QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11996 – MARDI 23 AOUT 1983

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Washington lève l'embargo sur les ventes à l'U.R.S.S. de matériel pétrolier

LIRE PAGE 5

Meurtre à Manille

A qui profite le crime...

L'assassinat de Benigno Aquino à l'instant même où il arrivait à Manille, son meurtrier présumé abattu sur-le-champ et soustrait, ainsi, à toute enquête éventuelle, tout cela ne peut que faire penser aux pires actes de violences politiques commis ces dernières années. Comment ne pas évoquer, en particulier, le souvenir de la mort de John Kennedy et de celle, quarante-huit heures plus tard, de son propre assassin ? La suppression immédiate de l'homme qui, s'il avait pu parler, aurait peut-être permis de dévoiler les véritables instigateurs du crime jette inévitablement la suspicion sur les forces de sécurité elles-mêmes, dont la conduite paraît pour le moins étrange.

Dire que la violence fait partie de la vie politique aux Philippines n'explique pas tout. Une telle observation ne peut que conduire à s'interroger, au contraire, sur les complicités dont a pu bénéficier l'assassin pour déjouer des services de sécurité, pourtant dûment avertis des dangers courus par l'ancien chef du parti libéral.

La question est évidemment de savoir à qui profite le crime. Que le président Marcos l'ait dénoncé et qu'il ait même cru pouvoir dire son « chagrin » devant la mort d'un rival qu'il n'avait pourtant cessé de traquer pendant plus de dix ans n'empêche pas qu'il se trouve ainsi débarrassé d'un homme dont le retour dans sa patrie constituait un défi direct au pouvoir qu'il incarne.

Si le discrédit qui retombe sur le régime – et que toute « enquête » aura bien du mal à dissiper – peut faire douter que le président lui-même ait inspiré cet assassinat, on inclinera naturellement à penser qu'il s'est trouvé autour de lui, et vraisemblablement dans les forces armées, des hommes pour lesquels l'élimination physique de l'adversaire était préférable aux risques, si mesurés soient-ils, d'une quelconque confrontation politique.

Le résultat est en tout cas que les chances du rétablissement d'une vie politique plus démocratique semblent désormais plus réduites que jamais aux Philippines. D'abord parce que Benigno Aquino apparaissait de loin comme l'homme le plus apte à unir et à tenir en main une opposition capable de défier M. Marcos au jeu ouvert du suffrage universel. Ensuite parce que son assassinat ne peut que pousser des forces extrémistes, à droite comme à gauche, à s'affronter avec une violence accrue. La militarisation croissante de la société – dénoncée avec constance par l'Église catholique des Philippines – et les heurts qui opposent l'armée aux différents mouvements de guérilla ont fortement préparé le terrain à cette évolution.

Les échéances électorales seront-elles tenues, en particulier celle des élections législatives prévues pour 1984 et pour lesquelles Benigno Aquino avait voulu regagner Manille ? Il faudrait un miracle, dans les circonstances actuelles, pour qu'un climat propice à une réelle consultation populaire puisse s'établir dans le pays. Plus encore pour que puisse se préparer, autrement qu'à coups de revolver et par le jeu des conspirations, la succession de M. Marcos.

L'assassinat du principal opposant Benigno Aquino de retour d'exil secoue fortement les Philippines

De notre envoyé spécial

Manille. – Ecrasée de chaleur, assommée par la nouvelle de l'assassinat de « Ninoy » Aquino, et affectée par une panne de courant mystérieuse et générale, Manille offre, ce lundi 22 août, le spectacle d'une vieille ville repliée sur elle-même, sans les embouteillages et l'animation populaire et chaotique qui la caractérisent habituellement. Du fait de l'absence d'électricité dans les maisons, dans les immeubles et dans les galeries marchandes, des milliers de chandelles brûlent, comme si la population avait commencé à veiller l'homme et le politicien que tout le monde ici, ou à peu près, aimait et respectait. On veille, un peu inquiet, derrière ses volets et l'on s'interroge. Sevré de nouvelles du fait d'une censure très stricte de la presse et de la télévision, qui se bornent à l'essentiel et à la version officielle, on interroge évidemment l'étranger venant de Tokyo, pour savoir ce qui s'est passé ici même il y a vingt-quatre heures.

Et l'on se pose beaucoup de questions. Qui a assassiné Aquino dans la seconde même où il reposait pied sur le sol des Philippines, au moment précis où, bravant les interdits policiers, les rigueurs de la justice et les mises en garde présidentielles, il faisait physiquement sa rentrée politique face à un régime qui a tout fait pour l'abattre – au moins politiquement – depuis dix ans ? Les mœurs politiques des Philippines sont responsables, répondra-t-on *à priori* sans se tromper.

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Armes

Les professionnels sont inquiets : la vente des armes est désormais réglementée en France. Il faudra montrer patte blanche pour acheter carabines, pistolets ou fusils à pompe.

Mais tout n'est pas perdu pour le commerce français : les missiles Crotale ou Exocet sont encore en vente libre...

HENRI MONTANT.

Pause armée au Tchad

Alors que le déploiement des troupes françaises sera achevé mercredi la Libye renforce son dispositif autour de Faya-Largeau et à Aouzou

De notre envoyé spécial

N'Djamena. – A Abéché, la petite capitale de l'est tchadien, les hommes du lieutenant-colonel Ribeton ont utilisé la semaine dernière, avec les précautions d'usage, un bulldozer léger pour regrouper obus de mortier et autres engins explosifs qui traînaient aux alentours des bâtiments délabrés qui leur ont été affectés. On pourrait y voir plusieurs symboles. La Fance met peut-être un peu d'ordre dans cette guerre du Tchad. Mais surtout, pour bouter hors du pays les forces libyennes qui en occupent le Nord, elle tente de manier, à la fois avec fermeté et prudence, les moyens – considérables à l'échelle locale – qu'elle a engagés, en sachant que le risque d'un dérapage n'est toujours pas écarté. Mais l'atterrissage à N'Djamena, quelques heurs plus tôt, de six Jaguar, dont deux sont repartis vers Libreville, et de quatre Mirage F-1, a confirmé que le général Poli, qui va prendre incessamment en charge le commandement des troupes françaises, disposera d'une panoplie assez complète d'armes. Par exemple, l'aéroport de la capitale tchadienne est désormais protégé par quatre batteries de missiles sol-air Crotale, En cas de mission de bombardement groupé, quatre intercepteurs Mirage F-1 – suffiraient largement à assurer la protection d'une formation de Jaguar utilisés en général en appui tactique de troupes au sol.

En s'appuyant sur les bases arrières de Bouar et de Baugui au Centrafrique, la France met donc en place au Tchad au sud du 15[e] parallèle, un dispositif de défense autonome qui n'exclut pas, tout au moins techniquement, l'éventualité d'une intervention aérienne au nord de cette « ligne rouge », puisque Jaguar et Mirage sont accompagnés de deux ravitailleurs en vol C-135.

Autre fait révélateur sur cette mission toujours baptisée « *d'instruction et d'appui logistique* », les effectifs de l'antenne d'Abéché ont été portés à trois cent quarante hommes avec l'arrivée samedi de cent soixante légionnaires, ce qui a permis de détacher des éléments au nord de la ville, dans les régions de Biltine et d'Arada. Ces hommes sont bien équipés puisqu'ils sont notamment dotés de missiles antichars Milan, de canons monotubes de 20 millimètres et d'A.M.L. (automitrailleuses légères armées).

Autrement dit, au fur et à mesure que les troupes françaises s'organisent et se renforcent, se profile de mieux en mieux la question au cœur du débat provoqué par cette intervention : comment le « bulldozer » français pourrait-il réussir, sans grave incident, à faire partir les Libyens ?

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 4.)

L'imposition des hauts revenus

Le projet de prélèvement de 2 % étant abandonné la fiscalité devrait s'alourdir en 1984 pour les moyens et gros contribuables

Il faudra probablement attendre la mi-septembre pour connaître le détail des mesures fiscales inscrites dans le budget de l'État pour 1984. Mais dès maintenant les principales orientations semblent prises : le premier ministre a soumis son projet au président de la République la semaine dernière. Sur l'essentiel, son dispositif a été accepté.

Le premier point important est l'abandon du projet d'imposition de tous les revenus (du travail et du capital) au taux de 2 %. Ce projet que nous avions exposé dans *le Monde* du 26 juillet concernait les revenus bruts, c'est-à-dire avant déduction et abattement. Il concernait tous les contribuables. Frappant aussi bien les revenus professionnels (1 580 milliards de francs en 1983) que les revenus du capital (intérêt, dividendes, plus-values, revenus fonciers : 210 milliards de francs cette année), ce prélèvement de 2 % aurait rapporté gros : 36 milliards de francs et même plus si les revenus dits de remplacement avaient été inclus : retraites, indemnités de chômage, indemnités journalières.

Cette solution à laquelle MM. Mauroy et Delors semblaient bien s'être ralliés a été écartée à la suite des critiques virulentes de certains membres du P.S., notamment celles de MM. Joxe et Goux qui représentent l'aile « pure et dure » du parti. Les fonctions de ces deux députés (l'un est président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, l'autre président de la Commission des finances à l'Assemblée nationale), ont pesé très lourd dans la balance et leur démarche à Matignon a finalement poussé à l'abandon d'un projet auquel il était reproché de mettre tout le monde à contribution et de façon non progressive. Surpris par la violence de ces critiques, les partisans du 2 % plaidèrent mal leur dossier sur des thèmes pourtant défendables : le premier étant que tous les revenus auraient été touchés y compris ceux du capital ; le second étant que par comparaison avec un relèvement des cotisations sociales des salariés – qui équivaut à un prélèvement dégressif en fonction des revenus – le 2 % ne faisait pas si mauvaise figure en terme de justice sociale même s'il n'avait pas les caractéristiques de la progressivité.

L'affrontement laissera des traces profondes. Il aura probablement un peu plus creusé le fossé qui sépare ceux que l'on pourrait appeler les modérés ou les réalistes, (ceux-là pensent qu'il est dangereux de trop imposer les moyens et hauts revenus) de ceux qui envers et contre tout veulent faire payer les riches et eux seuls.

Le budget de 1984 traduira cette cassure : il traduira beaucoup plus un nouveau compromis que des choix clairs et nets. Du moins y a-t-il tout lieu de le penser en l'état actuel des choses.

Le prélèvement de 2 % étant abandonné, celui de 1 % sera reconduit. Il devrait probablement être calculé comme cette année sur le revenu imposable. Mais à partir d'un certain niveau, ce prélèvement serait majoré et passerait à 1,5 % puis à 2 %.

La majoration exceptionnelle de 7 % instituée pour financer une partie de l'assurance-chômage serait maintenue.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 22.)

Les Palestiniens sous tutelle syrienne

Un an après leur départ forcé de Beyrouth des milliers de Palestiniens ont regagné le Nord-Liban occupé par la Syrie, qui exerce désormais une véritable tutelle sur l'O.L.P.

par JEAN GUEYRAS

Il y a un an, le 21 août, quelques heures après la mise en place dans le port de Beyrouth des premiers éléments français de la Force multinationale d'interposition, les habitants de Beyrouth-Ouest faisaient d'émouvants adieux au premier contingent de combattants palestiniens – un millier environ – qui quittaient le Liban aux termes de l'accord Habib laborieusement élaboré à l'issue de deux mois de difficiles tractations.

Les fedayin avaient été rassemblés, dès les premières heures de la matinée, au stade municipal de Fakhani, devenu au fil des ans la « capitale politique et administrative » du mini-État palestinien installé au Liban. La longue et triomphale traversée de la ville en direction du port, au milieu des immeubles aux façades éventrées par les bombardements et d'une forêt de mains qui se tendaient pour faire le signe de la victoire, fut accompagnée d'une interminable et assourdissante pétarade de Kalachnikov en l'honneur des partants. Le spectacle était presque irréel, et un observateur non averti aurait pu croire que les militaires qui étaient ainsi reconduits au port venaient de remporter une grande victoire. Le même scénario se répéta pendant dix longues journées, jusqu'à l'apothéose finale du départ de M. Yasser Arafat.

On a souvent dit et répété que les Arabes excellent dans l'art de transformer les défaites en victoires. Dans ce cas précis, la défaite militaire que venaient de subir les Palestiniens équivalait presque à une demi-victoire. M. Arafat et ses compagnons partaient en effet la tête haute après avoir résisté courageusement pendant près de deux mois à l'encerclement de Beyrouth-Ouest par l'armée israélienne et au pilonnage incessant et impitoyable d'une aviation connue pour sa redoutable efficacité.

Combien partirent ainsi entre le 21 août et le 1[er] septembre ? Officiellement, l'évacuation a concerné environ 13 500 hommes : un peu moins de 11 000 Palestiniens, dont 2 630 soldats de l'Armée de libération palestinienne (A.L.P.) et un peu plus de 2 000 Syriens de la Force arabe de dissuasion. Selon des chiffres récemment rendus publics par le secrétariat général des Nations unies, plus de la moitié des Palestiniens, soit 6 503 militaires, se sont rendus en Syrie, 1 095 au Yémen du Sud, 984 en Tunisie, 841 au Yémen du Nord, 588 en Algérie, 488 au Soudan, 265 en Jordanie et 132 en Irak. 167 blessés ont été transférés en Grèce.

(Lire la suite page 3.)

Le Monde de l'économie

MATIÈRES PREMIÈRES

Des mines aux vitrines de diamants

Après celle sur le caoutchouc *le Monde* consacre au diamant sa deuxième enquête sur les matières premières

LIRE PAGES 11 à 13

Le défi de l'immigration maghrébine

I. – *Une amnésie ordinaire*

par MICHEL TIBON-CORNILLOT (*)

Le défi qu'adressent à la société française ses immigrés, particulièrement les Maghrébins, a de nouveau surgi sur la scène politique depuis les élections municipales. Celui-ci présente le double caractère de rester le plus souvent inconscient et de traverser des strates multiples de la vie des groupes et des individus dans ce pays. Ainsi s'expliquent la surprise et la violence suscitées par sa brusque réapparition sur les différents théâtres de la vie sociale. La surprise se lit aussi bien dans le discours de la droite que dans les silences de la gauche, traversant ainsi le champ politique selon des lignes qui ne recouvrent plus les frontières traditionnelles.

Pour comprendre ce qui se passe aujourd'hui, il est bon de se rappeler que la France est l'une des plus vieilles communautés d'Europe. Le mouvement qui a mené les strates les plus anciennes de sa population à s'unir à travers les contrats et les guerres a commencé il y a mille ans. La France est bien l'une des premières nations à s'être formée et à avoir proposé par-là l'un des modèles les plus puissants d'organisation politique et sociale à ses voisins. Il y a en France une continuité de destin, une histoire certes pleine de bruit et de fureur, mais dont l'unité est bien réelle.

Le renouvellement de ce contrat fondateur, unissant des communautés aussi étrangères les unes aux autres que les Occitans et les Bretons, a souvent supposé au préalable l'unification par la guerre et les armes, mais il serait absurde de croire que ce contrat n'a pu se maintenir que par la terreur. Un consensus s'est mis en place au cours des siècles, unissant en un même sentiment d'appartenance les paysans de l'arrière-pays niçois à ceux du Morbihan ou des Ardennes. La Révolution française représente sans doute l'une des expressions les plus fortes et les plus explicites du renouvellement de ce contrat fondateur.

Elle a renforcé, dans la mise en place de la « citoyenneté républicaine », l'impact unificateur de ce contrat au prix de bouleversements et de découpages administratifs ou juridiques considérables ainsi qu'au prix d'un effacement de l'expression des diversités réelles des Français.

(*) Chercheur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

(Lire la suite page 6.)

MUSIQUE, RECHERCHE ET CRÉATION

Le rôle de l'Etat mécène

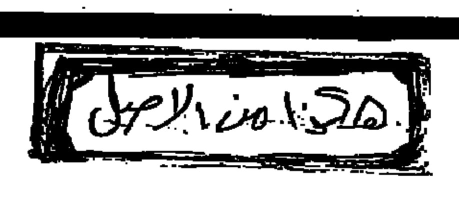
L'aide de l'Etat dans le domaine de la recherche et de la création musicale est passée de 6,5 millions de francs en 1980 à 39 millions en 1983. Ainsi devraient s'éteindre les rumeurs alarmistes qui circulaient depuis plus d'un an...

Peu après son entrée en fonctions, en 1971, M. Maurice Fleuret, l'actuel directeur de la musique et de la danse au ministère de la culture, devait provoquer une certaine inquiétude parmi les compositeurs en déclarant, en substance, que l'État ne devait pas favoriser par ses subventions, la composition d'ouvrages qui, après une première audition, iraient dormir dans des cartons sans espoir de les en voir sortir avant un siècle ou deux, autrement dit d'œuvres dont la collectivité n'avait pas un besoin immédiat, dépourvues de « nécessité sociale »...

Les exemples ne manquent pas de chefs-d'œuvre qui doivent leur existence au mécénat public ou privé : sans les 20 000 F de Paganini, Berlioz n'aurait peut-être pas pu se libérer de ses besognes alimentaires pour écrire *Roméo et Juliette* ; sans la munificence de Louis II, Wagner aurait-il jamais pu achever sa tétralogie ? Pour obtenir des commandes, les jeunes compositeurs se voyaient déjà réduits à présenter des projets démagogiques, exactement comme Beethoven composant ses derniers quatuors « *parce qu'il faut bien vivre* », ou Wagner abandonnant le jeune Siegfried pour proposer à son éditeur « *un petit ouvrage facile à monter sur tous les théâtres* » : *Tristan et Isolde.*

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 8.)



Le Monde

idées

Le silence des intellectuels de gauche

Nous nous proposons de clore, à la fin de cette semaine, le débat ouvert dans *le Monde* du 26 juillet sur « le silence des intellectuels de gauche ». Avant de conclure, nous publions aujourd'hui des extraits de quelques-unes des nombreuses lettres que nous avons reçues. Nous publierons dans les prochains jours les dernières contributions à ce débat, auquel nous n'excluons pas de revenir, à l'occasion, dans les mois à venir.

Contre l'« idéologie sécuritaire »

Parmi les réactions des intellectuels suscitées par l'article de Philippe Boggio un problème n'a été abordé par personne : celui posé par le développement de l'« idéologie sécuritaire ».

Si on peut comprendre les hésitations de beaucoup à s'engager de manière presque militante aux côtés du pouvoir, le silence continu et entêté sur une idéologie qui ne cesse de s'étendre et prospérer ne laisse pas de surprendre. Se tait-on par peur de mêler sa voix à celle du pouvoir (suspect par définition) ? Ou bien attend-on que l'« idéologie sécuritaire » ait fait une première victime politique pour donner de la voix, pétitionner, crier au scandale ?

Il suffit qu'un ministre de la justice s'engage dans une politique plus humaine, que les intellectuels appelaient de leurs vœux, comme en témoignaient leurs réactions au moment de l'élaboration et du vote de la loi « sécurité et liberté », pour que, paradoxalement, il ne reçoive plus aucun soutien public d'eux, alors même qu'il est la cible d'un véritable fanatisme. Son seul crime : être membre du gouvernement, participer du pouvoir.

En réagissant contre la peur qu'on essaie d'inculquer, contre les mensonges dont elle est le prix et contre la volonté affichée — par ce qu'il faut bien nommer la droite — d'accentuer la politique répressive, qu'elle justifie, les intellectuels ne se battraient pas spécialement aux côtés du pouvoir socialiste mais bien plutôt pour la société dans son ensemble et pour eux.

CHRISTIAN COLAS
(étudiant, Paris).

Embrigadé ?

Sommes-nous mis en demeure de choisir ? Et qui veut nous embrigader à toute force dans un camp ou dans l'autre ? Le pouvoir politique ou l'autre, plus puissant peut-être, celui qui nous informe ? L'intellectuel, puisqu'il s'agit de lui, se décide d'abord — et ce n'est pas, Dieu merci ! son privilège — pour ce qu'il croit être une vérité, une justice. Le choix politique ne vient qu'après, en fonction des moyens qu'un gouvernement met au service du programme, et de l'esprit dans lequel il l'aborde.

Je n'ai aucune honte à avouer, de ce point de vue, qu'après avoir été abreuvé, des années durant, de réalisme, de sens du possible, de rentabilité et autres mots-clés de « programmes », j'ai été sensible à tout ce qui, depuis deux ans, veut concilier ce réalisme avec la générosité, le progrès quand même, l'espoir en l'homme, coûte que coûte et malgré les spectacles qu'il nous offre. L'abolition de la peine de mort, la décentralisation, les mesures de justice sociale et la politique culturelle, voilà au moins quatre domaines dans lesquels je me sens, depuis deux ans, plus heureux d'être français. Dois-je, pour prix d'une réponse à un article dans lequel je ne me reconnais pas, me considérer comme embrigadé ?

ANDRÉ MIQUEL
(professeur au Collège de France).

Ils travaillent

Les intellectuels seraient donc faits pour parler tout le temps ? Quelle étrange conception ! Très peu intellectuel que je suis, je la trouve un rien insultante. On les a certes beaucoup entendus naguère. C'est peut-être qu'il y avait beaucoup à dire. On les entend moins ? Et si c'était, tout bêtement, qu'il y a moins à dire ? Autre supposition, mais qui paraît assez fondée : la plupart n'auraient-ils pas un naturel abondant dans le critique, et compendieux dans l'accord ?

Accord, tout compte fait, tous leurs comptes faits et refaits, sur ce qui leur tient le plus à cœur. Par exemple, si vous vous souvenez, les libertés. Par exemple, ceux qui créent, sur un certain cas que leur pays semble enfin vouloir faire d'eux, de leurs créations, des conditions de la création. Une certaine estime, leur marquer. Plus d'attention, leur montrer. J'aurais honte d'abaisser le débat jusqu'à parler boutique, mais tout entre en ligne. Imaginez qu'aujourd'hui ils travaillent, au lieu d'être perpétuellement distraits par ceci ou cela qu'ils ne supportaient pas, ces hypersensibles, qu'ils n'ont jamais supporté. Une partie du silence s'expliquerait. Mécaniquement, en quelque sorte.

GEORGES CONCHON
(écrivain).

Impasses de l'idéologie

« La gauche abandonnerait-elle la bataille des idées ? », s'interroge Max Gallo, porte-parole d'un gouvernement en quête de réussite et porte-plume d'un pouvoir en mal d'intelligentsia. La question est opportune, elle mérite donc une réponse claire : *« Les idées ont abandonné la bataille de la gauche. »*

Les réflexions de Max Gallo ne sont en effet ni réalistes ni exhaustives. Leur faiblesse permet de mieux comprendre le silence des intellectuels de gauche. Leur esprit partisan ne rend pas compte du profond renouvellement des idées qui se développent, en France comme dans les autres démocraties, aux antipodes du socialisme.

En d'autres termes, le silence des intellectuels progressistes est la conséquence de l'échec économique de la social-démocratie, de l'imposture sanglante du tiers-mondisme, du désastre moral du marxisme-léninisme. (...) Leur silence est celui de l'aporie. Leur sensibilité aux exigences de la morale et aux nécessités du droit constitue une sorte de politique provisoire, une réponse aux impasses de l'idéologie et, en conséquence, aux désillusions du pouvoir.

Il existe pourtant, chez d'autres intellectuels, une recherche dont Max Gallo, par erreur ou par omission, ne se fait guère l'écho. Les travaux de Pierre Chaunu sur notre avenir démographique, les réflexions d'Yves Cannac sur le renouveau de la société civile, les textes de Philippe Bénéton sur les effets pervers de l'État-providence, les analyses de Florin Aftalion en matière économique, témoignent de la vitalité d'une pensée libérale et conservatrice qui rencontre une forte audience dans les pays anglo-saxons et qui s'inscrit dans une grande tradition intellectuelle française.

Le vivier conceptuel de la gauche s'est vite asséché au contact du pouvoir. Peut-être conviendrait-il de chercher ailleurs que dans le socialisme l'égalitarisme et l'étatisme, sinon les modèles, du moins les traces d'une nouvelle philosophie de l'homme et de la société.

MICHEL PRIGENT
(président des Cercles universitaires).

Jean Daniel : partout c'est la névrose

Jean Daniel écrit dans *le Nouvel Observateur* daté 19-25 août :

« (...) Si une digue est tombée dans les années 70 chez les intellectuels, et dont la chute fait aujourd'hui encore un certain bruit, c'est bien celle de la peur de l'anticommunisme (...).

» L'histoire de cette conversion est longue, souterraine, sujette à des retours et à des ambiguïtés, lourde de mauvaise conscience et d'éclats intempestifs. Mais le fait est là : l'Union soviétique et le communisme deviennent les ennemis désignés au moment même où un homme seul, contre toute prévision, décide de faire l'union de la gauche avec les communistes et de conquérir le pouvoir. Plus cet homme progressera dans cette voie, plus il fera des intellectuels soit des schizophrènes (on est à la fois pour et contre lui), soit des inconditionnels (on mise sur son génie tactique personnel), soit des opposants. Partout, c'est la névrose. »

Un tube pour l'été

Ce qui n'était qu'une préoccupation légitime au départ — montrer à l'opinion que la gauche au pouvoir restait toujours la même grande famille qui savait si bien parler politique de façon passionnée à la fin des grands repas de l'avant 10 mai — est devenu au fil des semaines un feuilleton de vacances où chacun vient confesser ses petites lâchetés et disserter sur le vieux sujet des rapports de la pensée et de l'action. (...)

De grâce, reprenons nos esprits et dépoussiérons sans plus tarder les vieux mythes qui nous ont portés au pouvoir, sans attendre qu'ils nous en écartent à nouveau. Rangeons au placard les notions usagées de gauche et de droite. Il sera toujours temps de les ressortir, si elles nous font défaut aux heures chaudes des prochaines élections. Remisons dans ce même placard le costume élimé de l'intellectuel de gauche et son silence gêné.

Que restera-t-il ? Les mêmes et tous les autres, libérés enfin de la référence aux vieux mythes, libres de penser et d'agir en distinguant l'important de l'accessoire, le fond de la forme, et qui, le moment venu, sauront se réunir pour défendre une politique dans laquelle ils se reconnaissent. L'opposition conservatrice et ses sondages sur mesure constateront alors avec douleur qu'il ne suffit pas de ripoliner de vieilles idées pour en faire de nouvelles.

VINCENT COLIN.
(Le Logeo).

Brouillard

Je ne suis pas un intellectuel mais un instituteur de gauche, un membre de la « B.I. » (basse intelligentsia), comme dirait Régis Debray.

Je fais partie de ces syndicalistes et militants politiques de l'après-mai 68. Et je suis étonné par la plupart des contributions qui prétendent répondre au silence des intellectuels de gauche.

Curieux tout de même qu'une des premières réflexions politiques de M. Max Gallo tonne contre le silence... des intellectuels, alors que M. Mitterrand se félicitait il y a peu de temps du silence des travailleurs.

Aux flonflons du 10 mai, à l'espoir extraordinaire de ces nuits folles — le mot n'est pas trop fort, — ont succédé le pseudo-réalisme économique, la mine austère de François Mitterrand aussi froid et coincé qu'un curé intégriste en chaire.

Où est le socialisme qu'on nous avait promis ? Que fait-on des débats sur la « rupture » et le « front de classe » ? Les pages du programme commun et du projet socialiste sont décidément bien tournées !

Oui, M. Max Gallo, le silence de la gauche est préoccupant ! Le silence des ouvriers, des couches populaires ; un silence forcé mais qui parle quand même : la gauche fait finalement comme les autres.

Le vrai silence est là. Et ce silence explique d'autres silences. Voilà pour nous l'explication première du silence des intellectuels (...).

Après l'attente et l'espoir, c'est aujourd'hui le désarroi, le brouillard idéologique n'arrive pas à se lever, la gauche gère, chaque jour, davantage la crise (...). C'est vrai, la gauche est en panne. Mais tout est encore possible, et notamment reprendre la parole.

ANDRÉ MARTINEZ
(instituteur, Castres).

Tourner la page

Le socialisme est le cri de douleur des masses déracinées, pensait Durkheim. Mais, à l'heure où les villes cessent de croître, où un nouvel enracinement s'affirme dans le retour à la nature (l'écologie), à la région et à la nation (voir la Pologne), quel rôle peut jouer un intellectuel socialiste ? Certes, un socialiste peut reprendre ces thèmes, mais ils sont marginaux par rapport à la préoccupation centrale du socialisme depuis ses origines, résoudre la condition du prolétariat. Or la force sociale montante est plutôt celle des classes moyennes, et le problème central d'aujourd'hui est la redéfinition du rôle de l'Etat face aux individus.

L'intellectuel dit « de gauche » n'est-il pas une plante fragile ? Si le climat, le terreau, changent profondément, ne risque-t-il pas de disparaître, ou de se tourner vers d'autres soleils ?

Le monde tourne, les cycles se succèdent. Le socialisme n'échappe pas à la règle. L'histoire, qui lui a donné la parole avec emphase, semble décidée à la lui retirer. A d'autres de jouer sur une autre partition pendant que les intellectuels « de gauche » tournent la page en silence.

YVAN BLOT
(président du Club de l'Horloge).

Brouhaha

Je ne remarque point depuis le 10 mai 1981 que les intellectuels se soient tus. Ils continuent à réfléchir, écrire, produire, mettre en discussion, comme avant, comme toujours, dans leurs places respectives et selon la fonction affirmée, à l'aube de notre civilisation, dans la figure de Socrate.

(...) Ce qui mériterait de faire scandale, de frapper l'opinion, ce n'est pas le prétendu silence des intellectuels de gauche, c'est, sous la responsabilité de la direction politique de M. Mitterrand, le brouhaha continu qui ne cesse d'envahir l'espace social, du fait de l'absence de rigueur et d'intelligence des émissions de radio, parfois de la télévision, parfois aussi d'un certain journalisme. Ce n'est pas le silence de l'intelligence qui nous inquiète, mais le bruit légitimé de la bêtise.

MICHEL CEJTLIN
(La Rochelle).

Le message de M. de Norpois

« Dans un temps comme le nôtre où la complexité croissante de la vie laisse à peine le temps de lire, où la carte de l'Europe a subi des remaniements profonds et est à la veille d'en subir de plus profonds encore peut-être, où tant de problèmes menaçants et nouveaux se posent partout, vous m'accorderez qu'on a le droit de demander à un écrivain d'être autre chose qu'un bel esprit qui nous fait oublier, dans des discussions oiseuses et byzantines sur des mérites de pure forme, que nous pouvons être envahis d'un instant à l'autre par un double flot de Barbares, ceux du dehors et ceux du dedans... A notre époque, il y a des tâches plus urgentes que d'agencer des mots d'une façon harmonieuse. » (Proust, *A l'ombre des jeunes filles en fleur,* Edition de la Pléiade, p. 473).

JEAN-YVES TADIÉ
(Paris).

Autogestion

L'histoire des deux derniers siècles nous a montré que le rôle des intellectuels se situait bien *avant* les périodes de transformation sociale et non pendant. Diderot, Voltaire, Rousseau, ont écrit avant 1789, et c'est la diffusion de leurs idées dans une grande partie de la population qui permit l'éclosion de la Révolution bourgeoise de 1789.

En revanche, bien peu d'ouvrages novateurs ont vu le jour pendant la période révolutionnaire : ainsi Condorcet avait-il l'essentiel de son œuvre derrière lui lorsque débute la Révolution, et si il a encore écrit par la suite c'est en réclusion... Il est vrai que la réclusion a toujours servi les penseurs, n'est-ce pas Lénine, Gramsci et les autres ?

On pourrait multiplier les exemples. De même, Marx et Lénine ont écrit l'essentiel de leur œuvre avant 1917. C'est pourquoi je ne suis guère étonnée du silence *actuel* des intellectuels.

Je suis bien davantage préoccupée par le relatif silence des penseurs politiques depuis la fin de la guerre. Chaque période de transformation sociale avait été préparée par la mise au point d'outils intellectuels servant la classe sociale porteuse de cette transformation : les philosophes du dix-huitième siècle ont exprimé les concepts de démocratie et de libéralisme utiles à la bourgeoisie montante pour s'emparer du pouvoir, Marx a conceptualisé la prise du pouvoir par le prolétariat.

Notre siècle, qui voit se développer les couches techniciennes salariées, n'a pas trouvé son théoricien génial de l'autogestion. C'est cette carence-là qui gêne le gouvernement en place.

E. PICARD
(Créteil).

Précisions

Batteurs et bateleurs

M. Jean Deschamps, d'Orgerus (Yvelines), nous signale, en réponse aux articles de Jean Duvignaud et de Jean Gattegno, que des *batteurs* d'estrade (de « strada », route) sont des coureurs de grands chemins, à distinguer des *bateleurs* d'estrade (N.D.L.R. : de « estrado », lat. « stratum », de « sternere », étendre), qui sont des montreurs de foire.

Seigneur et signeurs

Dans l'article de Félix Guattari publié dans *le Monde* du 18 août, l'auteur qualifiait ironiquement les pétitionnaires de gauche de « *signeurs de la guerre* », et non pas de « *seigneurs de la guerre* », comme une coquille nous l'a fait écrire.

Repli stratégique

Les théoriciens de la guerre populaire enseignent la nécessité du repli tactique et même stratégique : il me semble que nous en sommes là. On se rend compte alors que l'idéal de justice, s'il n'est réalisable qu'à l'infini, est cependant plus présent là où on œuvre en plein midi, c'est-à-dire sans se cacher les difficultés du réel, qu'au loin, où la promesse de l'aube masque trop de monstres, tout en entretenant l'illusion, les faux espoirs.

C'est pourquoi, en fin de compte, ce repli sur l'Aventin me semble gros d'un « réengagement » (1), d'un retour au réel, non plus un « réel » mythique, mais un réel clairement, lucidement saisi dans sa distance incommensurable à l'idée.

J.-C. PINSON
(professeur de philosophie, Saint-Nazaire).

(1) « Réengagement » qui ne peut alors que prendre des formes différentes de l'engagement ancien. Mais laissons au nouveau le temps d'éclore.

Hypothèque

Le rôle d'un intellectuel est moins d'être le coryphée d'un régime ou un habile récupérateur des mouvements d'opinion qu'un patient explorateur de notre mémoire politique pour y débusquer les sources de nos erreurs et de nos leurres, afin de préparer la rénovation de la démocratie, d'organiser la résistance contre ses propres scléroses et contre les totalitarismes qui la menacent. Mais, si elle veut conserver son influence, la pensée intellectuelle de gauche doit pousser jusqu'à son terme la critique lucide des phénomènes du socialisme réel et procéder à une réestimation complète du fait idéologique et politique. Tant que ce ménage-là n'aura pas été fait de manière exigeante, radicale et prolongée dans l'ensemble des familles de la gauche, la parole des intellectuels souffrira de cette hypothèque.

CLAUDE LABROSSE
(maître-assistant à l'université de Lyon-II).

A mon avis

L'œil était dans la tombe et regardait Staline. A travers Staline, il regarde tous les vivants.

C'est une obsession dont il faut se défaire. Pas commode. Rire est devenu difficile.

Pauvre grand Marx ! tu t'es bien trompé sur la solidité du capitalisme, sur son habileté, sa rouerie, sa capacité à manigancer.

C'est vrai que tu avais prédit la crise générale du capitalisme. Nous y sommes. Mais comment en sortir ? Cet œil de Staline sur nous n'arrange rien.

Mensonge des sigles : si U.R.S.S. signifiait vraiment union des vraies républiques vraiment socialistes et réellement soviétiques, il y aurait de la clarté dans le monde, et l'horizon s'ouvrirait.

Pourtant nos *valeurs* n'ont pas changé. Nous pouvons croire encore à une société fraternelle, de plus en plus fraternelle. Le désir n'en manque pas. Ni les bonnes volontés fortes, tenaces.

C'est ce qu'on appelle la marche au socialisme. On s'y essaie en France. Avec et dans la gauche.

La gauche, c'est pas mal. La droite, c'est pas bien. Une nouvelle droite ? Entendu. Une nouvelle gauche. Pas besoin.

GUILLEVIC.

Ascèse

Les intellectuels de gauche, de droite et d'ailleurs, à part le plaisir qu'ils se donnent de fabriquer des discours et l'amusement qu'ils offrent à ceux qui les déchiffrent, n'ont jamais changé quoi que ce soit à la détresse de l'homme : sa peur de la mort, son sentiment du non-sens et sa solitude. Répondre à cela ne dépend pas d'une théorie, mais d'une pratique. Ça se fait en silence et dans l'ascèse. Loin de tout intellectualisme.

CAMILLE CLAUS
(Strasbourg).

LU

« SI JE POUVAIS CHANGER UN PEU DE CONTEMPORAINS » de Jacques Gagliardi

Traître à l'humanité

Depuis l'inoubliable Jean-Jacques, l'ambition de montrer aux autres, d'après soi-même, un homme *« dans toute la vérité de sa nature »* démange les meilleurs esprits aux approches de la cinquantaine. Vrai Huron des lettres, qu'il fréquente en amateur, sur les marges, comme époux de la romancière Anne Loesch, Jacques Gagliardi tente l'aventure sans embarras ni complexes, en trois cent quatre-vingt-dix pages de notes étincelantes, portraits sarcastiques, mufleries douteuses, maximes prudhommesques, intuitions prophétiques, douleurs déchirantes, égrenées pendant un quart de siècle dans des carnets qu'il publie maintenant après émondage. Derrière des propos ridicules, parfois odieux, une intelligence meurtrie, tourmentée, destructrice, peut-être malade, mais à coup sûr éminente, lucide, s'embrase jusqu'à l'incandescence, et parle admirablement du siècle.

Les premières étincelles de l'embrasement crépitèrent durant l'enfance, quand le professeur interrogeait Gagliardi sur la profession de son père. Parmi les fils de magistrats, médecins et autres notables, quelle humiliation de se dire le rejeton d'un agent de police, intensément respecté ! Longtemps après, l'enfant devenu jeune homme en rageait encore : *« Il eût mieux valu qu'il fût tenancier de bordel. »* Son mépris de l'espèce humaine commença probablement par cette solitude où il ne cessa plus de se barricader.

Volontaire pour l'Algérie, pendant son passage sous les drapeaux, Gagliardi sert dans l'aviation. Depuis son appareil, il compare les combattants du F.L.N., aperçus dans la rocaille, à un quelconque *« gibier » « mitraillable »* à merci. De retour sur sa base, notre chasseur d'hommes et d'innocents consigne scrupuleusement des pensées d'authentique soudard : *« A 300 kilomètres à l'heure, personne ne résiste à faire un carton. »* A ses yeux, fellaghas vus d'avion, Français croisés dans la rue, appartiennent tous, finalement, à une même engeance regardable de haut, et de loin. Dès l'adolescence, Gagliardi s'estime *« condamné à n'être qu'un voyeur »*. Son infirmité s'accentue avec l'âge. Quatorze ans plus tard, il goguenarde entre l'orgueil et l'ennui : *« Traître à l'humanité, je me sens. La Terre, ses habitants, je les regarde d'une autre planète. »*

En 1958, il note prémonitoirement : *« J'avais besoin d'admirer. Rien d'admirable qui ne fût mort. »* Seulement, l'avenir se bâtit mal dans les décombres. Gagliardi s'installe parmi ceux de l'Algérie française, avec l'espoir qu'elle favorisera dans la lutte l'émancipation réelle des musulmans. Avec son remuant ami Philippe Rossillon, il fonde l'année suivante Patrie et Progrès, mouvement marginal promis à une gloire sulfureuse et fugitive. Il hante alors les coulisses politiques, découvre les journaux, ramène de ses rencontres avec des hommes célèbres quelques croquis narquois, incisifs, souvent justes dans leur cruauté. Sous les discours hypocrites ou grandiloquents des gaullistes et des activistes déjà opposés, Gagliardi reconnaît, malgré son inexpérience, l'arrivisme des fripons comme la maladresse des braves bougres sans caractère.

Ses convictions ne résisteront pas longtemps au spectacle. *« Qui est encore prêt à mourir pour le progrès ou à se faire tuer pour la patrie ? »* se demande-t-il dubitativement. La réponse lui semble assez connue d'avance pour qu'il dise, l'œil sec : *« Je rêve d'une cause juste. Il va falloir que cela me passe. »*

Dès lors, il ne consacrera plus l'essentiel de son énergie qu'à ensevelir sa déception sous un mépris universel noté jour après jour, où il ne s'épargnera pas lui-même. Blessé jusqu'au fond de l'âme par l'effondrement du goût, du savoir, de la culture chaque fois qu'il écoute les propos tenus autour de lui ou entend les médias, il gronde : *« L'avenir est dans l'analphabétisme. L'ennui est qu'il risque d'être aussi aux analphabètes. »*

Les reproches qu'il adresse à ses contemporains de s'intéresser à leurs obsédantes personnes, sans que lui se détache jamais de la sienne, confondent par un illogisme total. Parfaitement renseigné sur ses incohérences, Gagliardi ne s'en embarrasse guère. A la limite, il les étalerait plutôt voluptueusement. *« Je ne suis pas sympathique au premier abord. Ni au second »*, dit-il. Concédons-lui donc le troisième. Un caractère aussi riche en complications mériterait presque une quatrième personne du singulier.

GILBERT COMTE.

★ Albin Michel, 390 pages.

Le Monde

L'ASSASSINAT A[...]

L'assassin présumé a été aussitôt abattu

PROCHE-ORIENT

Les Palestiniens [...]

Assassinat à Athènes d'un officier palestinien lieutenant d'Abou Jihad

Le Monde

étranger

L'ASSASSINAT AUX PHILIPPINES DU PRINCIPAL OPPOSANT AU RÉGIME

L'assassin présumé a été aussitôt abattu

C'est à l'instant même, dimanche 21 août, où il mettait le pied sur le sol philippin que Benigno Aquino a été assassiné. D'après les premiers témoignages recueillis – qui coïncident pour l'essentiel avec la version officielle des faits rendue publique ultérieurement, – des policiers étaient venus s'assurer de la personne de l'ancien sénateur dans la cabine même de l'avion qui l'amenait de Taïwan. Ils arrivaient, en sa compagnie, au bas de la passerelle lorsqu'un homme portant les mêmes vêtements que les membres du personnel de l'aérodrome se serait approché de Benigno Aquino et aurait fait feu dans sa direction à l'aide d'un pistolet de gros calibre, l'atteignant d'une balle à la tête. Dans la seconde qui suivit, l'assassin présumé était à son tour abattu de plusieurs coups de feu tirés par des membres des forces de sécurité, apparemment par ceux-là mêmes qui accompagnaient sa victime.

« S'ils visent la tête je suis un homme mort »

Si le chef de l'opposition philippine pensait pouvoir prendre les risques d'une confrontation avec le pouvoir, il ne négligeait pas cependant les dangers que comportait son retour à Manille. Quelques instants avant l'atterrissage, il avait en effet revêtu un gilet pare-balles et confié à son beau-frère, qui était avec lui dans l'avion : *« S'ils visent la tête, je suis un homme mort. »*

Immédiatement conduit, dans un véhicule de l'armée, à un hôpital militaire – où le décès a été constaté, – le corps de Benigno Aquino a été rendu ce lundi matin à sa famille. La seule blessure visible est celle d'une balle entrée par la nuque et ressortie par le menton.

Plusieurs dizaines de milliers de ses sympathisants étaient venus attendre l'ancien sénateur à l'aéroport de Manille et scandaient son nom jusqu'au moment où sa mort a été annoncée. Une grande partie de cette foule s'est alors rendue dans les églises pour des veillées de prière. Des sources proches de l'armée annonçaient en même temps que quatre « suspects » avaient été arrêtés et que les forces de sécurité avaient été mises en « état d'alerte maximum » pour prévenir d'éventuels affrontements.

La plupart des formations d'opposition ont fait savoir qu'elles exigeraient du pouvoir qu'il s'explique sur les conditions dans lesquelles Benigno Aquino avait pu être assassiné, certaines d'entre elles n'hésitant pas à mettre directement en cause le régime du président Marcos lui-même. Le cardinal de Manille, Mgr Jaime Sin, a déclaré pour sa part que l'ancien chef du parti libéral *« était revenu dans son pays dans un esprit de réconciliation »*. *« Je prie*, a-t-il ajouté, *pour que sa mort nous rende tous sensibles à la nécessité de l'union. »*

Le communiqué du chef de l'Etat

Dans un communiqué, le chef de l'Etat philippin a, quant à lui, condamné *« dans les termes les plus vigoureux »* l'assassinat de son rival politique. Il ajoute que ce dernier avait été averti que sa vie serait en danger s'il rentrait aux Philippines. *« Ma conscience,* déclare M. Marcos, *est en paix, mais cela n'atténue pas pour autant mon chagrin et mon abattement devant la perte d'un dirigeant de l'opposition avec lequel j'étais en communication constante et, occasionnellement, en accord. »* Le communiqué affirme que le gouvernement emploiera *« toutes ses ressources pour tirer au clair tous les aspects »* du meurtre.

A Washington, le département d'Etat a qualifié de *« lâche et ignoble »* l'assassinat de Benigno Aquino. La Maison Blanche a cependant fait savoir que le président Reagan n'avait pas l'intention de remettre en question le voyage qu'il doit faire aux Philippines au mois de novembre prochain.

L'adversaire le plus redouté du président Marcos

Depuis plus de dix ans, Benigno Aquino se définissait comme le principal rival du président Marcos, comme son adversaire le plus dangereux dans le monde politique philippin.

Né le 27 novembre 1932 dans une famille déjà engagée dans la politique – son père avait été parlementaire, – Benigno Aquino, « Ninoy » pour ses amis, avait fait ses études chez les jésuites. Après une brève expérience dans le journalisme, il avait commencé sa carrière politique dès l'âge de vingt-deux ans en devenant maire de sa ville natale de Concepcion. Il était par la suite élu vice-gouverneur puis gouverneur de la province de Tarlac. Membre, parallèlement, de plusieurs cabinets présidentiels, il est enfin élu sénateur en 1967 et apparaît alors comme le grand espoir du parti libéral, dont il est secrétaire général.

C'est également à cette époque qu'il commence à faire figure de concurrent pour le président Marcos et de candidat le plus crédible, face à ce dernier, au poste de chef de l'Etat. La confrontation entre les deux hommes s'annonce pour 1973, année où devaient, en principe, avoir lieu des élections présidentielles.

Le 23 septembre 1972, toutefois, ces perspectives de lutte électorale et démocratique s'évanouissent avec la proclamation aux Philippines de la loi martiale sous prétexte de la découverte d'une vaste conspiration visant à renverser le régime. Benigno Aquino est aussitôt arrêté en même temps que d'autres représentants de l'opposition. Il demeurera plus de sept ans en prison, mais ne cessera jamais de réclamer, depuis sa cellule, la suppression de la loi martiale et la fin de ce qu'il appelle la « tyrannie » du régime Marcos.

Ce n'est que cinq ans après son arrestation, soit en 1977, qu'il est formellement jugé et condamné à mort pour « subversion », homicide et détention illégale d'armes à feu. Il est toutefois gracié par le pouvoir qui consent encore, en 1980, à le laisser quitter les Philippines pour les Etats-Unis, afin d'y subir une grave intervention chirurgicale à cœur ouvert.

Est-ce la fin d'une carrière, l'oubli dans un exil consenti pour des raisons humanitaires par le président Marcos, mais qui fait le jeu de ce dernier en éloignant de Manille, définitivement semble-t-il, son adversaire le plus intransigeant et le plus redouté ? Benigno Aquino, en fait, retrouve la santé, s'installe à l'université Harvard qui lui a accordé une bourse, mais ne renonce nullement à ses activités politiques.

C'est au mois de mai dernier qu'il avait annoncé son intention de regagner son pays. Les autorités de Manille avaient aussitôt fait savoir que la sentence prononcée contre lui en 1977 restait en vigueur et qu'il serait par conséquent arrêté dès son arrivée.

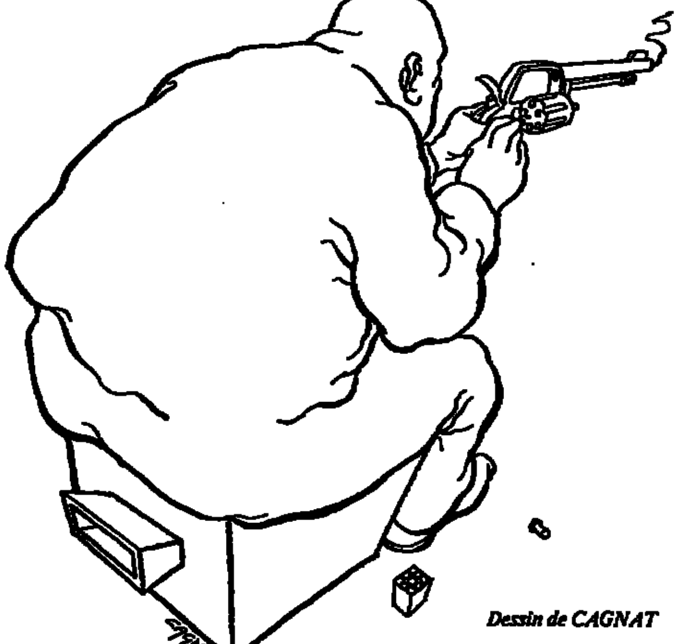
Begnigno Aquino était parfaitement conscient des menaces qui pesaient contre lui. *« Je suis prêt au pire »,* disait-il dans une déclaration préparée avant sa mort et publiée depuis par sa famille. *« Je suis revenu de mon propre gré pour rejoindre les rangs de ceux qui luttent pour le rétablir nos droits et nos libertés par la non-violence,* ajoutait-il. *(...) Le moment est venu pour régime de choisir : me faire exécuter immédiatement ou me libérer. »*

Meurtre à Manille

(Suite de la première page.)

Mais encore ? A qui ce crime public, exécuté grossièrement, profite-t-il ? Certes, il élimine définitivement et au moment opportun, l'ennemi numéro un du pouvoir absolu, inamovible mais néanmoins vieillissant, du président Ferdinand Marcos, de sa femme et de son clan.

Mais ce meurtre fait ausi d'un opposant un martyr politique qui pourrait se révéler un adversaire plus encombrant encore mort que vivant. La fin brutale de Benigno Aquino pourrait être le catalyseur de nouvelles campagnes d'opposition, voire de nouvelles violences. Elle risque d'apporter une justification à ceux qui, dans la jungle ou dans les états-majors, prônent le recours à la force armée, soit pour renverser le régime, soit, au contraire, pour le consolider en le militarisant encore un peu plus.



Dessin de CAGNAT

Et qui était cet assassin inconnu, prétendument solitaire, qui ne parlara plus – il a été criblé et recriblé de balles par les forces de sécurité. – et que les autorités n'ont pas su arrêtes ? Faut-il croire, comme on l'affirme dans les milieux officiels, à un geste isolé dicté par une rancune personnelle si tenace qu'elle aurait poussé le meurtrier – mais avec quelles complicité ? – à accomplir son forfait sur la piste d'atterrissage pourtant fortement gardée, sans attendre une seconde, à l'heure dite, et de manière tout à fait suicidaire ? Ou bien faut-il reconnaître, dans cette manière radicale d'éliminer un opposant, la main d'un régime dont on appelle que sont président, M. Ferdinand Marcos, commença sa carrière politique en prison, accusé d'avoir supprimé un adversaire électoral de son père en l'assassinnant à coups de revolver ?

Mais un régime dont l'image internationale est déjà fort ternie sur les plans politique, économique, financier et surtout sur des droits de l'homme, un régime qui doit une bonne part de sa survie au soutien des Etats-Unis, aurait-il pris un risque aussi énorme ? Faut-il croire – autres propos officiels – à un complot visant à destabiliser le régime où à faire annuler le voyage envisagé ici du présient Reagan en novembre ? Objet prévisible d'une épreuve de force, le retour de Benigno Aquino pouvait évidement prêter à provocations et à manipulations de nature à mettre le régime dans le plus grand embarras. Si elles s'y attendaient, les autorités auraient cependant gagné à tout faire pour déjouer. Faute d'avoir su empêcher le meutre, les services de sécurité et le pouvoir ont en tous cas perdu beaucoup de crédit avec l'exécution sur le champ de l'assassin.

Manille s'interroge et se prépare au deuil d'Aquino. Mais, d'ores et déjà, avant que la vérité puisse être établie – si possible par une commission au-dessus de tout soupçon – on peut faire les constatations suivantes. La première est que Benigno Aquino n'a pas vraiment cru aux mises en garde du président, de la police et des forces armées des Philippines. Il s'attendait sans doute à être arrêté et réincarnée mais, comme il le déclarait à la mi-août à la presse amércaine, il se voyait déjà réorganisant l'opposition et préparant les élections générales de l'année prochaine à partir de sa prison. convaincu de la gravité de la maladie du président Marcos et soucieux de prévenir une prise de pouvoir par les militaires et une évolution vers une guerre civile généralisée de type savadorien, aquino pensait être en mesure, par le dialogue, de convaincre le chef de l'Eta de la nécessité d'une transition démocratique du pouvoir.

La seconde constatation, quelles que puissent être les responsabilités officielles du drame, est que lmle régime aura, de toute façon, beaucoup de mal à s'en remettre. Le retour d'[quino était considéré dans certains milieux comme un défi insupportable et, pour tout candidat successeur à l'actuel président, il était un rival trop habile et trop populaire pour ne pas être le plus dangereux. Il ne faut pas oublier qu'en 1972. la loi martiale fut décrétée alors que le président Marcos atteignait la fin de son deuxième mandat présidentiel, que la constitution lui interdisait d'en briguer un troisième et que le sénateur Aquino, chef de file de l'opposition, avait toutes les chances de lui succéder.

Hier encore, « Ninoy » Aquino était considéré par beaucoup comme l'un des rares espoirs d'un retour des Philippines à la démocratie avant que le pays ne bascule tout entier dans le chaos de la violence armée. Mais la violence est partout ici. Elle n'a laissé aucune chance dimanche à un homme qui rentrait au pays armé seulemnt d'un sourire, d'une popularité contagieuse et de quelques principes démocratiques pour la défense desquels il avait déjà payé bien cher.

R.-P. PARINGAUX.

PROCHE-ORIENT

Les Palestiniens sous tutelle syrienne

(Suite de la première page.)

D'autres combattants, qui n'ont jamais figuré sur les listes officielles et dont le nombre n'a jamais été rendu public, quittèrent par la suite Beyrouth-Ouest par leurs propres moyens pour la Bekaa libanaise ou la Syrie.

Ces chiffres ne correspondent cependant plus à la réalité. Un grand nombre des exilés palestiniens, mécontents de la manière dont ils ont été accueillis dans certains pays hôtes où ils ont été pratiquement parqués dans des camps rudimentaires loin des villes, ont regagné depuis lors le Proche-Orient. C'est notamment le cas de la plupart des Palestiniens qui avaient été relégués dans le cantonnement de Oued-Ezzarga, près de Béja, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Tunis. De même, les quelque 500 fedayin installés sous des tentes près du village de Chendi, à 200 kilomètres au nord de Khartoum, dans une région infestée de moustiques, ont quitté le Soudan par leurs propres moyens ou bien se sont réinsérés dans la vie civile.

D'autres combattants, sollicités discrètement par la direction de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), ont rejoint Tripoli au nord du Liban. Selon certaines estimations, difficilement vérifiables, le nombre de fedayin qui se trouvent actuellement dans cette région s'élève à environ 15 000, alors qu'il ne dépassait pas les 5 000 au moment de l'évacuation de Beyrouth-Ouest. Il faudrait ajouter à ce chiffre les quelque 10 000 fedayin répartis dans les camps et positions militaires de la plaine de la Bekaa. Au total 25 000 militaires palestiniens se trouveraient désormais dans les régions du Liban sous contrôle syrien, alors que sur l'ensemble du territoire libanais on en comptait 35 000 à la veille de l'attaque israélienne du 6 juin 1982.

Il est inutile de préciser que tous ces militaires dépendent d'une manière ou d'une autre de la Syrie. C'est là la conséquence la plus importante de la victoire remportée par Israël au Liban : l'O.L.P. a perdu non seulement sa base territoriale (englobant le Sud-Liban et Beyrouth-Ouest), qui lui permettait de sauvegarder son indépendance d'action, mais a été pratiquement livrée pieds et poings liés à la Syrie. En chassant les Palestiniens de leurs réduits libanais du Sud et de Beyrouth, Israël a donc rendu un immense service au président Hafez El-Assad, dont le rêve était depuis de longues années de domestiquer l'O.L.P.

Persuadée qu'elle est *« la protectrice naturelle des Palestiniens et la garante de leur sécurité »*, la Syrie baasiste n'a jamais accepté la volonté de M. Arafat de préserver l'indépendance de la « décision *palestinienne* », c'est-à-dire le droit des Palestiniens de mener leur propre politique sur la scène proche-orientale et internationale. En fait, Damas, qui souhaite arriver à un règlement négocié du conflit israélo-arabe, entend utiliser le mouvement palestinien comme une de ses cartes maîtresses dans le jeu dimplomatique serré qu'il mène en vue de récupérer ses territoires occupés.

Des colonels en colère

Voilà pourquoi Damas a encouragé, sinon suscité, la dissidence au sein du Fath, dont l'éclatement mettrait en cause l'existence même de l'O.L.P. Et ce, malgré le fait que les colonels en colère de la Bekaa défendent des thèses maximalistes en ce qui concerne le règlement du problème palestinien et excluent pour l'instant toute solution négociée. L'essentiel, pour les Syriens, est que les dissidents semblent disposés à s'aligner sur la politique de Damas, ce que M. Arafat a toujours combattu. La dépendance des rebelles à l'égard de la Syrie explique d'ailleurs en partie les raisons pour lesquelles le mouvement de dissidence n'a pas réussi à faire tache d'huile à l'intérieur du mouvement palestinien.

Le grand mérite de M. Arafat a été d'avoir défendu, dès son accession, il y a 15 ans, à la présidence de la « centrale » palestinienne, le principe intangible de l'indépendance de l'O.L.P. vis-à-vis des pays arabes quels qu'ils soient. C'est cette politique qui lui a valu une incontestable popularité non seulement au sein de l'O.L.P. mais également auprès des Palestiniens des territoires occupés et de la diaspora. C'est toujours grâce à cette politique d'indépendance qu'il a réussi à devenir plus que dirigeant incontesté du Fath qu'il était avant la mutinerie de mai, le symbole et la figure de proue du futur État dont rêvent tous les Palestiniens, fatigués de vivre en exil et sans patrie.

Si son image de marque de *« dirigeant incontesté »* du Fath est désormais compromise, il demeure toujours l'incarnation de la légitimité palestinienne. Sa disparition, qui entraînerait inévitablement le démantèlement de l'O.L.P., constituerait pour le mouvement palestinien un revers dont ce dernier se relèverait difficilement.

Quelle que soit l'issue de la dissidence au sein du Fath, M. Arafat n'aura plus les pouvoirs étendus qu'il avait lorsqu'il siégeait à Fakhani en plein Beyrouth-Ouest. Israéliens et Syriens, pour une fois d'accord, ont réussi à lui rogner en partie les ailes. La défaite de Beyrouth et la mutinerie de la Bekaa, qui en a été l'une des conséquences, ont renforcé au sein de l'O.L.P. les adversaires de la diplomatie personnelle que M. Arafat pratiquait, avec plus ou moins de bonheur, pour parvenir à une solution négociée fondée sur le compromis. Les options américaine et jordanienne qu'il n'excluait pas sont désormais reléguées aux oubliettes. Le chef de l'O.L.P., même s'il arrive à réduire la dissidence au sein du Fath, devra désormais tenir compte du point de vue de la Syrie et de ces autres mouvements palestiniens membres de l'O.L.P. qui lui sont demeurés loyaux au moment de l'épreuve, mais qui partagent *grosso modo* les thèses défendues par les rebelles.

Pour l'instant, Damas n'a pas réussi à mettre sur pied une « *O.L.P.-bis* », dont la politique serait conforme à la stratégie syro-libyenne. Elle est cependant parvenue à stopper la longue marche forcée de M. Arafat vers une solution de compromis, et ce au moment où les Israéliens mettent les bouchées doubles pour rendre irréversible l'annexion rampante des territoires arabes occupés.

JEAN GUEYRAS.

Assassinat à Athènes d'un officier palestinien lieutenant d'Abou Jihad

Une véritable chasse à l'homme a été lancée en Grèce après l'assassinat, samedi 20 août, dans la banlieue d'Athènes, du dirigeant militaire palestinien Maamoun Mreich. Agé de quarante-quatre ans, il était l'un des lieutenants d'Abou Jihad, commandant en chef, adjoint des forces palestiniennes et numéro deux du Fath (principale composante de l'O.L.P.). M. Mreich a été assassiné par deux inconnus qui circulaient à moto. L'un d'eux a tué sur le coup le dirigeant palestinien et blessé à l'épaule le conducteur de la voiture dans laquelle il se trouvait, blessant en outre légèrement un de ses fils âgé de quatre ans.

Le représentant de l'O.L.P. en Grèce, M. Chawki Armali, a rendu responsables de cet assassinat *« Israël et ses agents »*, rejetant totalement sa revendication par le « Mouvement de restructuration au sein du Fath ». Un correspondant anonyme se réclamant de ce mouvement l'avait en effet revendiqué dans un appel téléphonique samedi au bureau de l'A.F.P., à Tunis.

Maamoun Mreich s'était établi depuis un an en Grèce où, selon son épouse, il faisait du commerce maritime au port du Pirée. Il était porteur d'un passeport marocain.

Au liban, une source responsable de l'O.L.P. à Tripoli a affirmé que les services de renseignement israéliens étaient responsables de l'assassinat de Maamoun Mreich. Selon un communiqué publié à Tripoli, *« cette action criminelle et terroriste, planifiée et exécutée par les services de renseignement israéliens contre nos militants et les fils de notre peuple, ne fait que confirmer notre détermination à poursuivre la lutte »*. D'après la même source, Maamoun Mreich, en tant qu'officier supérieur du Fath, s'était distingué l'année dernière au cours du siège de Beyrouth par des *« actions héroïques »*. – *(A.F.P.)*

● *Le porte-parole de l'O.L.P.*, M. Khaled el Hassan, a déclaré dimanche 21 août à Tunis que M. Arafat ne se rendra pas à la conférence des Nations unies sur la Palestine, qui s'ouvre le 29 août à Genève. La délégation de l'O.L.P. sera conduite par M. Farouk Kaddoumi, directeur des affaires politiques, *« puisque la conférence se déroule au niveau des ministres des affaires étrangères »*. M. Kaddoumi a exprimé la crainte que les autorités suisses créent des *« difficultés »* à certains membres de la délégation palestinienne *« en prétextant des raisons de sécurité »*. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

LA GUERRE AU TCHAD

L'opération Manta-II devrait être terminée mercredi

Alors que le général Jean Poli était attendu ce lundi 22 août à N'Djamena, on indique à Paris de bonne source que l'opération Manta-II devrait être totalement terminée mercredi prochain avec l'arrivée au Tchad d'un détachement de soutien logistique aux 4 Mirage, 4 Jaguar, et 2 avions ravitailleurs KC-135 arrivés dimanche dans la capitale tchadienne. Les troupes françaises se déploient maintenant dans le pays et deux détachements ont pris position à Arada et à Biltine, au nord d'Abéché. A Paris, on dément toutefois que les Libyens descendent vers Oum-Chalouba, dans le nord-est du pays, tout en indiquant qu'ils stockent d'énormes quantités de munitions, carburant et pièces détachées autour de Faya-Largeau et à Aouzou.

La radio de l'ancien président Goukouni Oueddeï a accusé samedi la France de se préparer « *intensivement au lancement d'une action généralisée contre les positions de l'armée nationale de libération* ». La radio rebelle a estimé que « *la France profite de l'acalmie relative qui prévaut actuellement sur le terrain de la confrontation pour accentuer et aggraver son engagement militaire illégal au Tchad aux côtés du dernier carré des forces armées nationales tchadiennes* ».

De son côté, le ministre de l'information du GUNT a déclaré samedi à TF 1 qu'il « *ne pouvait que saluer* » la présence de militaires français au Tchad si celle-ci peut contribuer à « *une solution définitive et juste entre toutes les parties tchadiennes* ». M. Tourgoudi a cependant exclu que M. Hissène Habré puisse participer personnellement à d'éventuelles négociations de paix. « *Nous tenons absolument à ce que, s'il y a une réconciliation, toutes les sensibilités politiques se retrouvent, hormis une seule personne qui est la gangrène, en l'occurrence Hissène Habré, et que l'on tienne compte des accords de Lagos qui sont la seule base de toute discussion* », a-t-il précisé.

● A DAKAR, M. Guy Penne, conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines, a déclaré samedi que la position française sur le Tchad était « *comprise et partagée* » par les huit chefs d'Etat africains qu'il a rencontrés au cours de sa tournée africaine. Cette tournée a mené M. Penne au Niger, au Tchad, en République Centrafricaine, au Gabon, au Cameroun, au Togo, en Guinée et au Sénégal.

● A MADRID, où il faisait escale avant de se rendre en Afrique australe, M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, a déclaré dimanche : « *La guerre du Tchad est un conflit interne dans lequel il y a quelques interventions extérieures.* » M. Perez de Cuellar a expliqué, à propos de ces « *interventions extérieures* » : « *Certaines, que nous connaissons, sont justifiées par des accords internationaux* » (allusion à l'accord d'assistance franco-tchadien de 1976). Les « *autres* » interventions, « *dont nous n'avons pas de preuves, ne seraient pas justifiables si elles existaient* ».

● AU CAIRE, le ministre d'Etat égyptien pour les affaires étrangères, M. Boutros Ghali, a affirmé samedi que la guerre civile au Tchad « *s'est transformée en une guerre avec la Libye, en raison de l'intervention militaire flagrante de Tripoli dans ce pays* ».

● A MOSCOU, M. Zamiatine, chef de la section « information » du comité central du P.C. soviétique, a dénoncé l'intensification de l'« *ingérence impérialiste* » au Tchad qui a, selon lui, pour but « *d'affaiblir l'unité arabe et de combattre le front uni des pays arabes* ». Ce thème a été repris par M. Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, qui a déclaré que les accusations selon lesquelles la Libye intervient au Tchad sont « *sans fondements* ». — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

RASSURÉS DANS L'IMMÉDIAT

Les N'Djamenais vivent d'espoir

N'Djamena. — Peu après la piste de l'aéroport, sur le Chari, une petite construction en brique doublée d'une terrasse couverte fait face au fleuve. Quatre tables et leurs banquettes évoquent une gargote populaire africaine à moitié abandonnée. A l'intérieur, des tabourets le long d'un bar, comme à l'extérieur la piste de danse ronde, au milieu d'une cour à peine balayée, suggèrent un passé plus glorieux. Deux femmes, assises à même le sol, vendent cacahuètes, cigarettes et friandises. Des enfants traînent. Derrière le bar, dans la poussière, quelques caisses de bière camerounaise sont empilées. Somme toute, en fin de matinée, un bar africain comme tous les autres, qui ne se remplira que vers le soir.

Mais ce bar sans nom a une histoire. « *Il y avait un hors-bord ; c'était un club militaire, les Français faisaient du ski nautique* », raconte un sous-officier tchadien en uniforme venu boire une bière. « *Il fallait acheter des tickets pour entrer* », dit-il. En fin de journée, l'endroit retrouvait, surtout en semaine, une certaine animation. Les Français, en uniforme ou en bras de chemise, mais toujours les cheveux très

De notre envoyé spécial

courts, y viennent boire une Gala. On parle d'hier et de demain. Le bistrot, propriété d'un sous-lieutenant tchadien, se trouve en face du Dubut, où les parachutistes français s'installent. « *La vie reprend* », dit le sous-officier.

N'Djamena est une ville prudente, habituée aux secousses de la guerre et aux fuites de population. L'ancienne ville européenne est encore pleine de balafres. La nouvelle intervention libyenne dans le Nord, fin juin, a failli remettre en cause le calme que l'ancienne Fort-Lamy a connu depuis le 7 juin 1982, lorsque les FAN, les forces armées du Nord de M. Hissène Habré, en avaient chassé M. Goukouni Oueddeï. En outre, pendant plus de deux mois, la frontière avec le Nigéria commerçant était demeurée fermée en raison des combats sur le lac Tchad, remettant ainsi en cause le ravitaillement de la ville. Bref, N'Djamena était de nouveau à l'écoute des bruits d'armes. La vente était suspendue, il n'était plus question d'y commercer et encore moins d'y investir.

L'espoir renaît

En quelques jours, beaucoup de choses ont changé. Peut-être de façon superficielle pour l'instant. Mais N'Djamena vit d'espoir. Le front a tenu et les « petits gars » sont arrivés. Et puis, dans ce cadre désuet et nonchalant, qui prêterait tant à la rêverie s'il n'était pas si abîmé, il y a aujourd'hui de l'insolite, comme si l'histoire elle-même ne se répétait plus forcément. Comme si on pouvait imaginer autre chose que l'incertitude des combats, que cette vie au jour le jour, dont les nouvelles accablantes du front, grossies par la rumeur, avaient fait renaître le spectre.

L'insolite ? Il y a d'abord, en musique de fond, le bourdonnement incessant venu de l'aéroport tout proche. Déjà, le lundi et le mardi, les deux passages du DC-10 d'Air Afrique, l'avion de Paris, suscitaient, depuis un an, une réelle animation. Mais, depuis un mois, les casernes, la piste d'atterrissage et l'aire de parking de l'aéroport sont devenus une ruche de plus en plus bruyante habitée par un monde agité et désordonné : du pilote du KC-135 (ravitailleur en vol français), à l'estafette zaïroise ; du « combattant » FAN aux « bérets rouges ou verts » ; de l'assistant civil européen aux soldats originaires du sud tchadien.

Insolites également ces quelque quatre-vingts journalistes occidentaux qui ont envahi, à raison de deux ou trois par chambre, Le Chari et La Tchadienne, les deux hôtels de la ville. Ils louent taxis, minibus, voitures et même motocyclettes et mobylettes, sont toujours pressés, envahissent la poste et monopolisent les deux lignes téléphoniques pour l'étranger. Appendice inexplicable et parfois incompréhensible d'une guerre tenue en laisse, ils contribuent à relancer le commerce hôtelier. Interdits de séjour sur les bases militaires, ils se répandent en ville et tentent d'y saisir toutes les images de remplacement. Jamais N'Djamena en temps de paix n'a été tant filmée et photographiée.

Une cavalcade

Dans cette ville d'allure provinciale, sans véritable vie sociale, où les énormes camions venus du Cameroun ou du Nigeria attendent patiemment de franchir le bac de Kousseri, la visite du président Mobutu, samedi, ne pouvait que rompre un rythme de vie bien nonchalant. Les N'djamenais peuvent être bruyants, et le passage en ville du convoi présidentiel a provoqué une véritable cavalcade. Debout sur une jeep bourrée de soldats, fusil automatique au poing, les deux présidents — M. Hissène Habré en boubou blanc et le général Mobutu en abascos zaïrois — ont eu l'air d'apprécier l'événement.

Pour les commerçants, le renforcement du régime, la possibilité qu'il se stabilise après avoir été si sérieusement menacé, est une source d'espoir. Les affaires pourraient reprendre, surtout si les Français refont durablement garnison aux portes de la capitale. La peur du combat et des pillages s'éloigne un peu. Mais beaucoup de gens s'interrogent encore. Comment ne pas s'inquiéter de ce que réserve un avenir moins immédiat face à ces démonstrations de force au nord comme au sud du 15e parallèle ? Les risques d'un conflit dont l'enjeu les dépasserait complètement sont-ils vraiment écartés ? Le soulagement demeure, teinté d'une certaine inquiétude.

Pour l'immense majorité, la vie demeure difficile dans cette capitale qui produit peu et garde l'allure d'un grand marché et d'un point de passage accroché à la berge du Chari. Les petits fonctionnaires ont la chance depuis un an de toucher assez régulièrement des demi-soldes. Cela leur permet de vivoter, de manger presque à leur faim, non de rééquiper des logements dont le mobilier a été volé voilà moins de deux ans. Ils dorment sur des nattes à même le sol ou des matelas, car ils n'ont pas encore de quoi s'acheter un lit. Eux ont du mal à refaire surface. Pour eux, le renforcement de la défense de la capitale écarte le risque d'une nouvelle évacuation. Mais ils aimeraient pouvoir parier plus sûrement sur l'avenir.

J.-C. P.

Protestations des journalistes français

Les envoyés spéciaux de la presse française au Tchad ont adressé dimanche 21 août un télégramme au ministre de la défense, M. Charles Hernu, pour protester contre leurs conditions de travail auprès des forces françaises envoyées dans ce pays.

Ces journalistes, qui représentent une trentaine de journaux, radios, télévisions et agences de presse, déclarent notamment qu'« *il leur est impossible d'assumer leur mission d'information de l'opinion française sur l'action entreprise par leur armée au Tchad* ». « *Conscients de leurs responsabilités, de leurs devoirs, mais aussi de leurs droits*, poursuit le télégramme, *ils attendent de M. Hernu qu'il donne toutes consignes au service d'information et de relations publiques de l'armée (SIRPA), afin de lever cette situation d'interdiction et de blocage inadmissible.* »

La réponse de M. Hernu

Interrogé à Paris à ce sujet, M. Hernu a affirmé que, « *soucieux d'aider la presse à faire son métier, il a déjà diffusé cinq communiqués sur le déploiement des troupes françaises au Tchad* », et qu'« *il a fait prendre à N'Djamena des dispositions par le service d'information des relations publiques des armées pour permettre aux journalistes de faire leur travail* ».

« *La France*, a poursuivi M. Hernu, *est une démocratie où les journalistes font leur métier sans contrainte.* » Le ministre a souligné que néanmoins, au Tchad, « *les militaires français doivent respecter la loi tchadienne et les désirs exprimés localement, ce qui crée une situation particulière* ».

« *Il faut comprendre*, a-t-il ajouté, *qu'il y a des informations qu'on ne peut pas donner sans mettre en danger la sécurité des soldats, il y a des déplacements qu'on ne peut pas envisager sans mettre également en danger la sécurité des journalistes.* » « *Il faut que chacun, dans ce cas*, a conclu le minitre français, *respecte ses propres règles de déontologie.* »

M. POPEREN (P.S.) : notre devoir est de faire respecter le droit des peuples

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., qui était dimanche 21 août l'invité du « Forum » de R.M.C., a justifié en ces termes la politique française au Tchad : « *Je crois qu'il n'est pas contestable, bien que ça ait été curieusement contesté par le principal responsable de cet État, que la Libye est intervenue, et semble-t-il de façon importante, voire massive, dans le conflit. A partir de là, quel est le devoir de la France, de son gouvernement ? C'est de faire en sorte que les conditions d'affirmation du droit à l'indépendance, à l'autodétermination de chacun des peuples de l'Afrique, y compris du peuple du Tchad, soient préservées. Et cela implique qu'il n'y ait pas intervention étrangère. Par conséquent, ne renversons pas les facteurs. Si la France, aujourd'hui, est obligée de faire face à ses obligations internationales, morales, je dirais, c'est bien parce qu'il y a un facteur nouveau, c'est-à-dire une intervention étrangère, et c'est là un fait grave (...). Il est vrai qu'on a dû observer, en beaucoup de régions du monde, le caractère un peu envahissant de la politique je ne dirais pas libyenne, mais kadhafienne (...). Il semble bien que Kadhafi lui-même bénéficie de certaines aides extérieures.* »

S'agit-il de l'U.R.S.S ? A cette question, le numéro deux du P.S. a répondu : « *Le monde est aujourd'hui le théâtre de plusieurs épreuves de force qui, peut-être bien, s'inscrivent dans une épreuve de force générale.* » En ce qui concerne l'attitude des socialistes, M. Poperen a indiqué : « *Les socialistes se sentent en harmonie avec leur pratique constante : faire en sorte que soit respecté le droit des peuples à leur indépendance. Quand une armée étrangère intervient, où que ce soit, et il me semble que nous avons été assez clairs à cet égard pour ce qui s'est passé dans plusieurs pays du monde ces dernières années, en Europe ou en lointain Orient, c'est vrai aussi en Afrique, où que ce soit, notre devoir est de faire respecter le droit des peuples, c'est ce que nous faisons en ce moment.* »

M. Fillon (R.P.R.) demande l'envoi d'une mission parlementaire

M. François Fillon, député (R.P.R.) de la Sarthe, a adressé à M. Louis Darinot, député (P.S.) de la Manche, président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, une lettre dans laquelle on lit notamment : « *Comme la plupart des parlementaires, j'ai appris par la presse les principaux développements du conflit tchadien et l'engagement des troupes françaises à un niveau jamais égalé en Afrique depuis la guerre d'Algérie. Si la Constitution ne fait pas obligation au gouvernement de convoquer l'Assemblée nationale en session extraordinaire pour l'informer d'une telle intervention militaire à l'étranger, il me paraît souhaitable que le ministre de la défense vienne sans attendre la fin du mois d'août faire le point devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale des raisons de l'intervention militaire française au Tchad, des moyens humains et en matériel mis en œuvre dans la stratégie adoptée sur le terrain.*

« *Cette communication du ministre pourrait être suivie de l'envoi d'une mission parlementaire d'information à N'Djamena. Cette procédure, qui n'a rien d'exceptionnelle, entre parfaitement dans le rôle de contrôle de l'action du gouvernement qui échoit au Parlement.* »

● *M. Jacques Toubon*, député (R.P.R.) de Paris, a estimé dimanche 21 août à Villeneuve-d'Aveyron, que « *nous avons mis trop de temps à lever les ambiguïtés, à choisir notre camp et à nous opposer clairement, c'est-à-dire par des moyens militaires, à la Libye* ». M. Toubon a toutefois ajouté que « *l'intervention actuelle paraît être raisonnablement conduite avec les moyens nécessaires, surtout si les moyens aériens viennent s'y ajouter* ».

Pause armée

(Suite de la première page.)

Les cas de figure sont faciles à imaginer, mais les réponses sont plus compliquées. Dans une première hypothèse, le colonel Kadhafi ferait marche arrière, qu'on lui ménage ou non une porte de sortie. La démonstration de force aurait alors suffi à résoudre le problème le plus grave et le plus immédiat. L'éventualité inverse serait celle envisagée par N'Djamena et Kinshasa à l'occasion de la visite éclair samedi du président Mobutu dans la capitale tchadienne. « *La Libye*, dit une déclaration conjointe, *amasse une immense force pour tenter un mouvement au sud de Faya-Largeau.* » Les deux présidents estiment donc que « *le calme tactique* » actuel « *ne doit tromper personne* » et que « *dans les heures ou les jours qui viennent, il y aura sur le terrain de nouveaux éléments* ». Dans cette hypothèse d'une nouvelle avancée libyenne vers le Sud, le risque d'une confrontation directe franco-libyenne serait évident.

Entre ces deux extrêmes, bien d'autres cas de figure sont envisageables. Pour l'instant, s'il est exact que les Libyens consolident leurs positions dans le Nord, le « *calme relatif* » souligné par le président Hissène Habré samedi pourrait correspondre à un round d'observation de la part de Tripoli. Bref, le colonel Kadhafi tenterait de jouer le pourrissement de la guerre et de voir s'il lui est possible de forcer la France à s'enliser au Tchad.

C'est là bien entendu le piège que les Français entendent déjouer. Amorcée comme « *une opération ponctuelle* », Manta a déjà pris l'allure d'« *un appui logistique* » total aux forces de M. Hissène Habré, qui tiennent la première ligne et pourraient sans trop attendre élargir la zone qu'elles contrôlent, notamment dans le nord-est du Tchad, dont le relief se prête beaucoup mieux que dans la région de Faya-Largeau, à des infiltrations de commandos.

Cette probabilité pourrait transformer la mission d'« *appui logistique* » de Manta en celle d'« *appui opérationnel* ». En tout cas, la question serait posée si, à l'abri des premières lignes tchadiennes, des éléments français recevaient l'ordre de remonter suffisamment sur le Nord pour franchir la « *ligne rouge* » et se retrouver ainsi dans le rayon d'action de la chasse libyenne. La logique de la « *riposte graduée* » française peut-elle écarter une telle hypothèse sans perdre de son poids ?

Même quand elle est présentée comme « *défensive* » par Paris, la présence de quatre Mirage et de quatre Jaguar sur la base de N'Djamena invite à penser que les Français entendent être en mesure de faire face à toutes les éventualités, étant entendu que l'utilisation de cette force aérienne donnerait une toute autre dimension au conflit actuel. Mais, dans cette affaire, désormais bien engagée, comme toute reculade semble impensable, il n'est plus impossible que le « bulldozer » français poursuive sa tâche jusqu'au bout. Car, dans ce genre d'entreprise, la tactique du sur-place comporte fatalement le risque d'abandonner l'initiative à l'adversaire.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● LE VICE-PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS, M. George Bush, doit se rendre en Algérie les 13 et 14 septembre pour une visite officielle. M. Bush se rendra également au Maroc et en Tunisie. Une délégation du Congrès américain effectue actuellement une visite en Algérie dans le cadre d'une tournée africaine. Elle est conduite par M. Howard Wolpe, président de la sous-commission aux affaires africaines à la Chambre des représentants. — *(A.F.P., Reuter.)*

Chili

● LE MINISTÈRE CHILIEN DE LA JUSTICE va demander aux autorités judiciaires françaises d'interroger un ancien agent secret chilien actuellement en France, dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du leader syndical chilien Tucapel Jimenez, en février 1982, a-t-on indiqué de source judiciaire à Santiago, vendredi 19 août. M. Galvarino Ancavil, ancien membre de la Centrale nationale d'informations (C.N.I., police secrète chilienne) aurait fourni l'arme qui a servi à abattre le leader syndical. — *(A.F.P.)*

Ile Maurice

● LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES qui se sont déroulées, dimanche 21 août, à l'île Maurice devaient être annoncés le lundi après-midi 22 août. Environ 80 % des 553 000 électeurs inscrits ont participé au scrutin. Une polémique s'est développée au cours du week-end, au sujet d'un « *attentat* » visant le vice-premier ministre de l'île Maurice, M. Harish Boodhoo. Selon certaines sources, des coups de feu auraient été tirés, samedi 20 août, contre M. Boodhoo, qui n'a pas été atteint. Ce dernier dirige la campagne électorale du premier ministre, M. Anerood Jugnauth. Le principal adversaire de celui-ci, M. Paul Bérenger, a estimé que cet « *attentat* » n'était qu'une « *tentative désespérée* ». —

Maroc

● LE ROI HASSAN II a réaffirmé samedi 20 août qu'il était prêt à organiser un référendum sur l'autodétermination du Sahara occidental, ajoutant que quiconque voulait en retarder l'organisation avait peur du résultat. Dans un communiqué publié le même jour à Paris, le Front Polisario annonçait avoir tué cent treize soldats marocains jeudi 18 août lors d'une attaque dans le secteur d'Ametti (chaîne de l'Ouarkziz) et contre des bases dans la vallée du Draa. — *(Reuter).*

République Sud-Africaine

● PRÈS DE QUATRE CENTS ORGANISATIONS ANTI-APARTHEID SUD-AFRICAINES se sont regroupées pour fonder le Front uni démocratique (U.D.F.), au cours d'un rassemblement qui a eu lieu, samedi 20 août, dans un ghetto noir du Cap, auquel assistaient plus de sept mille personnes.

Tunisie

● VISITE SURPRISE DE M. CRAXI. — M. Bettino Craxi, président du conseil italien, a rencontré samedi 20 août à Tunis le président Bourguiba dans le cadre d'une visite qui n'était pas annoncée. A l'issue de son entretien avec le chef de l'État tunisien, M. Craxi a dit avoir évoqué avec lui les relations bilatérales, des questions d'intérêt international ainsi que la situation dans la Méditerranée. Le fait que le dirigeant socialiste italien ait choisi la Tunisie pour sa première visite à l'étranger depuis sa prise de fonctions, met en lumière l'importance stratégique que revêt la Tunisie pour l'Italie. — *(Reuter.)*

Haute-Volta

Le capitaine Sankara se déclare « libre vis-à-vis du colonel Kadhafi »

Le capitaine Thomas Sankara, chef d'État de la Haute-Volta, président du Conseil national de la révolution (C.N.R.), a dénoncé, dimanche 21 août à Ouagadougou, le caractère « *partial, arbitraire et injuste de l'information sur la Libye* », qui vise, selon lui, à susciter la crainte d'un « *péril libyen* ». Au cours d'une conférence de presse (la première depuis le coup d'Etat du 4 août dernier qui l'a porté au pouvoir), le capitaine Sankara a réaffirmé la nature « révolutionnaire » du nouveau régime voltaïque et s'est déclaré « *libre vis-à-vis du colonel Kadhafi* », précisant qu'il existe « *entre les peuples arabes et le peuple voltaïque des liens très forts qui ne demandent qu'à se développer* ». Interrogé, d'autre part, sur les positions de son pays sur le problème tchadien et sur la question du Sahara occidental, M. Sankara a brièvement répondu : « *Nous soutenons tous les mouvements de libération.* »

Estimant que les relations franco-voltaïques « *seront des relations d'amitié mais d'un type nouveau, plus adaptées à la nature de nos régimes respectifs* », le chef d'Etat voltaïque a précisé que les accords de coopération avec la France seront renégociés « *d'après les objectifs et l'idéologie du C.N.R.* ».

En ce qui concerne la nature du nouveau régime, le capitaine Sankara a rejeté l'idée d'un « *retour des militaires dans les casernes* ». L'armée, a-t-il indiqué, est une « *composante du peuple* » et doit être réorganisée, débarrassée de ses « *éléments réactionnaires* », afin de devenir « *une armée du peuple, une armée révolutionnaire* ». Le prochain gouvernement, a-t-il affirmé, comprendra des civils.

Un décret du Conseil national de la révolution a, d'autre part, rayé des cadres de l'armée une trentaine d'officiers supérieurs, dont le médecin-commandant Jean-Baptiste Ouedraogo, ancien chef de l'Etat. Depuis le coup d'Etat, M. Ouedraogo est détenu à Po (145 kilomètres au sud de Ouagadougou). — *(A.F.P.)*

SELON LE PARTI RÉPUBLICAIN

La vie en France est devenue un « cauchemar »

El Salvador

Nouveau contact prévu entre l'émissaire de M. Reagan et la guérilla

...ministre de l'intérieur affirme que ... est nettement sur la dé...

AMÉRIQUES

Etats-Unis

SELON LE PARTI RÉPUBLICAIN

La vie en France est devenue un « cauchemar »

Washington *(A.F.P.)*. – Vivre en France est devenu un véritable « cauchemar » et il est *« presque aussi difficile de sortir »* de ce pays que de quitter l'Union soviétique, affirme une lettre envoyée par le parti républicain américain à trois cent mille éventuels bailleurs de fonds. En dressant ce tableau de la vie en France, le parti républicain veut mettre en garde les électeurs : *« C'est un exemple de ce qui peut arriver aux États-Unis »* si le parti démocrate reprend le pouvoir en 1984, indique cette lettre, écrite sur du papier à en-tête de l'Hôtel Prince de Galles à Paris, et signée par le trésorier de la commission sénatoriale du parti, M. Robert Perkins.

« Tandis que je vous écris, je peux imaginer que mes yeux brûlent encore de ces nuages de gaz lacrymogènes qui semblent être un phénomène régulier dans la ville assiégée qu'est Paris », déclare M. Perkins. Et il poursuit : *« Le gouvernement socialiste français a imposé une série de règles économiques qui réduisent de façon draconienne la liberté du peuple français »*. La France est d'ailleurs *« dans une faillite totale »*, l'atmosphère est *« menaçante et explosive*, et *« l'air est chargé de fureur »*.

Revenant à son propos électoraliste, M. Perkins affirme : *« Nous sommes dangereusement près de voir notre pays descendre le même chemin que la France »*. Et il supplie : *« Faites en sorte que ce que je vois ici en France ne devienne pas un exemple de ce qui peut arriver aux États-Unis »*. Un porte-parole de la commission a de son côté indiqué : *« La Maison Blanche est toujours au courant de ce que nous faisons »*, ajoutant que avant l'envoi de la lettre, il y avait eu *« des contacts avec le département d'État »*.

Les restrictions sur les exportations vers l'U.R.S.S. des machines servant à poser les oléoducs et les gazoducs sont levées

New-York. – Le département du commerce a annoncé samedi 20 août que le président Reagan avait levé les restrictions imposées depuis cinq ans sur les exportations à l'Union soviétique des machines lourdes qui servent à poser les oléoducs et gazoducs.

De notre correspondant

Le principal producteur américain de ces équipements, Caterpillar, a de grandes difficultés financières. Les Soviétiques achetaient traditionnellement la plupart de ces machines – qui valent en moyenne 500 000 dollars – aux Etats-Unis, mais à la suite des restrictions imposées sur leur exportation, ils se sont tournés vers une entreprise japonaise, Konatsu, qui satisfait maintenant 80 % de leurs besoins. En janvier dernier, Caterpillar a ainsi perdu un marché de 90 millions de dollars avec l'U.R.S.S., dont les besoins annuels, en raison notamment de la construction du gazoduc Sibérie-Europe, sont passés à mille cinq cents machines.

Le porte-parole du département du commerce a expliqué que la décision avait été prise par le président Reagan parce que ces machines ne font pas partie des équipements de « haute technologie » susceptibles d'utilisation militaire et que, au surplus, les Soviétiques peuvent s'en fournir ailleurs qu'aux Etats-Unis.

C'est en juillet 1978 que l'administration Carter avait décidé d'imposer des restrictions à l'exportation en U.R.S.S. d'équipements d'exploration et d'exploitation du pétrole et du gaz en représailles contre l'emprisonnement de deux dissidents, MM. Chtaranski et Guinzbourg. En décembre 1981, le président Reagan avait reconduit et étendu ces sanctions pour protester contre la promulgation de la loi martiale en Pologne.

La décision de M. Reagan est interprétée comme un nouvel indice, après la reconduction de l'accord céréalier avec Moscou et le rééchelonnement de la dette polonaise, du désir de Washington d'améliorer les relations économiques avec l'U.R.S.S.

Une victoire pour M. Shultz

Elle est aussi considérée, dans la capitale fédérale, comme une victoire des modérés de l'administration, et en tout premier lieu du secrétaire d'Etat, M. George Shultz, sur les « faucons », le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger et le conseiller pour les affaires de sécurité, M. William Clark, qui y étaient résolument opposés. C'est, semble-t-il, un coup de téléphone, le 18 août, de M. Shultz au président Reagan, en vacances dans son ranch de Californie, qui a emporté la décision. Le président était peut-être aussi désireux de donner un gage de bonne volonté au secrétaire d'Etat, dont la mauvaise humeur à l'égard de ses adversaires au sein du cabinet est désormais publique.

Au début d'août, l'un des alliés les plus sûrs de M. Shultz, le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, avait adressé, en tant que président du groupe interministériel chargé de l'économie internationale, une note recommandant la levée des restrictions sur ce matériel. Il y a un an, au plus fort de la querelle avec les alliés européens sur la construction du gazoduc sibérien, M. Donald Regan avait été l'un des rares alliés de M. Shultz à tenter de faire entendre raison au président Reagan.

En annonçant samedi la nouvelle, le porte-parole du département du commerce a cependant indiqué que les autres équipements d'exploration et de production de gaz et de pétrole restaient soumis à autorisations spéciales. « *L'administration,* a-t-il ajouté, *reste déterminée à instituer des contrôles multilatéraux sur les exportations de matériel de haute technologie.* »

NICOLE BERNHEIM.

El Salvador

Nouveau contact prévu entre l'émissaire de M. Reagan et la guérilla

Washington *(A.F.P.)*. – Une nouvelle entrevue entre M. Stone, envoyé spécial de M. Reagan en Amérique centrale, et des représentants de la guérilla salvadorienne aura lieu « *dans les prochains jours* » dans un pays d'Amérique latine. C'est ce qu'a annoncé à Washington, le samedi 20 août, le représentant aux Etats-Unis de la commission politico-militaire du F.D.R.-F.M.L.N. (Front démocratique révolutionnaire et Front Farabundo-Marti de libération nationale).

Une première entrevue avait eu lieu, le 31 juillet dernier, entre M. Stone et un membre de la guérilla, M. Ruben Zamora. Cette nouvelle initiative a été rendue possible, selon la même source, grâce à la médiation du président costaricien, M. Monge, et du président colombien, M. Betancur.

Pérou

Le ministre de l'intérieur affirme que le Sentier lumineux est nettement sur la défensive

Lima. – Les guérilleros du sentier lumineux se sont lancés dans la lutte armée le jour même de l'élection présidentielle, qui mettait fin à douze ans de régime militaire : le 18 mai 1980. Depuis, ils ont réalisé 2 507 attentats terroristes (265 assassinats de «mouchards» et de «traîtres», 1 567 attentats contre des biens et 1 357 actes de terrorisme).

Cette situation a entraîné la mort de 1 580 personnes, dont 64 membres des forces de l'ordre, 18 fonctionnaires, 465 paysans et 1 033 «présumés terroristes». Les deux tiers des victimes ont été assassinées depuis janvier 1983. 2 119 personnes ont été arrêtées mais seulement 900 sont actuellement encore incarcérées.

Ces statistiques ont été données vendredi 19 août par le ministre de l'intérieur, M. Luis Percovich aux correspondants étrangers. Il a affirmé que les guérilleros maoïstes battent en retraite depuis le 29 décembre 1982, les forces armées ayant pris le contrôle politique et militaire de trois départements des Andes.

« *Ce repli ne peut n'être que tactique*, a admis M. Percovich. *Néanmoins, nous avons de bons indices qui nous permettent d'interpréter le climat de relative tranquillité de ces quinze derniers jours comme une victoire sur les terroristes.* »

Dans la région d'Ayacucho, bastion de la guérilla, les villages contrôlés par Sentier lumineux sont de moins en moins nombreux. Les forces de police ont reconquis progressivement les postes abandonnés. Elles ont été dotées d'armement, de munitions, d'appui logistique et de moyens de commu nications qui les rendent moins vulnérables et leurs effectifs ont été multipliés par cinq.

Autre indice favorable : Sentier lumineux avait jusqu'à présent respecté à la lettre son programme de lutte armée, préparé depuis dix ans. Son premier objectif était de créer des «zones libérées» dans les campagnes avant de lancer des attaques en 1984 contre les centres urbains.

Or cette stratégie a, semble-t-il, été modifiée. Les guérilleros se sont repliés depuis mai sur la capitale, afin de « *détourner l'attention des forces de l'ordre* ». D'après les données du ministère de l'intérieur, l'extension de la zone dite « rouge » des Andes centrales, qui couvrait trois provinces, a été réduite de moitié. En revanche, quatre zones « roses » sont apparues (roses parce que les attentats ne sont que sporadiques) : dans le sud du pays, à Puno, dans le centre, à Cerro-de-Pasco, dans le nord à La Libertad, et surtout à Lima, la capitale (six millions d'habitants).

M. Percovich estime que les actes terroristes de l'année dernière – notamment l'assaut contre la prison d'Ayacucho, en mars, qui a permis à une centaine de guérilleros de reprendre le maquis – étaient plus « significatifs » que ceux qui ont lieu actuellement, « *exception faite des récents attentats contre l'entreprise Bayer, à Lima, contre le local du parti au pouvoir, et contre la police secrète.* »

Correspondance

Le « sensationnalisme » de la presse

Les forces armées ont-elles organisé des unités paramilitaires ? Le ministre est catégorique : « *Dans la région centrale, déclarée en état d'urgence, les militaires ont très certainement donné des conseils d'autodéfense aux paysans, mais en aucun cas on ne peut affirmer que des armes aient été distribuées.* »

Comment se fait-il alors que de simples paysans puissent assassiner en une seule journée quarante ou cinquante terroristes, armés de mitraillettes, comme l'assurent les forces de l'ordre ? Le ministre répond : « *Depuis des siècles, les Indiens manient très habilement leur fronde.* » Etes-vous certain que les guérilleros tués étaient tous des membres du Sentier lumineux ? « *Lorsque les forces de l'ordre sont attaquées par une foule armée de dynamite, elles n'ont guère le temps de distinguer miliciens et sympathisants.* »

M. Percovitch ajoute : « *On nous accuse de vouloir régler le problème de la subversion par la seule répression. C'est faux. Mais, dans un premier temps, et à cause du climat de violence, nous n'avons pu mener de front la pacification de la région d'Ayacucho et le développement d'une infrastructure agricole et de santé. Aujourd'hui, plusieurs projets sont en cours.* »

Le ministre s'est aussi fait l'écho des critiques gouvernementales contre le « *sensationnalisme* » de la presse qui fait fuir les touristes et les investissements : « *Pour quelques morts, on titre à la une « Les routes sont semées de cadavres » ; pour quelques pétards, « Chaos à Lima...* » Il s'est engagé à intercéder auprès du général Noël, commandant politique et militaire d'Ayacucho, pour que les journalistes puissent avoir un accès direct aux sources d'informations.

Les arrestations d'une jeune touriste française, de trois chercheurs danois et du Père français Jean-Marie Mondet, ont été mises sur le compte de l'erreur humaine. « *Tant de terroristes ont déjà été libérés faute de preuve...* »

« *Les lettres que m'envoie Amnesty International me demandant des comptes sur des personnes assassinées ou portées disparues vont directement à la poubelle* », a déclaré de son côté M. Belaunde Terry, à l'agence UPI. « *Cet organisme ne mérite aucun respect*, dit le président. *Croyez-vous qu'Amnesty a protesté lorsque j'ai été renversé puis expulsé le 3 octobre 1963 ? Cet organisme ne plaide l'amnistie que pour ceux qui chantent* l'Internationale... » (*Le Monde* du 20 août.)

NICOLE BONNET.

● *Le général Briceno*, commandant en chef des forces armées péruviennes, a accusé, vendredi 19 août, des « généraux en retraite » de « *collaboration avec les militants du Sentier lumineux* », afin, selon lui, de préparer la chute du gouvernement Belaunde Terry. – *(UPI.)*

● *L'état d'urgence*, en vigueur depuis décembre dans la province d'Ayacucho, a été prolongé de deux mois, a annoncé vendredi 19 août le premier ministre péruvien, M. Fernando Schwalb. – *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

L'U.R.S.S. soumet à l'ONU un projet sur la non-militarisation de l'espace

Moscou *(A.F.P.)* – l'Union soviétique a soumis dimanche 21 août aux Nations unies un projet de traité sur la non-militarisation de l'espace, annonce l'agence Tass.

Cette proposition fait suite au « *moratoire unilatéral* » de l'U.R.S.S sur les armes anti-satellites, annoncé le 18 août par M. Andropov devant un groupe de sénateurs américains (*le Monde* du 20 août). M. Andropov avait déclaré que l'U.R.S.S. s'engageait à « *ne pas être la première à mettre en orbite dans l'espace quelque type d'arme anti-satellite que ce soit* ».

Dans une lettre à M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, précise qu'aux termes du traité les signataires s'engageraient à : 1) Ne pas expérimenter ni déployer quelque arme de stationnement cosmique que ce soit ; 2) Ne pas utiliser des objets cosmiques mis en orbite, se trouvant sur des corps célestes ou installés dans l'espace, comme moyen d'atteindre quelque objectif que ce soit sur Terre, dans l'espace aérien ou cosmique ; 3) Ne pas détruire ou endommager les objets cosmiques d'autres Etats, ne pas perturber leur fonctionnement, ni modifier leur trajectoire ; 4) Ne pas expérimenter ni créer de nouveaux systèmes anti-satellites et liquider les systèmes existants ; 5) Ne pas expérimenter ni utiliser à des fins militaires quelque vaisseau cosmique que ce soit.

Le point 4 du projet soviétique (liquidation des systèmes anti-satellites existants) retient plus spécialement l'attention des analystes. Washington avait en effet accueilli avec circonspection le « *moratoire unilatéral* » soviétique, faisant valoir que l'U.R.S.S. est le seul pays à posséder « *un satellite tueur de satellites* ». M. Gromyko explique dans sa lettre que Moscou opte ainsi pour une « *solution radicale* » du problème.

La proposition soviétique est cependant vague en ce qui concerne les mesures de contrôle de l'application du traité, notent les observateurs. L'U.R.S.S. propose en effet que les Etats signataires « *utilisent des moyens techniques nationaux de contrôle* ». Les éventuels litiges « *seront résolus exclusivement par des moyens pacifiques avec l'application de procédures prévues par la charte de l'ONU* », lit-on dans le projet soviétique.

WASHINGTON ET MOSCOU ÉTUDIENT L'AMÉLIORATION DU « TÉLÉPHONE ROUGE »

Washington *(A.F.P.)*. – Une discrète réunion américano-soviétique pour améliorer les communications entre les deux pays, et réduire les risques de déclenchement d'un conflit par erreur, s'est tenue la semaine dernière à Moscou, a annoncé samedi 20 août le *Washington Post*.

Citant des « *sources américaines informées* », le *Post* indique que les Soviétiques se sont montrés très intéressés par une amélioration du « téléphone rouge », mais se sont bornés à « écouter » les propositions américaines. Les délégations sont tombées d'accord pour se rencontrer à nouveau, mais sans fixer de date. Les propositions américaines de modernisation du « téléphone rouge », qui est en réalité un télétype, consistent à accélérer considérablement sa vitesse et à permettre la transmission de graphiques et de cartes qui ne nécessitent pas de traduction. D'autres propositions américaines portent sur la création d'un système de communications entre les centres nationaux de contrôle des crises à Washington et à Moscou et l'installation de transmissions à grande vitesse entre les deux capitales et leurs ambassades respectives.

EUROPE

Pologne

Mobilisation des forces de l'ordre à Gdansk à la veille des grèves perlées

Varsovie *(A.F.P., U.P.I.)*. – « *C'est clair comme de l'eau de roche, il n'y aura pas de négociations, comme l'ont laissé entendre les autorités en m'attaquant dans la presse et à la télévision*, a déclaré M. Lech Walesa. *Les instructions de la T.K.K.* [direction clandestine de Solidarité] *sont claires : à partir du 23 août, il y aura des grèves perlées dans les usines et, le 31 août, un boycottage des transports en commun et de la presse. Jusqu'au 31 août, il ne devrait y avoir aucune sorte de protestation qui permettrait aux Zomos* [sections spéciales anti-émeutes de la police] *d'intervenir.* »

Toute la région de Gdansk est étroitement quadrillée par les forces de l'ordre. Le samedi 20 août, le Comité de défense provincial (instance de surveillance des affaires locales instituée pendant l'état de guerre, qui, après la levée de celui-ci, aurait dû normalement être dissoute comme dans le reste du pays) a publié un communiqué annonçant qu'il avait « *ordonné aux forces de l'ordre d'assurer le calme et la continuité du travail dans la province de manière résolue (...). Les ennemis du système politique politique polonais n'ont pas abandonné leurs efforts pour manipuler les esprits. Cela est clair dans les demandes démagogiques et irréalistes qu'ils font, dans la distribution de tracts hostiles et dans les tentatives pour organiser des manifestations illégales.* »

A Moscou, M. Leonid Zamiatine, chef de la section information du comité central du P.C. soviétique, a lancé encore une fois une mise en garde contre le danger d'une nouvelle « *déstabilisation* » devant laquelle le gouvernement du général Jaruzelski devrait rester « *vigilant* ».

Selon M. Zamiatine, qui a séjourné en Pologne du 1er au 6 août, la situation s'est « *un peu aggravée* » depuis la visite du pape en juin dernier. Il a fustigé la « *partie agressive du clergé* » qui « *se prononce pour un conflit avec le gouvernement et l'Etat* » et a dénoncé l'existence de « *vestiges de Solidarité (...), principalement grâce aux soutiens de centres de diversion occidentaux* ».

L'inquiétude de Moscou est peut-être due à une affaire récente : le 13 août dernier, plusieurs centaines de travailleurs des chaînes de montage des usines automobiles F.S.O. (Fiat Polski) de Varsovie ont vu leurs revendications de salaires rapidement acceptées par les autorités, après quelques heures de grève spontanée lancée à l'arrivée des feuilles de paie dans les ateliers.

● *Un rassemblement devant l'ambassade de Pologne*, sur l'esplanade des Invalides, est organisé le mardi 23 août à 18 h 30 à l'appel du Comité de solidarité avec Solidarnosc pour marquer le début des grèves perlées qui doivent commencer ce jour-là en Pologne.

Belgique

Quatre Roumains et un Soviétique expulsés après la découverte d'un réseau d'espionnage

Bruxelles *(A.F.P.)*. – Quatre diplomates – trois Roumains et un Soviétique – et un employé de l'ambassade de Roumanie ont été expulsés de Belgique, samedi 20 août, après qu'un haut fonctionnaire du ministère belge des affaires extérieures, M. Eugène Michiels, eût été arrêté quelques jours plus tôt. M. Léo Tindemans, ministre des relations extérieures, a annoncé cette mesure samedi, sans donner de détails, en qualifiant l'affaire « *d'espionnage économique* ».

Selon la télévision belge, le diplomate soviétique est un premier secrétaire commercial ; les Roumains sont un attaché commercial et deux premiers secrétaires. Ils seraient accusés d'avoir acheté des documents confidentiels à M. Michiels. Il semble que ce soit grâce à un agent de l'Est passé récemment à l'Ouest que ce haut fonctionnaire ait été placé sous surveillance.

M. Michiels (soixante ans) dirigeait, depuis 1971, le service chargé des affaires européennes et des relations avec les pays du Comecon au ministère des relations extérieures. Il traitait de dossiers économiques, mais on n'exclut pas que, par ses contacts avec les autres départements du ministère, il ait eu accès à des informations plus confidentielles.

La Belgique, et plus particulièrement Bruxelles, qui abrite l'OTAN, la C.E.E. et le siège européen de nombreuses multinationales, est une cible privilégiée pour l'espionnage militaire et économique. La plus célèbre affaire remonte à 1979, lorsque la secrétaire ouest-allemande du directeur des opérations du conseil de l'OTAN, après avoir eu accès pendant douze ans aux dossiers secrets de l'OTAN, était passée en R.D.A.

Un autre réseau d'espionnage avait été découvert en mai dernier : le directeur d'une société belgo-soviétique d'Anvers, M. Eugeny Mikhailov, avait dû quitter la Belgique pour avoir exercé des « *activités incompatibles avec ses fonctions* ».

Le quotidien *le Soir* note qu'en quelques mois plus de deux cents diplomates et membres des missions soviétiques ont été expulsés des pays occidentaux et de certains pays non alignés pour la même raison.

Union soviétique

Limogeage du chef de la police de la sécurité routière

Moscou *(A.P.)*. – Le lieutenant général Valéry Loukianov, chef de la police de la sécurité routière depuis novembre 1968, a été discrètement limogé. Cette mesure n'a pas été annoncée officiellement, mais dans le programme de télévision de la *Pravda* on a appris que le général Viktor Piskarev, chef de la police de la sécurité routière, était l'invité d'une émission sur les problèmes de la circulation.

Le nouveau chef de la police de la route s'est déclaré prêt à combattre la corruption parmi ses subordonnés et a précisé que tout officier « *ayant abusé de sa position* » serait puni dorénavant. Les Soviétiques savent parfaitement à quel point il est facile d'éviter une amende grâce à un pot-de-vin rarement refusé par le policier faisant le constat. Le général Piskarev a annoncé en outre une série de mesures destinées à punir les mauvais conducteurs, fustigeant surtout l'alcoolisme, « *le plus grave fléau* » des routes soviétiques.

Les services de la sécurité routière dépendent directement du ministère de l'intérieur. Peu après son arrivée au pouvoir, il y a dix mois, M. Andropov remplaça le ministre de l'intérieur, M. Nicolas Chtchelokov, écarté en raison de ses nombreuses « erreurs », par M. Vitali Fedortchouk. Depuis des « *sections idéologiques* » ont été mises en place au sein du ministère et, récemment encore, M. Fedortchouk s'en est pris, dans un article de la *Pravda*, aux officiers de police « *idéologiquement et moralement* » inadaptés.

● *Nomination au comité central du P.C. soviétique.* – M. Vadim Medvedev a été nommé le 19 août chef du département du C.C. chargé des sciences et des établissements d'enseignement. Agé de soixante-quatre ans, il remplace M. Serge Trapeznikov, qui prend sa retraite à soixante et onze ans après avoir géré ce secteur dix-huit ans durant. Depuis mars 1979, M. Medvedev était directeur de l'Académie des sciences sociales et, auparavant, il avait été chef adjoint du département d'agitation et de propagande du comité central. Depuis sa venue au pouvoir en novembre 1982, M. Andropov a déjà changé les chefs de deux départements en nommant M. Boris Stoukaline à l'Agitprop et M. Igor Ligatchov au département chargé des cadres. – *(A.F.P.)*.

● L'ORDRE DE LA RÉVOLUTION D'OCTOBRE A BRUNO PONTECORVO. – Le physicien spécialiste du nucléaire, d'origine italienne, passé en U.R.S.S. en 1950, a reçu cette distinction à l'occasion de son soixante-dizième anniversaire. Ancien collaborateur d'Edoardo Amaldi et d'Enrico Fermi, il avait fui l'antisémitisme de l'époque mussolinienne pour gagner Paris. En 1940, il quitta la France et se réfugia en Amérique pour travailler avec Fermi sur des programmes nucléaires aux Etats-Unis et au Canada. En 1949, il adopta la nationalité britannique et travailla au centre atomique de Harwell. Il disparut en 1950 pendant des vacances en Italie.

Le Monde

société

Le défi de l'immigration maghrébine

(Suite de la première page.)

Elle n'a pourtant pu mener cette entreprise qu'avec l'adhésion de l'immense majorité de la population. Cette longue histoire de la nation française, l'expression républicaine de son unité, font illusion et prêtent à la confusion commune entre l'expression de l'unité nationale – à travers ses modèles juridiques, administratifs, politiques – et la situation concrète des populations françaises. Le peuple français cache la diversité culturelle, ethnique, sans doute la plus importante d'Europe. Ainsi, *une cartographie linguistique des* « parlers » non français établie en 1920 fait apparaître la répartition suivante des populations bilingues, de langue *maternelle non française* :

– 4 millions de bretonnants ;

– 4 millions de germanophones auour de l'« alemanisch », du « rhénan », du « flamand » ;

– 5 millions d'occitanophones ;

– 150 000 personnes parlant le corse, autant le basque.

On peut en déduire sans trop d'erreur (les chiffres cités sont sous-évalués, particulièrement en ce qui *concerne l'occitan) que, sur 38 millions* d'habitants, largement plus du tiers de la population avait pour langue maternelle une langue qui n'était pas le français. Parmi ces 13 ou 14 millions de personnes, 4 millions sans doute ne parlaient pas le français.

Cette diversité linguistique recouvre bien sûr des différences culturelles profondes qui font de la France, « *combinant unité administrative et diversité anthropologique en Europe, une exception historique* » (1). Cette diversité s'est maintenue même si l'urbanisation et *son corrélat, la fin des « cultures* paysannes », ont entraîné une disparition accélérée des langues non françaises. Les recherches démogra*phiques permettent en effet* de la mettre en évidence dans l'expression quotidienne des comportements face aux grands événements de la vie : mort, mariage, naissance. Ces différences culturelles se sont donc transmises jusqu'à maintenant sans variations notables.

Première, deuxième, troisième génération

A ce premier constat qui ne correspond pas à l'imagerie d'une Ré*publique française centralisée, il* faut en ajouter un autre renforçant encore la diversité réelle de la France : l'importance de l'immigra*tion et particulièrement la récente* vague des immigrants maghrébins. La France est en effet, après les États-Unis et le Canada, le seul pays industriel avancé dont une grande partie de la population est d'origine immigrante. Les statistiques du ministère de l'intérieur indiquent que, en 1980, 18 millions de Français étaient des descendants d'immigrants à la première, deuxième ou troisième génération.

Pour être complet, il faut rappeler que, selon le même ministère, il y avait 4 459 068 étrangers vivant en France (sans compter les clandestins) au 1er janvier 1983. Depuis 1962, le nombre des étrangers a donc plus que doublé (2 019 152 ressortissants à cette date).

Ces indications montrent l'importance des étrangers dans la démographie française : en 1982, un tiers des Français sont d'origine immigrante, et 8 % des habitants du pays sont des étrangers. Mais le problème n'est pourtant pas si simple, car, parmi ces étrangers, 630 000 sont originaires de pays de la Communauté européenne, auxquels les accords entre ses membres offrent à leurs ressortissants un statut particulier. Impossible d'assimiler les 50 000 Allemands vivant en France à des immigrants, ni les 30 000 Suisses. Une question se pose alors : qu'est-ce qu'un immigré ?

Le modèle français

Il y a plusieurs modèles d'intégration des immigrants. Le plus connu est celui des Etats-Unis, mais on oublie que la France en fournit un autre, complètement différent et au moins aussi efficace. On peut même dire que l'immigration dans les pays industriels est dominée par ces deux modèles divergents, qui forment les deux pôles autour desquels les diverses immigrations s'organisent. A propos du *modèle américain, les* études sont nombreuses. Pour ce qui concerne la France, il n'y a pratiquement rien. A tel point que l'on ne voit pas très bien ce que recouvre ce mot dans le contexte français. Qui est immigré ? Les étrangers ? Assurément pas tous, comme on l'a vu. Parmi les étrangers, les immigrés sont-*ils* ceux qui travaillent ? Pas seulement, car il y a aussi les femmes, les jeunes et les enfants. Existe-t-il enfin une immigration de *l'intérieur, c'est-à-dire de nationaux* français ? Certainement, si l'on prend en considération les Antillais, les Harkis et leurs enfants, ainsi que *les jeunes dits de la «deuxième génération»*.

Ce flou sémantique renvoie à des contradictions qui sont au cœur du modèle français d'intégration, et plus profondément à la constitution de la société française dans la mesure où celle-ci s'est formée en plusieurs siècles à partir de populations très hétérogènes. Cette diversité culturelle est toujours présente dans la vie quotidienne, mais est peu reconnue dans les expressions juridiques, administratives, bref, formelles, de la citoyenneté. En réalité, les deux approches évoquées plus haut à partir des écarts linguistiques et culturels ou de la présence massive des étrangers dans la démographie française sont profondément liées. Pour le comprendre, une réflexion sur la constitution de la société française, doit permettre d'interpréter les ambiguïtés du concept d'immigration et ses enjeux.

***

On ne peut réduire la France à l'image unifiée et centralisée que donnent *ses institutions* et ses réseaux de communications. C'est là une représentation que des régionalistes, des autonomistes, ont fait vo*ler en éclats. Mais le thème du colo*nialisme intérieur est tout aussi faux, car il tend à projeter dans le présent des violences du passé.

Ni réductible à une unité formelle, ni assimilable à un ensemble de peuples rassemblés par la contrainte, la France est « un mixte contradictoire » d'unité et de diversité, de consensus et de violences.

Ce « mixte contradictoire » est organisé selon les structures caractéristiques de notre pays. Pour les cerner, on peut admettre la distinction de Hegel entre société civile et État. Dans cette conception, la société civile désigne l'ensemble des organisations familiales, économiques, syndicales, mutualistes, associatives, bref, tous ces rassemblements *qui* font partie de la vie quotidienne des Français, à travers lesquels ils expriment leurs enracinements dans leurs *cultures et dans leurs territoires*. Quant à l'État, il se définit comme l'ensemble des organisations administratives, politiques, protégeant les institutions nationales, ainsi que le système en cascade des représentations républicaines et la législation chargés de faire respecter droits et devoirs des citoyens. La cohabitation entre la société civile et l'État s'est maintenue en France longtemps en formant un ensemble conflictuel mais stable dans lequel chacun a son rôle.

A l'État et à ses institutions reviennent le maintien de l'unité, la *formation républicaine*, la *diffusion* et l'application de la loi. Mais chacun connaît les limites de son action. Dans la pratique, c'est précisément le *formalisme* de ces institutions bien délimitées qui a permis le maintien de la société civile.

Ce « mixte contradictoire » – « État unitaire et société civile pluriculturelle » – est peu explicité, mais il est vécu dans une multitude de pratiques et de coutumes qui ont permis le maintien jusqu'en cette fin du vingtième siècle de traditions très anciennes. Ce qui trompe l'observateur superficiel, c'est cette distribution des tâches *qui* accorde aux représentants de l'État le discours sur l'unité et le privilège de quelques monopoles du rassemblement (*armée, école*), *mais qui permet* la persistance des coutumes.

C'est dans cet ensemble très complexe et très serré que les immigrants ont à s'intégrer. C'est aussi grâce à la force et à la souplesse de ce système que la société française a pu les accepter en aussi grand nombre. Si la France se confondait avec cette caricature, souvent faite, d'un *Etat centralisateur étouffant sous sa* tutelle les populations étrangères, il est évident qu'elle ne pourrait admettre la venue sur son territoire de millions d'étrangers aspirant, consciemment ou non, à devenir français.

En s'intégrant, les étrangers entrent dans les structures profondes qui règlent les rapports des populations françaises entre elles et avec la nation. Le discours explicite de la *différence n'est pas possible*, même si les pratiques différenciées le sont. Il est donc demandé aux étrangers désirant devenir français d'abandonner toute formulation revendicative de leurs différences, afin d'entrer dans le moule de l'unité. Il ne leur est pas demandé, par contre, d'abandonner leurs coutumes : à eux de les maintenir.

L'épreuve initiatique

Ainsi, l'immigré est une ombre, une sorte de fantôme social dans la nation française tant que les diffé*rences culturelles qui le définissent* sont perçues comme telles sans que lui soit par ailleurs reconnue la citoyenneté formelle. Il est en effet l'image renversée du citoyen français réel. Au Français qui vit ses différences dans le calme de la quotidienneté tout en adhérant à l'image unifiée de son pays, s'oppose l'immigré, incapable à la fois de se sentir partie prenante dans l'image formelle, collective de l'unité nationale, et repéré comme différent. Incapable de jouer dans des pratiques subtiles le maintien de ses coutumes et pas encore fondu dans le moule de l'unité républicaine, il subit l'épreuve initiatique de la marginalité.

Pas encore éclairé par les lumières de la citoyenneté française, et sous la convergence des regards stigmatisant leurs différences quotidiennes trop visibles, leurs coutumes, leur religion, la couleur de leur peau, les immigrés n'existent pas, ou seulement comme reflets *furtifs*.

Cette définition présente plusieurs avantages. Le premier consiste à situer le statut des immigrés dans un des processus centraux de la Constitution française. En un sens, la France leur impose de parcourir une partie du chemin qu'ont parcouru dans la violence, les larmes, mais aussi les traités et les accords, les différents groupes formant la société française. Cette approche permet aussi d'appliquer le terme d'« *immigré* » *à toutes les* populations vivant en France selon cette structure en reflet.

Les populations, de nationalité française ou étrangère, peuvent être considérées comme « immigrantes » dès lors qu'elles présentent ce double caractère : ne pas être assimilées, *en fait ou* en droit, au statut de la citoyenneté, et être vécues dans leur apparence et dans leurs comportements comme différentes.

Cette définition permet, par exemple, de voir le mouvement migratoire menant plus d'un million de Bretons vers Paris dans les trois premières décennies du siècle comme un phénomène d'immigration. L'écart de la langue et des coutumes, la non-représentation politique et la faible défense des droits de la citoyenneté qui leur fut accordée évoquent une situation d'infériorité générale qui rappelle celle de la communauté maghrébine et qu'on retrouve aussi chez les Antillais, chez les harkis et leurs enfants et tous les jeunes dits de la « deuxième génération ».

La désignation d'immigrés rassemble donc une même structure des populations d'origine étrangère et des groupes nationaux français, parfois citoyens français depuis plusieurs siècles (les Antillais).

MICHEL TIBON-CORNILLOT.

Prochain article :

DÉSTABILISATION ET NOUVELLE CITOYENNETÉ

(1) Hervé Le Bras et Emmanuel Todd : *l'Invention de la France*. Ed. Pluriel, p. 8.

Le Monde

politique

M. Jean Poperen (P.S.) parie sur la victoire de là gauche en 1986

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., a commenté, dimanche 21 août, au micro de R.M.-C., les propos de M. Edmond Maire selon lesquels le gouvernement manque d'objectifs à moyen terme (*le Monde* daté 21-22 août). M. Poperen a déclaré : « *Ça fait partie, je crois, des rites de la rentrée, le numéro de notre ami Edmond Maire, vers la fin août. On a souvent l'impression, je vous le dis comme nous ressentons ça, nous, on a souvent l'impression qu'il y a là une grande vocation politique manquée chez Edmond Maire (...).*

« *Sur le fond des choses, moi je m'étonne un peu quand même, parce qu'enfin c'est passer allègrement par- dessus bord tout ce que nous avons fait dans ces deux ans, qui est énorme, qui naturellement maintenant demande à être vécu, qui est souvent plus voté que vécu, mais le vécu ça va se faire avec le temps ; que par exemple les transformations que nous avons apportées dans la vie des entreprises, les fameuses lois Auroux, ça passe dans la pratique, ça ne peut pas se faire en six mois. Cela sera le résultat d'une longue pratique des intéressés eux-mêmes. Mais c'est fait. C'est acquis. Il faut le faire vivre.* »

Le numéro deux du P.S. a également évoqué en ces termes la perspective des élections législatives de 1986 : « *Si nous tenons bon dans cette passe difficile les quinze ou dix-huit mois à venir, sur la lancée que nous avons actuellement : eh bien ! oui, je prends un pari. Je crois que le plus probable c'est que nous gagnerons les élections de 86. Je ne sais pas dans quelles proportions, mais la gauche gagnera les élections de 86. Et ce sera un événement considérable. Parce que ce sera la consécration de l'alternance. Il faut, en effet, qu'après une phase de gestion par la gauche il y ait confirmation, à nouveau, par le corps électoral français. Et je crois que nous l'aurons.*

« *Ça sera la consécration de l'alternance. Et ces messieurs ne pourront plus parler de parenthèses. Parce qu'ils vivent sur l'idée que c'est une parenthèse. La gauche, pour eux, ce ne peut être qu'une parenthèse. Le gouvernement, c'est fait pour la droite, c'est bien connu : c'est ce qu'ils ont en tête ! La gauche, ça ne peut être que des parenthèses. Ce qui se passera en 86 sera capital. Je crois que le plus probable est que nous gagnerons.* »

● *Une majorité de Français*, 57 % contre 22 %, prévoient l'échec de la politique actuelle du gouvernement, selon un sondage de l'IFRES publié par *le Journal du Dimanche*. Selon cette enquête, réalisée du 17 au 20 août sur un échantillon de 1 024 personnes, les Français estiment également dans leur majorité (58 % contre 22 %), que la politique du gouvernement n'est pas cohérente.

Pour la rentrée, 67 % (contre 22 %) s'attendent à une agitation sociale et 59 % pensent que la rentrée sera financièrement plus difficile que les précédentes. Dans le domaine de la politique économique, une large majorité (67 % contre 20 %) pensent que l'Etat doit aider les chefs d'entreprise.

Enfin, le sondage révèle que les femmes sont plus pessimistes et plus sceptiques que les hommes sur la politique du gouvernement : 59 % (56 % chez les hommes) prévoient l'échec de la gauche, 71 % (contre 62 % chez les hommes) redoutent une agitation sociale, et 62 % (contre 56 % chez les hommes) craignent une rentrée difficile.

Élections municipales

LA LISTE DE M. JALLET (M.R.G.) RÉÉLUE A ROCAMADOUR

Les électeurs de Rocamadour (Lot) se sont présentés devant les urnes, le dimanche 21 août, pour le cinquième tour des élections municipales, la liste « *pour l'union et l'avenir de Rocamadour* » de M. André Jallet (M.R.G.), maire sortant, obtenant la majorité absolue.

L'ancienne municipalité avait décidé de boycotter les quatre premiers tours de ces élections à la suite d'un différend qui l'oppose à l'administration à propos du désenclavement de la ville (*le Monde* du 20 août). Une délégation spéciale avait alors été désignée par la préfecture pour gérer les affaires courantes. Pour ce cinquième tour, sur cinq cent deux inscrits, il y a eu quatre cent vingt-quatre votants sur quatre cent un suffrages exprimés.

M. Jallet a affirmé avoir reçu des « *assurances de la part de l'administration* », qui s'est engagée à étudier les projets municipaux « *avec bienveillance* ». *Il a donc sollicité* le renouvellement de son mandat avec la plus grande partie des conseillers municipaux sortants.

D'autre part, on indique à la préfecture du Lot que la commission supérieure des sites a décidé de se rendre prochainement à Rocamadour.

Décès de Georges Spénale, ancien président de l'Assemblée des Communautés européennes

M. Georges Spénale, sénateur socialiste du Tarn et ancien président du Parlement européen, est mort à Paris, dans la nuit du 19 au 20 août, à l'âge de soixante-huit ans (*nos dernières éditions datées 21-22 août*).

[Ancien gouverneur des colonies, ancien directeur de la France d'outre-mer, directeur de cabinet de M. Gaston Defferre au ministère de la France d'outre-mer, Georges Spénale, né le 29 novembre 1913 à Carcassonne (Aude), était un européen convaincu. Président de la commission des finances de l'Assemblée des Communautés européennes (de 1967 à 1974), puis président du groupe socialiste de cette même assemblée (de 1974 à 1975), il en devient le président en 1975. Il est réélu en 1976. Un an plus tard, il devient sénateur (socialiste) du Tarn. Auparavant (de 1962 à 1977), il avait occupé le siège de député de la 3e circonscription du Tarn. Georges Spénale avait également été conseiller général du canton de Rabastens (de 1964 à 1976), maire de Saint-Sulpice-la-Pointe (de 1965 à 1981), commune dont il était resté conseiller municipal.

Georges Spénale était officier de la Légion d'honneur et chevalier des palmes académiques.]

BIBLIOGRAPHIE

La politisation de la haute administration française

Depuis Tocqueville, les observateurs de la société française racontent souvent une identique et belle histoire, celle de l'autonomisation *croissante de l'administration. Indif*férente aux régimes, elle accentuerait sans cesse sa propre spécificité, échappant peu à peu aux influences *et aux clientèles, pour apparaître* comme l'instrument même de l'indépendance d'un État fort. Subordonnée, certes, au pouvoir politique, elle saurait néanmoins préserver son organisation particulière, ses règles et ses structures. Cette saga de l'administration française n'a pu être imaginée que dans la mesure où celle-ci a su se doter d'un personnel propre formé par de grandes écoles spécifiques.

Guy Thuillier raconte l'histoire de la création de multiples écoles d'administration ; depuis le dix-huitième siècle, il découvre un nombre infini de projets souvent avortés et parfois menés à bien. Sous Louis XIV, Gilbert de Tracy parvient à faire fonctionner une école d'administration ; pendant la Révolution, *l'abbé Grégoire souhaite la naissance* d'une école de sciences politiques pour former les nouveaux dirigeants ; puis Stendhal lui-même rédige un *projet minutieux d'une école de poli*tique où non seulement le détail des programes est soigneusement prévu mais même la couleur des uniformes des futurs élèves. De Laboulaye à Salvandy, on ne compte plus les projets identiques. En 1848, enfin, une école d'administration qui doit servir de pépinière aux futurs serviteurs de l'État fonctionne quelques mois : on doit pourtant la fermer brutalement car on découvre que les futurs cadres de l'État n'hésitent pas à jouer dans la cour, s'absentent souvent et se permettent même de fumer.

En 1871, Émile Boutmy impose la *création de l'École libre des sciences* politiques, qui, une fois nationalisée, deviendra l'Institut d'études politiques de Paris : de statut privé, elle *doit permettre de préparer les* concours des grands corps en bénéficiant de l'enseignement, dans le cadre de séminaires, de fonction*naires compétents. Dès lors, Boutmy* réussit à empêcher la création d'une école d'administration de statut public dont les élèves, recrutés par concours, seraient devenus de vrais professionnels. Pour mener ce combat, il bénéficie de l'appui de la petite fonction *publique, qui redoute la* création d'une école d'élite ; de l'hostilité du pouvoir politique, qui entend nommer ses propres hauts fonction*naires républicains* ; *de celle des pro*fesseurs de droit qui désirent conserver le monopole de l'enseignement de ces disciplines. Et les grands corps eux-mêmes *ne sont* guère enthousiastes.

Par-delà les projets du Front populaire et ceux de la Résistance, il *faut attendre 1945 pour assister* enfin à la naissance de l'ENA, qui donnera désormais à l'Etat ses serviteurs tout à la fois *dévoués* et privilé*giés. Telle une machine autonome, la* haute fonction publique dirigée par les grands corps, dont Marie-Christine Kessler retrace l'histoire et le rôle dans la vie publique française, va dès lors s'institutionnaliser. Elle parvient également à s'autocontrôler à l'aide de multiples inspections générales, dont Pierre Milloz examine pour la première fois l'origine ancienne et les adaptations récentes : recrutés à l'intérieur des différents corps, au début ou en fin de carrière, les inspecteurs restent de la maison et l'administration a le privilège de régler elle-même ses propres litiges en préservant d'autant plus aisément son indépendance à l'égard du pouvoir politique et des autres forces sociales. Cette saga se trouve pourtant aujourd'hui de plus en plus remise en question.

Jean-Luc Bodiguel et Jean-Louis Quermonne mettent plutôt l'accent, *dans leur ouvrage, sur la politisation* de cette haute fonction publique, qui s'accélère sous la Ve République tout entière : l'élection des hauts fonc*tionnaires à la députation, le rôle* accru des cabinets ministériels et de l'administration de mission, l'apparition progressive d'une sorte de *spoil system* à la française, *interne à la* haute administration elle-même, rendraient moins claire la séparation entre l'administration et la politique. *La politisation de la haute* fonction publique risquerait de briser chaque jour davantage son unité, et ainsi *« se désagrégerait une administration que l'Europe nous enviait »*.

Mais qu'elle apparaisse elle-même de plus en plus comme une force politique particulière ou qu'elle se trouve dorénavant liée à des clientèles opposées, l'administration dans son ensemble, comme le soulignent François Dupuy et Jean-Claude Thoenig, ne peut plus, de nos jours, être considérée comme un phénomène bureaucratique fermé sur lui-*même. Par-delà les textes, au niveau* local comme au niveau national, elle se trouve plongée dans l'environnement social, et les nombreux groupes qui la constituent élaborent, en liaison avec diverses catégories de notables associés-rivaux, de multiples stratégies qui lui permettent seule de fonctionner. Reste à savoir, dans le nouveau contexte politique actuel, que deviendront ces alliances et de quelle manière la haute fonction publique retrouvera son unité ou acceptera au contraire chaque jour davantage sa propre politisation.

PIERRE BIRNBAUM.

★ Guy Thuillier : *l'ENA avant l'ENA*. PUF, 1983.

★ Pierre Milloz : *les Inspections générales ministérielles dans l'administration française*. Economica, 1983.

★ Jean-Luc Bodiguel et Jean-Louis Quermonne : *la Haute Fonction publique sous la Ve République*. PUF, 1983.

★ Marie-Christine Kessler : *les Grands Corps*, thèse de doctorat d'Etat. Fondation nationale des sciences politiques, 1983.

★ François Dupuy et Jean-Claude Thoenig : Sociologie de l'administration française. A. Colin, 1983.

La colère froide de squatters parisiens

La colère froide de squatters parisiens

« Une maison de perdue, dix de retrouvées ». « Expulsion - Vengeance ! ». Elle n'est pas difficile à retrouver, la trace des squatters expulsés, dans ce quartier parisien de la rue de Flandre, dans le dix-neuvième arrondissement. Suivez les graffiti bombés sur les murs jusqu'à la banderole accrochée aux fenêtres du 105, rue de Crimée. L'immeuble, des années 50, a une allure « pépère » et solide. Dans le hall, des bicyclettes sont sagement rangées le long du mur, des noms inscrits sur chaque boîte aux lettres, et une feuille de service fixe la répartition des tâches : la sortie des poubelles et le ménage de l'escalier entre les différents locataires, particuliers et associations.

C'est un des derniers squats des « occupants-rénovateurs » du quartier. Il a accueilli les squatters expulsés ces derniers jours (*le Monde* du 4 août). On y attend les préavis d'expulsion avec une énergie froide et rationnelle, sûr de son droit. *« Nous savons bien que ces immeubles doivent être détruits, mais il n'y a pas urgence puisque les projets de remplacement n'ont pas encore obtenu de permis de construire. Ils ont fait un terrain vague en démolissant au coin de la rue de Crimée et de la rue de Flandre, et pourtant celle-ci n'est pas près d'être élargie complètement ! »* Ils habitent leur immeuble paisiblement depuis deux ans. Il y ont fait des travaux de rénovation et d'embellissement. Ils se sont conformés à la loi.

C'est le sens de l'action en justice qu'ils poursuivent devant le tribunal d'instance du dix-neuvième arrondissement. Ils veulent faire reconnaître leur droit à la possession sans titre, tel que le définissent les articles 2228-2235 du code civil français. Leur position claire, technique étonne. On croyait trouver des cas sociaux, on est en présence de jeunes déterminés, très au fait des arcanes du droit. Pas des jeunes rejetés aux marges de la société par la crise : des jeunes qui ont choisi la marge. Des marginaux comme on n'en fait plus !

Mode de vie

« Attention, nous ne sommes pas des immigrés de l'intérieur, nous sommes des militants révolutionnaires et actifs. » Ce ne sont pas des enfants de chœur. Certains ont même un passé lourd. Mais le 10 mai est passé par là et a lavé leur « fautes ». Cet intérêt soudain du pouvoir à leur égard - M. François Mitterrand n'avait-il pas visité un squat avant d'être élu ? - les avait séduits, eux les irréductibles. Et puis il y avait eu le rapport Schwarz sur l'insertion des jeunes (*« Il s'inspire totalement de nos pratiques »*) et les quelques subventions décrochées au ministère de la culture pour faire vivre leurs associations. Ce climat nouveau les avait conduit vers des pratiques sociales plus disciplinées.

De compromis en compromis, ils avaient même laissé tomber leurs copains plus radicaux : *« On passait pour des collaborateurs. Maintenant tout est par terre, le pouvoir ne fait plus la différence entre certains squatts clochardisés et nos maisons rénovées. Les gens du quartier connaissaient notre adresse. Ils appréciaient nos activités. »* En plus d'un local pour le mime et pour le théâtre, d'un atelier d'urbanisme, ils avaient l'intention d'ouvrir, à la rentrée, une crèche autogérée à la demande des habitants. Aux assauts sans nuance d'une *« politique sécuritaire »*, ils opposent la liberté de leur pratique sociale adaptée à un tissu urbain ravagé.

« On était constructifs ils vont nous rendre destructifs », disent-ils. Leurs vieux copains les autonomes reviennent leur proposer des actions peu orthodoxes et plus musclées. *« Nous acceptons toutes formes de soutien. Ce que n'ont pas compris les pouvoirs publics, c'est que en nous détruisant, ils détruisaient un mode de vie. Aucune opération policière, aussi chère soit-elle, ne nous empêchera de recommencer. Il y a suffisamment de logements vides à Paris... »*

DENIS ECHARD.

LA VENTE ET LA DÉTENTION DES ARMES A FEU

Une nouvelle réglementation est publiée par le « Journal officiel »

Le *Journal officiel* du dimanche 21 août publie un décret du ministère de la défense en date du 19 août, portant modification du décret du 12 mars 1973 relatif à l'application du décret du 18 avril 1939 fixant la réglementation des matériels de guerre, armes et munitions (*le Monde* du 20 août).

Le projet en avait été adopté par le conseil des ministres du 3 août. Ces nouvelles dispositions, signées du premier ministre et de huit ministres ou secrétaires d'Etat, précisent que toutes les armes de poing, *« à l'exclusion des pistolets et revolvers de starter, d'alarme et signalisation non convertibles en armes de poing »*, entrent désormais dans la quatrième catégorie. Il sera donc nécessaire, pour les acquérir, d'être en possession d'un permis de détention délivré par les préfectures et renouvelable tous les cinq ans. L'acquisition des pièces détachées essentielles de ces armes, ainsi que de leurs munitions, est soumise au même permis.

Les *« armes d'épaule semi-automatiques ou à répétition dont la longueur du canon est inférieure à 45 centimètres ou dont la longueur totale est inférieure à 80 centimètres »* entrent également dans la quatrième catégorie. Il en va de même pour les armes d'épaule *« ayant un ou plusieurs canons lisses d'une longueur inférieure à 60 centimètres et tirant plus de trois coups »*.

Les armes d'épaule *« à canon rayé, à répétition semi-automatique ou manuelle, pouvant tirer plus de dix coups sans rechargement »* ainsi que *« les chargeurs de plus de dix coups destinés aux mêmes armes »* sont également réglementés. Le décret précise que, *« par dérogation »*, les détenteurs de tels chargeurs et armes *« sont tenus, pour les conserver, d'en faire la déclaration au commissaire de la République (...) dans les six mois qui suivent l'entrée en vigueur du présent décret »*, c'est-à-dire au plus tard le 30 avril 1984, le décret entrant en vigueur le 1er novembre 1983, précise-t-on au ministère de l'intérieur.

Les autres armes non visées par la réglementation, notamment les fusils de chasse, les carabines à deux ou cinq coups et celles à air comprimé, resteront en vente libre. Pour en acquérir une, il suffira de présenter une pièce d'identité à l'armurier, qui notera sur un registre le nom et l'adresse de l'acheteur ainsi que le numéro de l'arme.

Les hommes et les tâches ménagères

Sous la poussée conjuguée des revendications féministes, du nombre de femmes salariées et de la baisse tandancielle du taux de domestiques... les Français se décident lentement à participer aux tâches ménagères. Selon un sondage de l'institut C.E.D.O.P. publié, lundi 22 août, par le mensuel féminin *BIBA*, les Françaises estiment que 50 % des hommes mettent un peu la main à la pâte, 30 % beaucoup et 20 % pas du tout. Précisons : ce sont surtout les jeunes, plutôt les gens du Nord que ceux du Sud, davantage les cadres moyens et les employés, qui sont les leviers de cette révolution conjugale.

Réalisé auprès d'un échantillon de mille personnes, ce sondage permet d'observer que les hommes répugnent avant tout à repasser, à faire la cuisine et à nettoyer les vitres. La corvée de poubelles, la promenade des courses et le « couvert » (mettre et débarrasser la table) les attirent davantage.

Si l'on peut estimer que les hommes participent plus aux tâches ménagères en 1983 que par le passé, une grande majorité reste cependant encore lymphatique. 20 % de ces hommes-là reconnaissent sans fausse pudeur qu'ils n'ont pas envie de se salir les mains, 18 % qu'ils sont inexpérimentés, 15 % qu'ils ont autre chose à faire, 13 % – à peine flagorneurs – que leurs femmes savent mieux s'y prendre, 12 % – les *machos* – qu'ils sont des hommes, 9 % qu'ils sont fatigués, etc. Le docteur Spock et Bruno Bettelheim, qui ne cessent dans leurs écrits d'encourager les hommes à aider leurs femmes dans les tâches ménagères et l'éducation des enfants, ont encore du pain sur la planche. –

L.G.

JUSTICE

UN CONTENTIEUX ENTRE DES AVOCATS TOULONNAIS ET LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

Chronique judiciaire...

De notre correspondant

Toulon. – C'est l'étonnement et la désapprobation au tribunal de Toulon après ce que chacun appelle ici *« les événements de juillet »*. Des « événements » qui ont mis aux prises deux jeunes avocats et le procureur de la République. Des « événements » dont on ne parle que depuis quelques jours.

Les faits. Le 8 juillet, quelques avocats discutent dans la salle des pas perdus. Arrive un homme que la plupart d'entre eux ne connaissent pas : M. Camille Carlioz, cinquante-trois ans, procureur du tribunal de grande instance de Toulon depuis six mois. Personne n'a le temps de questionner son voisin. Le procureur fonce sur le groupe sans marquer la moindre hésitation. Au passage, il bouscule Me Jean Bortolaso, trente ans, sans formuler d'excuses ni même s'arrêter.

Voilà de quoi alimenter la chronique... D'autant que, le 12 juillet, un incident en tous points semblable au premier se reproduit dans cette même salle des pas perdus. Cette fois, c'est Me Marc Aveillan, 34 ans, qui fait les frais de la bousculade.

« On aurait dit un match de rugby », témoigne une avocate présente sur les lieux. Et cette seconde mêlée vaudra six jours d'incapacité temporaire à Me Aveillan, conseiller municipal à la mairie de Toulon et membre du conseil de l'ordre des avocats. Aussitôt, la nouvelle de cette seconde bousculade fait le tour du palais. On apprend, par propos feutrés et prudents, que le nouveau procureur, fraîchement arrivé de Chambéry, n'est pas un modèle de diplomatie : il aurait le propos vif tout en ayant le contact rare. D'aucuns – après en avoir souri – s'étonnent du comportement de cet homme observant de temps en temps les mouvements de véhicules sur le parking faisant face au tribunal et alertant les policiers pour dresser procès-verbal aux contrevenants !

Face à ces « événements de juillet », le conseil de l'ordre a été alerté par les avocats bousculés, alors que – dans les deux cas – ils étaient en robe.

Pas de déclaration

M. Carlioz a mis ces incidents sur le compte de la fatigue et d'ennuis familiaux. Il a proposé des excuses privées aux deux avocats. Une délégation du conseil de l'ordre, conduite par son doyen, le bâtonnier Roger Fenès, s'est cependant rendue auprès du procureur général de la cour d'Aix-en-Provence pour lui faire part de son *« étonnement douloureux »*. Au procureur général, les avocats toulonnais ont fait lire les témoignages de plusieurs avocats présents au moment des faits. Le bâtonnier Fenès ne parvient pas à *« expliquer ces gestes ahurissants »*. *« En quarante et une années de barre*, dit-il, *c'est la première fois que je suis appelé à intervenir en pareille circonstance. »*

Pour le conseil de l'ordre, fatigue et ennuis personnels ne pourraient suffire à justifier l'attitude du procureur, qui a été convoqué par le procureur général. Le procureur de la République, pour sa part, se refuse à tout commentaire sur les faits. *« Je ne tiens pas à polémiquer*, nous a-t-il dit. *Et je ne ferai aucune espèce de déclaration sur cette affaire relevant essentiellement de l'autorité hiérarchique qui est la mienne. »*

En attendant, le garde des sceaux a été saisi de l'affaire par Me Alain Hautecœur, député socialiste du Var, avocat. L'affaire est considérée avec suffisamment de sérieux par la chancellerie pour qu'un inspecteur général de la magistrature se soit récemment rendu à Toulon.

JOSÉ LENZINI.

MÉDECINE

PIQURES MORTELLES DE FRELON

Deux hommes sont morts des suites de piqûres de frelon, samedi 20 août, en Moselle.

Jean-Marie Hurault, 52 ans, se promenait dans un bois quand l'insecte l'a piqué sur le haut du crâne. Il est mort instantanément, avant même que ceux qui l'accompagnaient aient eu le temps d'intervenir.

Le second, Robert Haug, 57 ans, se trouvait dans son jardin lorsqu'il a été atteint à la nuque. Pris d'un malaise, il a été transporté d'urgence à l'hôpital de Phalsbourg (Moselle) mais il est décédé le lendemain, des suites de la piqûre.

[Il est rare que les piqûres d'hyménoptères (abeilles, guêpes et frelons, notamment) aient des conséquences aussi graves. Ces insectes possèdent des venins toxiques libérant de l'histamine, responsable de réactions allergiques. Les accidents peuvent être immédiats : urticaire, œdème de la région piquée puis collapsus. Mais, dans certains cas, des réactions secondaires nerveuses (œdème cérébral, coma) peuvent aussi entraîner la mort. Il est possible que certains accidents individuels résultent d'une réactivité personnelle aux toxiques ou de la pénétration directe intraveineuse du venin. Dans les formes graves, il faut injecter des corticoïdes, des substances anti-histaminiques, mais un traitement spécialisé en réanimation s'avère parfois nécessaire.]

FAITS ET JUGEMENTS

Courte cavale pour quatre malfaiteurs

Leur cavale n'aura duré qu'un peu plus d'un mois : Christian Leandri, Daniel et Jacques Casanova et Constant Guagnini, quatre malfaiteurs qui s'étaient évadés, le 16 juillet, de la prison de Bastia (Haute-Corse), ont été repris, samedi 20 août, par les enquêteurs du service régional de police judiciaire (S.R.P.J.) d'Ajaccio (*le Monde* du 19 juillet).

A la suite d'un renseignement, les policiers avaient appris, la semaine dernière, qu'une attaque à main armée était en préparation contre un grand hôtel de la baie d'Ajaccio, vraisemblablement le Sofitel de Porticchio. Un cyclomotoriste, surtout, attira l'attention des enquêteurs. Pris en filature, celui-ci conduisit les policiers jusqu'à un bungalow du bord de mer où se cachaient les quatre hommes.

M. Robert Broussard, commissaire de la République délégué pour la police, a obtenu la reddition des malfaiteurs après trois heures de négociation. Dans le bungalow, les enquêteurs ont trouvé neuf armes de poing, quatre grenades défensives, un fusil à canon scié ainsi que le matériel nécessaire à des effractions de coffres.

Deux de ces hommes ne sont pas des inconnus pour le commissaire Broussard : il avait déjà arrêté Christian Leandri et Daniel Casanova, le 28 mars, après une prise d'otages à Calvi. Avec leurs complices, les deux hommes avaient tenté de commettre un hold-up dans un supermarché de la ville.

● *Décès d'un septuagénaire blessé par un enfant de douze ans.* – M. Galem Sebaa, soixante-dix ans, grièvement blessé, le 10 août dernier, d'une balle de 22 long rifle tirée par un enfant de douze ans (*le Monde* du 20 août), est décédé, samedi 20 août, au centre hospitalier d'Auch (Gers). Le mineur, qui n'explique pas les motifs de son acte, a été placé dans un centre d'éducation surveillée.

● *Le meurtrier de Magnac-Laval s'est donné la mort.* – Rémy Potey, quarante-quatre ans, qui avait asassiné sa femme, son fils et un camarade de celui-ci, à son domicile de Magnac-Laval (Haute-Vienne), puis, quelques jours plus tard, M. Lemercier, un agriculteur de Saumon-Lapoterie en Seine-Maritime (*nos dernières éditions* datées 21-22 août) s'est donné la mort, samedi 20 août. Les gendarmes ont découvert son corps dans un étang, non loin de la ferme où il avait abandonné sa voiture, après avoir tué M. Lemercier.

Coups de feu contre une gendarmerie au Pays basque

Un casernement d'été de gendarmes mobiles installé près du château d'Ilbarritz, localité de la banlieue de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), a été à deux reprises l'objet de tirs d'armes automatiques le dimanche 21 août. Vers 3 heures du matin, une première rafale était tirée depuis un véhicule en direction d'un terrain vague proche des bâtiments militaires. L'alerte fut aussitôt donnée. Cinquante minutes plus tard, de nouveaux coups de feu étaient tirés. Les recherches entreprises sont restées vaines. Les deux fusillades n'ont fait aucune victime, et la gendarmerie a indiqué qu'aucun impact de balle n'avait été relevé sur la façade du bâtiment, mais seulement sur une carcasse d'automobile abandonnée dans la décharge.

● *Coups de feu en Corse contre des Maghrébins.* – Deux travailleurs maghrébins, MM. Driss Hagoubi et Mohammed Laïta, ont été légèrement blessés par balles, vendredi 19 août, à l'entrée de Porto-Vecchio, alors qu'ils attendaient un autocar. Les auteurs des coups de feu circulaient à bord d'une automobile et ils ont réussi à s'enfuir aussitôt.

Voir page 19



Le Monde

culture

SOIRÉES

Manhattan Beach

Vue sur Manhattan, cocktails d'aspirines et de librium, l'analyste, le confident en chapeau de feutre et imperméable, c'est Woody Allen à s'y méprendre, et le tour est joué, Galerie 55.

Ancien cabaret rive gauche des années 50, reconverti et spécialisé dans le théâtre de langue anglaise, la Galerie 55 présente jusqu'au 3 septembre *Play it again, Sam* (1), de Woody Allen, pièce créée à New-York en 1964, que Francis Perrin a jouée au Gymnase en 1976, sous le titre *Une aspirine pour deux*..

La Galerie 55 est minuscule, tendue de velours rouge, a l'allure d'une salle de Broadway. Il y règne pourtant une atmosphère très britannique, qui contamine les touristes américains. Les répliques de Daumier, les scènes hollywoodiennes reproduites en petits santons sous globe (ce sont les lampes), contribuent à faire de ce théâtre, un lieu parfait pour Tennesse Williams, ou Arthur Miller.

« Action » ! Adieux embrumés d'Ingrid Bergman et d'Humphrey Bogart en voix off. L'avion quitte Casablanca, et nous retrouvons notre personnage face à ses éternelles névroses, ses échecs féminins..

« Tout le monde peut être Bogart en certaines occasions », dit-on au cours du spectacle. Tout le monde ne peut pas incarner un anti-héros sans tomber dans la panoplie trop connue des gaffes et des lourdeurs.

Sloan Fischer, comédien américain, et sosie de Woody Allen, interprète à la perfection les maladresses légendaires de son modèle. Le film de Woody Allen a été étudié et minutieusement retransmis par l'Anglais Fraser Mac Naught, dont c'est la première mise en scène à Paris. La plupart des comédiens ont été formés à l'école d'improvisation de Lee Strasberg.

A l'exception de Sloan Fischer, et de l'homme d'affaires marié à son téléphone, ils en font peut-être tous un peu trop. Le « Bogart » est trop anglais, trop bien élevé et porte mal le chapeau mou. L'actrice qui reprend le rôle tenu par Diane Keaton dans *Tombe les filles et tais-toi* est excessive et visiblement mal à l'aise. En revanche, Paméla Jean Walt – jouant les phantasmes de notre malheureux héros – est étonnante ; elle a le gabarit d'une Jane Fonda à ses débuts, la même silhouette longiligne à la Barbarella.

Entracte : au bar-fumoir du sous-sol, on boit des vodkas-orange à défaut de gin tonic. L'ambiance y est très *smart*, même si le public semble plus habitué au brouhaha des pubs londoniens. Le temps de quelques *jokes*, et le deuxième acte reprend.

Si les monologues d'Allen, ses grosses lunettes d'écaille et son dos voûté sont de véritables bijoux d'humour et de drôlerie, le spectacle s'essouffle un peu, entre les scènes vaudevillesques, le retour du mari, les dîners chinois improvisés, et la fameuse tirade, *« Play it again, Sam »*, qui semble mal placée...

Cependant, la scène de séduction dirigée par Bogart est irrésistible, ainsi que la promenade romanesque en barque sur la moquette de l'appartement.

Dans l'ensemble, les comédiens sont drôles, efficaces et entraînants... face à une salle semi-déserte. Bien que la pièce soit jouée en anglais, le spectateur qui ne maîtrise pas la langue à la perfection, n'est pas pour autant démuni. L'action est bien menée, claire, le lieu est charmant, plein du mythe de Bogart...

Côte est, côte ouest. Changement d'arrondissement. Une rue isolée, des palissades, puis des palmiers, quelques cactus et l'on rejoint la Californie dans le sous-sol du Pacific Palisades. La lumière est tamisée, les murs en marbre rosé où sont accrochés des portraits de Bogart et de Marilyn à son « bus stop ». La fin de la soirée reste très américaine. Au fond du caveau, assis sur des poufs en panthère, on peut écouter du saxophone tout en dégustant les cocktails aux noms enchanteurs, apportés par des serveuses en chemises tahitiennes empruntées à Robert de Niro. On peut aussi se rassasier d'un *chile con carne* ou d'un *spare ribs*, jusqu'à 2 heures du matin.

N. G.

★ Galerie 55 : 55, rue de Seine, 75006 Paris. Tél. : 326-63-51.

★ Pacific Palisades : 51, rue Quincampoix 75004 Paris. Tél. : 274-01-17.

(1) Cette phrase bien connue des cinéphiles, prononcée par Humphrey Bogart dans *Casablanca*, a servi également de titre au film réalisé ensuite par Woody Allen et distribué en France sous le titre *Tombe les filles et tais-toi*.

MUSIQUE

AU FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS

Une messe de Jan-Disnas Zelenka

A mi-chemin entre Francfort et Cassel, la petite ville de Marbourg a en commun avec la plupart des cités d'outre-Rhin la gloire de posséder un chœur Bach, et la province de Hesse, où elle est située, peut être fière de son Bach Collegium. Mais, à en juger par le concert qu'ils ont donné à l'église Saint-Merri, sous l'égide du Festival estival de Paris, ces choristes et ces instrumentistes qui vénèrent Bach, comme tout le monde, cachent mal une prédilection marquée pour Jan-Dismas Zelenka (1679-1745).

Il est difficile, en effet, d'imaginer contraste plus frappant entre l'interprétation correcte et sérieuse de la cantate BWV 150 de Jean-Sébastien Bach – malgré de beaux moments, tel celui où les rafales de violoncelle sont censées s'abattre sur les fermes assises du chœur comme le vent sur les cèdres – et celle, pleine de couleur, de la *Missa Dei Patris* de Zelenka. Compte tenu des proportions de cette dernière œuvre, dont la durée avoisine quatre-vingt-dix minutes, on peut penser que la cantate n'avait d'autre justification que d'amener un public plus nombreux à découvrir un musicien tchèque pratiquement inconnu ici.

Et, de fait, la grande *Messe* de Zelenka vaut bien une cantate de jeunesse dont l'authenticité fut discutée naguère. Dans un louable souci d'unité, le chef d'orchestre en avait choisi une dont la sinfonia initiale repose sur un motif chromatique fort proche de ceux qu'on allait découvrir dans la *Messe*. Car ce qui frappe dès l'abord, dans la musique de Zelenka, outre une vitalité rythmique qu'il partage avec les compositeurs bohémiens, c'est un goût pour les tournures mélodiques insolites et frappantes, avec parfois cette ambiguïté soigneusement entretenue entre le majeur et le mineur qu'on retrouvera chez Schubert : le *Gloria* est ici assez représentatif de ces diverses caractéristiques.

Sans doute cette vaste partition, composée en 1740, n'est-elle pas exempte de longueurs ou de clichés de l'école italienne, mais ils ne sont pas plus nombreux que chez Haendel, dont Zelenka apparaît plus proche que du génie solitaire de Jean-Sébastien Bach, auquel il serait assez vain de le comparer. Mais à peine l'attention s'est-elle relâchée un moment qu'une trouvaille inattendue ou un brusque changement de couleur fait oublier toute réserve : ainsi le grand adagio recueilli, *con sordino*, qui rompt avec la ferveur allègre de la première partie du *Credo*, pour attirer l'attention sur le mystère de l'Incarnation, avant l'allegro obligé du *Resurrexit*. La sobre déploration largement développée de l'alto au centre de l'*Agnus Dei*, d'un caractère voisin du *Stabat Mater* de Vivaldi, forme un beau contraste avec le style déclamatoire et vocalisant du solo de basse dans le *Benedictus* qui précédait.

Parmi les éléments saillants de cette *Messe*, il faut encore signaler le lent fugato chromatique sous les mots *dona nobis pacem*, formant l'amorce d'un final magistral qui sait échapper au piège de la redondance conclusive. Le commentaire descriptif ne saurait donner qu'une idée très approximative de ce qui constitue l'intérêt d'une œuvre comme celle-ci, mais la présence des micros de France-Musique, attestant une diffusion ultérieure, laisse espérer que les mélomanes curieux auront bientôt l'occasion de juger par eux-mêmes. Placés sous la direction de Wolfram Wehmert, les chœurs, l'orchestre et les quatre solistes, parmi lesquels se détachait Mechthilde Georg (mezzo), ont rendu à la fois hommage et justice à Zelenka.

G. C.

CINÉMA

« TONNERRE DE FEU », de John Badham

Ballet d'hélicoptères

Démarrage sur les chapeaux de roues : Los Angeles fait sa police en hélicoptère, poursuit les suspects en rase-mottes, braque les projecteurs, impitoyablement, sur les lieux et les objets inquiétants. Inconcevable à New-York, Paris ou Tokyo à cause de la hauteur des buildings, l'hélicoptère épouse idéalement le relief de cette ville sans fin mais presque sans bosses, où un citoyen du ciel est aux premières loges pour tout deviner, tout apercevoir. Un prologue tranchant comme une lame de rasoir, avec meurtre bien concocté, dialogues à la mitraillette, et la poursuite menée par deux flics supersympas, Roy Scheider et son jeune assistant.

Les scénaristes s'en donnent à cœur joie. Los Angeles s'apprête à recevoir les Jeux olympiques, il faut épurer la ville de ses éléments indésirables, et d'abord de tous ces immigrés illégaux venus du sud. Ancien du Vietnam, Roy Scheider a des angoisses, mais une petite amie, as du volant, qui se révélera un peu plus tard championne du carambolage, et sait lui remonter le moral au bon moment. Le méchant, blond, germanique, salaud désigné, Malcolm McDowell, qu'on regrette un peu de voir si vite typé, sans la moindre nuance, se prétend envoyé de Washington pour mettre à l'épreuve un nouveau super-hélicoptère.

L'originalité du film est purement technologique. Les vieilles poursuites d'antan entre bagnoles ou coucous plus ou moins sophistiqués ont cédé la vedette à des ballets célestes époustouflants entre ces étranges oiseaux à pales qui, maniés par des virtuoses et filmés avec beaucoup d'expressivité – angles de prises de vues, bruit assourdissant – ressemblent à des bolides lâchés dans l'espace. Mais le *nec plus ultra* de la technique est atteint par cette lecture au laser de l'hélico dernier modèle, capable de percer l'anonymat des maisons, livrant sur écran vidéo, en de très belles images synthétiques, les silhouettes et les paroles des conspirateurs.

L'histoire se perd en cours de route. Le gadget, les coups fumants assenés en cascade, écrasent tout ressort dramatique, et l'intérêt qu'on pourrait prendre aux aventures de Roy Scheider. *Tonnerre de feu* illustre la dégénérescence d'un genre tout en jetant à de rares moments de vérité d'inquiétantes lueurs sur l'avènement de la haute technologie, seule capable de lutter efficacement contre le terrorisme et le complot mondial. On s'esclaffe, on rit fort, mais un peu jaune.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.



Le rôle de l'État mécène

(Suite de la première page.)

Comme on voit, les pressants besoins d'argent n'empêchent pas les compositeurs de se tromper et de tromper leurs éditeurs sur la rentabilité de leurs tentatives mercantiles. En outre, on citerait quantité d'œuvres essentielles dont la composition a été entreprise en pure perte – puisqu'elles ont coûté à leur auteur beaucoup plus qu'elles ne leur ont jamais rapporté de leur vivant, – ce qui tendrait à prouver que le mécénat bien compris pas plus qu'un état de misère soigneusement entretenu ne suffisent à faire naître des chefs-d'œuvre. La nécessité créatrice, quels qu'en soient les ressorts obscurs, reste le plus sûr des aiguillons.

Certes, les programmes des festivals et des concerts de musique contemporaine sont visiblement alimentés par les commandes passées aux uns et aux autres, mais ces commandes sont le plus souvent rétrospectives en ce sens qu'elles s'appliquent à des œuvres déjà entreprises, sinon achevées, et qui n'attendaient pour voir le jour qu'une rétribution, souvent symbolique, du temps passé à la composition. Comme, à quelques très rares exceptions près, les compositeurs de musique dite sérieuse, ne vivant ni de l'argent des commandes ni de leurs droits d'auteur, doivent exercer une activité alimentaire, et que la collectivité n'a qu'un besoin très limité d'œuvres novatrices, le démon de la création est bien le principal responsable de la production, bon an mal an, de plusieurs centaines d'œuvres nouvelles qu'il faut bien jouer, commander, écouter... et dont fort peu feront une carrière brillante.

Dans ces conditions, plutôt que de laisser entendre aux compositeurs qu'on ne les paiera plus pour écrire des chefs-d'œuvre mort-nés, ne serait-il pas plus habile, lorsqu'un créateur envisage, par exemple, de composer une symphonie de quatre heures pour dix-sept clarinettes contrebasse, quinze haute-contre, un violon et cinq ordinateur 4. X, de lui dire avec beaucoup de délicatesse : *« Cher monsieur, nous connaissons le beau projet qui vous prive actuellement d'une partie de vos nuits ; que diriez-vous d'un séjour à nos frais dans une île merveilleuse du Pacifique sud ? »* Le pauvre compositeur accepterait, persuadé de pouvoir poursuivre là-bas, tout à loisir, sa chimère tyrannique ; mais, après quelques mois de délices antipodaux, il enverrait au diable les petites coteries parisiennes et, contemplant l'immensité de l'océan et le ciel étoilé au-dessus de sa tête, déciderait de consacrer le reste de sa vie à des occupations parfaitement futiles. Certains reviendraient ou, flairant le piège, refuseraient de partir, mais on ne pourrait pas accuser la direction de la musique, transformée en agence de voyages, de décourager les entreprises les plus extravagantes.

Au lieu de cela, et anticipant sur la publication, le 5 octobre prochain, aux éditions Flammarion, d'une étude de Pierre-Michel Menger *(le Paradoxe du musicien)* qui, chiffres à l'appui, révélera tant d'un point de vue sociologique qu'économique les dessous et les dessus de la musique contemporaine – une étude dont le caractère documentaire décourage parfois la lecture mais dont la teneur polémique ne manquera pas de faire du bruit à la rentrée. – M. Maurice Fleuret a profité des Rencontres internationales de La Rochelle pour faire le point sur les interventions de la direction de la musique dans le domaine de la recherche et de la création. Il a assorti sa conférence d'un dossier où l'on verra clairement que, sur ce chapitre, l'aide de l'Etat est passée de 6 millions et demi de francs en 1980 à 39 millions en 1983.

Véritable mine d'informations, ce dossier contient la liste des quelque quatre-vingts bénéficiaires, depuis quatre ans, de bourses de recherche et d'aide à la création, avec le montant de ces bourses, ainsi que la liste des commandes d'Etat pour la même période (plus de trois cents), avec les noms et les chiffres. Les noms des membres des comités consultatifs sont également indiqués, en sorte que, outre la notable augmentation du nombre des bourses et du prix moyen des commandes (25 900 francs en moyenne en 1983 contre 9 800 en 1981) et la diversification des genres, on peut apprécier en connaissance de cause le degré d'équité ou d'iniquité qui règne dans la répartition des deniers publics.

Ce dossier nous apprend aussi que pour faire face au poids budgétaire de l'IRCAM et de l'Ensemble Intercontemporain, la dotation des centres de recherche et de musique électro-acoustique est passée de 2 653 000 francs en 1980 à 20 000 000 de francs en 1983, ce qui a permis la création de nouveaux centres, auxquels il faut ajouter le nouveau centre de percussion de la Défense. Par ailleurs, l'accent a été mis sur le théâtre musical : ainsi, les compagnies spécialisées bénéficient désormais d'une ligne budgétaire autonome, qui est passée de 2 000 000 de francs en 1980 à 10 940 000 francs en 1983. En outre, les associations de création musicale sont maintenant vingt-cinq à être aidées pour leur fonctionnement, contre treize seulement en 1982. Enfin, les formations vouées à la création et à la diffusion de la musique contemporaine, au nombre de neuf en 1980, sont aujourd'hui dix à recevoir une subvention annuelle dont l'enveloppe globale est passée de 2 950 760 francs à 6 767 700 francs.

On ne pourra pas prétendre après cela que, dans le domaine de la création et de la recherche, tout va mal en France ou que rien ne va plus. Au contraire, ces mises placées sur le tapis vert de la grande loterie de l'art semblent dire, à l'adresse des compositeurs : *« Messieurs, faites vos jeux ! »*

GÉRARD CONDÉ.

■ **Le cinquième Festival international de marionnettes de Lugano (Suisse) aura lieu du 10 au 18 septembre 1983. Organisée par Michel Poletti et son Théâtre Antonin-Artaud, cette manifestation accueillera dix-sept compagnies en provenance de huit pays différents. La France sera représentée par Jean-Loup Temporal et son Atelier 75, ainsi que par le jeune montreur d'ombres nantais Alain Le Boulaire. A noter parmi les autres invités le Théâtre de Wroclaw et son *Opéra de quat'sous*, qui sera montré pour la première fois en Europe occidentale ; le « plus petit théâtre du monde » de l'Autrichien Dubolowski, et, enfin, l'Australien Neville Tranter, récente révélation du Festival de Charleville-Mézières.**

THÉÂTRE

« LA MALIBRAN » AU FONTAINE

Un filet de voix

La Malibran était une reine, une diva en crinoline, la Callas du siècle dernier. Etant donné l'engouement actuel pour l'opéra, il fallait bien s'attendre que quelqu'un raconte sa vie, ses amours tapageuses, sa passion pour un violoniste dévoué, son enlèvement romanesque par Lacenaire, sa mort en pleine gloire – elle avait vingt-huit ans.

Voilà qui est fait, au Théâtre Fontaine, dans le style des amours célèbres, avec anecdotes, potins, mondanités, vers de mirliton. Rien de bien important, juste de quoi fournir l'occasion de quelques airs fameux chantés par Sylvie Voyze-Valayre, qui s'est fait plutôt la tête de Callas. Sa voix est belle, un peu frêle, mais comme l'orchestre se réduit à un piano, un violon, un violoncelle, ce n'est pas grave.

L'ennui, c'est l'accumulation de poncifs sans fantaisie au long de sketches dignes d'une revue à petit spectacle. L'auteur s'appelle Jacques Josselin, le metteur en scène Philippe Rondest. Les acteurs font des mines, singent le snobisme, changent de costumes et de perruques pour changer de personnages, courent pour faire croire qu'ils sont beaucoup. Ils se fatiguent pour rien. Article de luxe et de démesure, la diva d'opéra ne se laisse pas piéger par les gentillesses d'une fête de patronage.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre Fontaine – 20 h 30.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

SPECTACLES

À écouter

Dieux en exil

C'est à écouter entre deux états. A l'heure où l'esprit est libre. C'est-à-dire prêt au voyage, mais très attentif encore... Etat de rêve éveillé, le soir tard... Sons étouffés d'une musique populaire, puis un orage, des oiseaux. On est à quelques milliers de kilomètres de là où furent embarqués il y a quelques centaines d'années des bateaux d'esclaves... Leurs descendants ont donné les mêmes noms aux dieux qui au Brésil comme à Cuba constituent le panthéon « africain » de la Caraïbe et de l'Amérique latine, le panthéon des dieux en exil.

Bruit nerveux et sec d'une machine à écrire. Un commissariat anonyme. Nom...? Oxum. Couleur...? Le dieu décline ses qualités et goûts. Les mêmes malgré les différences. Ici c'est la musique de Leo Brower qui se mélange à une autre, un vendeur vante sa marchandise sur des sonorités électroniques. Là Baden Powell a écrit une musique plus moderne pour Yemanja (avec Vinicius de Moraes). Les paysages sonores se mêlent, se superposent, se confondent. Ce n'est plus la réalité, c'est l'univers composé de Roubina Saidkhanian et de Martin Saint-Pierre, une escale dans ce « Tour du monde en trente-cinq rêves » qui, de New-York à Haïti, du golfe Persique à Madagascar (Roubina Saidkhanian nous a déjà fait traverser l'Egypte, l'Iran, le Caucase) nous mène avec eux et d'autres (Eric Dietlin en Afrique) dans les mythes du monde jusqu'en septembre.

Roubina Saidkhanian et Martin Saint-Pierre sont des guides « invisibles », il ne se présentent pas comme tels, ils sont là derrière l'énorme travail de recherche (Martin Saint-Pierre, percussionniste argentin, est un spécialiste des rituels du Brésil, de Cuba) l'énorme travail de montage (six heures de studio pour cinquante-deux minutes), mais on est à dix millions de kilomètres d'une émission ethnologique. C'est très sophistiqué mais ça ne se voit pas, un peu comme ces manteaux doublés de fourrure, on a l'impression d'écouter de la musique, les mythes sont à l'intérieur.

CATHERINE HUMBLOT.

★ *Fréquence de nuit : « Le tour du monde en trente-cinq rêves »*, du lundi 22 au vendredi 26 août, France-Musique, 22 F 30.

La section photographique du **FESTIVAL INTERNATIONAL D'AVANT-GARDE** de la photo, du film, de la vidéo et de l'audiovisuel (FIAG 83), et du salon art, vidéo et cinéma, se déroulera du 7 au 28 septembre, au Centre International d'Art Contemporain, 27, rue Taine, 75012 Paris, tous les jours de 13 heures à 19 heures.

Vernissage et remise des prix 83, le vendredi 16 septembre de 17 heures à 21 heures.

Ce festival regroupera une centraine d'artistes expérimentaux et de recherche de tous les horizons et de nombreux pays.

La section cinéma et vidéo de recherche internationale se tiendra du 7 au 26 novembre, tous les jours (sauf dimanche), de 11 heures à 19 heures, au Centre André-Malraux, 112, rue de Rennes 75006 Paris.

théâtre

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (544-57-34) I : 18 h 30 : le Pain nu ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; II : 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : L'esprit qui vole.

MARIGNY (225-20-74), (D.) 21 h : la Surprise.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE A BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... et vous ?

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : François, j'ai mal à mes sous.

Le music-hall

ALCAZAR (329-02-20), 22 h 30 : Spectacle.

CRAZY HORSE SALOON (727-32-32), 21 h 25 et 23 h 45.

ÉLÉPHANT BLANC (562-05-67), 21 h : Frissons d'Hawaï.

ÉLÉPHANT BLEU (359-58-64), 22 h 30 : Tahiti.

TOUR EIFFEL (550-34-56), 21 h : On chante sur la tour.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : H. Eoche-Duval (Galilei, Weiss, Bach...).

Lundi 22 août

STE-CHAPELLE 18 h 30 et 20 h 30 : Ars Antiqua de Paris.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : S. Guérault.

PETIT OPPORTUN (236-01-36) 23 h : G. Lafitte, Wild Bill Davis, Cl. Lucq.

Les festivals

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (227-12-68)

ÉGLISE SAINT-LOUIS EN L'ILE, à 18 h 30 : Bambini de Prague, dir. : B. Kulinski (musique de la Renaissance).

THÉATRE DE L'ESCALIER D'OR, 18 h 30 : I. Jarski, M. Rousseau, D. Vidal, J.-B. Beauchamp, P. Bertrand, V. Guesquiere (Satie) ; à 20 h 30 : J.-M. Conquer, Y. Girard, Ch. Bireau, P. Villaire, P. Bertrand, D. Vidal, J.-P. Schintu, J. Duparc, J.-N. Bert, dir. : P. Levy (Stravinski).

RENCONTRES THEATRALES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

20 h 15 : Historia de un amor ; 22 h : Je, François Villon.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : Des pas vers la lune, de I. Popesco Gopo ; 17 h, Rétrospective Klaus Wildenhahn : Harbrug bis ostern ; 19 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : Stranger on the Run, de Don Siegel.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22).

L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ARGENT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3^e (272-94-56)

LES AVENTURES SEXUELLES DE NERON ET POPPEE (It., v.f.) (**) : Paramount Montparnasse, 14^e (329-90-10).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9^e (770-47-55).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H.sp.), 14e (321-41-01).

CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (H.sp.), 4e (278-47-86).

CHICANOS STORY (Mex., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE CERCLE DES PASSIONS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

CUJO (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) : Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).

DANS LA VILLE BLANCHE (sui.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

DIEU ME SAVONNE (Bots., v.o.) : Quintette, 5e (639-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots., A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

ENIGMA (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Bienvenüe, 14e (544-25-02) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

FAITS DIVERS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FANNY ET ALEXANDRE (Sued., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FLICS DE CHOC (*) : Pathé-Clichy, 8e (522-46-01).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THEATRAL – VITEZ – LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52).

GALJIN (Bre., v.o.) : Denfert (H.sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H.sp.), 1er (508-94-14).

GANDHI (Bri., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

HISTOIRE DE PIERRA (Franco-It., v.o.) (*) : Noctambules, 5e (354-42-34).

L'HOMME BLESSE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

IRON MASTER, LA GUERRE DU FER (Franco-It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

JOY (Fr.) (**) : Rex, 2e (286-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (323-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE JUSTICIER DE MINUIT (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) : U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LA MÉMOIRE (Egyp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA MONTAGNE MAGIQUE (All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : 14 Juillet Bastille 11e (357-90-81).

NEWSFRONT (Aust.) : Saint-André-des-Arts (H. sp.), 6e (326-48-18).

NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

OU EST PASSÉE MON IDOLE ? (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PATRICIA (Aut., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-42-75) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PSYCHOSE II (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Français, 1er (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES FILMS NOUVEAUX

DEBOUT LES CRABES, LA MER MONTE, film français de Grand-jouan : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

ÉQUATEUR (*), film français de Serge Gainsbourg : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

FANNY HILL (**), film américain de Jerry O'Hara (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PORKY'S II, film américain de Bob Clark (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

TONNERRE DE FEU, film américain de John Badham (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-42-75) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STELLA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46).

SUPERMAN III (A., v.o., v.f.) : Forum, 1er (297-53-74) ; v.o. : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE TRÉSOR DES QUATRE COURONNES (A., relief, v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14-Juillet Racine (2e partie), 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse (1re partie) (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cuba, v.o.) : (H.sp.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; (H.sp.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

UN FLIC AUX TROUSSES (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Studio de La Harpe, 5e (634-25-52).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de La Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LA VOITURE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

VOUS HABITEZ CHEZ VOS PARENTS ? (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).

CANNIBAL HOLOCAUST (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PEKIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES DAMNÉS (It., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DAHLIA BLEU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DEEP END (A., v.o.) : Studio Bertrand (783-64-66).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à Films (H.sp.), 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.), Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont Sud, 14e (397-87-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DUEL DANS LE PACIFIQUE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

EL MAGNIFICO (It., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f., Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

EXHIBITION (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f., Montparnos, 14e (325-52-37).

L'EXTRAVAGANT MR. RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine (H.sp.), 6e (325-47-46).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H.sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) (**) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

HAIR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

HAMMETT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (Franco-it., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (246-66-44).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) ; la Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; La Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) 1re et 2e parties) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

MÊME A L'OMBRE, LE SOLEIL LEUR TAPE SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA MENACE : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-10-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12).

MOROCCO (A., v.o.) : Action-Écoles, 5e (325-72-07).

NEW-YORK, NEW-YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-56).

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches 6e (633-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PINOCCHIO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

REBECCA (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

RIZ AMER (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 20e (296-80-40).

SUPERVIXENS (A.) (**) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Action-Christine (H. sp.), 6e (325-47-46).

THE ROSE (A., v.o.) : U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Lumière, 9e (246-49-07).

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (A., v.f.) : Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

YOYO (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

Les festivals

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Un jour aux courses.

LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; 16 h 5 : Lili Marleen ; 18 h 10 : Lola, une femme allemande.

DOSTOIEVSKY (v.o.) Cosmos, 6e (544-28-80), 16 h : l'Idiot, de Lampin ; 18 h : l'Idiot, de Kurosawa.

VITEZ ET LE THÉATRE vu par MARIA KOLEVA : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

POLAR (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Chute d'un caïd ; Olympic, 14e (542-67-42) : Ça commence à Vera Cruz.

LES STARS D'HOLLYWOOD (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Lilith.

CHEFS D'ŒUVRE ET NANARS DU CINÉMA ITALIEN (v.o.) République Cinéma, 11e (805-51-33) : Toto apôtre et martyr.

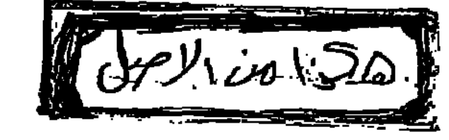
LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13e (707-28-04) ; 17 h : Ludwig, requiem pour un roi vierge ; 19 h 30 : les 55 jours de Pékin ; 22 h 30 : Chicanos Story.

COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : le Bal des sirènes.

SEAN CONNERY (v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61) Cinq jours ce printemps-là ; la Rose et la Flèche ; Zardoz ; le Lion et le Vent.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : le Dernier Round.

NEW-YORK VU PAR... (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), 16 h : Sur les quais ; 18 h : le Policeman ; 18 h 50 : Et tout le monde riait ; 20 h 15 : Gloria.



COMMUNICATION

LES BUDGETS 1984 DE L'AUDIOVISUEL ET DE LA PRESSE

La création épargnée par la rigueur ?

La création audiovisuelle ne devra pas être sacrifiée en 1984 *malgré les mesures de restriction* budgétaire décidées par le gouvernement. Ainsi en a décidé le premier ministre au terme d'une négociation-marathon avec le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication. M. Pierre Mauroy n'a accédé, mais que partiellement seulement, à la requête de M. Georges Fillioud, *qui* avait souhaité un accroissement de 300 millions de francs, exclusivement consacré à la création, des crédits alloués par l'Etat aux sociétés de programme du service public (*le Monde* du 7 mai). En fait, cette rallonge exceptionnelle devrait, sauf modification imposée par le Parlement lors du débat sur la loi de finances à l'automne, se répartir en plusieurs contributions distinctes.

Une tranche de 68,5 millions de *francs sera consacrée* à la *poursuite* de l'action de décentralisation engagée en 1982 ; un montant en réalité inférieur aux objectifs initiaux annoncés dans ce domaine (1). Sur les 231,5 millions de francs restants, 25 seront reversés aux professionnels du cinéma, 5 seront affectés à la recherche « nouvelles images » que conduit l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA), enfin, 8,5 millions de francs seront attribués à la Société de commercia*lisation créée cette année. Restent*, pour la création, 193,1 millions de francs qui seront à partager entre les chaînes de programmes. L'objectif est ainsi de susciter quelque deux cents heures de productions originales supplémentaires en 1984.

Mais la faiblesse du budget de fonctionnement des chaînes risque de compromettre la réalisation de cet objectif. Au secrétariat d'État, *on ne cache pas, d'autre part*, sa crainte de voir disparaître ces fonds dans les labyrinthes financiers des chaînes comme de précédentes allocations à la création qui avaient été détournées dans un passé récent vers d'autres emplois. Si les premiers efforts réalisés cette année par les chaînes pour présenter leurs comptes *sous forme de* « budgets fonctionnels » — comme l'a exigé M. Georges Fillioud — ne permettront pas encore de contrôler vraiment leurs dépenses, ils devraient cependant commencer à jeter un peu de clarté. « *La répartition des aides tiendra aussi compte de la plus ou moins grande maîtrise des sociétés de programmes dans ce domaine* », précise-t-on. Une attention particulière devrait d'autre part être portée sur le réemploi de ces aides, dont le *gouvernement* veut *qu*'elles bénéficient en premier lieu à la Société française de production (S.F.P.), jugée « *en voie de redressement* ». Des travaux pour un montant compris entre 120 et 150 millions devront être commandés de manière que la totalité de ses capacités de production soient occupées et que la S.F.P. parvienne, en 1984, à équilibrer son budget.

Les autres grandes options budgétaires de l'enveloppe « communica*tion » sont égalemnt* à *présent* arrêtées. Comme l'avait laissé filtrer une indiscrétaion à la mi-août, le taux d'augmentation de la redevance sera de 6,5 %, fixant son prix pour un téléviseur couleur à 502 F (471 F en 1983) et pour un poste noir et blanc à 331 F (311 F en 1983). La taxe sur les magnétoscopes augmente, elle, de 30 % en passant de 471 F à 612 F (*le Monde* du 13 août). Une *taxe dont les rentrées sont jusqu*'à présent bien inférieures à ce qui avait été espéré ; environ 20 % des possesseurs de magnétoscopes s'en sont acquittés au lieu des 50 % (sur un parc de quelque huit cent mille appareils à la fin de 1982) escomptés. Autre proposition d'importance : limiter encore à 25 % du total des recettes de l'*audiovisuel* public la part de la publicité ; un gage de bonne volonté à l'égard d'une présse écrite inquiète par le développement de cette concurrence.

Câbles et satellites

Au total, le montant global qui devrait être perçu par les services de la redevance s'élève à 6,266 milliards de francs. A celui-ci s'ajoutent les 2,612 milliards de recettes publicitaires des chaînes et 1,247 milliard de gains divers (Etat, collectivités locales, recettes commerciales). Soit en tout : 10,126 milliards de francs. Somme en progression de 8,5% par rapport à 1983. Un taux inférieur aux années précédentes, qui porte la marque de la politique générale de limitation des dépenses observée cette année par les pouvoirs publics, mais doit permettre la reconduction des dépenses engagées en 1983.

En termes de budget de fonctionnement, les restrictions limiteront toutefois la progression globale des dépenses à 2,5% en 1984, alors que les dépenses de personnels augmenteront de 7,3%, au-delà donc du taux auquel M. Jacques Delors espère limiter l'inflation. *Le* ralentissement général aura aussi des conséquences sur tous les postes du budget d'investissement qui concer*nent* les «*actions nouvelles*». Ainsi, les volets « Moyen-Orient » et «Asie» du plan d'expansion de Radio-France internationale (R.F.I.) seront mis «en sourdine» même si, globalement, celui-ci n'est pas remis en cause.

En résumé, pour l'essentiel des 892 millions de francs qui seront consacrés aux investissements iront à Télédiffusion de France (T.D.F.) : 510 millions de francs pour l'entretien, le renouvellement de son réseau (*la conversion des installations de la* première chaîne noir et blanc pour Canal-Plus) et sa diversification, notamment le financement (220 millions de francs) du premier satellite du programme T.D.F. 1 qui en comporte trois.

Sur ce dernier projet, il se confirme en outre que l'Etat n'est pas décidé à investir dans la construction du deuxième satellite, sans lequel le programme ne peut devenir opérationnel. Son achève*ment dépend donc plus que jamais* des négociations engagées avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (C.L.T.) qui marquent le pas en ce moment.

Le plan-câble, en revanche, qui émarge pour l'essentiel au budget annexe des P.T.T., n'est pas oublié par celui de la communication. Une tranche de 71,5 millions de francs est prévue parmi les crédits affectés à T.D.F. pour l'implantation des premières «têtes de réseaux», c'est-à-dire la partie des équipements servant à relayer les émissions hertziennes qui seront diffusées sur les réseaux câblés.

Deux « *actions nouvelles* » apparaissent encore au chapitre des dépenses prévues pour 1984. Il s'agit, d'une part, d'un crédit de 9,5 millions de francs attribué aux émissions destinées à deux catégories de la population (les musulmans et les sourds et malentendants) ; d'autre part, d'un fonds de 10 millions de francs confié à l'INA pour la formation des journalistes de l'audiovisuel.

ERIC ROHDE.

(1) *L'effort* restera toutefois soutenu pour l'outre-mer qui obtiendra dans cette enveloppe 28 millions de francs, ce qui permet d'amorcer le réseau de la deuxième chaîne. En métropole, le rythme de création des sociétés régionales de télévision et des stations de radio devra être révisé en baisse.

PRESSE : en attendant le « statut »

Ce n'est pas encore cette fois que sera reconsidéré le régime d'aide à la presse : la pression des éditeurs de journaux en faveur du *statu quo* semble avoir été efficace, comme pour l'élaboration d'un « statut de la presse », sans cesse reporté (*le Monde* daté 5-6 juin). L'ensemble du dispositif est donc à nouveau reconduit dans ses grandes lignes. Ainsi l'article 39 *bis* du code général des impôts, qui permet à certaines publications de soustraire à l'impôt une part de leurs bénéfices à condition d'investir, restera selon toute vraisemblance en vigueur. (1).

Le fonds d'aide à l'exportation connaîtrait une forte augmentation : 56 %, passant de 14 mil*lions de francs en* 1983 *à* 22 *mil*lions l'an prochain. Le fonds d'aide aux quotidiens nationaux à faibles ressources publicitaires est reconduit, lui aussi, mais avec une progression de son budget de 6,5 % seulement (2). En outre, il est très probable que les taux de T.V.A. applicables *aux quotidiens* (2,1 %) et aux hebdomadaires d'information politique (4 %) soient maintenus ; il est même envisagé que ce dernier soit étendu aux mensuels répondant aux mêmes critères.

Quant aux crédits destinés à *l'Agence France-Presse — qui se* traduisent par des abonnements en faveur des administrations publiques, — ils devraient être en progression de 14 %. Cette aide accrue est liée au plan de modernisation de l'agence, qui a fait l'objet de négociations avec l'État.

(1) Le montant exact du bénéfice que retire globalement la presse de l'application du « 39 *bis* » est évalué différemment d'une administration à l'autre. Au secrétariat d'État chargé des techniques de la communication, on estime cette somme à environ 190 millions de francs en 1982 : les services du ministère des finances la situent plutôt au voisinage de 270 millions.

(2) Cette aide, accordée aux quotidiens nationaux dont la diffusion ne dépasse pas cent cinquante mille exemplaires et dont la publicité n'excède pas 25 % des recettes (en 1983 : *la Croix*, *Libération*, *l'Humanité* et le journal d'extrême-droite *Présent*, pour un total de 11 millions), pourrait être étendue aux quotidiens de province.

APRÈS LA SAISIE DE SEPT RADIOS LOCALES A PARIS

Un « comité de vigilance » dénonce «la Saint-Barthélemy de la bande F.M.»

Ebullition dans le petit monde des radios locales privées parisiennes. Après la saisie coup sur coup du matériel d'émission de Carbone-14 et de six autres radios, samedi 20 août (*le Monde* daté 21-22 août), réunions et déclarations se multiplient.

M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, a commenté à Antenne 2 l'opération de saisie par les policiers. « *L'espace hertzien est restreint* », a-t-il notamment déclaré. « *Lorsqu'un avion possède 145 places, il n'y a pas place pour 150 ou 160 passagers.* » Selon M. Fillioud, le désordre qui règne actuellement sur la bande FM parisienne porte préjudice aux stations de Radio-France et aux fréquences réservées à l'armée et à la navigation aérienne ; il ne permet pas non plus un confort d'écoute suffisant pour les autres radios locales. Toutefois, le secrétaire d'Etat a estimé que la radio n'est pas « *un univers figé* » : « *Si, dans l'avenir, certaines fréquences deviennent disponibles, il y aura de la place pour d'autres radios.* »

Parmi les radios saisies, Lumière-101 (catholiques intégristes) a indiqué avoir déposé un recours auprès du tribunal administratif contre la décision de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle de ne pas l'autoriser. Un comité de défense de la radio libanaise, La voix du cèdre, estime, dans un communiqué, que « *étouffer cette radio, c'est assassiner Béchir Gemayel une deuxième fois, c'est participer au complot ourdi contre le Liban* ». Le R.P.R., de son côté, dénonce le « *mauvais coup porté contre l'amitié de la France et du Liban* » et demande « *qu'une enquête soit ordonnée* » pour connaître et sanctionner les responsables du « *vandalisme* » commis lors de la saisie de la radio.

Cinq plaintes restent déposées contre des radios non autorisées : Jet, Voca, Mouvance, Libertaire et F.F.I. Radio-Jet a annoncé qu'elle cessait d'émettre ; sa fréquence (101,8) va pouvoir être occupée par Radio-Classique. Radio-Voca, La voix des Caraïbes, veut au contraire résister jusqu'au bout, les armes à la main s'il le faut. « *Si la radio est attaquée,* déclare M. Georges Faisans, son animateur, *chaque auditeur doit se transformer en soldat. Nous frapperons l'Etat colonialiste n'importe où.* » La radio indépendantiste antillaise, qui a déjà organisé plusieurs manifestations de soutien, ne veut pas se regrouper avec d'autres fréquences « outre-mer » ; si on l'empêche d'émettre, « *tout finira dans un bain de sang* », a encore déclaré M. Faisans. Radio-Show, radio non autorisée, a annoncé, au contraire, qu'elle arrêterait ses émissions pour rentrer dans la légalité.

A l'initiative du Comité riposte, une vingtaine de radios, la plupart non autorisées, ont créé samedi un Comité de vigilance. Dans un communiqué, les participants déclarent « *prendre acte de la Saint-Barthélemy de la bande F.M. organisée par M. Fillioud* » et s'organisent pour continuer à émettre.



Lundi 22 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinévasion : Bons baisers d'Athènes.
Film américain de G.P. Cosmatos (1979), avec R. Moore, T. Salavas, D. Niven, C. Cardinale, E. Gould, S. Powers.
En 1944, dans une île grecque, des prisonniers britanniques sont obligés de travailler à des fouilles archéologiques pour les nazis. La résistance locale va intervenir. Film de guerre affecté de toutes conventions d'une coproduction internationale. Son seul intérêt est la présence de David Niven, récemment décédé.

22 h 30 Journal (et à 23 h 20).

22 h 35 Championnats d'Europe de natation à Rome.

22 h 45 Le XIXe siècle ou la peinture en liberté : Gros et Géricault.
Emission proposée par René Huyghe et Michel Droit.
Un portraitiste au destin tragique, haï des romantiques : Gros. Un des premiers artistes français à pratiquer la lithographie, l'auteur du célèbre Radeau de la Méduse : *Géricault.*

23 h 45 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Soirée INA : Pleine lune.
Une soirée imaginée, conçue et réalisée par l'INA, préparée par Th. Kuntzel et J. Prieur, avec Ph. Grandrieux et P. Zucca.
Une soirée exceptionnelle, entièrement préparée par l'INA : avec un feuilleton en neuf épisodes — qui sert de fil conducteur — et un magazine qui mêle d'extraordinaires documents télévisés de 1930, des films de Méliès, des interviews de Renoir, d'O. Welles, de Borgès aux toutes dernières « nouvelles images » fabriquées par ordinateur. Un grand voyage à travers l'image, une traversée en plusieurs dimensions, entre Terre et Lune. A ne pas manquer.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Film : la Bataille du rail.
Film français de R. Clément (1945), avec T. Laurent, L. Desagneaux, R. Leroy, J. Ranzena et le personnel de la S.N.C.F. (N., rediffusion).
L'organisation de la Résistance des cheminots, sous l'occupation allemande et, après le débarquement allié, l'attaque et la destruction d'un train blindé envoyé en Normandie. Une reconstitution historique admirablement mise en scène. L'héroïsme passe par la simple vérité humaine. Premier grand film de René Clément, qui honora le cinéma français de l'immédiat après-guerre.



22 h Journal.

22 h 20 Magazine : Thalassa.
De G. Pernoud. Le triangle d'ébène.
L'histoire de ce grand « triangle » qui, de Nantes aux Antilles en passant par Dakar, a instauré le plus odieux des commerces, celui de l'homme noir.

22 h 50 Prélude à la nuit.
Le Chômage, *de Y. Prin, spectacle de la Péniche-Opéra.*

FRANCE-CULTURE

21 h, Les cinéastes du documentaire : un compagnon du Tour de France.

22 h, Un rêveur de mots, Gaston Bachelard : la poésie et les éléments (l'eau).

22 h 30, Les Mercenaires, par la R.T.B.F. ; **Jean Tinguely** : la sculpture dans tous ses ébats, par la Radio suisse romande.

23 h 30, New wave.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 30, Concert (donné le 21 août 1983 aux Grosses Festpielhaus de Salzbourg) : *Concerto pour piano et orchestre n° 3*, de Prokofiev ; *Symphonie n° 7*, de L. van Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. S. Ozawa, sol. : A. Weissenberg, piano.

20 h 45, Fréquence de nuit, feuilleton : *Wilhelm Backhaus* ; œuvres de Schubert, Schumann, Brahms, Liszt.

22 h 30, Le tour du monde en trente-cinq rêves : les survivances africaines en Amérique latine.

Mardi 23 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Sloane, agent spécial.
16 h 30 *Croque-vacances.*
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir : Histoire de l'aviation.
Le ciel en feu.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super-défi.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal.
20 h 35 Mardivertissement : Gala consécration Midem 83.
Avec Cheap Trick, Nicole, Girlschool.
21 h 35 Journal (et à 23 h 40).
21 h 45 Championnats d'Europe de natation à Rome.
21 h 55 Ciné soir : Deux hommes en fuite.
Film anglais de J. Losey (1969), avec R. Shaw, M. McDowell, P. Brown, H. Woolf, A. Bradford, C. Malcolm.
Deux hommes, d'âges différents, doivent fuir ensemble sur un long parcours. Ils sont traqués par un hélicoptère et, dans le danger commun, leurs relations deviennent ambiguës. Etude de comportement, conduisant à un apologue sur les forces d'oppression du monde moderne et la liberté individuelle. Losey rencontra beaucoup de difficultés au cours du tournage : de ce fait, le film est resté schématique malgré quelques beaux moments de mise en scène.
23 h 55 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Avec Irène Cara, David Bowie, Police...
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
13 h 30 Série : Le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
15 h 45 *Dessin animé : Tom et Jerry.*
15 h 55 Sports été.
Natation : Championnats d'Europe à Rome ; rugby : Nouvelle-Zélande-Lions.
18 h Récré A 2.
18 h 40 Flash info.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Film : Ah ! les belles bacchantes !
Film français de J. Loubignac (1954), avec R. Dhéry, C. Brosset, R. Bussières, R. Luguet, J. Maillan, L. de Funès (rediffusion).
Un commissaire de police, une danseuse débutante, un plombier et sa femme, perturbent la répétition d'une revue de music-hall. Médiocre « mise en film » d'un spectacle burlesque, façon « Branquignol », créé au théâtre par Robert Dhéry et sa troupe.
22 h 10 En souvenir de Max-Pol Fouchet : Van Gogh.
L'arrivée de Vincent Van Gogh à Paris, sa rencontre avec l'impressionnisme. Paris, la Provence...
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
Trois petites fautes : La nature aide la nature.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 La dernière séance.
Emission d'E. Mitchell et G. Jourdhui.
A 20 h 40, Dessin animé : Bugs Bunny ; à 22 h 45, Tex Avery et réclames de l'époque.
20 h 50 Premier film : Marqué par la haine.
Film américain de R. Wise (1956), avec P. Newman, P. Angeli, E. Sloane, E. Heckart, S. Mineo, H.-J. Stone (N., rediffusion).
Un jeune homme d'origine italienne, né dans un quartier pauvre de New-York, devient un boxeur célèbre après avoir connu les maisons de redressement et les travaux forcés pour divers actes de délinquance. C'est la biographie du champion de boxe Rocky-Graziano dans un contexte social remarquablement décrit. La réalisation est à la mesure d'une vie dramatique et violente, et Paul Newman s'est passionné pour son personnage.
23 h 5 Journal.
23 h 20 Deuxième film : Décision à Sundown.
Film américain de B. Boetticher (1957), avec R. Scott, J. Carroll, K. Steele, V. French, N. Berry, J. Archer.
Un aventurier arrive dans une petite ville de l'Ouest, pour tuer un homme — personnage important de la cité — qu'il rend responsable de la mort de sa femme. L'action est conduite avec efficacité et Randolph Scott est étonnant dans un rôle sans manichéisme. Western, inédit en France, d'un réalisateur de série B qui sut transformer les conventions et les archétypes du genre.
0 h 40 Prélude à la nuit.
Winterliebe, de R. Strauss, par V. Reinemann, baryton et D. Selig, piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages.
8 h, La vie animale en péril : le zoo de Bâle.
8 h 32, Les matinées de France-Culture : à 9 h 7, Voyages *sans visa* : l'Argentine ; *à 10 h*, Redécouvrir Villon ; à 10 h 15, les piétons de Paris.
11 h 2, Musique : Festival estival de Paris. Journée Erik Satie (et à 14 h, 17 h 30 et 22 h.).
12 h, Les parlers régionaux.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Feuilleton : le Mystère de la chambre jaune.
15 h, Flaubert au travail.
15 h 30, Un saint devenu roi.
16 h, *Dans l'Empire et dans Rome* : les premiers chrétiens.
17 h 2, Les éditeurs associés.
18 h 30, Entretiens avec... P. Soupault.
19 h 20, Agora : Afrique noire.
19 h 50, La vallée aux loups : R. Vivien.
20 h, La chanson de l'oiseau : Etats-Unis, Inde, Népal, Australie.
21 h, Les cinéastes du documentaire : un compagnon du tour de France.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin.
8 h, Le journal de musique.
8 h 15, Autour de... la *VIe Symphonie* de Mahler : œuvres de Mozart, Schubert, Mahler, Tchaïkovski...
12 h, Archives lyriques : Bellini, Verdi.
12 h 35, Jazz : Erroll Garner.
13 h, Avis de recherche.
14 h 4, Chasseurs de son stéréo : œuvres de Nicolas, Clementi, Chavez.
14 h 30, Autour de... Edwin Fischer : œuvres de Haendel, Bach, Schumann...
17 h 5, Repères contemporains : Claire Schapira.
18 h, Jazz : Miles Davis.
18 h 30, Plages choisies.
20 h 30, Concert (donné le 7 août 1983 au Grosses Festpielhaus de Salzbourg) : *Symphonie n° 6*, de Schubert, *Stabat mater*, de Rossini, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et les chœurs du Wiener Staatsoper, dir. R. Muti ; sol. : J. Norman, soprano, F. Araiza, ténor, A. Baltsa, mezzo, S. Estes, basse.
22 h 15, Fréquence de nuit : Le tour du monde en trente-cinq rêves : quelques Afriques.

M. MITTERRAND INVITÉ DE TF 1 LE MERCREDI 14 SEPTEMBRE

M. François Mitterrand, président de la République, sera l'invité de l'émission «Enjeu spécial» de François de Closets, Emmanuel de La Taille et Alain Weiller sur TF 1 le mercredi 14 septembre à 20 h 35. Les dernières interventions importantes de M. Mitterrand sur les grands médias audiovisuels remontent au 28 juin (Europe 1) et au 8 juin (Antenne 2).

Le Monde

ECONOMIE

MATIÈRES PREMIÈRES

DES MINES AUX VITRINES DE DIAMANTS

UNE MATIÈRE TRÈS PRÉCIEUSE

APRÈS le caoutchouc, *le Monde* consacre au diamant sa deuxième enquête sur les matières premières. Ce récit sera publié en deux épisodes : le premier évoque la naissance de la pierre dans les mines d'Afrique du Sud sous le contrôle du puissant groupe De Beers, son voyage à Londres, ses transformations à Anvers ou à Tel-Aviv ; le second, qui sera publié dans les éditions du 30 août, traitera du retour des Indiens dans l'histoire du diamant, de son apparition dans les usines et dans les vitrines des joailliers, ainsi que de sa valeur de placement ou de spéculation.

La plus brillante et la plus dure de toutes les pierres précieuses a, de longue date, suscité les convoitises et provoqué les scandales. Le plus récent en France est survenu avec le dépôt de bilan, début juillet, d'une officine de placement, l'Union de diamantaires. Il n'y a pas que les « grands » à être attirés par ce caillou, la hausse des cours à la fin des années 70 ayant, de surcroît, éveillé bien des espoirs de gain chez les petits épargnants. Mais, avec cet enfant du carbone, on danse souvent sur un volcan.

Une colline rasée et même déracinée, la mer repoussée : pour sa récolte le diamant pousse volontiers à la démesure. Et les acheteurs de la place Vendôme paraissent bien loin des mineurs qui creusent à près de 1 000 mètres sous terre. Dans ce grand jeu peu brillant, la plupart des Etats, notamment l'U.R.S.S., et aussi la Chine, traitent avec la firme sud-africaine, qui contrôle 40 % de la production (17,5 millions de carats sur 44 millions) et 80 % de la commercialisation mondiale des pierres.

Joyau théâtral — avec son eau et ses rivières, — le diamant (sans oublier son rôle dans l'industrie, où il est en concurrence avec la pierre synthétique) a créé des fortunes, provoqué des drames, intéressé les princes. Il charmait les maharadjah dans cette Inde qui en fut le seul grand producteur jusqu'au début du dix-huitième siècle, avant de céder la place au Brésil, puis, depuis la fin du dix-neuvième siècle, à l'Afrique ; il conserve son pouvoir de fascination. Garde-t-il cet éclat *cruel*, dont parlait Kipling ?

MICHEL BOYER.

La récolte des pierres de feu

Enfantée dans la douleur brûlante des tréfonds terrestres, incubée des millions d'années dans un magma globuleux et incandescent, la « pierre de feu » est le fruit naturel des volcans. C'est là, à des profondeurs abyssales de plus de 100 kilomètres, cuits à 2 000 degrés, que les atomes de carbone pur dont elle est constituée se sont enchaînés, puis cristallisés sous des pressions de 70 000 kgs par centimètre carré ! Les gestations immémoriales de la planète, les déluges, les bouleversements et l'érosion ont fait le reste.

Certains diamants sont remontés à la surface de la terre, crachés au ciel par les volcans en furie et disséminés ensuite dans les rivières, et sur les bords de mer. Ceux-là appartiennent à la catégorie des diamants alluvionnaires. D'autres n'ont fait qu'une partie du voyage et sont restés prisonniers, autour des cratères, dans une terre jaunâtre considérée par les géologues comme le gîte « secondaire » du diamant.

Le gîte « primaire », c'est évidemment le volcan lui-même, ou plutôt les montées de laves refroidies et solidifiées, au fil des millénaires, en larges cônes plus ou moins cylindriques. Ces carottes géantes de rocaille grisâtre, qui ont succédé aux éruptions de feu antédiluviennes, sont devenues pour les mineurs du monde entier les « cheminées bleues ». Pour les géologues, c'est tout simplement de la kimberlite, puisque c'est ici, à Kimberley, qu'on repéra initialement les trésors qu'elle contenait.

Aujourd'hui comme hier, il y a diverses méthodes pour récolter, adaptées aux différents gisements diamantifères. L'une consiste à ratisser méthodiquement le lit des rivières, et c'est ainsi que s'échinent encore tous les jours, au détour des bras alanguis du fleuve Orange, les derniers petits prospecteurs épargnés par la mainmise des grosses sociétés sur les concessions riches. Ils sont quelques dizaines tout au plus.

Les moins pauvres d'entre eux ont joint leurs forces et constitué de petits syndicats d'exploitation qui leur permettent de s'attaquer aux berges et de creuser les lits. Ils sont les héritiers directs de la « grande ruée » de 1870, les survivants, en voie de disparition, d'une époque folle où des milliers d'aventuriers, de toutes origines, abandonnèrent carrières, et parfois familles, pour se jeter sur la rocaille de Kimberley. « *Ils sont de la race des joueurs*, déclare un dirigeant local de la De Beers, *des parieurs qui, sauf trouvaille miraculeuse, parviennent tout juste à boucler leurs fins de mois.* »

Les temps ont en effet changé. Les diamants alluvionnaires, les seuls exploitables, ici, avec de petits moyens, font aujourd'hui la fortune de ceux qui l'ont déjà. Sur les sept grandes concentrations repérées en Afrique australe, quatre sont dans le sud de la Namibie, territoire toujours contrôlé par Pretoria, et trois en Afrique du Sud même. Toutes sont exploitées par l'empire De Beers et ses filiales.

La région interdite

Les dépôts les plus riches sont disséminés le long de la côte namibienne, sur environ 600 km de long, de l'estuaire de l'Orange jusqu'au port naturel de Sandwich, à 30 km au sud de Walvis-Bay. Toute la bande côtière, sur une largeur d'environ 100 km, est réservée à l'exploitation du diamant. Dès la fin du siècle dernier, l'administration coloniale allemande du territoire en avait fait la *Sperrgebiet*, la « région interdite ».

Consolidated Diamond Mines (C.D.M.), la mieux dotée des filles de De Beers, racheta la concession quand l'Afrique du Sud mit l'armée du Kaiser en déroute et s'empara du pays en 1915. Depuis, le champ diamantifère — 60 000 km² de désert, 9 % du territoire namibien, c'est-à-dire l'équivalent de deux Belgique, — est resté « zone interdite ». Des patrouilles motorisées, hélicoptérisées et armées jusqu'aux dents parcourent la poussière jour et nuit et tiennent les intrus à distance.

Les sujets du royaume de la Consolidated sont des gardes, des ouvriers et des mineurs, cinq mille personnes au total. Les diamants, 2 millions de carats chaque année, y sont récoltés selon la méthode des vieux prospecteurs, mais avec force bulldozers, pelleteuses géantes et autres monstres mécaniques. Les dépôts, on l'a vu, ne datent pas d'hier, et c'est sous les sables, à une vingtaine de mètres sous le niveau de l'Atlantique, qu'il faut aller les cueillir.

Soixante millions de tonnes de sable sont ainsi pelletées chaque année ! C'est en effet la plage du dessous, vieille d'un million d'années et fossilisée, qui intéresse les mineurs. Et c'est là, après avoir convenablement épousseté les roches mises à jour à l'aide d'insignifiants petits balais pour y récupérer le butin le plus mince, que commence le vrai travail : récupération du minerai, broyage et, finalement, tri.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 12.)

Carat, caroube

Le poids des diamants est mesuré en carat, l'équivalent de 0,20 gramme.

Selon le *Dictionnaire universel du XIXe siècle* (Larousse), *carat* ou *karat* vient du grec *keration*, tiers d'obole et primitivement graine de caroube. La racine est *keras*, corne, à cause de la forme des caroubes.

D'après d'autres, ce mot viendrait du nom de la fève d'une espèce d'érythrine du pays des Shangallais, en Afrique, contrée où se fait un grand commerce d'or. Cet arbre est appelé *kuara* ce qui veut dire soleil — parce qu'il porte des fleurs et des fruits de couleur rouge feu. Les semences sèches de ces fruits ont de temps immémorial servi pour peser l'or. Ces fèves ont ensuite été transportées en Inde où on les a employées, dans les premiers temps, à peser les diamants.

Dans les deux cas le mot *carat* désigne une graine de légumineuse. Il est remarquable que chacune de ces graines ait servi d'unité de poids chez les Grecs anciens pour le *keration*, chez une peuplade africaine pour le *kuara*...

Selon le *Dictionnaire de la langue française* de Paul Robert, *carat* (un terme employé vers le quatorzième siècle) est emprunté à l'italien *carato*, du grec *keration*, par l'arabe — *qîrât*, petit poids.

DE BEERS

La « cheminée bleue » de l'empire

Tout commença à Kimberley, en 1866, dans ce coin perdu et désolé de la province du Cap. Ici naquit la De Beers, le plus puissant empire mondial du diamant. Ici se nouèrent les drames et les intrigues sur lesquels s'édifièrent des fortunes colossales. Ici furent développées et portées à leur apogée les techniques qui permettent d'arracher aujourd'hui des entrailles de la terre 9 tonnes de diamants chaque année.

Ce sont les « fleurs scintillantes » de Kimberley qui, en faisant la fortune d'un fils de vicaire anémique nommé Rhodes, ont autorisé la conquête blanche des « terres du Nord », baptisées plus tard Rhodésie, puis Zimbabwe. Et ce sont elles encore qui ont déversé sur l'Afrique du Sud les fabuleuses masses de capitaux nécessaires à l'extraction de l'or et à l'industrialisation du pays. Le diamant n'est pas né en Afrique du Sud ; mais, sans lui, le pays de l'apartheid ne serait probablement pas ce qu'il est aujourd'hui. Pour le pire et le meilleur...

Doit-on dire que l'histoire de Kimberley se confond avec celle de De Beers, ou l'inverse ? L'empire et la petite ville ont grandi ensemble : mais la ferme des frères De Beers, elle, était là bien avant l'un et l'autre. Cette petite ferme, les deux paysans l'avaient achetée dix ans plus tôt pour 50 livres sterling. En 1871, ils la vendirent mille deux cent fois plus cher à un syndicat de chercheurs de diamants !

Un soir de la même année, une équipe de prospecteurs énervés expédièrent leur cuisinier, un métis nommé Esaü Damon, cuver son excès de mauvais vin sur une colline voisine. L'histoire dit que le métis revint au petit matin avec une bonne gueule de bois et une poignée de diamants ramassés sur les pentes. Ce fut la ruée ! Dans la frénésie, la colline fut d'abord entièrement rasée, puis littéralement déracinée.

Un siècle plus tard, après avoir été fermée quarante-cinq ans, la « cheminée bleue » libère encore cent trente mille carats par an, arrachés à 750 mètres de fond. C'est de cette inépuisable manne qu'émergea peu à peu l'empire De Beers. A l'origine, un jeune gentleman anglais, austère et fragile, à qui le climat londonien ne convenait plus, Cecil Rhodes, débarque en Afrique du Sud en 1870 à l'âge de dix-sept ans. Quinze printemps plus tard, après avoir racheté une à une les concessions délaissées par les petits prospecteurs, fatigués et découragés par la chute des prix du diamant sur les marchés, il était devenu président de la De Beers Mining Company.

Cecil Rhodes devint encore premier ministre du Cap, avant l'unification des quinze provinces. Il travaillait certes pour lui, mais aussi pour la grandeur de l'Empire britannique, sa passion. Son rêve était de faire du continent africain, « *du Caire au Cap* », aimait-il à répéter, le joyau de la couronne. Pour cela, il lui fallait évidemment devenir riche, immensément riche. Et il le devint.

A la fin de sa vie, Sir Cecil contrôlait l'ensemble de la production sud-africaine et une bonne part des réseaux mondiaux de distribution de diamant.

En 1983, De Beers contrôle la quasi-totalité de la production du sous-continent austral — 17,5 millions de carats, dont 55 % en République sud-africaine (1), — a le monopole international de la distribution, possède trois fabriques de diamants synthétiques, et... bien d'autres choses encore.

Une nébuleuse

Sa plus belle bataille financière, celle qui fit passer sa société de l'enfance à l'adolescence, Cecil Rhodes la remporta, un siècle plus tôt, sur un adversaire presque aussi rusé que lui. Isaacs Barnett, répertorié dans l'histoire du diamant sous le pseudonyme de Barnato, avait fait fortune et pris le contrôle d'une mine, la Kimberley Mine, à peu près selon le même schéma que Rhodes. Cette mine, la dernière de la région à résister, le gentleman anglais la voulait. Il l'eut. Avec le soutien amical et puissant des Rothschild de Londres (aujourd'hui actionnaires importants de l'empire), Cecil Rhodes déboursa, *rubis* sur l'ongle, 5 338 650 livres sterling en juillet 1889. Après avoir refusé des années, Barnato empocha le chèque, aujourd'hui encadré sous son portrait dans la salle de conseil de De Beers, et fut bombardé gouverneur à vie au conseil du trust.

Ernest Oppenheimer occupa le fauteuil présidentiel après la mort de Rhodes. Cet émigrant allemand avait eu assez de flair pour miser sur la richesse des dépôts alluvionnaires de Namibie, alors dédaignés par la De Beers Mining. Il y investit toute sa fortune et fut bientôt en mesure de créer en 1917 — avec des capitaux en partie américains — l'Anglo American Corporation, de nos jours maison-mère tout en étant filiale, à 38 %, de la De Beers.

Celui qui devint Sir Ernest aimait bien les participations croisées, et son fils Harry, qui lui succéda jusqu'en 1982 (âgé de soixante-quinze ans, il reste à la tête de la De Beers, ayant cédé la présidence de l'Anglo — or, uranium, charbon — à Gavin Relly), ne les dédaignait pas. Depuis leur réunion en 1929 les deux groupes forment une nébuleuse qui pèse 15 milliards de dollars et leurs liens financiers sont tellement imbriqués qu'on ne sait trop qui dirige qui.

Grâce au seul diamant, le trésor de Pretoria s'enrichit en tout cas chaque année d'environ 160 millions de francs de taxes prélevées sur les profits sud-africains de De Beers. Au Botswana, les profits et taxes tirés des trois mines du pays, contrôlées à 50 % par l'Etat et 50 % par De Beers, représentent un bon quart des ressources nationales. D'ici trois ou quatre ans, l'ancien Bechuanaland pourrait même ravir à Moscou le titre de premier producteur mondial de pierres, tous types confondus.

En revanche, la seule mine du Lesotho, exploitée par De Beers, a été fermée cette année pour cause de non-rentabilité. En Angola, la production atteindrait 2 millions de carats par an (dont une bonne moitié d'industriels), mais la plus grande part des gisements sont situés en territoire contrôlé par les rebelles de l'UNITA. De l'aveu même du général Savimbi, chef suprême des forces antigouvernementales, l'UNITA tire une partie de ses ressources de la vente de pierres en contrebande.

Ce ne serait certes pas la première fois qu'une guerre sera perdue ou gagnée à cause du diamant...

P. C.

(1) Il existe en Afrique du Sud moins d'une dizaine de petites sociétés minières qui exploitent des concessions hors du contrôle de De Beers. Mais leur production annuelle cumulée n'atteint pas 3,5 % de celle du groupe Oppenheimer. L'Etat lui-même est, par ailleurs, propriétaire d'un gisement alluvionnaire dans le Namaqualand ; mais sa production est infime.

Cette enquête a été réalisée en Afrique du Sud par Patrice Claude, en Grande-Bretagne par André Dessot, en Belgique par Philippe Lemaître, en Israël par Francis Cornu, en Inde par Kim Gordon Bates et en France par Sege Marti et Alphonse Thelier.

La forteresse aux gemmes

17 Charterhouse Street, Londres : un immeuble se dresse mi-granit, mi-pierre de taille, presque juché au sommet de Saffron Hill, la colline du Safran. Il est imposant et austère. Point de porche à la mesure de l'édifice, seulement une porte à double battant, de taille classique, encadrée de cuivre et à croisillons discrets. Ici et là, quelques fenêtres que l'on soupçonne soigneusement défendues contre toute intrusion.

L'immeuble, il est vrai, n'est pas ordinaire. C'est une sorte de Fort Knox, mais, au lieu d'or, ses flancs recèlent une fortune en diamants. Il abrite des bureaux de la De Beers, groupe aux ramifications tentaculaires, et, notamment, le siège du plus gigantesque organisme de vente au monde de diamants, la Central Selling Organization (C.S.O.) : De Beers, C.S.O., c'est la même chose.

La C.S.O. fut portée sur les fonts baptismaux en 1934. Désormais, la De Beers était en possession d'un instrument lui permettant, avec la découverte de nouveaux et de nombreux gisements, de canaliser à son gré la consommation et d'éviter ainsi le retour aux terribles convulsions qui avaient dangereusement ébranlé les marchés. Depuis lors, la De Beers et la C.S.O. sont devenues de véritables forteresses. Le groupe minier est le numéro un mondial du diamant (40 % des pierres extraites sur le globe). Avec une part de marché supérieure à 85 %, la C.S.O. exerce un indiscutable monopole.

L'organisation ne se borne pas à commercialiser les seuls diamants bruts extraits des gisements de sa maison mère et les diamants synthétiques destinés à l'industrie, fabriqués par une filiale installée à Shannon, en Irlande. La plupart des pays miniers, — ils sont dix-sept au total (1) — d'Afrique, d'Amérique, d'Océanie (Australie essentiellement) et d'ailleurs lui confient le soin de vendre les pierres provenant de leurs mines. Même l'U.R.S.S. a recours à ses services.

On ne quitte pas la C.S.O. Une fois acquise, l'adhésion est éternelle. Le Zaïre, numéro deux du diamant industriel (2), en a fait l'expérience : il avait cru pouvoir, en 1981, reprendre sa liberté et il a rejoint très vite le bercail. L'immeuble londonien de la C.S.O. est devenu la véritable table tournante du monde pour les diamants qui y viennent, qui en repartent ou qui y restent. Car la C.S.O., c'est l'une de ses tâches — et non la moindre, — constitue des réserves quand les temps sont difficiles (pour éviter un effondrement des cours) et déstocke en période d'abondance. Et ces stocks, serrés quelque part dans des chambres fortes, sont considérables : à la fin de 1982, ils étaient évalués à 1 705 millions de dollars (11,4 milliards de francs).

Mais la C.S.O. a aussi un écrin parfois ouvert aux visiteurs de marque : sa salle d'exposition. Ecrin ou coffre-fort ? L'on ne saurait trop dire... Même si tous les plus beaux joyaux de la terre ne sont pas réunis là, ceux offerts à la gourmandise de l'œil valent déjà bien le déplacement. Le clou en est un présentoir vertical translucide de 25 centimètres sur 25 centimètres environ, sur lequel sont sertis, sous forme de croix à quinze branches, les diamants de couleur les plus rares du monde (vert, bleu, rouge, ocre, rose, jaune, avec tous les dégradés). Ils sont cent cinquante en tout, ainsi mis en valeur par un éclairage intérieur.

ANDRÉ DESSOT.

(Lire la suite page 12.)

(1) U.R.S.S., Afrique du Sud, Bostwana, Zaïre, Angola, Brésil, Namibie, Ghana, Australie, Venezuela, Serra-Leone, Centrafrique, Liberia, Côte-d'Ivoire, Tanzanie, Lesotho, Inde.

(2) La mine d'Ashton, dans la zone alluviale d'Argyle en Australie, est sur le point de supplanter le Zaïre en 1983, quand elle atteindra sa pleine capacité de production. Un accord de commercialisation la lie d'ores et déjà à la C.S.O.

DES MINES AUX VITRINES DE DIAMANTS

Mineurs blancs et misère noire

A 3 kilomètres de Kimberley, juste derrière le « grand trou » et ses touristes diamantés, se répand, lamentable et triste, le « Soweto » de la blanche capitale internationale du diamant. On sait qu'on s'approche de Galashawe quand l'asphalte disparaît sous les pieds et fait place à une piste poussiéreuse et défoncée. Le diamant, auquel les Indiens du quinzième siècle prêtaient des vertus magiques, n'a pas fait reculer l'hydre de l'apartheid.

Elle est là, symbolisée par ces 75000 citoyens noirs, entassés dans d'affreuses petites maisons alignées au cordeau, comme à Soweto ou dans les corons de l'ère industrielle à sa naissance. Le tiers des résidents de *la « township réservée aux noirs »* habitent des taudis aux vieilles tôles et aux planches pourries. En comparaison, *les 3000* privilégiés *du quartier* d'Ipopeng — en langue tswana « aide-toi » — vivent comme des *rois...*

Des rois pauvres, certes, mais les déshérités de Galashawe donneraient *beaucoup de ce qu'ils n'ont* pas pour dormir une seule nuit dans ces « vraies maisons ». Cependant *n'entre pas qui veut à Ipopeng, plus* connu dans le ghetto sous le nom de « De Beers black city ». Seul un huitième *à peine* des 3250 mineurs noirs de la région vivent là, à des prix avantageux, avec leurs familles. Les *autres sont parqués dans* des « dortoirs » s'ils sont « migrants », ou entassés dans Galashawe.

Les maisons d'Ipopeng, *construites* par l'empire du diamant, sont petites mais confortables et munies des facilités domestiques *les plus* élémentaires. La moitié des bâtiments — sans le terrain, puisque l'apartheid *interdit* aux Noirs de posséder de la terre en République blanche — ont été achetés par leurs locataires à *l'aide de prêts bonifiés accordés par* leur employeur. Harry Oppenheimer a toujours pratiqué le paterna*lisme à haute dose* ; *mais, pour beau*coup, en Afrique du Sud, c'est encore ce qu'il y a de moins éloigné de la justice...

Le salaire minimum, pour un travailleur noir non qualifié du groupe, est de 257 rands par mois (1 rand = 7 francs). « *Toutefois avec les primes et les heures supplémentaires,* précise le rapport annuel de l'empire, *leur revenu moyen s'établit à 402 rands.* » Ce salaire est bas en comparaison de celui des Blancs (quatre fois plus en moyenne, mais aucun d'eux n'est classé « non qualifié ») ; il est pourtant envié par bien d'autres ouvriers et mineurs noirs du pays.

Officiellement chez De Beers il n'y a pas de ségrégation raciale. Disons, pour être honnête, qu'elle se borne aux exigences des coutumes, au respect de la législation en vigueur et aux limites imposées par le syndic*alisme blanc. C'est ainsi que,* à Kimberley, les mineurs et les cadres de souche européenne « *préfèrent* » *vivre à part*, avec *leurs familles* dans de beaux quartiers pavillonnaires loués par le groupe. Et c'est ainsi que les 10000 travailleurs noirs migrants employés par De Beers en Afrique du Sud et en Namibie, « *doivent* » cohabiter, en célibataires dans de vastes dortoirs — les Sud-Africains disent des *hostels* — à la lisière des mines.

Des contrats de sept mois

Harry Oppenheimer a souvent dit son opposition au système des « mi*grants* », *mais la loi est la loi, et la* loi, en l'occurrence, avantage immensément les sociétés minières. *Dans la plupart des cas, en effet*, les migrants sont d'ex-Sud-Africains auxquels l'apartheid a retiré la ci*toyenneté et attribué, de force*, celle d'un bantoustan, une réserve de main-d'œuvre à bon marché, décré*tée « nation indépendante »* par Pretoria.

Ces gens — 45 % du personnel *sud-africain de De Beers — ne peu*vent être employés que sur contrat de sept mois, renouvelable, et ne bénéficient pas des mêmes avantages sociaux que leurs collègues noirs. Ils sont aussi les premiers à perdre leur emploi en cas de crise. En règle générale, tous les migrants sont également tenus de laisser — ou d'envoyer — femmes et enfants dans le bantoustan imposé à la famille. Les *hostels* sont, par définition, réservés aux hommes, et les visites y sont rarement permises.

Certaines des libertés dévolues aux Noirs par l'apartheid, ou plutôt épargnées par lui, sont encore limitées par l'activisme des syndicats blancs. Ainsi la loi autorise-t-elle, en théorie, les mineurs africains de fond à détenir des « *certificats de dynamiteur* » équivalant au titre de chef d'équipe. Mais, à de rares exceptions près, il n'en existe pas. Le puissant conseil syndical des mineurs blancs, qui dispose d'un monopole d'embauche, s'y oppose fermement. Il est soutenu par l'ensemble des *partis politiques* blancs d'extrême droite dont il est, d'ailleurs, le bras séculier dans l'industrie minière tout entière.

Majoritaires dans le groupe De Beers (30000 employés dans le monde, 20000 en Afrique australe, dont 16500 Noirs et 2000 métis), les mineurs africains, eux, ne sont pas encore organisés en syndicats. Il est vrai que le droit syndical des Noirs n'a été reconnu par le gouvernement qu'en 1980, et que la Chambre des mines, l'organisation patronale du secteur, vient tout juste de créer un précédent, en reconnaissant le premier syndicat du mineurs noirs dans le pays.

Créé il y a moins de deux ans, celui-ci dispose déjà d'environ 12000 adhérents dans le secteur de l'or essentiellement. Selon son secré*taire général, il devrait s'étendre* dans les mines de diamants, dès l'an prochain. Alors les Noirs « *privilégiés* » de la De Beers deviendront-ils peut-être des partenaire sociaux au même titre que leurs collègues blancs...

P.C.

La mystérieuse filière du Kremlin

L'U.R.S.S. est-elle ou non le numéro un mondial du diamant ? Tout porte à le croire. Impossible cependant de le vérifier. Le secret est bien gardé autour de cette industrie de l'autre côté du rideau de fer.

Des recoupements ont été faits et, après la découverte, à la fin des années 50, d'une vingtaine de gisements dans la République populaire de *Yakoutie (Sibérie), les experts* étaient formels : la moitié des réserves en diamants de la planète *sont, disaient-ils, en la possession des* Russes.

Cependant, réserve ne signifie pas production. Sans doute à cause des difficultés d'exploitation, peut-être par souci de ne pas accumuler inutilement des stocks dont la gestion est coûteuse, surtout probablement pour ne pas casser les prix sur les marchés occidentaux — phénomène dont ils auraient nécessairement pâti, — les Soviétiques se gardent bien de faire tourner leur mines à *pleine capacité. Il s'en faut de loin.*

Les chiffres de production varient selon les sources auxquelles l'on se réfère. C'est la bouteille à l'encre : 12 millions de carats (Mining Annual Review). D'autres bureaux de statistiques parlent de 20 millions de carats, voire de 30 millions dont près des deux tiers seraient de qualité industrielle. Qui croire ? Quelles que soient les évaluations retenues et en se fondant sur la plus basse d'entre elles (10,6 millions de carats), l'U.R.S.S. apparaît bien aussi comme le premier pays producteur (9,2 millions de carats — toutes pierres confondues — pour l'Afrique du Sud, grenier occidental du diamant, et 7,8 millions pour le Bostwana). *Les écarts entre les grands* ne sont pas considérables et, en tout état de cause, l'U.R.S.S. ne doit pas produire beaucoup moins ou beaucoup plus de diamants que l'empire gouverné par la De Beers (17,5 mil*lions de carats en 1982).*

Comment l'Union soviétique parvient-elle à écouler ces pierres ? La clé de cette énigme est difficile à trouver C'est presque un euphémisme de le dire. En 1962 ou 1964, Moscou avait signé un accord secret de commercialisation avec la C.S.O., lequel fut reconduit en 1974. C'est à peu près certain.

L'an dernier, le *Sunday Times* avait révélé que, d'après l'une des clauses de ce traité, la De Beers s'était engagée à racheter chaque mois, pour 50 millions de dollars (valeur 1982), toutes les pierres extraites d'une mine sibérienne dont les réserves auraient dû normale*ment s'épuiser en quelques années.* Or, toujours selon le *Sunday Times*, au lieu de diminuer, la production *de cette mine se serait mystérieuse*ment accrue de 60 % de 1970 à 1975 pour atteindre 16 millions de carats d'une qualité jugée très douteuse, au grand dam de la C.S.O. contrainte de respecter sa signature. « *Absurde* », avait-on alors déclaré chez De Beers. Depuis, silence.

Les nouvelles sur la filière soviétique ne se bousculent pas. De temps à autre de vagues bruits circulent selon lesquels ledit accord aurait été dénoncé. Interrogés, les dirigeants de la De Beers affirment ne rien savoir de cet accord, encore moins de sa dénonciation. Alors où passent donc les brillants du Kremlin ?

Silence

A Moscou, un centre existe où des pierres brutes sont vendues en l'état aux intéressés. Mais ce n'est pas Carrefour. Une partie des diamants sont taillés sur place en U.R.S.S., dont la réputation n'est pas mince dans cette branche professionnelle, puis revendus à Francfort, Zurich, Amsterdam, surtout à Anvers. Trois bureaux de ventes sont installés dans la capitale flamande dont les bénéfices — copieux, dit-on encore — *sont* reversés à *l'Almazjuwelierex*port, organisme d'État soviétique, chargé de l'exportation des diamants taillés. *Russalmaz est le plus important* des trois.

Une sombre histoire l'avait opposé au fisc local en 1977 pour dissimulation de revenus. Des agences de presse avaient même affirmé à l'époque que devant le succès remporté cette firme allait déposer sa candidature à l'une des fameuses bourses locales du diamant et demander l'autorisation du gouvernement belge pour accroître ses importations de diamants industriels. Les mêmes agences assuraient que, sur la pression de sa clientèle, Russalmaz avait envisagé de vendre directement des diamants bruts pour briser le monopole de la De Beers. *Depuis un silence de plomb a* recouvert cette affaire.

L'U.R.S.S., à l'évidence, pèse lourd *dans l'industrie du diamant* mais ne parvient pas à tirer vraiment profit de toutes ses richesses. Ses ventes de pierres brutes à Moscou et de diamants taillés à travers l'Europe ne représentent qu'une petite partie de ses possibilités commerciales. Avec, en outre, un marché domestique négligeable, elle a — hypothèse parfaitement plausible, — vraiment, mais vainement cherché à élargir ses débouchés en empiétant sur la chasse gardée de la De Beers. La preuve en est que, quand Russalmaz a manifesté ses velléités d'expansion, le groupe diamantifère sud-africain a immédiatement contre-attaqué et renforcé ses positions en créant, à Anvers, Belsort, une entreprise de triage, Diamdel, un bureau de vente de diamants bruts, et Diatrada, un office de *vente de diamants taillés.*

Il est difficile d'imaginer que devant le solide barrage ainsi mis en *place, l'U.R.S.S., toujours en quête* de devises, se soit résolue à se priver d'une source de bénéfices aussi *considérables. Quand on n'a pas* la maîtrise de ses circuits commerciaux, on s'en remet aux autres. Tout laisse donc à penser qu'un terrain d'entente a été trouvé... et que la C.S.O. se charge, toujours ou à nouveau, d'écouler à travers son immense réseau les diamants soviétiques. Mais personne ne l'avouera jamais ni à Londres ni à Moscou.

A. D.

La récolte des pierres de feu

(Suite de la page 11.)

Parfois les géologues découvrent qu'une partie de la plage-fossile convoitée descend plus avant sous les vagues tumultueuses de l'océan. On repousse alors tout simplement la mer jusqu'à 200 mètres de l'ac*tuelle côte, on y déverse des millions* de tonnes de sable, une digue de 20 mètres de haut est érigée, et le *travail reprend... Bien sûr, il faut* pomper sans cesse et casser au plus vite la croûte minérale, avant que la *digue ne s'écroule sous une tempête* plus violente que les autres. Mais C.D.M. est passé maître dans cette technique. Des flottilles d'hélicoptères sont amenées sur les lieux, des équipes se relaient vingt-quatre heures sur vingt-quatre, éclairées par de puissants projecteurs, jusqu'à ce que toute la plage fossilisée soit ramenée en lieu sûr, afin d'y séparer le bon grain de l'ivraie.

En comparaison, le travail des mineurs de fond peut paraître reposant. Mais ce n'est pas si simple. Tenir neuf heures par jour, par 700 ou 800 mètres de fond, le tout dans un bruit d'enfer constant, nécessite, outre un solide appareil auditif, des nerfs d'acier et des poumons interchangeables tant on y avale de poussière.

Un monument national

Il existe en Afrique du Sud des milliers de vieux volcans éteints, pour la plupart anonymes, couverts de villes, de brousse ou de désert. *Mais une petite partie seulement* contient effectivement la fameuse « terre bleue » recherchée. Encore *faut-il ensuite repérer la « cheminée* bleue » qui recèle des diamants en quantité économiquement rentable. Une seule sur deux cents, en moyenne. Depuis le temps qu'elle les traque, l'Afrique du Sud en a découvert moins d'une centaine au total.

Certaines, comme à Kimberley, sont assez proches les unes des autres — quelques kilomètres tout au plus — pour autoriser une exploitation simultanée avec, à équidistance *des filons, un unique centre* de broyage et de tri. Favorisée par les dieux, la capitale mondiale du diamant recèle, avec *ses environs*, une quinzaine de « cheminées bleues » ; mais seules les quatre plus riches, De Beers Mine, Dutoitspan, Bultfontein et Wesselton, sont exploitées.

Jusqu'à la fin du siècle dernier, les elliptiques cheminées étaient exploitées par le haut, à ciel ouvert. On taillait dans le roc d'énormes tranches de minerai qu'on remontait en terrain sûr par des systèmes, compliqués *et fragiles*, de poulies. *Les diggers* de la belle époque, littéralement les « creuseurs », descendaient *toujours plus bas à l'intérieur du fi*lon, et les risques d'éboulement se multipliaient.

En fait, quand l'exploitation de la mine de Kimberley fut arrêtée, en août 1914, on s'aperçut que les *diggers* avaient fait place nette jusqu'à 1 098 mètres de profondeur. En quarante ans, après avoir rasé, à la pelle et à la pioche, la colline qui surplombait la cheminée, ils avaient remonté 23 millions de tonnes de rocaille et 3 tonnes de diamants ! Le fameux « grand trou » de Kimberley, le plus large (1 600 mètres de circonférence) et le plus profond infligé par l'homme à la planète, est aujourd'hui un « monument national » visité chaque année par près de deux cent mille personnes du monde entier.

De nos jours cependant, et sauf exception, on ne procède plus de cette dangereuse façon. La technique employée est proche de celle utilisée dans toutes les mines du monde. Quelques puits sont d'abord percés autour de la « cheminée bleue », puis reliés entre eux, à différents niveaux, par des galeries qui la cernent alors entièrement. Dès lors, des tunnels transversaux dégagés à même le minerai transpercent la cheminée de part en part.

A chaque bout, un opérateur aux commandes d'une énorme pelle-traîneau ratisse en permanence les *rochers du tunnel. Quand celui-ci* est vide de tout son minerai, le dynamiteur entre en scène. Il pénètre *prudemment à l'intérieur, pose* des charges en divers points soigneusement sélectionnés. Explosion, le minerai s'éboule dans le tunnel, et l'opération ratissage reprend. Chaque étage de la mine, un tous les 120 mètres environ, est ainsi travaillé de sept à dix ans.

Quand il n'y a plus rien à ramasser, c'est-à-dire quand le ciel bleu apparaît là-haut dans les trous causés par la dynamite, on descend d'un étage et le travail recommence. A Wesselton, on est ainsi sur le point d'attaquer le niveau « 920 mètres ». On sort déjà de cette mine près d'un million et demi de tonnes de rocaille par an et... 315 000 carats. Mais, à 1 000 ou 1 200 mètres, on approche du seuil au-delà duquel les opérations, compte tenu de la moins bonne qualité et de la petitesse des pierres, ne sont plus aussi rentables.

Tourniquets

Remonté à la surface après avoir subi un premier broyage en sous-sol, le minerai passe ensuite de broyeur en broyeur, jusqu'à ce que les roches de plusieurs tonnes arrachées au fond soient réduites à la taille de gravillons. Et les diamants ? dira-t-on. Il arrive parfois qu'un mineur de fond en trouve un par hasard et — s'il le rapporte au directeur — il reçoit alors une prime équivalente au dixième de son prix de marché. Parfois un peu moins...

M. Abel Maratele, un travailleur africain dont les yeux perçants sauvèrent du broyage le fameux « 616 », le plus gros gemme non taillé en existence dans le monde (616 carats), reçut ainsi, il y a sept ans, une prime de 50 000 F et une nouvelle maison pour sa famille. Malgré ses impuretés, le « 616 », encastré dans une vitrine au Musée du diamant de Kimberley, vaut sans doute plusieurs millions.

Tous les mineurs n'ont cependant pas la chance d'Abel, et De Beers ne paie qu'entre 200000 F et 300000 F par mois de « récompense exceptionnelle ». C'est assez peu, quand on sait que le groupe emploie quelque vingt mille mineurs, mais cela s'explique. Il y a notamment ceux qui prennent le risque d'empocher leur trouvaille pour l'écouler directement auprès de tailleurs ou de marchands plus ou moins honnêtes.

La De Beers est tellement consciente de cette question qu'elle a installé à la sortie des lieux de travail des tourniquets de passage qui non seulement comptabilisent les entrées et les sorties de personnel, mais se bloquent parfois sur un employé choisi *au gré* de la programmation de la mécanique. Le présumé coupable est alors entièrement fouillé de *la tête aux pieds, en passant par* la bouche, les oreilles... et le reste.

Cette paranoïa patronale à l'égard du vol *n'est pas tout à fait imaginaire*. On estime en effet que 18 à 20 millions de francs de diamants quittent ainsi clandestinement l'Afrique du Sud et la Namibie chaque année. C'est peu, comparé par exemple au Zaïre, où la moitié des diamants industriels produits sont vendus au marché noir, mais c'est encore trop pour la De Beers, où les mesures de sécurité ont été portées à un très haut degré de sophistication.

Le diamant brut n'ayant, la plupart du temps, pas plus d'attrait qu'un morceau de soude, ce ne sont pas les mineurs de fond qui sont les plus surveillés. Quand le bon grain a été séparé de l'ivraie, quand on a réduit la « roche bleue » à l'état de minuscules *gravillons*, après l'avoir successivement mélangée à du silicone de fer, de l'eau, de la graisse, et *qu'on l'a bombardée de rayons X* pour en extraire tout ce qui brille, bref, quand on arrive au bout de la chaîne, là, on atteint quasiment l'inviolabilité.

Les chefs d'État ne sont pas mieux protégés. Pour entrer dans le saint des saints, il faut bien sûr montrer patte blanche au moyen d'une carte électronique et connaître le sésame du jour. Ici encore, un petit tourniquet mécanique comptabilise les entrées et sorties. L'heure de passage, les nom et qualités de l'intrus sont, en outre, soigneusement enregistrés par un garde. Mais le spectacle, pour ceux que les cailloux scintillants font rêver, en vaut la peine.

Un véritable tapis des *Mille et Une Nuits*, roulant, frémissant, ruisselant d'eau et constellé de diamants. C'est le stade final de la récolte. Les pierres précieuses sont encore serties d'un peu de boue et de vulgaires caillasses, mais plus pour très longtemps. Le tapis est légèrement en pente. L'eau et la pierraille sans valeur qu'elle entraîne glissent dans un mouvement perpétuel à l'intérieur d'une gouttière spécialement aménagée. On passera tout cela une dernière fois au tamis avant de s'en débarrasser.

Les beaux diamants, eux, sont plus lourds que les déchets. Ils restent sur le tapis et finissent de naître à l'autre bout de la salle, dans une cage de verre à l'épreuve des balles où s'affairent des cadres de confiance. Personne, pas même les visiteurs de marque, ne peut entrer dans cette cage. Pour en sortir, les « blouses blanches » elles-mêmes doivent lancer un appel aux gardes, *via* un interphone.

Aucune de ces dix ou douze personnes, cependant, n'est en mesure de toucher les diamants. Ces der*niers parviennent à la cage* par des moyens mécaniques, de petits paniers qui déversent sans discontinuer *leurs trésors dans des coffres*-vitrines dûment cadenassés. A l'intérieur de chaque vitrine, une balance de haute précision et une paire de gants munis de longues manches qui sont fixées au coffre de verre. Pour saisir le diamant et le poser *sur une* balance, les « personnes en blanc » n'ont d'autre choix que d'enfiler leurs mains dans les trous gantés.

En aucun cas, sauf à déchirer le gant, leur peau ne doit entrer en contact avec la pierre précieuse. Leur rôle s'arrête à la pesée quotidienne des quatre mines de Kimberley. C'est à la nuit tombée, jamais aux mêmes heures, que d'autres, armés jusqu'aux dents, viendront ouvrir les coffres-vitrines et se saisir des plateaux de diamants comptabilisés pour les porter à la « maison Oppenheimer », le plus grand centre de tri d'Afrique du Sud.

Là, dans cet immeuble ultramoderne où le soleil n'entre jamais, *les petits « cailloux de feu »* seront répertoriés et classés selon leur poids, leur pureté et leur couleur, avant de prendre le chemin de Johannesburg, Londres, Anvers ou New-York...

PATRICE CLAUDE.

La production en millions de carats

L'U.R.S.S. EN TÊTE

GEMMES		INDUSTRIELS	
TOTAL	9,55	TOTAL	34,35
dont Afrique du Sud	3,34	dont U.R.S.S.	8,50
U.R.S.S.	2,10	Zaïre	7,24
Bostwana	1,17	Bostwana	6,60
Angola	1,00	Afrique du Sud	5,81
Chine	0,40	Brésil	0,98
Sierra-Leone	0,32	Namibie	0,96
Zaïre	0,26	Ghana	0,75
Centrafrique	0,19	Australie	0,49
Brésil	0,18	Angola	0,40
Liberia	0,13	Venezuela	0,40

La forteresse aux gemmes

(Suite de la page 11.)

Chacun vaut une fortune. Le choc ne vient pas de la notion de prix, très vague au demeurant, mais de la fabuleuse beauté de ces pierres. Des milliers d'autres tout aussi fascinants sont exposés sous vitrine. Faut-il s'étonner, dans ces conditions, des mesures assez exceptionnelles prises pour assurer la sécurité, avec des sas, des portes électroniques qui s'ouvrent et se rebloquent à chaque passage, des caméras dans les couloirs, des huissiers discrètement, mais fermement, inquisiteurs.

Ces mesures ne sont pas seulement destinées à défendre les trésors enfouis dans la « forteresse aux gemmes ». La C.S.O. tient boutique dans l'immeuble. Boutique ? Le mot est faible. C'est un véritable hypermarché du diamant que la filiale de la De Beers a installé dans ses murs afin d'y accueillir sa clientèle, pendant quelques jours, pour une présentation baptisée *sight*. (vue) *toutes les cinq semaines exactement,* au total dix fois par an.

Les acheteurs arrivent des quatre coins de la terre, surtout des principaux centres de taille : Tel-Aviv, ville spécialisée dans le polissage des pierres de petite dimension, New-York, dont la réputation est assise sur la taille des grosses pierres, Anvers, qui a fondé sa renommée sur le merveilleux travail exécuté sur les pierres les plus difficiles à polir, mais aussi l'Inde (trois cent mille tailleurs, dix-huit millions de carats importés constitués de pierres minuscules).

Composée de négociants travail*lant pour leur propre compte, mais* aussi de diamantaires faisant eux-mêmes leurs emplettes, cette clientèle *doit être protégée. Au cours* de chaque « vue » des centaines de milliers de carats (chiffre non commu*niqué) sont manipulés et* vendus pour une valeur moyenne, l'an dernier, de 125,6 millions de dollars (*845 millions de francs*) et, pour le premier semestre de 1983, de 177,4 millions de dollars (1,29 mil*liard de francs*).

Quarante pièces ont été soigneusement aménagées pour recevoir les clients et pour procurer tous les moyens d'examiner les diamants dans la plus parfaite quiétude. Ces pièces sont de dimensions variables. Leur aménagement l'est aussi. Le poids du client fait la différence. Plus ce dernier est important, plus la pièce est vaste, et plus elle comporte d'éléments de mobilier, de microscopes, de balances et de téléphones.

Un gros client, c'est, au minimum, 1 million de dollars. Mais la C.S.O. n'intervient pas pour désigner à *tel* ou tel la pièce à laquelle il peut prétendre. Ce sont des courtiers *(brokers)* appartenant à quatre charges familiales — les mêmes depuis plusieurs générations — qui décident. Ce sont encore eux qui engagent des discussions avec les spécialistes de la C.S.O., quand il y a contestation sur la qualité, la pureté, la couleur, les prix, naturellement, fixés par l'organisme de vente, mais qui sont étroitement fonction de l'appartenance des diamants à *tel ou* tel type.

Aussi la présence des *brokers*, artistes rompus à toutes les finesses et à toutes les règles du métier, est-elle indispensable pour trancher et ne pas faire trop traîner les négociations. Et ce ne sont pas les seules barrières placées pour faire écran au pesant monopole de la C.S.O. Dans tous les pays miniers, des commissaires assermentés, appointés par les gouvernements locaux, surveillent, examinent les échantillons, décident en dernier ressort de l'étiquetage, de la valeur de la marchandise, avant que celle-ci ne soit expédiée vers Londres.

Maîtresse de ses approvisionnement, du flux des ventes, des cours et des *stocks, la C.S.O. jouit, en* quelque sorte, d'une liberté surveillée. C'est bien ainsi que l'avait voulu *Sir Ernest. Rien n'a été changé* aux mécanismes mis en place voici bientot un demi-siècle, en accord avec *les syndicats diamantaires de l'épo*que fondus dans la C.S.O. et les pays miniers, toujours représentés *au conseil* de l'organisme *pour servir*, en fait, de « sésame » suprême.

ANDRÉ DESSOT.

MATIÈRES PREMIÈRES

DES MINES AUX VITRINES DE DIAMANTS

Anvers, cinq siècles de taille

Symbole de confiance : le très important immeuble de douze étages conçu pour abriter trois cent soixante-quinze bureaux et cent soixante-quinze emplacements pour la taille que les diamantaires sont en train d'ériger en copropriété à Hovenierstraat. Confiance malgré le danger terroriste : il y a près de deux ans une bombe explosait devant la petite synagogue de la rue, tuant trois enfants et blessant plus de cent personnes. Mais surtout défi à la crise qui, voici quelques années, a pu donner l'impression de gravement menacer la place d'Anvers.

Depuis l'attentat, la Hovenierstraat, la Shupstraat et la Rijfstraat, les trois rues en forme de Z qui constituent le centre vivant de la ville diamantaire, sont fermées à la circulation. Piétonnières par sécurité, elles offrent dans cette cité de Flandre un spectacle insolite : des juifs orthodoxes à longue barbe, en caftan noir ou bleu marine et chapeau de velours côtoient de nombreux Indiens. C'est Mea-Sharim (1) et un peu de Bombay à deux pas de la gare centrale d'Anvers. Dans la fameuse Pelikanstraat, dont les trois rues citées plus haut n'étaient, avant la multiplication des bureaux, que l'arrière-cour, négociants et courtiers se pressent à l'entrée de la bourse du diamant ou du Diamonds Club. L'agitation qui y règne témoigne d'une place prospère et active.

« Anvers est restée la plus grande place du monde tant pour le négoce que pour le travail du diamant. On y trouve toutes les formes, tous les modèles, toutes les couleurs de diamant », constate avec fierté M. Nutkewicz, président du Hoge Raad voor Diamant (H.R.D.), le conseil supérieur du diamant. C'est là une réalité que personne ne met en doute. Depuis cinq siècles — c'est en 1483 que l'on relève, pour la première fois dans un manuscrit, qu'un « diamantaire » a été payé pour avoir taillé une pierre — la grande place des Flandres est parvenue à résister à toutes les attaques.

Que fait-on si bien à Anvers depuis que les navigateurs espagnols ou portugais en route vers l'Amérique y échangeaient contre le lin, la batiste et autres tissus les pierres ramenées d'Afrique et d'Orient ? Quels sont les principaux types d'acteur présents sur la place ?

● *Des négociants en brut.* Le marché du diamant brut est, pour une large part, entre les mains de la De Beers dont la centrale de vente, la C.S.O., fournit environ 70 % du diamant brut vendu à Anvers.

La De Beers a des conventions d'exclusivité avec certains pays africains. Mais des diamantaires soucieux de s'affranchir de ce monopole ont créé leur propre agence dans plusieurs pays africains. La troisième source d'approvisionnement, c'est la fraude ; le diamant est petit, circule facilement et peut donc être sorti illégalement de son pays d'origine.

Des « moulins »

● *Des tailleries.* C'est la partie la plus originale ; celle où l'on transforme le diamant brut en une pierre aux cinquante-huit facettes, prête à être montée en bijou. Plusieurs opérations sont nécessaires : le sciage, le clivage, l'ébruissage, la taille elle-même qui s'opère par usure de la pierre contre une meule, un « moulin » dont le bord est recouvert de poussière de diamant.

Il faut faire des compromis : accepter par exemple un peu plus de déchets pour atteindre une plus grande pureté. Les grosses pierres sont taillées au centre d'Anvers dans les ateliers qui jouxtent les bureaux : les navettes entre ouvrier et patron sont ainsi plus commodes. Les moins grosses pierres dans des ateliers plus loin du centre ou en Campine, au nord-est de la ville.

Un tailleur gagne entre 10 000 et 17 000 francs belges (1 franc belge = 0,15 franc) par semaine. Chez M. Maurice Kornreich, une des entreprises intégrées de la place, était en train d'être taillée une pierre qui, à l'état brut, pesait trente carats, avait déjà été ramenée à vingt carats et dont le patron et l'ouvrier estimaient qu'elle serait terminée à environ douze carats. Une pierre que M. Kornreich estimait à 500 000 dollars...

La taille est l'opération pivot du métier. *« Le métier du négociant,* commente M. Armand Szwarcburt, un jeune diamantaire, *c'est d'avoir en tête la ou les pierres en fini. Toute l'illusion et le risque se trouvent dans la pierre brute. »*

● *Des négociants diamantaires.* Ce sont des professionnels qui ne s'occupent que du négoce du diamant taillé. Ils sont nombreux : trois mille environ. Leurs clients sont des importateurs étrangers, des diamantaires américains, japonais, de gros bijoutiers. *« Le marché anversois ne vit que de l'étranger »*, souligne un de nos interlocuteurs. Les États-Unis représentent plus de la moitié du chiffre d'affaires et l'Extrême-Orient 30 %. Une façon de mesurer le déclin de l'Europe.

Il existe quelques firmes importantes qui font toutes les opérations, de l'achat du brut à la vente des pierres taillées. Toutes les combinaisons professionnelles sont bien sûr possibles. A ne pas oublier : Anvers est, avec New-York, le principal centre mondial du diamant industriel. *« Il n'y a qu'une vingtaine de firmes dans le monde spécialisées dans le diamant industriel, dont la moitié à Anvers »*, nous dit M. Susskind, qui dirige l'une de ces entreprises. Dans ses bureaux, une dizaine de collaborateurs classent, avec quelle patience, les diamants bruts selon les formes et les destinations (on compte entre deux cents et trois cents usages du diamant dans l'industrie). Le classement est essentiel ; c'est l'opération qui permet de valoriser les lots. Certains collaborateurs de M. Susskind trient ainsi jusqu'à cent cinquante pièces par carat.

Le marché anversois s'articule autour de bureaux et de « bourses ». Il existe quatre bourses. Le terme est d'ailleurs impropre car il n'y a pas de cours, pas d'enchères, pas de *« fixing »*. La bourse, c'est un cercle privé — il faut y être parrainé — où se rencontrent acheteurs et vendeurs qui négocient individuellement sans l'intervention d'aucun organisme. Parmi les habitués figurent les courtiers, acteurs importants de la place, que l'on voit courir, au sens propre du terme — car il faut faire vite dans ce métier, — la sacoche attachée à la ceinture par une chaîne.

Ce métier de négociant et de courtier est exercé, de façon prépondérante, par des juifs. Un métier fermé, fondé sur la confiance, où il importe de se connaître. Après les deux guerres, des juifs, contraints de fuir leur pays d'origine, se sont arrêtés à Anvers, souvent avec l'idée de continuer vers l'ouest. Venus de Pologne, de Roumanie, de Hongrie, c'étaient des gens très pieux et ils ont trouvé à Anvers une communauté organisée de telle façon qu'un juif pratiquant puisse vivre une vie conforme à la religion.

« A Bruxelles, raconte M. Szwarcburt, *un juif pratiquant ne peut pas se débrouiller ; il n'y a même pas de restaurant kasher. »* Anvers compte vingt-sept synagogues et cinq écoles juives... Il est bien évident que tous les diamantaires n'appartiennent pas à la communauté hassidique. Mais, ajoute notre interlocuteur, *« c'est un métier qui peut être souple dans ses horaires, qui laisse donc la possibilité de consacrer du temps à la prière et à l'étude »*. Ces juifs pieux vivent en circuit fermé, mais aussi en bonne entente avec la population flamande. Il existe certainement des exceptions, mais, dans l'ensemble, les juifs, pourtant plus singuliers qu'ailleurs, par leur habit en particulier, sont bien acceptés.

« Les juifs se sentent à l'aise. Les autorités nous aident. Le phénomène économique joue son rôle : nous apportons quelque chose », constate M. Susskind. Au reste, il y a aussi de nombreux Flamands dans la profession et 10 % environ des négociants sont d'origine arménienne ou libanaise.

L'arrivée des Indiens

Vers les années 60, les Indiens sont arrivés sur le marché du diamant. Evoquer leur venue, c'est aborder l'une des crises auxquelles a dû faire face la place d'Anvers. Après la seconde guerre mondiale, d'autres centres de transformation du diamant s'étaient créés dans le monde : l'U.R.S.S., qui taille la marchandise de manière automatique, ne gêne apparemment pas énormément le négoce anversois, et Israël avec qui les liens nombreux permettent d'exercer un certain contrôle. Puis ce fut l'irruption de l'Inde. *« La main-d'œuvre indienne comprend la pierre »*, nous dit M. Szwarcburt. Le reste on le devine : les quelque trois cent mille tailleurs qui en Inde gagnent autour de 50 dollars par mois sans loi sociale, sans législation du travail, ont soumis Anvers à une concurrence dévastatrice.

Résultat : les petites pierres pour lesquelles l'élément main-d'œuvre est le plus important ne sont plus taillées à Anvers, mais en Inde. La capitale flamande qui comptait treize mille ouvriers du diamant en 1968 a vu réduire cet effectif aujourd'hui à environ cinq mille. Le phénomène a été accentué par les changements de la mode : les gens aujourd'hui achètent des bijoux faits de nombreux petits diamants ; ceux d'une certaine grandeur sont délaissés.

Cette évolution inquiète M. Nutkewicz : *« Mon souci principal est de garder notre industrie. J'ai grand peur que si le déplacement de la taille vers d'autres places se poursuit, nous courrions de grands dangers. Le commerce disparaît si l'industrie disparaît. »* Plusieurs de ses collègues semblent moins préoccupés, considérant apparemment que la situation s'est stabilisée et que l'assise industrielle demeurera à Anvers sur les produits de haut de gamme. Ceux où la part relative de la main-d'œuvre dans le prix est moins importante. Au reste, la présence indienne importante à Anvers n'est-elle pas en soi rassurante ?

Les firmes indiennes, devenues souvent des puissances financières considérables, font désormais partie de la corporation. Les Indiens ont des bureaux à Anvers pour acheter du brut qu'ils renvoient en Inde, pour vendre ce qu'ils y ont fabriqué et s'attaquer sur place à la marchandise de meilleure qualité. Pour le faire ils s'associent parfois à des entreprises anversoises. Ainsi M. Kornreich a un partenaire indien et il s'en félicite. Pour l'un comme pour l'autre une telle forme d'intégration horizontale donne la possibilité d'offrir une gamme plus large à leurs clientèles respectives.

L'autre crise qui a affecté la profession de 1976 à 1980 a été d'une nature différente. Jusque-là le diamant destiné à être monté en bijou était un cadeau, accessoirement un placement. La crise a fait apparaître le diamant d'investissement. On a inventé le certificat, carte d'identité du diamant qui décrit la pierre, mais ne donne aucune indication de prix. Les milieux financiers se sont emparés de l'affaire. On a assisté à une demande tout à fait folle de grosses pierres ; les possibilités du marché étant limitées, la spéculation a fait flamber les prix.

Menaces ?

Le public, qui s'est adressé à de petites sociétés nées de cet engouement pour faire des profits rapides, a souvent été volé. C'est qu'en effet les prix sont vite retombés : le diamant pur, qui durant cette période atteignait 60 000 dollars le carat, en vaut 19 000 en 1983. On l'admet à Anvers, l'aventure a causé un préjudice très réel à la profession.

Il est d'autres menaces liées à la conjoncture ou à l'évolution technique. Ainsi celle que fait courir le diamant synthétique — produit par la General Electric et par la De Beers elle-même — au diamant industriel. Le problème du diamant russe qui est d'excellente qualité continue d'inquiéter même si l'on sait que les Soviétiques sont trop avisés pour mener une politique qui casserait les prix. Alors à Anvers — dans ce pays qui a compris que le commerce du diamant avait besoin de liberté et lui applique un régime de change souple, une fiscalité douce, — pour expliquer l'optimisme, on vous montre les statistiques. Les importations et les exportations de diamant ne cessent de progresser et le solde est toujours très largement positif. Les exportations ont dépassé 141 milliards de francs belges en 1982 contre 124 milliards en 1981 et 115 milliards en 1980. Au cours des quatre premiers mois de 1983, ces mêmes exportations ont totalisé 55 milliards de francs belges contre 45 milliards de janvier à avril 1982.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Quartier religieux de Jérusalem.

A la pointe d'Israël

Avec les oranges de Jaffa et les avocats s'est répandue, à travers le monde, l'une des images qui ont fait la notoriété d'Israël. Pourtant ce sont aujourd'hui bien davantage les matériels militaires et les équipements électroniques « made in Israël » qui, sur les marchés internationaux, témoignent du dynamisme économique de ce pays. Mais on ignore souvent que le diamant est — et a toujours été — de beaucoup le premier produit israélien d'exportation.

Non qu'il existe en Terre sainte des gisements miraculeux de cette pierre dite « éternelle », c'est que, uniquement, le travail ou le négoce du diamant permettent aux Israéliens de limiter, dans une très appréciable mesure, un déficit commercial aussi lourd que chronique. Des données éloquentes : 52 % des diamants bruts commercialisés par la « centrale » de vente de Londres, appelée ici le « syndicat », sont taillés en Israël, ce qui, pour une valeur de 905 millions de dollars, a représenté en 1982 près du cinquième de la production industrielle et agricole exportée (1). Il s'agissait du quart avant la crise que vient de connaître le marché du diamant.

A Ramat-Gan, dans le paysage modeste de la banlieue de Tel-Aviv, les deux tours qui dominent l'ensemble ultra-moderne abritant la Bourse israélienne du diamant paraissent ici presque gigantesques et manifestent trop de prétention au dire de nombreux Israéliens. Mais cet établissement aux dimensions imposantes est le symbole d'un défi et des grandes ambitions que nourrissent les diamantaires israéliens. En tout cas celles du fougueux président de cette Bourse, M. Moshe Schnitzer qui, à l'époque bénie d'avant le marasme de ces quatre dernières années, prétendait que, par son chiffre d'affaires, la place de Ramat-Gan était devenue la première de toutes, devançant même celle d'Anvers.

Maintenant, la « vieille » Bourse d'Anvers, mieux aguerrie pour surmonter cette crise et profiter de la récente « reprise », a retrouvé son rang, n'en déplaise à M. Schnitzer. Toutefois, il convient d'admettre que l'enthousiasme communicatif de ce bouillant personnage est fondé sur une réalité : la prodigieuse ascension de l'industrie du diamant en Israël et de ce marché qui, malgré leur « jeunesse », ont relativement bien supporté un choc dont ils auraient pu ne pas se remettre. Aujourd'hui, le redémarrage constaté ailleurs est ici aussi indéniable, quoique peut-être plus lent. Il n'en faut pas d'avantage pour que M. Schnitzer, faisant les honneurs de son domaine, se livre de nouveau à des prévisions résolument optimistes. Ménageant son effet, il il rappelle qu'il n'y a pas si longtemps, avant de se déployer dans l'univers fonctionnel et climatisé de Ramat-Gan, les activités de la Bourse se tenaient dans le cadre restreint de l'arrière-salle enfumée d'un café de Tel-Aviv.

Un recours au laser

Selon les diamantaires israéliens ce succès remarquable est notamment dû à une main-d'œuvre locale hautement qualifiée qui, par son savoir-faire, réussit par exemple à diminuer les pertes considérables que supposent les différentes phases du façonnage de la pierre au cours duquel, en moyenne, 50 à 65 % de la précieuse matière première disparaissent inévitablement en poussière. En outre, les Israéliens ont su moderniser cette très ancienne industrie d'extrême précision en développant plus particulièrement l'automatisation de l'outillage.

« La réputation de notre appareillage est telle que, à présent, 70 % des machines utilisées dans le monde sont de fabrication israélienne », déclare avec satisfaction M. Daniel Legziel, président de l'Association nationale des industriels du diamant. Il souligne que certains ateliers de Ramat-Gan ou de Netanya ont commencé à recourir au laser pour le découpage des pierres qui valent l'emploi de ce coûteux procédé.

« Pour répondre à la concurrence qui apparaît actuellement dans certains pays du tiers-monde ou d'Extrême-Orient — Inde, Hongkong, entre autres — où la main d'œuvre est moins chère, nous devons, précise-t-il, *maintenir et augmenter notre avance technologique. »* M. Legziel met l'accent sur les nécessités de perfectionner la formation et la recherche. Il existe déjà en Israël trois écoles techniques du diamant : un effort qui, d'après lui, n'a été consenti nulle part ailleurs, et l'Institut israélien du diamant, en collaboration avec l'université d'Haïfa, étudie diverses *« innovations »* destinées à améliorer la production. M. Legziel, sur ce point, n'en dit guère plus, comme pour confirmer que dans cette société très fermée la discrétion et le secret sont de règle.

Un grand souci de l'organisation, avec par exemple l'introduction du travail à la chaîne, permet également aux ateliers israéliens de rivaliser avec leurs concurrents. Et ceux-ci reconnaissent que la plupart des ouvriers israéliens ont un atout supplémentaire : celui de savoir tailler différents modèles de diamants.

Héritiers d'une longue tradition dans la Diaspora, les diamantaires devenus israéliens ont vite développé leur activité dans le jeune État juif avec l'aide de ses premiers gouvernements. Ceux-ci, bien que travaillistes et portés par un courant qui avait toutes les raisons de mépriser au moins les applications les plus caricaturales du capitalisme, ont encouragé l'industrie du diamant. Le président de la Bourse de Ramat-Gan, qui ne peut être soupçonné de complaisance pour la gauche, puisqu'il fut l'un des partisans de M. Begin dès la première heure, souligne volontiers l'importance de cet encouragement. Avec reconnaissance et soulagement, M. Schnitzer note incidemment : *« ... ces travaillistes n'ont jamais été vraiment socialistes. »*

Il est vrai que les dirigeants israéliens des débuts, faisant face à des difficultés financières immenses, n'avaient sans doute par les moyens de refuser des revenus immédiats. D'autant qu'une main-d'œuvre experte, venue d'Europe, était à disposition. La puissance mandataire britannique en Palestine en avait déjà profité. Autre soutien déterminant pour le développement de cette industrie : un système bancaire adapté. Les banques israéliennes qui acceptent des pierres en garantie ont toujours fait des conditions très favorables aux diamantaires leur octroyant des crédits à faible intérêt (4 %).

Quelque peu grisés par la hausse subite des cours du début des années 70, les diamantaires israéliens ont acheté des quantités incroyables de pierres brutes, au « syndicat » bien sûr, et, quand celui-ci ne pouvait plus répondre à leurs demandes insatiables, ils se sont fournis au prix fort sur le marché libre et ont ainsi largement participé à l'éclatement de la crise. C'est alors que, prenant des mesures draconiennes pour régulariser le marché, la De Beers a sévi non seulement en imposant sur ses ventes une surcharge de 40 % pendant quelque temps — ce qui ne touchait pas que les Israéliens, — mais encore en adressant des mises en garde très alarmistes aux banques israéliennes pour les inciter à couper les vivres à leurs clients ou du moins les obliger à la prudence.

Il n'en fallait pas plus pour que soudain, à partir de 1979, commencent les « années noires ». Les diamantaires israéliens se sont retrouvés avec des stocks qu'ils mettraient longtemps à écouler, à perte depuis l'effondrement des cours. Une catastrophe : faillites en série, licenciements. L'industrie du diamant en Israël comptait 25 000 employés en 1979 ; il n'y en a plus maintenant que 15 000. Pour 35 % les entreprises ont fermé.

La témérité apparemment inconsidérée des diamantaires israéliens n'avait-elle pas eu d'autres motifs que ceux d'un pari mercantile ? Ces Israéliens, grisés par leur rapide succès, n'ont-ils pas voulu s'en prendre au monopole qu'exerce la De Beers et la « centrale » ? M. Schnitzer n'ignore pas les soupçons qui ont été émis à l'encontre de ses confrères et de lui-même (2).

Ce « self-made man », dont la famille a fui la montée du nazisme en Europe pour s'installer en Palestine à la fin des années 30, a débuté dans la profession comme simple ouvrier et il est à présent, en tant que négociant, le plus gros exportateur du pays. Il a été récemment élu président de la Fédération mondiale des Bourses du diamant. Il est fier de sa réussite et du pouvoir qu'elle lui donne. Il est presque flatté des ambitions qu'on lui a prêtées, mais il les nie. *« La De Beers est toute-puissante,* dit-il, *on ne peut la briser. Même l'U.R.S.S. et maintenant la Chine traitent avec elle. Comment peut-on penser que nous ayons eu l'intention de nous attaquer à si forte partie ? »*

« On réembauche »

Quoi qu'il en soit, la crise a été si rude que le gouvernement de Jérusalem a cru, un moment, au déclin définitif de l'industrie du diamant dans le pays et il a été tenté de l'abandonner à son triste sort. Toutefois, il s'est finalement résigné à participer à son sauvetage : *« L'État ne pouvait laisser aller à la ruine des entreprises qui lui ont rapporté tant de devises et continuent de le faire,* déclare M. Schnitzer. *Un gouvernement ne peut négliger une industrie de dimension réellement nationale, surtout quand il est évident que ses difficultés sont très passagères. »*

Le secours n'a pas été gratuit. Les contrôles deviennent plus stricts. Depuis 1980, les diamantaires israéliens ont perdu le privilège de n'avoir pas à tenir de livres de comptes. Ils sont désormais imposés de la même façon que les autres industriels et non plus au forfait. M. Schnitzer prétend que le gouvernement perd au change, mais il a du mal à en convaincre ses concitoyens. Cependant, il affirme qu'*« à quelque chose malheur est bon »*, en soulignant que dans l'adversité les diamantaires sont parvenus à prouver davantage leur *« sérieux »*. Avec satisfaction, il indique que la très grande majorité des entreprises israéliennes du diamant ont déjà réussi à rembourser leurs *« énormes »* dettes. Les mauvaises langues insinuent que leurs *« énormes »*, bénéfices des années précédentes le leur permettaient aisément.

Toujours est-il que, sur 1,2 milliard de dollars en 1980, l'ensemble de l'industrie ne doit plus aux banques que 270 millions. C'est ce que l'on précise à la Bourse de Ramat-Gan, ajoutant que les diamantaires israéliens méritent plus que jamais la confiance qui leur a été accordée. Et M. Schnitzer goûte malicieusement cette révélation : *« Le syndicat, qui, voici peu, a tant prévenu contre nous les établissements bancaires, leur conseille désormais de nous fournir les moyens d'un redémarrage. »*

Les signes d'une sensible reprise se manifestent depuis le début de l'année. Au cours du premier trimestre, les exportations ont augmenté de 10 % par rapport à la même période de 1982, et les résultats du mois d'avril confirment cette tendance (+ 27 %). M. Schnitzer est optimiste : *« On réembauche,* annonce-t-il. *Des dizaines d'entreprises rouvrent leurs portes. »* Pour appuyer ses dires, il entrouvre la porte de deux des bureaux de son officine : *« Voyez,* lance-t-il, *tout le monde y croit : ici des clients chinois de Hongkong, là des Américains... »*

Une chance : les « mêlées », ces pierres de moyenne grosseur dont la taille est une spécialité israélienne, sont actuellement les plus demandées. Cette reprise est d'autant plus remarquable que les autres exportations sont en train de chuter à une allure record. A la Bourse de Ramat-Gan on ne manque pas de le rappeler pour faire observer qu'Israël ne peut décidément pas se passer du diamant.

FRANCIS CORNU.

(1) Source : Institut israélien du diamant.

(2) *Diamants Connection* (Jacques Benaudis).

Au temps du roi Salomon

A Tokyo, Johannesburg, New-York ou ailleurs, tous les diamantaires consacrent invariablement la conclusion de chacune de leurs transactions en prononçant cette formule : *« Mazel ou vrakha »*. Chance et bénédiction.

A quand remonte cette tradition juive du diamant ? Peut-être au temps du roi Salomon, lorsque le grand prêtre du temple portait sur son habit le *yahelour*, cette pierre éclatante dont parle la Bible. Peut-être... Mais plus sûrement à des époques plus récentes qui marquèrent l'histoire de la Diaspora.

L'orfèvrerie était l'une de ces activités dans lesquelles différentes communautés juives se sont spécialisées — ou ont « dû » le faire, en raison notamment des interdits qu'elles ont subis ici ou là au fil des siècles, particulièrement en Europe.

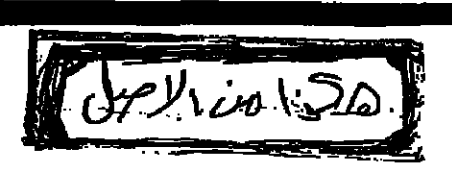
« C'était l'un des moyens de faire vivre les ghettos, raconte M. Moshe Schnitzer, *c'était aussi une sécurité. A différentes périodes, le diamant a été une sorte de valeur-refuge, qui nous a permis d'acheter notre salut lors des pogroms, lors de l'holocauste. »*

Ainsi Isaac Barnett, dit « Barnato », et Ernest Oppenheimer, deux des fondateurs de l'empire de la De Beers, étaient-ils juifs. Ainsi rencontre-t-on aussi bien dans Pelikanstraat à Anvers que dans la 47e Rue à Manhattan et dans l'avenue Jabotinsky, près de la bourse de Ramat Gan en Israël, ces juifs en *redingote noire*, coiffés de papillotes.

L'industrie du diamant a commencé à se développer en Palestine, à Netanya, à la fin des années 30 avec l'arrivée massive des juifs qui fuyaient la montée du nazisme. Au début de la guerre, après l'invasion des Pays-Bas, des diamantaires et des ouvriers de taillerie d'Amsterdam sont arrivés à leur tour, au moment où le gouvernement britannique encourageait ce développement, car la Grande-Bretagne n'avait plus accès aux marchés du diamant de l'Europe occupée ; les usines anglaises avaient grandement besoin de diamants industriels.

La guerre terminée, l'Europe libérée, la puissance mandataire s'est soudain désintéressée de la production en Palestine, et ce fut la première et grave crise du diamant dans ce pays. Mais l'infrastructure existait, et les nouveaux dirigeants israéliens n'allaient pas tarder à en mesurer le potentiel.

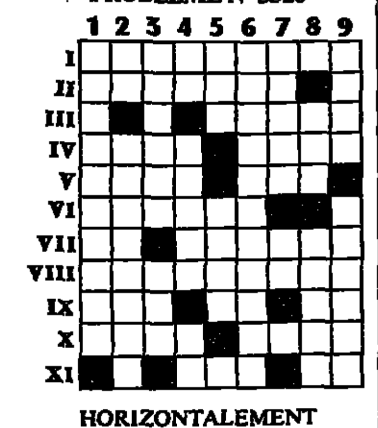
F. C.



INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3520



HORIZONTALEMENT

I. Des partisans du retour à la terre. – II. Victime du sort. – III. Mot qu'on peut utiliser pour désigner les lieux. – IV. Souvent saupoudré sur des sièges. Fait des projets utopiques. – V. On y trouve un célèbre monastère. Colère. – VI. Endroits où sont parfois rassemblés des incapables. – VII. Largeur de crêpe. Un ornement sous le larmier. – VIII. Amène des temps plûtot secs. – IX. Pour la troisième fois. Préposition. Actionné. – X. Se chargea de son père. Petit quand il n'y a pas le feu. – XI. Parfois perdus dans une salle. Symbole.

VERTICALEMENT

1. L'attitude des gens qui ne veulent pas se frapper. – 2. Partie d'un lustre. Sans transpirer. – 3. Monts séparant les vallées de la Kama et de la Vytchegda. Lieu de rencontres. – 4. Divinité. Paraît très grand quand il est plat. En pièces. – 5. N'est généralement qu'à moitié chaussée. Département. – 6. Susceptibles d'assombrir. – 7. S'occuper des affaires des autres. Note. – 8. Nom de mère. Un sol fertile. – 9. Placée. Entreprit une démolition.

Solution du problème n° 3519

HORIZONTALEMENT

I. Papillons. Voile. – II. Avaries. Œuvre. – III. Sésame. Aude. Ans. – IV. Sus. Edenté. Aide. – V. Egée. Sternum. E. M. – VI. Plume. U.S.A. Roumi. – VII. Oersted. Uval. – VIII. In. Orienter. Il. – IX. Lecture. Etc. Ana. – X. Répertoires. – XI. Notes. Insolent. – XII. Toues. TR. Eu. Ré. – XIII. Rite. Rieur. Ré. – XIV. – Ure. Parts. Volet. – XV. Ce. Mousses. Ruée.

VERTICALEMENT

1. Passepoils. Truc. – 2. Aveuglené. Noire. – 3. Passeur. Croûte. – 4. Ira. Ems. Têtée. – 5. Lime. Etoupes. Pô. – 6. Leeds. Erres. R.A.U. – 7. Os. Etudier. Tirs. – 8. Anes. Tirets. – 9. Soutra. Néon. Use. – 10. Eden. Attiser. – 11. Vue. Ur. Ecrou. – 12. OV. Amour. El. Cor. – 13. Irai. UV. Aser. Lu. – 14. Lendemain. Nérée. – 15. Sémillant. Eté.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 21 août :

UN DÉCRET

● Du 19 août 1983, portant modification du décret du 12 mars 1973, relatif à l'application du décret du 18 avril 1939, fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions *(lire page 7)*.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 24 AOUT

« Montmartre », 15 heures, place Emile-Goudeau, Mme Brossais.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, M. Jacomet.

« Quartier Monceau », 15 heures, portail de Saint-Augustin, Mme Legrégeois.

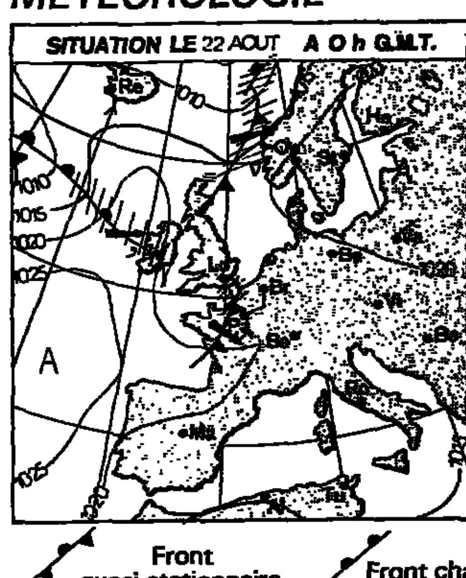
« Saint - Germain - des - Prés », 15 heures, porche, M. Serres (Caisse nationale des monuments historiques).

« Du quartier de Bonne-Nouvelle à la cour des Miracles », 14 h 30, 21, boulevard de Bonne-Nouvelle (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

MÉTÉOROLOGIE

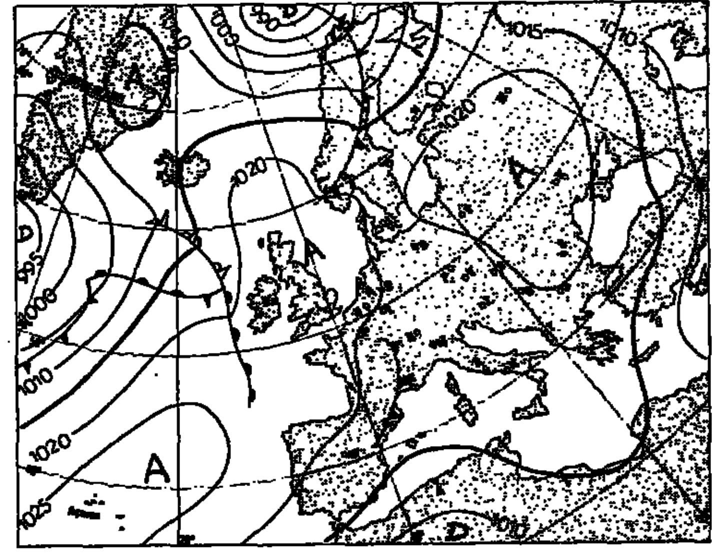
SITUATION LE 22 AOUT A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 23.8.83 DÉBUT DE MATINÉE

Front quasi stationnaire – Front chaud – Front froid – Pluie – Brouillard – Verglas – Neige – Averses – Vent fort – Occlusion

PRÉVISIONS POUR LE 23 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le lundi 22 août à 0 heure et le mardi 23 août à minuit.

La petite dépression centrée sur l'Angleterre se décale progressivement vers la mer du Nord. Le vent va passer au secteur nord de la pointe de Bretagne au golfe de Gascogne. Une ligne d'averses lundi matin, sur le sud-ouest du pays, où les pluies étaient localement *abondantes*, se décalera vers la moitié est où elle stationnera mardi.

Mardi, la France sera partagée en deux, sur la moitié est, temps lourd orageux avec des averses assez fortes par place et des orages surtout violents près du relief. Sur la moitié ouest, un ciel très variable après les brumes du début de matinée. Les nuages seront encore assez abondants au nord de la Loire, au sud, les éclaircies seront plus belles.

Les températures varieront de 25°C à 28°C sur la moitié est alors qu'elles seront le plus souvent comprises entre 20°C et 24°C sur l'autre moitié de la France.

Le vent soufflera du sud sur nos *régions orientales, rafales probables* sous les orages.

Pression atmosphérique réduite au niveau du la mer à Paris le 22 août à 8 heures : 1018,9 millibars soit 764,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 août ; le second le minimum dans la nuit du 21 août au 22 août) :

Ajaccio, 29 et 17 degrés ; Biarritz, 23 et 17 ; Bordeaux, 25 et 15 ; Bourges, 25 et 14 ; Brest, 21 et 16 ; Caen, 23 et 16 ; Cherbourg, 21 et 16 ; Clermont-Ferrand, 26 et 14 ; Dijon, 24 et 13 ; Grenoble, 26 et 14 ; Lille, 25 et 13 ; Lyon, 26 et 14 ; Marseille-Marignane, 29 et 21 ; Nancy, 26 et 13 ; Nantes, 24 et 18 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 21 ; Paris-Le Bourget, 24 et 15 ; Pau, 24 et 17 ; Perpignan, 29 et 20 ; Rennes, 24 et 16 ; Strasbourg, 28 et 15 ; Tours, 24 et 17 ; Toulouse, 27 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 30.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 18 degrés ; Amsterdam, 24 et 15 ; Athènes, 30 et 22 ; Berlin, 28 et 16 ; Bonn, 28 et 13 ; Bruxelles, 24 et 15 ; Le Caire, 31 et 30 ; îles Canaries, 25 et 23 ; Copenhague, 25 et 19 ; Dakar, 31 et 24 ; Djerba, 29 et 25 ; Genève, 24 et 14 ; Jérusalem, 26 et 17 ; Lisbonne, 26 et 17 ; Londres, 24 et 17 ; Luxembourg, 23 et 14 ; Madrid, 31 et 19 ; Moscou, 19 et 12 ; Nairobi, 27 et 20 ; New-York, 27 et 20 ; Palma-de-Majorque, 29 et 16 ; Rome, 29 et 19 ; Stockholm, 27 et 12 ; Tozeur, 38 et 25 ; Tunis, 30 et 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ANIMAUX

FAUT-IL IMPOSER LE TATOUAGE DES CHIENS ?

Répondant à une question écrite de M. Pierre Noë, sénateur socialiste de l'Essonne, le ministre de l'Agriculture fait une nouvelle fois le point sur les sanctions qui peuvent être prises contre les personnes qui abandonnent leurs animaux domestiques, notamment en période de vacances. Voici sa réponse.

Certaines mesures dissuasives existent. Ainsi, en application de l'article 13-11 de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, l'abandon volontaire d'un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité est passible des peines prévues à l'article 453 du code pénal modifié par l'article 13-I de la loi précitée, c'est-à-dire d'une amende de 500 francs à 8 000 francs et d'un emprisonnement de quinze jours à six mois. En cas de récidive, les peines sont portées au double.

Toutefois, il reste certain que la maîtrise des populations canine et féline, notamment par le contrôle des naissances, qui compléterait au niveau de la prévention ces mesures de lutte contre l'abandon des animaux, nécessite la participation de tous les propriétaires d'animaux familiers qui doivent prendre conscience du devoir que représente une telle possession.

Dans le cadre d'un groupe de réflexion sur l'animal dans la cité, créé au sein du ministère de l'agriculture l'extension progressive du tatouage obligatoire des chiens est actuellement envisagée afin de rendre plus difficile l'abandon de ces animaux.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037.

VIE QUOTIDIENNE

Taxi !

Après nos articles concernant « L'été des vieux Parisiens » (*le Monde* du 9 août), nous recevons de M. Yves Véquaud, habitant dans le douzième arrondissement à Paris, le témoignage suivant :

Il est vingt heures quinze à Paris. Ma compagne et moi montons dans un taxi, à l'arrêt sur le boulevard Poissonnière, pour nous rendre au théâtre, sur la butte Montmartre. Nous demandons au chauffeur de passer à deux pas de là prendre un ami qui, souffrant des séquelles d'une hémiplégie, marche avec difficulté.

Malgré la chaleur de ce soir de canicule, nous sommes habillés décemment, comme des gens un peu vieux jeu qui ne vont pas souvent au spectacle. Le chauffeur n'est pas tout jeune non plus.

« C'est pas possible, nous répond-il. Je ne peux pas stationner n'importe où ! Et puis, c'est pas vous qui payerez la contravention.

– Mais notre ami nous attend. Il est prêt, vous ne tarderez guère. Aucun policier n'osera verbaliser parce que vous chargerez un handicapé. »

Rien n'y fit ! Il nous fallut descendre de la voiture, chercher un autobus et abandonner l'idée d'emmener notre ami que nous voulions distraire de ses ennuis de santé.

La préfecture de police à qui nous relatons l'incident nous fait savoir, par une lettre à petite vitesse, « que le conducteur » concerné comparaîtra devant la » commission de discipline de la » profession lorsque cet orga- » nisme reprendra ses travaux à » la mi-septembre ».

Depuis le début de l'été, la *mairie de Paris nous informe,* par voie d'affiches, que les handicapés, les personnes âgées, ne seront pas seuls durant ces mois de vacances. A condition, sans doute, qu'elles soient fortunées, ou que de riches amis les conduisent en voiture.

BREF

CONSOMMATION

SOIXANTE ET ONZE MILLIONS DE PELLICULE PHOTO EN 1982. – Moins passionnés que leurs voisins allemands ou britanniques, les Français sont de plus en plus attirés par la photo : ils *ont acheté plus de deux millions* d'appareils en 1982 et ont consommé près de soixante et onze millions de pellicules.

Les Français acquièrent, par ordre de préférence, les appareils de type « 24 × 36 » (40 % des ventes), les appareils à chargement instantané de type « pocket » ou « disc » (38 %), enfin les appareils à développement instantané (20 %). Comme pellicule, ils utilisent plutôt des films couleur pour photos papier (70 %), ont tendance à délaisser les films pour diapositives (20 %) et boudent les films noir et blanc (10 %). La diversité – qualité et prix – des appareils proposés explique en grande partie l'engouement constaté. Les appareils « haut de gamme » *séduisent un nombre* croissant d'amateurs. Le Centre de documentation et d'information de l'assurance rappelle que l'on peut souscrire un contrat d'assurance permettant d'être remboursé en cas de vol, de dégradation (lors d'une chute), de perte ou d'immersion accidentelle dans l'eau.

STAGES

L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE (E.P.S.) organise des stages ouverts en priorité aux demandeurs d'emploi et aux salariés en congé-formation, d'une durée de six mois à plein temps : analyste-programmeur en micro-informatique, technicien de maintenance en micro-électronique, technico-commercial en micro-informatique, secrétaire en bureautique. Ces stages *sont agréés* et conventionnés par la préfecture des Yvelines.

★ **E.P.S., 45, rue des Petites-Écuries, 75010 Paris. Tél. : 523-35-30.**

ECHECS

Le championnat du monde junior et le championnat de France

Combats acharnés à Belfort

Depuis le 12 août Belfort vit au rythme des pendules... d'échiquiers. Jour et nuit, des centaines de joueurs et de spectateurs se retrouvent à la patinoire où se jouent les parties. Dans les deux épreuves principales, le championnat du monde junior et le championnat de France, la lutte est acharnée.

Après neuf rondes, c'est le Soviétique Valery Salov qui mène dans le « mondial » junior avec 7,5 points, ne devançant que d'un demi-point le Bulgare Kiril Georgiev, qui a une partie ajournée. Suit un peloton de joueurs entre 6,5 points et 6, dont le Français Olivier Renet, remarquable cinquième.

Au championnat de France, le jeune Pascal Herb (Mulhouse) continue de mener la danse avec 7 points sur 9 possibles, suivi à un point par les maîtres internationaux et anciens champions de France, Nicolas Giffard et Aldo Haïk et par le junior de Grasse, Pascal Miralles. Les deux championnats se termineront le dimanche 28 août.

∴

Dans le – triste – feuilleton des demi-finales annulées du tournoi des prétendants au championnat du monde d'échecs un petit rebondissement vient d'avoir lieu : le grand maître soviétique Vassili Smyslov a adressé au président de la FIDE (Fédération internationale d'échecs), M. Florencio Campomanes (Philippines), un télégramme dans lequel il *« déplore »* sa disqualification du tournoi des prétendants au titre de champion du monde et se déclare *« prêt »* à affronter le Hongrois Zoltan Ribli.

Smyslov a été disqualifié le 9 août pour ne pas s'être présenté à Abou-Dhabi (Emirats arabes unis), où il devait disputer, contre Ribli, l'une des demi-finales du championnat du monde. Il avait, rappelle-t-on, refusé de jouer à Abou-Dhabi *« dans des conditions climatiques extrêmes »*.

Dans son télégramme à M. Campomanes, que publie samedi le quotidien *Sovietski Sport*, le joueur soviétique estime que sa disqualification est *« infondée »*, car, dit-il, il n'a jamais été question pour lui de *« renoncer à disputer le match »*. Smyslov signale que la ville d'Abou-Dhabi a renoncé le 31 juillet à organiser cette rencontre (prévue pour le 5 août) et fait valoir qu'en conséquence aucun des deux joueurs n'était tenu de s'y présenter après cette date. Le grand-maître soviétique estime à présent que son match contre Ribli *« doit avoir lieu »*.

De son côté, M. Campomanes, après avoir reçu l'assurance que la Fédération hongroise d'échecs souhaitait que le match Ribli/Smyslov soit joué, éventuellement à Budapest, a indiqué que *« si Ribli désirait réellement jouer, il reconsidérerait sa décision »*. Un pas dans la bonne direction. Reste à faire jouer la première demi-finale Kasparov/Kortchnoï. Une sacrée « partie » en perspective.

TRANSPORTS

GUERRE DES CHARTERS AUX ANTILLES

Nouvelles Frontières veut poursuivre l'administration devant les tribunaux

La guerre des charters connaît depuis la fin de la semaine dernière un nouvel épisode avec le conflit qui oppose le bouillant P.-D.G. du voyagiste Nouvelles Frontières, M. Jacques Maillot, à l'administration de l'aviation civile française (*le Monde* daté 21-22 août).

Ce n'est pas d'aujourd'hui que M. Maillot tente d'entamer le monopole, dévolu à Air France, de la desserte des départements d'outre-mer au départ de la métropole. L'hiver dernier, déjà, il avait mené une semblable croisade pour obtenir des droits de trafic sur la Réunion, sans autre succès qu'une qualification publique de *« marchand d'illusion »* par le ministre des transports. Au printemps dernier, profitant du renforcement du contrôle des changes, M. Maillot revint à la charge en proposant de renforcer la part de trafic des charters privés vers les DOM-TOM, où l'on pouvait attendre une *affluence touristique supplémentaire*.

En fait, Nouvelles Frontières n'obtint vers les Antilles que des droits de trafic identiques à ceux de l'an passé – trois vols hebdomadaires (alors qu'il en demandait cinq) – et une autorisation pour *« huit rotations supplémentaires »*, l'expoitation se faisant avec les DC-8 de la compagnie Minerve. Ces huit vols étaient la contrepartie du retard de la réponse de l'administration.

Malentendu autour de la formule imaginée par la direction générale de l'aviation civile ou volonté de « provocation » du voyagiste ? M. Maillot effectua au mois de juillet vingt vols vers les Antilles, épuisant donc d'un coup son contingent de vols supplémentaires. Le 27 juillet, M. Maillot apprenait qu'aucune autorisation de vols supplémentaires ne lui serait plus accordée et qu'il devait, pour le reste de la saison, en revenir au rythme de trois liaisons hebdomadaires.

Se posait alors le problème du rapatriement en métropole des touristes partis sur les vols supplémentaires de juillet et pas encore rentrés des Antilles. Air France s'est offerte pour les transporter sur ses « Vols vacances » – elle assure actuellement trente-sept vols hebdomadaires sur les deux îles en Boeing-747 – et elle a prévu d'ajouter trois Jumbos supplémentaires uniquement pour assurer le retour des clients de Nouvelles Frontières.

M. Maillot est furieux. Il devra acquitter, pour les quelques centaines de touristes partis en juillet, la différence entre son tarif et celui d'Air France Vacances (700 à 800 F par place). Il se déclare prêt à porter son offensive devant le tribunal administratif et même, s'il le faut, devant la Cour internationale de justice de La Haye pour violation du traité de Rome. Pour M. Maillot, l'État intervient trop dans le jeu normal de la libre entreprise. Amère constatation pour un militant socialiste convaincu.

J. S.

Voir page 19

SPORTS

FOOTBALL

LES HOMMES DU P.-S.-G.

Dominique Baratelli le recordman

C'est presque dans l'intimité que Dominique Baratelli, « Doumé » pour les supporters du Paris-Saint-Germain ou « Papy » pour ses coéquipiers, a battu un record, samedi 20 août, au Parc des Princes, en disputant son cinq cent quarante-neuvième match en championnat de première division. Pour célébrer l'événement, Francis Borelli, le président du P.-S.-G., avait tiré de sa retraite gardoise Jacky Novi, le précédent recordman, mais le public – à peine quinze mille spectateurs – avait boudé ce rendez-vous.

Entre la petite cérémonie du coup d'envoi et un dîner entre joueurs, la rencontre avec les footballeurs messins s'était d'ailleurs avérée de tout repos pour le gardien de but parisien. Une première balle idéale pour prendre confiance sur un tir de près de 30 mètres d'Eric Pécout, puis trois ou quatre tentatives à peine moins lointaines, avaient permis à Dominique Baratelli de préserver sa cage sans forcer son talent. Un contexte bien différent de celui de ses débuts professionnels sous le maillot d'Ajaccio, le 1er novembre 1967.

Lorsqu'il a débarqué en Corse, à dix-neuf ans, Dominique Baratelli venait du Cavigal de Nice, sa ville natale, où il jouait en promotion d'honneur. Après son baccalauréat, il se donnait deux ans pour devenir footballeur professionnel ou reprendre ses études. Seize ans plus tard, il joue toujours en première division et résume ainsi sa carrière : *« A Ajaccio (quatre ans), j'ai fait mon apprentissage sur le tas dans une équipe qui luttait pour éviter la relégation. A Nice (sept ans), j'ai appris à me maîtriser et à assumer mon rôle dans un club plus ambitieux. Au Paris-Saint-Germain, j'ai apporté mon expérience. »*

« L'expérience, dit-il, *c'est de savoir opérer sur ses points forts. »* De taille et de gabarit plutôt moyens pour un gardien de but (1,78 m pour 78 kg), ce Méditerranéen, brun de poils, se sait vulnérable dans les sorties, surtout sur les balles aériennes. En revanche, sa souplesse et ses réflexes lui permettent d'exceller sur sa ligne. *« Il y a des risques que je ne prends plus pour le bien de l'équipe,* explique-t-il. *Sur un centre aérien au-delà du point de penalty, je n'ai pas à sortir et à abandonner mon but si l'attaquant adverse est pris en charge. Si je reste sur ma ligne, il devra non seulement éliminer le défenseur mais encore faire preuve de lucidité ou de réussite pour me surprendre à mon tour. »*

Cette sobriété dans le jeu lui a peut-être permis d'éviter de graves blessures. En seize ans, il a juste eu une fracture du nez, deux de doigts, une entorse au poignet et deux aux chevilles, et sept points de suture au cuir chevelu. Depuis son arrivée au P.-S.-G. en 1979, il n'a pas manqué un seul match.

Des regrets

A trente-cinq ans, il pense même que sa dernière saison a été la meilleure de sa carrière. *« J'ai peut-être été parfois plus brillant à Nice,* estime-t-il, *mais il est plus difficile et plus significatif d'apporter quelque chose à une équipe qui marche bien et qui obtient des résultats. C'était le cas la saison dernière avec cette troisième place en championnat, cette victoire en Coupe de France et ces trois tours de Coupe d'Europe qui représentant une soixantaine de matches sans graves défaillances. »*

Ce bon comportement a quelque peu avivé ses regrets d'avoir été le seul des vingt-deux sélectionnés français qui ne soit pas entré en jeu l'été dernier en Coupe du monde. Déjà, en 1978, il avait dû se contenter de remplacer Jean-Paul Bertrand-Demanes, blessé en deuxième mi-temps contre l'Argentine. Entre 1972 et 1982, Dominique Baratelli a joué vingt et une fois en équipe de France mais, dans le même temps, neuf autres gardiens de but ont été essayés.

« Je n'ai jamais senti un climat de confiance à mon égard, dit-il. *J'ai toujours eu l'impression d'avoir une épée de Damoclès au-dessus de moi. Plusieurs fois, j'ai été retiré au moment où je pensais enfin m'imposer. Sans jamais la moindre explication... »* Depuis la Coupe du monde, il a renoncé à toute sélection.

Avant d'entreprendre une deuxième carrière comme entraîneur, Dominique Baratelli aimerait bien enrichir son palmarès d'un titre de champion. Il faudrait pour cela que le P.-S.-G. fasse enfin preuve sur terrain adverse de la constance manifestée au Parc des Princes, où, depuis le début de l'année, il reste sur dix-huit victoires consécutives.

Contre Metz, Dominique Baratelli a pourtant dû attendre le dernier quart d'heure pour lever les bras par deux fois en signe de victoire sur une reprise de la tête de Pilorget sur coup franc de Susic, puis sur une échappée de ce dernier, bien lancé par Fernandez. *« On est tous des stars, le samedi soir... »,* hurlaient les haut-parleurs avant le match. Dommage que certaines stars du P.-S.-G. ne consentent à démontrer tout leur talent que dans un Parc des Princes plein jusqu'aux cintres.

GÉRARD ALBOUY.

ATHLÉTISME

Domination des Allemands de l'Est en Coupe d'Europe

Les athlètes – hommes et femmes – de la R.D.A. ont dominé, samedi 20 et dimanche 21 août, à Londres, la Coupe d'Europe par équipes.

L'équipe masculine est-allemande, cinq fois victorieuse de la Coupe d'Europe depuis la création de cette compétition en 1965, a devancé l'U.R.S.S. (2e), la R.F.A. (3e), la Grande-Bretagne (4e), la Pologne (5e), l'Italie (6e), la France (7e) et la Hongrie (8e). Une semaine après leur déroute aux championnats du monde, à Helsinki, les athlètes français prennent ainsi une place qui les situe bien dans la hiérarchie européenne.

Les Français ont néanmoins de bonnes raisons de se satisfaire de ce résultat, qui leur permet d'échapper à la relégation dans le groupe B. Franck Verzy a gagné le concours de saut en hauteur avec un bond de 2,32 m, hauteur que le Soviétique Avdeienko avait franchie pour être champion du monde. Le Lyonnais, qui a 22 ans et ne mesure que 1,81 m, a battu de 2 cm son propre record de France, et a manqué sa tentative de battre le record du monde du chinois Zhu Jianhua (2,37 m).

Pour sa part, Patrick Abada a enlevé le concours de saut à la perche avec un bond de 5,55 m et devance le Soviétique Krupsky, 5,50 m.

En course à pied, Antoine Richard et Joseph Mahmoud ont obtenu une excellente troisième place. Le premier (10 sec. 65 sur 100 m) s'est classé derrière l'Allemand de l'Est Emmelmann (1er en 10 sec. 58) et le Britannique Wells (2e en 10 sec. 59) : le second, qui a réalisé 8 min 28 sec. 04 sur 3 000 m steeple, a été battu par le Polonais Maminski (1er en 8 min 24 sec. 80) et le Britannique Reitz (2e en 8 min 25 sec. 72).

Exploits

La Coupe d'Europe féminine a en outre été marquée par la victoire de la R.D.A. devant l'U.R.S.S. et par les exploits de la Tchécoslovaque Jirmila Kratochvilova, de l'Allemande de l'Ouest Ulrike Meyfahrt et de la Soviétique Tamara Bykova.

Championne du monde du 400 et du 800 m, la Tchécoslovaque a couru cette fois le 800 m et le 200 m, distance sur laquelle elle devait affronter l'Allemande de l'Est Marita Koch, détentrice du record du monde (21 sec 71) depuis cinq ans et du titre mondial.

La championne tchécoslovaque, qui avait déjà gagné, samedi 20 août, le 800 m, a réussi, le lendemain, un authentique exploit en terminant à la première place du 200 m sur la même ligne que l'Allemande de l'Est, en 22 sec. 40. A mi-parcours, Kratochvilova avait deux mètres de retard sur sa rivale...

Enfin, Ulrike Meyfahrt et Tamara Bykova se sont livrées au saut en hauteur un duel étonnant en battant toutes les deux le record du monde, avec 2,03 m, pendant le même concours. Les deux athlètes ont échoué dans leur tentative à 2,05 m. – *G.M.*

LES RÉSULTATS

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division

(sixième journée)

*Auxerre b. Brest	5-0
*Monaco b. Saint-Etienne	3-1
*Bordeaux b. Toulon	1-0
*Lille b. Nantes	2-0
*Rennes b. Rouen	2-1
Laval b. *Sochaux	1-0
*Bastia et Lens	2-2
*Nancy b. Strasbourg	3-2
*Paris-St-G. b. Metz	2-0
*Nîmes b. Toulouse	3-0

Classement. – 1. Auxerre, 10 pts ; 2. Monaco et Bordeaux, 9 pts ; 4. Paris-St-Germain, Rouen, Lens, Nantes et Laval, 7 pts ; 9. Sochaux, Lille et Strasbourg, 6 pts ; 12. Toulouse, Bastia, Nîmes et Brest, 5 pts ; 16. Nancy, Toulon, St-Etienne et Metz, 4 pts ; 20. Rennes, 3 pts.

Deuxième division

(sixième journée)

Groupe A

*Villefranche b. Gueugnon	3-2
Grenoble b. *Sète	3-0
Lyon b. *Besançon	1-0
Nice b. *La Roche-sur-Yon	3-1
*Martigues et Marseille	1-1
Montpellier b. *Angoulême	2-1
*Cuiseaux et Thonon	1-1
*Alès b. Béziers	4-0

Exempt. : Cannes.

Classement. – 1. Grenoble, 9 pts ; 2. Lyon, Nice, Gueugnon et Montpellier, 8 pts ; 6. Marseille et Cannes, 7 pts

Groupe B

(cinquième journée)

*Guingamp b. Valenciennes	2-0
*Tours b. Reims	2-1
*Montceau et Mulhouse	1-1
Red Star b. *Racing Club Paris	2-1
*Orléans b. Dunkerque	2-1
*Le Havre b. Quimper	2-1
*Sedan et Abbeville	0-0
*Stade Français b. Roubaix	4-0
Châteauroux b. *Angers	3-2

Classement. – 1. Tours, 9 pts ; 2. Mulhouse et Orléans, 8 pts ; 4. Le Havre et Guingamp, 7 pts

Natation

RECORD DU MONDE

L'américain Rick Carey a battu, dimanche 21 août, à Caracas (Venezuela) le record du monde du 100 m dos en 55 sec. 19 au cours des Jeux panaméricains. L'ancien record (55 sec. 38) lui appartenait.

CHAMPIONNATS D'EUROPE

La Soviétique Lobankina a gagné dimanche à Rome la première médaille d'or des championnats d'Europe en se classant à la première place du concours de plongeon (haut vol) avec 455,520 points devant sa compatriote Stasiulevich, 448,560 points, et l'Allemande de l'Est Wenzel, 410,910 points.

Planche à voile

TOUR DE FRANCE

Gildas Guillerot a remporté pour la deuxième année consécutive le Tour de France de planche à voile, le 21 août à Hyères. Il devance ses coéquipiers chez CRIT, Robert Nacy et Raphaël Salles. Dans la série olympique des Windglider, Hervé Borde s'est imposé devant le néerlandais Onno Tellier et Hervé Piegelin.

Sports équestres

CHAMPIONNAT D'EUROPE DE CONCOURS COMPLET

*La Britannique Rachel Bayliss (*Mystic Minstrel*) est devenue championne d'Europe, le 21 août à Frauenfeld (Suisse), en devançant sa compatriote Lucinda Green (*Regal Realm*), la championne du monde, et le Suédois Persson (*Joël*). Le Français Thierry Lacour (*Hymen de la cour*) a terminé cinquième. Par équipes, la Suède l'emporte devant la Grande-Bretagne et la France.*

C.S.I.O. DE ROTTERDAM

*Le Suisse Walter Gabathuler (*Beethoven*) a remporté, le 21 août, le Grand Prix de Rotterdam après un parcours sans faute. Quatre concurrents ont terminé avec 4 points de pénalité et ont été départagés au temps : l'Autrichien Thomas Fruehmann (*Bandit*), 37 sec 68, l'Allemand de l'Ouest Paul Schoekemoehle (*Deister*), 38 sec 46, le Français Frédéric Cottier (*Flambeau*), 38 sec 98, et le Britannique John Whitaker (*Blue Moon*), 40 sec 47.*

Tennis

TOURNOI DE CINCINNATI
(300 000 dollars)

Demi-finales : Mc Enroe (E.-U.) b. Connors (E.-U.), 6-7, 6-1, 6,4 ; Wilander (Suède) b. Lendl (Tch.), 6-0, 6-3.

Finale : Wilander b. Mc Enroe, 6-4, 6-3.

TOURNOI DE TORONTO
(250 000 dollars)

Finale : M. Navratilova (E.-U.) b. C. Evert-Lloyd (E.-U.), 6-4, 4-6, 6-1.

CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS
FINALES

Franck Février (Melun, - 15) b. Philippe Gardarein (Nice, 0), 6-4,6-1.

Nathalie Phan-Than (T.C. Paris, n° 13) b. Marie-Christine Damas (Azur-Sports, - 15), 3-6, 6-3, 6-4.

Voile

COUPE DE L'AMERICA

Le voilier britannique Victory 83 *et* Australia 2 *disputeront à partir du 28 août à Newport la finale des challengers de la Coupe de l'America. Avant les dernières régates des demi-finales, programmées ce lundi 22 août, le classement est le suivant : 1.* Australia 2, *7 points ; 2.* Victory 83, *6 pts ; 3.* Azzura, *3 pts ; 4.* Canada 1, *0 pt.*

ALPINISME

MORT DU GUIDE GEORGES BETTENBOURG

(De notre correspondant)

Grenoble. – Le guide chamoniard Georges Bettenbourg, trente et un ans, et un alpiniste originaire de Montpellier, M. André Raynaud, se sont tués dans la soirée du jeudi 18 août alors qu'ils redescendaient d'une ascension effectuée dans la face nord de l'aiguille Verte (4 121 mètres). Les deux hommes avaient parcouru la paroi afin d'y rechercher des cristaux. Comme de très nombreux alpinistes morts, cet été, en montagne, ils ont été victimes d'une chute de pierres qui les a précipités dans le vide.

Après avoir fait la plupart des grandes classiques du massif du Mont-Blanc et de l'Oisans, et ouvert de nombreuses voies souvent très aériennes, Georges Bettenbourg avait participé à de nombreuses expéditions dans l'Himalaya. Spécialiste des expéditions légères composées de deux ou trois grimpeurs, il avait aussi réussi en 1978, avec un autre guide, Yannick Seigneur, l'ascension de la face ouest du Broad Peak (8 048 mètres), puis au printemps 1979, avec trois autres compagnons, et toujours en technique alpine, l'arête nord du Kangchenjunga, troisième sommet du monde (8 600 mètres).

Georges Bettenbourg avait également à son palmarès la première ascension, avec une « expédition légère », du Makalu 2 (7 640 mètres) qu'il avait ensuite, seul, redescendu à ski.

C. F.

ENVIRONNEMENT

LA PEAU DE L'OURS : 400 000 F !

Une peau de panda géant – ours chinois en voie de disparition et donc archiprotégé – aurait été récemment vendue à des Japonais pour 50 000 dollars (400 000 F). D'autres peaux portant des traces de pièges sont couramment offertes pour 25 000 dollars. Ces révélations viennent d'être faites par le secrétariat de la convention sur le commerce international des espèces en danger, qui a demandé au gouvernement chinois de renforcer sa surveillance.

Il ne reste plus qu'un millier de pandas en Chine, et ils se reproduisent très difficilement en captivité.

● *Evreux sinistrée par l'orage.* – Le maire d'Evreux, M. Roland Plaisance (P.C.), a demandé que le chef-lieu de l'Eure (50 000 habitants) soit déclaré « sinistré » après le violent orage qui s'est abattu sur la ville dans la soirée du vendredi 19 août. Des dégâts considérables (toitures éventrées dans les écoles, les gymnases et plus de cinq cents pavillons, fenêtres soufflées dans les étages élevés des H.L.M., arbres abattus sur la chaussée) ont été provoqués par une « *turbulence exceptionnelle* », selon les spécialistes de la météorologie, accompagnée de vents violents et de la chute de grêlons pesant jusqu'à 200 grammes.

D'un sport à l'autre

CYCLISME. – *La Fédération française a communiqué lundi 22 août la liste des douze professionnels qui participeront aux championnats du monde, le 4 septembre, à Altenrhein : Dominique Arnaud, Pierre Bazzo, Jean-René Bernaudeau, Bernard Bourreau, Régis Clère, Eric Dall'Armellina, Gilbert Duclos-Lassalle, Laurent Fignon, Dominique Garde, Christian Jourdan, Pascal Jules et Marc Madiot. Remplaçants : Pierre Le Bigaut et Philippe Leleu.*

CARNET

Naissances

– Perig Hamon ha Anna Reyes, e bried, a zo Laouen o hemen deoc'h eo kresket an dud en o zi
Ganet eo bet

Perinaïg,
e Sant-Brieg, d'an 12 a viz Eost 1983.

– **Pierrick et Anne HAMON** (née Reyes)
ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Perrine,
le 12 août 1983, à Saint-Brieuc.

Village de Bosny,
22330 Saint-Gilles-du-Menê.
13, rue Saint-Laud,
49000 Angers.

Décès

– Mme veuve Benhouhou,
née Taïbi Jeannine Leïla,
et ses enfants,
font part du décès de leur cher et regretté

BENHOUHOU Ahmed Hafed,
médecin ophtalmologiste à Constantine, survenu le 4 juillet 1983 à Alger.

Une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et estimé.

2, rue Ghanem-Slimane.
Constantine.

– Sainte-Marie-du-Mont, Grenoble, Kew-Gardens, Calgary, Paris, Saint-Cloud, La Tronche.
Mme Geneviève Blum-Gayet,
David et Marie-Christine Blum
et leurs enfants,
Jean-Paul et Jacqueline Latil,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Lise Elson et ses enfants,
Les familles Blum, Weill, Laurent, Romette, David, Friedberger, Picard, Marcovich, Gayet, leurs parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès accidentel du

docteur Jean BLUM-GAYET,
survenu à Sainte-Marie-du-Mont, le 19 août 1983, à l'âge de soixante-cinq ans.

L'inhumation aura lieu le mardi 23 août, à 15 heures, au cimetière de Sainte-Marie-du-Mont.
Rassemblement devant la mairie.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Robert BOURGEOIS,
survenu en son domicile le 16 août 1983.
De la part de
M. Jean-Bernard Bourgeois,
M. et Mme Raymond Lamarre,
ses enfants,
Des familles
Leforgeais et Schépers,

50, boulevard de Vaugirard,
75015 Paris,
20, rue du Faubourg-Poissonnière,
75010 Paris,
3, rue Peclet,
75015 Paris,
126, avenue de Verdun,
92130 Issy-les-Moulineaux.

– Blauzac, le 19 août 1983.

Irène-Marguerite CASALIS-VIGNAL
est décédée ce matin à l'hôpital de Nîmes.
De la part de
Didier et Jacqueline, Grégoire, Séverine et Pauline Casalis,
Mireille et Jean-Pierre, Bertrand, Nicolas, Marie-Anne et Alexandra Feuillie,
François et Annie Vignal et leurs enfants.
L'enterrement a eu lieu à Nîmes le 20 août.
« Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Jean, 3, 16. »

Feuillie, Blauzac,
30700 Uzès.
Casalis, 129, rue de l'Abbé-Groult,
75015 Paris.

– Nous apprenons le décès, survenu samedi 20 août, à Carqueiranne (Var), du

général René CHOUTEAU (C.R.)
dont les obsèques ont lieu mardi 23 août, à Carqueiranne.

[Né le 9 octobre 1891 à Chênehutte-les-Tuffeaux (Maine-et-Loire), René Chouteau termine la première guerre mondiale, où il a été blessé quatre fois, avec le grade de capitaine d'infanterie. Professeur à Saint-Cyr et à Polytechnique, il quitte l'armée, avec le grade de colonel, après l'armistice de 1940 pour se consacrer à la lutte clandestine. Evadé de France en sous-marin, il rejoint Alger en 1943.

A cette date et jusqu'en 1944, René Chouteau assure, avec le grade de général de division, les fonctions de chef de cabinet des commissaires à la défense qui se succédèrent dans le cabinet de guerre présidé par le général de Gaulle.

A la Libération, le général Chouteau prend le commandement militaire de la région de Bordeaux. Elevé au rang et à l'appellation de général d'armée en 1949, il devient, en 1950, inspecteur général de la défense en surface, poste qu'il cumule avec celui de gouverneur militaire de Paris.

Titulaire de plusieurs décorations étrangères, de la Croix de guerre 1914-1918, 1939-1945 et de la médaille de la Résistance, le général Chouteau était grand officier de la Légion d'honneur.]

– Le docteur et Mme Bernard Herman et leurs enfants,
M. Yves Josso, et ses enfants,
Mlle Geneviève Josso,
Le docteur et Mme Alain Josso,
Les familles Josso, Schlienger, Bodson, Gutperle, Soulas et Murcier,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-neuvième année, le 18 août 1983, de

M. Xavier JOSSO,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre
et médaille militaire 1914-1918.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 23 août, à 14 heures, à Saint-Lambert de Vaugirard.
129 *bis*, rue Blomet,
75015 Paris.

– Mme Pierre Pasticier, son épouse,
M. François Pasticier,
Le docteur Annick Pasticier,
et leurs enfants,
Les docteurs
Alain et Monique Pasticier,
et leurs enfants,
M. et Mme Xavier Pasticier,
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Mlle Madeleine Pasticier, sa sœur,
M. et Mme Robert Dupont,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses parents et alliés

ont la douleur de faire part du décès survenu à Blois le 12 août 1983 dans sa quatre-vingt-unième année de

M. Pierre PASTICIER,
ancien conseiller juridique
de l'Union des assurances de Paris

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Blois le 16 août 1983.
15, square de Châtillon,
75014 Paris.

– M. Serge Pinon,
son époux,
à la douleur de faire part du décès de

Mme Serge PINON,
née Jacqueline Corcodylos,

survenu le 13 août 1983.
Selon ses volontés les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
82, rue Vaneau,
75007 Paris.
Chissay-en-Touraine,
Loir-et-Cher.

– Mme Pierre Rouvin,
Jacques, Chantal, Marie-Noëlle,
M. Alfred Riom,
Mlle Marie-Simone Rouvin,
M. et Mme Georges Riom
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, à son domicile parisien, le 18 août, après une très longue et pénible maladie du

capitaine de frégate (E.R.)
Pierre ROUVIN,
officier de la Légion d'honneur,
muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 22 août, à 16 heures, en l'église de Matignon (Côtes-du-Nord), suivie de l'inhumation dans le caveau familial.
Une messe sera dite ultérieurement à Paris.
Ni fleurs, ni couronnes.
Des prières et des dons à l'A.P.E.I.
« La Hêtraie ».

– Le conseil d'administration de la Conférence nationale des usagers des transports (C.N.U.T.) a la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 10 août 1983, de son président et fondateur

M. René TERREL,
officier de la Légion d'honneur
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
conseiller
honoraire à la Cour des comptes,
ancien vice-président délégué
de la Chambre syndicale
de la sidérurgie française.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité aux Mesnuls (Yvelines).
Un service religieux sera célébré le 8 septembre 1983, à 11 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré.

– Le docteur Paulette Véron,
ses enfants,
Michel et Daniel,
et ses petits enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Georges VÉRON,
survenu à Thury, le 11 août 1983, dans sa soixante-neuvième année.

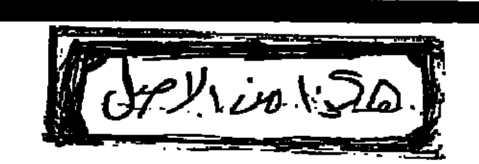
– Mme Pierre Weber,
son épouse,
Jean et Catherine Weber,
ses enfants,
Olivier,
son petit-fils,
Mme Weber, sa mère,
Mme Clabe, sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre WEBER,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix du combattant,
médaille du combattant volontaire
de la résistance,
médaille de la déportation
et internement
pour faits de résistance.
Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue Parc-de-la-Risle,
76130 Mont-Saint-Aignan.

Services religieux

– Mme veuve Haciba Toledano, née Cohen, et ses enfants Maurice, Joseph, Charles et Albert,
informent leurs parents et amis que les prières du mois « Mishmara » auront lieu le 24 août 1983, à 19 h 30,
au centre Rambam, 19-21, rue Galvani, 75017 Paris,
à l'occasion du décès, le 21 juillet 1983, de leur très cher et regretté époux et père

Elie TOLEDANO,
38, avenue Emile-Zola,
75015 Paris.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Propose pour son
CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SITUÉ A LA GAUDE PRÈS DE NICE

DES POSTES D'INGÉNIEURS DE DÉVELOPPEMENT

de produits de télécommunication (modems, contrôleurs de communications).
Ces postes conviennent à de jeunes ingénieurs débutants diplômés de Grandes Ecoles, Electroniciens ou Informaticiens.

UN POSTE D'INGÉNIEUR

convenant à un candidat expérimenté dans les domaines suivants : Téléinformatique – réseaux d'ordinateurs – réseaux – commutation de paquets – architecture de contrôleurs de communication pour participer à la définition, l'architecture et le développement de nouveaux Produits/Systèmes de télécommunication.
Ce poste nécessite une bonne connaissance de la langue anglaise, et une mobilité géographique pour des missions hors de France.
Envoyer votre candidature détaillée à PH. ROUGIER - Service du Personnel, IBM France 06610 La Gaude.

MASH

camif

Installée à proximité de l'ATLANTIQUE (60 km), *la Coopérative des Adhérents de la MAIF est devenue* l'un des GRANDS de la Vente par Correspondance (1200 personnes, 2500 MF de C.A.)

Disposant d'un parc de 12HP 3000 communiquant entre eux, *auxquels sont connectés plus de 400 terminaux*, notre INFORMATIQUE recherche :

JEUNES COLLABORATEURS (TRICES)

Venant d'obtenir un diplôme informatique (DUT · BTS · MAITRISE · MIAGE · etc...), vous désirez vous intégrer à une équipe jeune, dynamique et expérimentée, mettant en œuvre des techniques de pointe.

N'hésitez pas · Présentez votre candidature (C.V. Photo · Prétentions) à

CAMIF · Département Personnel
79039 NIORT CEDEX



DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

Directeur Général presse internationale

L'actionnaire principal de cette maison de presse et d'édition en plein développement sur un marché porteur cherche le dirigeant auquel confier sa société. D'ailleurs il lui offrira de participer dans de bonnes conditions au capital car ce n'est pas un simple salarié qu'il souhaite mais bien un véritable patron.
Ce patron, quelle que soit sa nationalité, devra impérativement avoir un véritable esprit international et pratiquer évidemment l'anglais comme le français. Marketing et ventes ne pouvant être pensés qu'à l'échelle internationale.
C'est un professionnel de la presse. Passé maître dans l'art de la négociation, il exercera ses talents à tous les niveaux tant à l'intérieur de la structure d'une soixantaine de personnes constituant la société dont il sera responsable qu'au sein du groupe. Et surtout dans ses relations avec l'extérieur : clients, prescripteurs, fournisseurs, presse... Homme de publicité aussi, il aura à lancer très rapidement de nouvelles publications.
***Les candidatures seront traitées très confidentiellement par les consultants du cabinet* de recrutement CLEAS. Ceux-ci ne communiqueront pas les dossiers à leur client sans l'autorisation des postulants. Ecrire rapidement sous réf. 8343.**

CLEAS
6, place de la République Dominicaine, 75017 PARIS

Société Nationale de Prestations de Services recrute son

Directeur Commercial Paris

Ce poste convient à un diplômé supérieur HEC, ESSEC, SUP DE CO, possédant des *références commerciales importantes sur Paris*, Ile de France.
Il anime 2 Directeurs Régionaux avec une part très importante d'actions commerciales directes de sa part.
Rémunération annuelle assurée 280.000 F (fixe + intéressement aux résultats + frais). Possibilité d'évolution rapide en fonction de l'efficacité commerciale.
Envoyer CV + lettre manuscrite impérative + photo sous référence 6098 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

LEVI TOURNAY

Groupe de Sociétés de Services recrute

Directeur Régional
PARIS (14 Agences)

Priorité sera donnée à un diplômé supérieur.
Sa mission :
par son action commerciale directe très importante
Il améliore les résultats des agences
Il établit un programme d'action commerciale
Il entraine les responsables sur le terrain, recrute, forme les collaborateurs permanents, dirige, anime, contrôle le réseau et supervise la gestion des agences.
Rémunération liée aux résultats. Salaire annuel 220.000 F selon expérience + frais.
Adresser CV, photo et lettre manuscrite sous réf. 6097 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

LEVI TOURNAY

ADILL-DORDOGNE
Association départementale *d'information sur le logement* recrute

DIRECTEUR

niveau licence en droit avec spécialisation en droit de la construction. Adr. c.v., av. le 30-9 à DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT, Service Construction et Habitat, cité administrative Bugeaud, 24016 PÉRIGUEUX 09-85-00.

Foyer 28 filles, 92 Sèvres recrute

DIRECTEUR (TRICE)

C.C. 1951, disp. rapidement. Ecrire ŒUVRE LIBÉRATRICE 22, rue Boucry, 75018 Paris.

les annonces classées

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01

Association NORD recherche

DIRECTEUR-TRICE

FOYER D'HÉBERGEMENT ADULTES
Exp. : Gestion - Animation. Connaissances probl. sociaux et immigrés.
Envoyer lettre motivée + photo à APEC, Nº 12.921/08 B.P. 59013 LILLE.

F.J.T. de jeunes filles, 74 lits, recrute un

DIRECTEUR ADJOINT

Poste à pourvoir rapidement. Adresser C.V. à M. le président du Foyer des Bouviers, 31, r. Jean-Jacques-Rousseau, 92700 Colombes.

Formateurs-vacataires ayant expérience dans l'industrie, pour organisme privé. Interventions Sud-Est. Domaines : économie, gestion, commercial, *droit du travail, cercles de qualité*, sécurité, CHS-CT, etc.
Envoyer C.V. s/nº 8.676 *le Monde Pub.*, Service Annonces classées, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

L'I.N.R.A.
recrute
3 INGÉNIEURS

- Ing. Agro. pour expérimentation en station à Mons-en-Chaussée (80) après séjour provisoire à Amiens.
- *Ing. Agro. ou D.E.A. Biol.* Vég. pour expérimentation prairies à Angers (49).
- Ing. Tech. Agric. ou lic. Biol. pour recherche et expérimentation agrumiculture, *arboriculture* à San Giuliano (20).

Connaissances en anglais et en statistiques appréciées.
Adresser candidature avant le 10-9-83 à l'I.N.R.A. Service Personnel, 224, bd Saint-Germain, 75007 Paris, tél. 550-32-00, ou I.N.R.A. Agronomie, B.P. 101, 02004 LAON CEDEX, tél. (23) 79-03-70.

LE CENTRE DE RECHERCHES PHARMACEUTIQUES SEARLE SITUE A SOPHIA ANTIPOLIS (ALPES-MARITIMES) recherche pour son département de Toxicologie-Pathologie (60 personnes)

RESPONSABLE ADJOINT DE L'UNITÉ DE TOXICOLOGIE

Il aura la responsabilité d'études de Toxicologie. Il devra également participer à la planification et au suivi des études, à la mise au point des nouvelles méthodes, à l'organisation du travail, à la rédaction *des protocoles et rapports* d'études et à la formation des techniciens.
Ce poste peut convenir à une personne ayant un niveau d'études supérieures (pharmacien, vétérinaire ou équivalent universitaire), complété par une formation de 3e cycle en Toxicologie et une expérience minimum de 5 ans.
Adr. C.V. détaillé et souhaits à SEARLE, réf. 7139, B.P. 23, 06561 VALBONNE CEDEX. Réponse et discrétion assurées.

NICE
Ecole de français pour étrangers, recherche

PROFESSEUR

Exp. V.I.F. et D.V.V. exigée, plein temps, poste permanent.
Ecrire sous le nº T 041.655 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Chef de produits
Agro-alimentaire

Société en expansion, nettement leader sur le marché national et européen.
Rattaché à la Direction Générale, notre Chef de Produits sera responsable du plan Marketing national et Export ; il contribuera activement, en liaison avec nos différents services, au lancement de produits nouveaux et prendra l'initiative de toutes études nous permettant de mieux maîtriser nos produits et nos marchés. Cette fonction — qui implique un diplôme d'études supérieures — s'adresse à un **homme de Marketing expérimenté**, ayant d'excellents contacts ; il serait *souhaitable qu'il ait l'expérience de l'Agro-alimentaire*, produits frais tout particulièrement. La pratique de l'anglais est très appréciée, ainsi qu'une expérience de la vente, même courte.
Lieu de travail : Région Loire. Adresser lettre man., C.V. et photo ss/réf 71643M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE Cédex.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC Publival

Cabinet d'expertise comptable Marseille recrute

COLLABORATEUR

pour missions de révision comptable ayant diplôme d'en*seignement supérieur* et une première expérience de deux à trois ans.
Rémunération : 70.000 à 120.000 F en fonction de la formation et de l'expérience.
Recrutement urgent.
Adresser C.V. à : MEDITEC, 88, avenue de la Capelette, 13010 MARSEILLE.

QUOTIDIEN DÉPARTEMENTAL cherche

JOURNALISTES

(secrétaire de rédaction et rédacteur), 2 ans d'expérience ou école professionnelle. Envoyer C.V., press book et photo à *ÉCHO PUBLICITÉ* nº 33.512, B.P. 72, 28004 CHARTRES, qui transmettra.

LE BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES établissement public à vocation internationale, recherche, pour son complexe scientifique et technique d'ORLÉANS LA SOURCE

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

chargé de projets, pour assurer la conception et la mise au point de matériels d'exploration géophysique et effectuer sur le terrain des tests et essais d'équipement.
Les candidats devront présenter une formation de type Ecole d'Ingénieurs en électronique avec si possible une expérience en conception d'instruments à microprocesseurs.
Adresser lettre de candidature avec C.V., références et prét. sous réf. CS/83/50-6332 à l'ANPE, 165, bd de Châteaudun, *45042 ORLÉANS CEDEX*, à l'attention de M. COCQUARD, qui transmettra.

LE CRÉDIT AGRICOLE DE L'OISE

RECRUTE
pour son service organisation

JEUNES DIPLOMÉS

(ingénieur, maîtrise scientifique ou économique I.A.E., I.E.P.)

Adresser c.v., photo, lettre manuscrite au *SERVICE DU PERSONNEL* C.R.C.A.M.O.
B.P. 311, 60026 BEAUVAIS CEDEX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROCHIMIQUE *DE LA RÉGION ROUENNAISE*
recherche pour son siège social

ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

30 ans environ, D.E.C.S. ou Diplôme E.S.C., anglais lu et parlé exigé.
Le candidat devra assurer la responsabilité de la marche quotidienne d'un service comptable déjà largement informatisé (saisie des données, reporting mensuel pour bilan et compte d'exploitation).
Bonnes perspectives d'évolution.
Adresser C.V., photo et prétentions sous nº T 041.722 M, *RÉGIE-PRESSE*, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.



emplois internationaux
les départements d'Outre-Mer

- 1 INGÉNIEUR PHOTOGRAMMÈTRE
- *1 ING. EN TRAITEMENT INFORMATIQUE*
- 1 INGÉNIEUR GÉOMÈTRE SPÉCIALISTE GÉNIE CIVIL

Poste de coopération en Algérie.
Voyage, hébergement famille, assurés.

Ecrire sous nº T 041.718 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

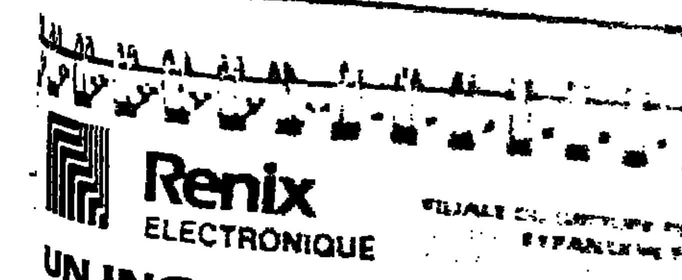
Groupe marseillais
EN PLEINE EXPANSION AYANT DES FILIALES A L'ÉTRANGER
recherche

UN CHEF COMPTABLE

D.E.C.S. ayant exercé 10 ans dans fonction comptable :
Connaissant comptabilité devises et consolidation comptes ;
Connaissance anglais souhaitée.

Écrire avec C.V. sous nº 041.706 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).







ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

jeune afrique

Traffic manager intercontinental

JEUNE AFRIQUE, Groupe de Presse et d'Edition implanté à Paris mais très ouvert sur l'international, recherche le responsable de toutes les opérations relatives au transport des marchandises ainsi qu'à la billetterie.
Il gèrera avec le plus grand soin un budget de l'ordre de 12 millions de francs.
Pour ce faire, il fera preuve d'un réel talent de négociateur avec les compagnies, supervisant toutes les réservations, suivant les contrats et traitant les litiges.
Une expérience préalable du transport à l'exportation lui sera particulièrement utile.
Les consultants du cabinet Cléas étudieront avec discrétion les candidatures.
Leur écrire sous référence 8344.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine, 75017 PARIS

jeune afrique

Dans la presse, administrer les ventes

Etre le numéro deux de la direction des ventes, voici ce que JEUNE AFRIQUE, groupe de presse en pleine évolution, propose à un homme dynamique ayant aussi et surtout de grandes qualités de gestionnaire.
Il devra bien connaître les problèmes de fret pour pouvoir suivre le déroulement des opérations d'expédition. Il organisera les missions des inspecteurs, suivra la comptabilité du service et assurera la liaison avec les services généraux du groupe.
Ce poste, difficile mais stimulant, est à pourvoir à Paris dans cette entreprise très ouverte sur l'international, réalisant actuellement avec profit un C.A. de 100 millions de francs.
Les consultants du cabinet CLEAS étudieront avec discrétion les candidatures.
Leur écrire sous réf. 8340.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine, 75017 PARIS



emplois régionaux   emplois régionaux

OBSERVER... DECOUVRIR... COMPRENDRE... REALISER.

Seuls nous intéressent les hommes qui, indépendamment de leurs diplômes et de leurs compétences reconnues, ne se satisfont jamais d'une seule solution mais considèrent que tout peut être remis en question.
Grâce à eux, nous sommes l'un des premiers groupes français (**CA : 28 milliards de francs**) menant notre expansion sans à-coups, de main sûre.

Venez exercer votre métier autrement, aux côtés de gens passionnés.

Nos besoins actuels :

HEC, ESSEC, ESCP

Hormis cette exigence de formation, nous sommes ouverts aux candidats débutants ou nantis d'une jeune expérience désireux de faire carrière à Paris ou dans une grande métropole régionale.
Selon leurs goûts et leur... science, ils pourront opter pour un rôle très semblable à celui de Secrétaire Général ou s'orienter vers des fonctions leur permettant de prendre - à terme - une direction financière ou comptable.

X, MINES, CENTRALE, PONTS.

A eux nous proposons, pour affirmer leurs jeunes compétences, de prendre la tête d'équipes sur le terrain puis, d'accéder progressivement à des responsabilités élargies dans l'une de nos 15 unités régionales fonctionnant de façon autonome, dans le cadre d'une gestion décentralisée.

Si vous pensez que TOUT PEUT ETRE REMIS EN QUESTION, prenez rapidement contact avec notre agence : DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 PARIS. (Merci de préciser la référence 4517).

Dessein



Renix ELECTRONIQUE

FILIALE DU GROUPE RENAULT ET DE BENDIX U.S.A.
Société en **EXPANSION RAPIDE** spécialisée en Electronique Automobile installée depuis 1979 à TOULOUSE recrute :

UN INGENIEUR ETUDES

Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole à dominante électronique, vous êtes débutant ou avez une première expérience (2 ans environ).
Vous participerez pleinement à l'élaboration d'un projet (base nouveaux microprocesseurs de haut de gamme).
Après quelques mois de formation au sein du service études, vous pourrez acquérir une grande autonomie.
Certains déplacements à Paris et à l'étranger sont à prévoir.

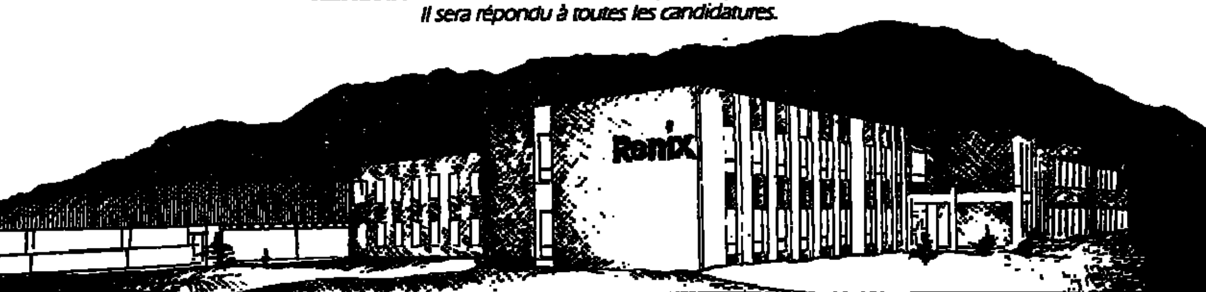
UN INGENIEUR ETUDES

Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole à dominante électronique (SUP ELEC, SUP AERO, ENSEEIHT,...), vous avez 3 à 5 ans d'expérience, de bonnes connaissances en microprocesseurs, transmission données, commutation moyenne puissance, le sens du système.
Poste autonome, à terme chargé d'affaires.

Les candidats que nous recherchons sauront s'intégrer à une équipe jeune et dynamique dans le cadre agréable de la région Toulousaine. Leur anglais sera apprécié, ils seront libérés des O.M.

NB : CES POSTES SONT POSSIBLES POUR CERTAINS HANDICAPES.

Adresser C.V., photo récente et prétentions
EN PRECISANT BIEN LA REFERENCE 830818
RENIX ELECTRONIQUE - BP 11-49, 31036 TOULOUSE Cédex
Il sera répondu à toutes les candidatures.



Société de gestion de Services Publics : Eau et Assainissement, filiale du groupe leader dans ce domaine, 1500 personnes, 700 MF de CA, nous recherchons :

PHARMACIEN(NE) + DEPS d'hydrologie

Paris
Pour lui confier les travaux d'analyse du traitement biologique des eaux potables et des eaux usées. Des déplacements en province, de courte durée, sont à prévoir. (Référence 4509 M)

INGENIEUR CHIMISTE

Nantes
Il sera chargé du contrôle de la qualité des traitements des eaux potables et des eaux usées dans les usines de la région. Il participera à la l'étude et à la réalisation des nouvelles installations. Formation type : INSA option chimie, ENSCR, ENSP... Première expérience souhaitée. (Référence 4510 M).

Nous remercions les candidats intéressés par ces postes d'adresser leur CV accompagné d'une photo et d'une lettre manuscrite précisant leurs prétentions, sous référence correspondante, à l'agence DESSEIN 69, rue de Provence - 75009 PARIS, qui transmettra.

Dessein

Ingénieur confirmé
Centrale, Mines ...

Important groupe industriel français, 11 usines en France et aux U.S.A., C.A. : 2 milliards de francs, offre à un INGENIEUR CONFIRME une très intéressante opportunité de développement de carrière.

Ses compétences techniques acquises dans le domaine industriel et une solide formation de gestion, lui permettront d'accéder rapidement à un poste de direction.

Ses aptitudes à animer et à diriger des équipes seront à la base de sa réussite au sein d'un groupe qui attache une importance déterminante aux qualités humaines.

Nous vous remercions d'adresser votre **curriculum vitae** accompagné d'une photo en indiquant sur l'enveloppe la référence 2624/LM à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(reponse et discretion assurées)

MEDIA PA

Vous êtes **PHYSICO-CHIMISTE** confirmé

Vous voulez participer au développement d'une technologie de pointe, en plein essor.

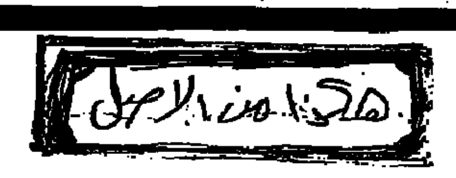
Rejoignez l'équipe Carte à Mémoire CP8 du Groupe BULL.

Au sein d'une Division de Haute Technicité, vous travaillerez dans l'Ouest Parisien (78340 Les Clayes sous Bois -YVELINES) à l'étude et à la mise en place de nouvelles méthodes d'assemblage des composants intégrés (Connaissances en physique des semi-conducteurs, mécanique, chimie indispensables).

Si cette offre vous intéresse, adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 306 M à

Cii Honeywell Bull
PC OG021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20





MICRO-ARCHI

PME de conception avancée de micro-ordinateurs de grande diffusion travaillant dans un contexte international avec des sous-traitants européens, américains et japonais,

recherche :

1 INGÉNIEUR EN ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE

Sous la responsabilité directe du responsable hardware, il participera à l'industrialisation d'ordinateurs de poche grand public et des périphériques associés.
Il mettra en œuvre des techniques avancées (circuits à la demande, fabrication en continu,...)

1 INGÉNIEUR SOFTWARE

Sous la responsabilité directe du responsable logiciel, il participera au développement du logiciel de base et des langages des systèmes.
Il mettra en œuvre des principes logiciels avancés (logiciel graphique multifenêtres, superviseur multitâches, *architecture objet*,...)

Adressez CV et lettre manuscrite à **MICRO-ARCHI**, 79 rue du Temple 75003 - Paris

Diriger et développer une photothèque

**Oui la développer au point d'en faire d'ici quelques mois une véritable agence photo avec laboratoire de tirage.
La diriger aussi, c'est-à-dire animer son personnel, 4 à 5 collaborateurs dont deux photographes et assurer sa gestion car elle doit être un centre de profit autonome au sein du groupe auquel elle appartient.
Vous réussirez dans cette double mission si vous aimez la photo certes mais aussi si vous avez de solides qualités d'organisation et de gestion. Intéressé au bénéfice, votre rémunération annuelle se situera dans une fourchette de 120 000 à 150 000 francs. Le poste est basé à Paris.
Ecrire sous réf. 8351 à notre conseil, le Cabinet CLEAS.**

CLEAS
6, place de la République Dominicaine, 75017 PARIS

Nos ingénieurs commerciaux sont ambitieux : si vous l'êtes cette offre vous concerne.

Jeunes diplômé(e)s d'écoles d'ingénieurs et de commerce, vous êtes à la recherche de votre première situation

Bien choisir votre métier, votre branche d'activité est une affaire désormais déterminante pour votre réussite professionnelle, votre réussite tout court.
L'informatique est promise à un développement continu.
Si vous êtes ambitieux, devenez ingénieur commercial IBM.

Le métier d'ingénieur commercial

L'ingénieur commercial représente la Compagnie auprès des Grandes Administrations et Entreprises.
Il a la responsabilité commerciale d'une zone géographique ou d'une branche d'activité économique.
Il établit des contacts au niveau le plus élevé et propose nos produits et services susceptibles d'améliorer la gestion d'une entreprise.
Sa mission est vaste : suivi de la clientèle, recherche de nouveaux clients, vente de produits et services, suivi des paiements.

Pour vous préparer à l'exercice de ce métier, nous vous assurons une formation normalement rémunérée pendant un an, suivant un programme alterné dans nos Centres d'Education de la Région Parisienne, et sur le terrain dans le cadre d'une agence parisienne ou d'une Direction Régionale.

Nous sommes prêts à vous confier rapidement d'importantes responsabilités, si au-delà de votre diplôme, vous présentez les qualités requises pour le poste.

Ce que nous attendons de nos futurs ingénieurs commerciaux

Votre motivation pour une activité de vente doit être forte. Nous recherchons des femmes et des hommes présentant les qualités suivantes :
- Aptitude à communiquer à haut niveau.
- Ambition, énergie au-dessus de la moyenne.
- Sens de la méthode, esprit de synthèse.
- Sens de la négociation et aptitude à convaincre.
- Imagination dans la recherche de nouveaux *clients et dans la préparation d'un projet* informatique.

Nous vous demandons de répondre aux conditions suivantes :
- Avoir de bonnes connaissances de l'Anglais.
- Accepter le principe de la mobilité *géographique : nos postes sont à* pourvoir à Paris et en province.
- Etre dégagés des obligations du Service national.

Processus de recrutement

Que vous soyez débutant, ou que vous ayez une expérience professionnelle de 2 à 3 ans, adressez votre lettre de candidature à notre Département Recrutement - Orientation - Conseils - 2, rue de Marengo, 75001 Paris en mentionnant la référence ICM-23/8. Après examen de leur dossier, les candidats répondant aux conditions de base, seront reçus à Paris ou dans une Direction Régionale.



le bon départ.

MASH

Jeunes diplômés, enseignement supérieur commercial et gestion (ESC, DESS Finance, I.A.E, DECS)

Des opportunités dans le secteur bancaire... ... à des postes de Direction d'Agence

... pour des candidats ayant le goût des **affaires** et de la **finance**.
Ecrire avec CV et photo s/réf. 11144 à
PIERRE LICHAU S.A.
BP 220
75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra
Réponse rapide assurée.

Organisme d'Assurance Vie

en expansion continue
recherche pour **PARIS**

CHEF DE SERVICE
HF

Spécialiste des **assurances collectives** pour l'animation, l'organisation et le contrôle d'une unité administrative de 30 personnes.
Le titulaire du poste, 30 ans minimum, devra disposer d'une formation supérieure (ESC, Droit, Sciences Eco, Dauphine...), d'une solide pratique de l'assurance de groupe (gestion et production), d'une expérience réussie de l'encadrement de personnels administratifs en *milieu informatisé*.

Merci d'adresser candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo et salaire actuel à CONTESSE PUBLICITE, sous référence 75869, 20, Av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.
Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE RADIODIFFUSION

recherche

pour son Département Technique Maintenance

ingénieur confirmé

Diplômé Grandes Ecoles, 35 ans
BF - HF - Télécommunications - Vidéo - Informatique et toutes techniques évolutives

- Pour prendre direction du Service (14 personnes)
Etude - Conception - Sélection Matériel - Construction - Entretien.

Une expérience dans la profession semble indispensable.
Une disponibilité rapide est nécessaire.

Lieu de travail : PARIS.

Avant entretien personnalisé, envoi manuscrit du curriculum vitae, photo, prétentions :
EDIRADIO - Service du Personnel - 22, rue Bayard, 75008 PARIS.

ASFOR

compagnie française des aciers spéciaux
CA F 2,5 Milliards
recherche

Technicien de Trésorerie Internationale

Sous l'autorité du Chef de service, il sera responsable de la Trésorerie Internationale et du financement à l'Exportation.
Sa fonction comportera notamment les tâches suivantes :
- opérations de change,
- gestion des crédits documentaires,
- gestion des crédits acheteurs,
- cautions bancaires,
- déclarations et relations avec la COFACE,
- déclarations au SAFICO.

Ce poste conviendrait à un candidat pouvant justifier d'une expérience de 3-5 ans dans une fonction similaire au sein d'une société ou groupe équivalent.
DUT de gestion, option Finance-Comptabilité souhaitable. *Pratique courante de l'anglais commercial.*
Poste pouvant évoluer en fonction du potentiel du candidat.
Adresser dossier de candidature et prétentions à CFAS, *service du personnel. Immeuble Ile de France, 4, place* de la Pyramide, Cedex 33, 92070 PARIS-La Défense 9.

HAVAS CONTACT

CENDRY

Chaussures
140 succursales
recherche
COUPLE RESPONSABLE
gérance appointée.
Fixe + intéressement sur C.A. + avantages logement. Formation assurée. Carrière motivante pour couple dynamique. Adr. C.V., photo et prétentions + lettre manuscrite de chacun des deux époux à Cabinet Leroux
38, rue Brunel, 75017 Paris.

Revue hebdomadaire spécialisée marine marchande, recherche pour situation permanente Paris, J. H., min. 25 ans, dégagé obligations militaires, *pour poste de journaliste.* Très bonne instruction, cultivé, passionné par questions transport maritime. Parfaite connaissance de l'anglais exigée. Situation intéressante pour candidat *sérieux et travailleur.*
Env. lettre manuscrite avec C.V. et réf. à SPIMEC, 190, bd Haussmann, 75008 Paris qui transmettra.

VILLE DE FONTENAY-LE-FLEURY
(1.300 habitants)
recherche
Gestionnaire pr ses restaurants municipaux (800 repas/jour).
Adresser candidature et C.V. à Mme le Maire
78330 FONTENAY-LE-FLEURY.

L'U.R.S.S.A.F. DE PARIS

recherche
pour son secteur Formation de Perfectionnement

UN ANIMATEUR (H. ou F.)

Pour Enseignement comptabilité, statistiques, informatique. Diplôme exigé : Maîtrise sciences économiques ou équivalent.

- Horaire hebdomadaire : 39 heures.
- Avantages sociaux.
- *Salaire annuel brut de début : 98.900 F.*
- Déroulement de carrière jusqu'à : 153.000 F.

Envoyer c.v. détaillé sous double enveloppe, la seconde portant la mention
CANDIDATURE à :
U.R.S.A.A.F. DE PARIS
DIVISION DU PERSONNEL
3, RUE FRANKLIN, 93518 MONTREUIL CEDEX.

GENUS INFORMATIQUE
recherche
INGÉNIEURS
logiciel, temps réel.
Diplômés et expérimentés sur PDP, MITRA, 68000, Z80...
TANG. Téléph. : 605-35-80.

URGENT
S.A. - H.L.M. 94
recherche
VENDEUR DE LOGEMENTS
Expér. indispensable vente logement social prêts P.A.P. et P.C.
Téléph. : 706-88-00, p. 408.

Ingénieur débutant
Grandes écoles

Important groupe industriel français, 11 usines en France et aux U.S.A., C.A. : 2 milliards de francs, nous offrons à un INGENIEUR DEBUTANT une très intéressante opportunité de développement de carrière.

Vous souhaitez assumer des responsabilités concrètes en usine.

Vous pouvez acquérir rapidement les connaissances nécessaires pour animer du personnel et asssurer des responsabilités de production et/ou d'entretien.

Votre personnalité affinée, votre dynamisme et une mobilité tant sur le plan géographique que sur celui des fonctions constituent des atouts fondamentaux pour réussir au sein de notre société.

Nous vous remercions d'adresser votre curriculum vitae accompagné d'une photo en indiquant sur l'enveloppe la référence 2625/LM à



9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA



Votre formation et notre savoir... une réussite commune

PROGRAMMEURS ET ANALYSTES

SOCIÉTÉ POUR L'INFORMATIQUE

INFORMAT...

la passion et la...



INGENIEUR INFORMATICIEN

SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION
C.A. 80 M.F.
FABRICANT DE CIRES, COLLES THERMOFUSIBLES ADHÉSIFS SENSIBLES À LA PRESSION

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

DEMANDES D'EMPLOIS

Couple prétretr., 55 ans, prendr. logem confort en éch. serv. gard. près. autre connaissance paysagisme. Téléphone : (7) 859-45-45.

JOURNALISTE

Triple expérience : secrétaire de rédaction, rédacteur et reporter ; polyvalence affirmée ; responsable et dynamique ; 27 ans, actuellement secrétaire de rédaction dans un grand quotidien. Libre courant septembre pour convenances personnelles. Etudie toutes propositions de poste dans la presse écrite. Préférences : reportage, enquête, ou secrétariat de rédaction en périodiques. C.V. détaillé et rendez-vous sur demande. Ecr. s/nº 1.749 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. excellente présentation, dipl. de lettres et de cinéma, anglais et italien courant cherche travail à mi-temps. Téléph. : 326-19-35, le matin.

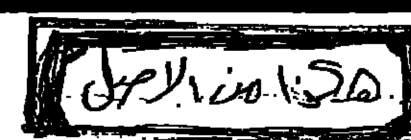
J.F. Allemande, 30 ans, parfaitt. trilingue, français/anglais DEUG anglais, 8 ans en France, 1 an en Grde -Bretagne, grde exp. secrétariat ch. poste mi-temps à partir sept.-oct. Ecrire sous le nº 041.729 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ingénieur 28 ans cherche emploi temps partiel, exp.: informatique, ind. chim, anglais allemand écrit et parlé. Ecrire sous le nº 011.328 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JOURNALISTE, secrétaire national d'une formation politique de gauche non représentée au gouvernement, met son imagination, ses idées créatrices, son expérience au service de la majorité présidentielle. Ecr. s/nº 8.885 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 27 ans, expér. sérieuse dans impte galerie parisienne et édition, étudierait propositions diverses. Tél. 548-13-87.

L'immobilier



EMPLOIS
... développer ... thèque
Organisme d'Assurance Vie
CHEF DE SERVICE
IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE RAD...
Ingénieur confirmé
Ingénieur débutant
Grandes écoles

Le Monde

régions

Ile-de-France

PARIS-VACANCES

Vingt-deux maisons de province tentent de séduire les Parisiens

Pour le rêve et l'exotisme les habitants de l'Ile-de-France sont les plus gâtés des Français. Même s'ils ne prennent pas de vacances, ils peuvent, sans bourse délier, visiter nos terroirs les plus reculés et même nos îles tropicales en faisant la tournée des « maisons » de province. On en dénombre vingt-deux dans la capitale (1), plus aguichantes les unes que les autres.

Paris est la seule ville du monde à offrir une telle palette. Hôtesses de charme, affiches « comme si vous y étiez », décors typiques, toute la symbolique du tourisme est mobilisée. Y compris celle de la grande bouffe, puisque certaines maisons *mitonnent des plats régionaux.* On peut s'empiffrer de choucroute alsacienne aux Champs-Elysées, s'offrir des langoustes de la Réunion à la Madeleine et découvrir l'aligot lozérien sur le Boul'Mich. Nul besoin non plus de descendre dans le Midi pour y faire provision de foie gras, d'armagnac ou de nougat. Tout cela se trouve en plein centre de Paris, pas plus cher que chez le producteur et d'une qualité garantie.

Les Parisiens ne boudent pas leur plaisir. Le Nord-Pas-de-Calais reçoit *quinze mille visiteurs par an*, la Réunion en annonce le double, l'Auvergne affirme attirer quarante mille curieux. Le record semble détenu par la doyenne des maisons, celle de la Savoie, dont soixante-quinze mille personnes franchissent les portes. Cette année, restriction des changes et soleil aidant, on a battu tous les records. La Flandre, la Normandie, l'Alsace, le Poitou, les Charentes, le Limousin, ont fait recette comme jamais. Les Parisiens préféraient aller aux champs plutôt que sur la Côte d'Azur.

La tournée des provinces ne nécessite que trois tickets de métro. Leurs « maisons » — cela va de la boutique de 50 mètres carrés à l'immeuble entier — sont groupées pour la plupart dans le quartier des agences de voyages : Opéra, Madeleine, Palais-Royal. Deux sont installées sur les Champs-Élysées et deux autres — celles de l'Ouest — à Montparnasse. Seule la Lozère (qui ne fait rien comme les autres) se niche dans le quartier Latin. Onze régions, quarante-six départements métropolitains, quatre départements d'outre-mer et un territoire d'outre-mer ont ainsi leur « ambassade ». C'est en somme une *bonne moitié de la* France qui fait révérence à sa capitale et tente d'en exploiter le fabuleux gisement touristique.

Car les chiffres parlent : le tiers des touristes français qui se rendent en Lozère, en Franche-Comté ou dans les Alpes, pour ne prendre que ces exemples, viennent de la région parisienne. Ce constat, les Savoyards ont été les premiers à en tirer la leçon. Ils ont créé leur maison en 1934. Depuis lors — même pendant l'Occupation — elle n'a *jamais* cessé de canaliser vers les Alpes les Parisiens en mal de montagne. Les autres provinces, comme l'Auvergne et les Pyrénées, ne l'ont imitée que bien plus tard, vers les années 50. A présent, le mouvement s'accélère. En moins de dix-huit mois, trois « ambassades viennent d'ouvrir : celles de la Sarthe, de la Franche-Comté et de Tahiti. Les échecs sont rares. L'Aude, les *Pyrénées-orientales* et l'Aveyron ont dû renoncer, mais sans doute n'est-ce que provisoire.

L'usine alsacienne

En revanche, il y a des absents fort remarqués. Ni la Côte d'Azur (pour cause de mésentente entre Nice et Marseille) ni la Côte du Languedoc, ni l'Aquitaine, ni le Val de Loire, qui vivent pourtant du tourisme, n'ont le moindre guichet à Paris.

Il est vrai que l'entretien d'une vitrine ou d'un bureau de réservation coûte cher : entre 500 000 F et *un million par an et par département*. Les conseils généraux ou les chambres de commerce qui financent ces opérations se découragent parfois. A moins qu'on ait décidé à l'avance que la maison devrait équilibrer ses comptes. Elle s'adjoint *alors une agence de voyage*, une boutique, parfois même un restaurant.

La réussite la plus brillante dans ce domaine est celle de l'Alsace. En 1968, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin achetèrent un immeuble de six étages sur les Champs-Élysées et le rénovèrent entièrement. Investissement : 16 millions de francs. Mais après quelques déboires initiaux la Maison de l'Alsace est devenue une véritable entreprise qui, sous la direction d'un manager de trente-*trois ans, Marc Dumoulin, tourne* rond. Le restaurant sert mille couverts par jour, trente-cinq bureaux et plusieurs salons d'exposition sont loués à des firmes privées, le bureau de tourisme assure toute l'année voyages de groupe et réservations individuelles.

Plusieurs fois par an, et à la demande, la maison organise, en banlieue, des soirées alsaciennes *avec choucroute, orchestre et* groupe folklorique garantis. Chiffre d'affaires global : 4 millions de francs dont les bénéfices sont immédiatement réinvestis. La Maison d'Alsace — qui représente aussi les Vosges depuis peu — assure la *promotion de sa région, rend service* aux Alsaciens de passage dans la capitale et ne coûte pas un centime aux départements.

Le dynamisme des maisons de province tient essentiellement à l'esprit d'initiative des hommes et des *femmes qui les animent*. Il ne leur suffit pas d'être de bons gestionnaires, il faut aussi qu'ils (ou elles) aient le sens des relations publiques, le bon contact avec les journalistes, de la diplomatie et de l'imagination. L'une des opérations les plus originales de ces dernières années a été montée, en 1981, par Michèle Reversade, la directrice de la Maison du Dauphiné. Sans qu'il leur en coûte rien, elle a réussi à envoyer trois cents handicapés de la région parisienne pendant une semaine dans les stations de ski de l'Isère. Faire de la promotion tout en se rendant utile, c'est un pari qui a été gagné (2).

Bureau de recrutement

Le développement du tourisme n'est d'ailleurs plus le seul objet des ambassades provinciales. La Maison du Nord-Pas-de-Calais, par exemple, créée à l'initiative du conseil régional et exclusivement financé par lui, se donne de multiples objectifs. Elle veut être à la fois la maison des nordistes (ceux qui habitant Paris, comme ceux qui n'y sont que de passage) et le reflet du dynamisme régional, économique aussi bien que culturel. Elle n'a finalement rien à vendre sinon une image de marque.

La dernière née des maisons, celle de la Sarthe, créée à l'initiative de la chambre de commerce, affiche un *objectif assez nouveau* : être le bureau de recrutement des industriels, artisans, commerçants et prestataires de services souhaitant s'installer au pays des *rillettes*.

Simple boutique, succursale de syndicats d'initiative, antenne économique, foyer d'amicales, service de relations publiques ou mini-ambassade, les maisons de province n'ont pas trouvé leur vérité. Pas plus d'ailleurs que leur *assise territoriale*. Certaines représentent un ou plusieurs départements, d'autres des régions entières. Vers quelle formule la décentralisation les fera-t-elle évoluer ? Pour l'heure la diversité paraît être la loi du genre.

La capitale *restera-t-elle leur seul* point de mire ? Certainement pas. La Lozère vient d'ouvrir un guichet à Lyon, les Pyrénées s'installent à Lille pour drainer la clientèle du Nord, de la Belgique et des Pays-Bas. Le Nord-Pas-de-Calais lorgne *vers les États-Unis et le Canada*. La Maison de Tahiti veut prospecter l'Europe entière à partir de Paris.

Le gouvernement lui-même ne paraît pas savoir exactement ce qu'il veut. Au nom de la décentralisation on pousse régions et départements à prendre en main *leurs* propres affaires, notamment touristiques. Mais le secrétariat d'État au tourisme monte à grands frais une agence nationale d'information touristique (ANIT) qui de Paris — avec des antennes régionales — prétend répondre à toutes les demandes concernant les vacances en France. Vingt-cinq personnes dotées d'un budget de 6 millions de francs vont s'y employer. L'objectif final est de disposer dans chaque région d'un bureau relié à un ordinateur parisien. Comment cet organisme hypercentralisé va-t-il s'articuler avec les maisons de province ?

Les Parisiens observent ce remue-ménage avec un intérêt goguenard. De toute manière, ils sont assurés d'être, une fois de plus, les mieux servis.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Liste des maisons de province. Office de tourisme de Paris : 127, Champs-Élysées, 75008 - Paris, tél. : 723-61-72.

(2) *Le Pari dauphinois*, par Nicole Diederich et Dominique Velche. PUF. 1983.

Deux fois plus de touristes américains que l'an dernier

Par Bœing entiers et billets verts en poche, ils débarquent à Paris. En cet été 1983, les touristes américains ont envahi les rues de la capitale, investi les hôtels de luxe et pris d'assaut la *tour Eiffel*, le Louvre et le Centre Georges-Pompidou. On estime que leur nombre est en augmentation de 100 % et même de 150 % par rapport à l'an dernier. Dollar oblige. La monnaie américaine est aujourd'hui deux fois moins chère, face au franc, qu'il y a trois ans.

Sourires chez certains professionnels du tourisme, qui estiment que les dépenses des visiteurs d'outre-Atlantique compenseront les économies forcées que réalisent les Français, faute de pouvoir d'achat. Selon l'office du tourisme, le nombre d'Américains descendus ou attendus en juillet, en août et en septembre dans les hôtels parisiens, devrait atteindre 400 000 contre 200 000 en 1982. A ce chiffre, il faudrait ajouter, selon l'office du tourisme, une bonne centaine de milliers de personnes logeant chez des amis ou sous la tente.

Les Américains en tête

Pour la France entière, le cap du million et demi d'Américains — record absolu — devrait être franchi à la fin de l'été. A Paris, leur nombre précède celui des Scandinaves, des Allemands et des Britanniques. Suivent les Italiens, les Néerlandais, et enfin, les Latino-Américains.

Pour les hôtels quatre étoiles, c'est le pactole. Le taux de remplissage atteint 77 % alors que ces établissements (dont certains proposent des chambres doubles à 1 345 francs la nuit) accueillent généralement plus d'hommes d'affaires que de vacanciers. Les hôtels deux étoiles sont moins satisfaits : manifestement, ils n'ont pas séduit la clientèle d'outre-Atlantique. Déception aussi chez les marchands de souvenirs bon marché. « *Ils composent beaucoup, ils regardent tout et puis ils n'achètent rien* », constate l'un d'entre eux.

Dans les grands magasins du boulevard Haussmann, ce n'est pas non plus l'enthousiasme. « *Ils trouvent que c'est plus cher que chez eux* », affirme une vendeuse. Mais c'est peut-être ce voyageur débarqué de New-York qui résume le mieux l'état d'esprit de ses concitoyens en visite à Paris : « *La vie est très chère ici. Le dollar a peut être monté mais les prix aussi.* »

Fouette cocher

Le son de cloche est tout différent *chez les agences organisant dans* Paris des excursions en autocar panoramique. Là on se frotte les mains. Fouette cocher : « Tour de Paris » en trois heures pour 114 francs (l'équivalent de 14 dollars), « Paris interdit » avec spectacle réservé aux plus de 18 ans pour 345 francs (43 dollars), toutes les formules ont fait le plein. Les Champs-Elysées et le Lido avec les traditionnelles Blue Bell Girls marchent encore. En revanche, Pigalle, le Moulin Rouge et le french cancan sont abandonnés aux Japonais. Mais le Vieux Paris a ses nombreux adeptes.

Chemises par-dessus le pantalon, appareils photos en bandoulière, les touristes *américains* ont été aperçus place des Vosges et dans les ruelles du Marais, avant d'aller se faire photographier place du Tertre.

Que pensent-ils de Paris ? « *C'est merveilleux*, affirme l'un d'entre eux, *mais en cette période de l'année la capitale n'a pas son vrai visage avec ses boutiques fermées et ses musées pas toujours ouverts* ». Il a trouvé porte close au musée du Jeu de paume le 15 août. D'autres, rencontrés au pied de Notre-Dame et se dirigeant vers la place de l'Hôtel-de-Ville, s'étonnent : « *Nous étions déjà venus il y a une dizaine d'années. Paris est aujourd'hui plus gai et plus propre. Mais pourquoi avez-vous construit ces tours à Montparnasse et au-delà de l'Arc de triomphe ?...* ».

JEAN PERRIN.

L'ÉTÉ DU TROISIÈME AGE

Vacances... à l'hôpital

Quand la famille est partie à la plage ou à la montagne, *qu'on n'a plus le pied très agile* pour trottiner jusque chez le boulanger, que la conciergre est retournée en Espagne, les mois d'été ne sont pas très drôles. Pour les plus de soixante-cinq ans, incapables de rester seuls, l'Assistance publique de Paris organise des vacances... à l'hôpital.

Depuis quatre ans, sept établissements hospitaliers de l'Assistance publique, dont Claude-Bernard, Tarnier, Albert-Chenevier et Bicêtre reçoivent des personnes du troisième âge en « séjours temporaires » durant les périodes estivales. A la fin de l'été, celles-ci sont en principe assurées de réintégrer leur domicile, à condition que leur famille désire les reprendre. Pourvu qu'on en fasse la demande à l'avance (ne pas hésiter à s'y prendre dès le printemps), on est assuré d'y trouver une place.

Dans la région parisienne, quatre-vingts lits sont actuellement occupés par des personnes incontinentes, séniles ou tout simplement malades. L'hospitalisation peut durer deux, trois ou quatre semaines. Le prix de journée, assez élevé (411 francs, *dont 279,70 francs à la charge de* l'intéressé ou de sa famille) peut être réduit par l'intervention de l'aide sociale, en fonction des ressources.

« Il ne s'agit pas d'abandonner les vieillards, se défend Mme Moulard, responsable à l'Assistance publique des « longs et moyens séjours », *il faut absolument déculpabiliser les familles. Les enfants prennent en charge leurs parents toute l'année. Ils doivent les changer, leur donner à manger, leur administrer des médicaments, bref tout un « nursing » extrêmement contraignant. Les infirmières des services hospitaliers nous le disent souvent, certaines familles gardent à domicile des personnes qui mériteraient une hospitalisation.* » Mais il est vrai aussi que la vie à l'hôpital n'est pas la solution idéale.

Retour en septembre

Mme B..., quatre-vingt-deux ans, une des dix pensionnaires de l'hôpital Albert-Chenevier, à Créteil, partage incontestablement ce sentiment. Mais que faire, lorsqu'on est atteinte d'un maudit ulcère variqueux aux jambes qu'il faut nettoyer, désinfecter et panser, jour après jour, sans grand espoir de guérison ? Depuis deux années consécutives, cette Auvergnate au visage rebondi et creusé de profondes rides douces s'est résignée à attendre à l'hôpital le retour de ses enfants.

Pas question de rester dans son petit deux-pièces du dix-huitième arrondissement... *« Il y a tellement de cambriolages ! »* L'année dernière, *« j'étais dans le ord de Paris, là-haut, mais on était tellement maltraités, ils vous pressaient même pour aller au cabinet. Ici, au moins, c'est propre, elles* le personnel *sont gentilles, elles passent même les serpillères sous les lits. »* En septembre, elle retournera chez elle, assurée de retrouver son aide-ménagère, son infirmière à domicile... et ses enfants, actuelle-*ment dans le Midi*. *Prévoyante, elle a* su se prémunir contre la solitude : *« Vous pensez, j'ai payé à ma fille un appartement sur le même palier. »*

Vêtue de son grand tablier en vichy, elle vient de lier connaissance avec sa voisine de chambrée, une *dame origineire de l'Aveyron, aux* cheveux ébouriffés : *« C'est une voisine, elle habite dans le onzième arrondissement*, commente Mme B... *avant, j'étais à côté d'une dame qui faisait sa « Cécile Sorel », il fallait avant toujours la servir. Elle restait en pyjama toute la journée dans son lit. »* Mme M... a moins de chance, sans enfants et récemment veuve, elle n'a pour protectrice que sa concierge ; sa vieillesse et sa maladie l'ont rendue amère. L'après-midi venue, ces deux femmes attendent, inlassablement et se plaignent de leurs aides-soignantes, *« ces gens-là de couleur... »*

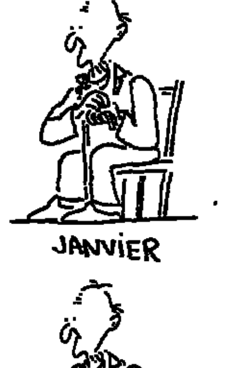
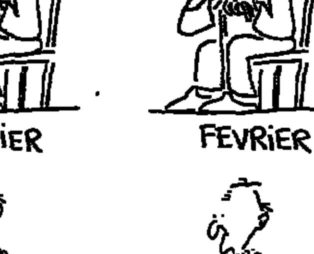
Envie de bouger ?

Dans les couloirs de cet hôpital moderne, qui dispose de chambres individuelles ou à deux lits, bien équipées avec cabinet de toilette, téléphone et télévision, dignes d'un bon hôtel, on croise des vieux totalement perdus, dépenaillés, qui n'arrivent même pas à retrouver leur chambre. Loin de leur environnement habituel, les malades âgés sont désorientés, ils deviennent sourds et se désintéressent de tout. *Une odeur d'urine* n'arrive pas à se dissiper, à cause, sans doute, d'un système de ventilation moderne mais mal adapté.

Dehors les bâtiments alignés comme des maisons de Monopoly tentent de dissimuler l'ennui derrière les parterres fleuris et quelques arbustes. *« Il est très difficile d'intéresser les personnes âgées à nos activités, et pourtant ce n'est pas faute d'essayer »*, soupire Mme Finidori, une femme généreuse qui assure les fonctions d'économe. En dehors de l'atelier d'ergothérapie, où les malades peuvent apprendre à peindre sur la soie, à tresser des paniers en rotin ou à faire des poteries, la bibliothèque et le cinéma restent souvent fermés faute de « clients ».

Que faire pour passer ses vacances, quand on a *l'« impression d'encombrer » ? « Après tout*, dit *Mme B..., on n'a pas tellement envie de bouger, quand on est vieux »...*

C. S.





Dessin de PESSIN.

Solitude étudiante

L'Université d'été de Paris offre un cycle de conférences *« notamment aux personnes du troisième âge »*. Le public est assidu et attentif, mais l'Université d'été n'a pas encore réussi à rompre la solitude de ces étudiants d'un nouveau genre.

S'asseoir dans un amphithéâtre parsemé de cheveux blancs et de crânes dégarnis : le choc a été dur pour cette jeune « étudiante » de soixante-quatre ans qui a très vite jugé *« déprimante »* l'ambiance de l'Université d'été de Paris (1). Pensionnaire depuis peu d'une maison de retraite, après avoir mené une existence professionnelle très active, elle n'a pas supporté de se retrouver dans le ghetto mou du *« cycle de conférences, notamment ouvert aux personnes du troisième âge »*, comme le précise sans malice le dépliant de la Ville de Paris, organisatrice de l'opération.

Auparavant, confie-t-elle, *« l'idée de vieillir ne me faisait pas peur. Mais aujourd'hui, j'ai vraiment compris ce qu'elle signifie »*. Cette femme, presque scandalisée que l'on ne cherche pas davantage à *« mélanger les générations »*, s'est doucement éclipsée avant que Mme Rodis-Lewis, professeur à l'Université de Paris-IV, ait achevé son austère causerie sur « la maîtrise de la nature et la sagesse chez Descartes ».

Elle n'est pourtant pas représentative du public assidu et souvent nombreux qui fréquente quotidiennement, du début juillet à la mi-septembre, les antiques gradins du *grand « amphi » de l'Ecole de médecine*. Le sujet de ce matin d'août n'est pas des plus accessibles : *quatre-vingts personnes — des septuagénaires* pour la plupart — ont pourtant osé assister à une minutieuse dissection de la philosophie cartésienne émaillée de longues citations, et supportent apparemment bien la compagnie de leurs contemporains.

Certes, les derniers bancs montrent des symptômes de somnolence, un vieux monsieur distingué ignore l'oratrice et croque sans vergogne le portrait de quelques auditeurs ; un groupe de dames, mises en plis bleutées, hésitent avant de quitter sur la pointe des pieds cette atmosphère décidément trop ésotérique et ces bancs de bois terriblement durs.

On vient aussi pour passer le temps. Mais l'auditoire semble généralement attentif : *seul le frottement* des stylos répond à la voix imperturbable qui s'échappe des haut-parleurs disposés au-dessus de la chaire.

« Un public en or, et très hétérogène. Nous avons aussi bien des femmes de ménage que des anciens professeurs agrégés du secondaire, confirme M. François de Fontette, professeur de droit et doyen honoraire de l'université d'Orléans. *« Avec eux, pas de chahut à craindre ! »* Les conférences — plus d'une centaine cet été — sont financées par la mairie de Paris et assurées par des enseignants volontaires des universités de la capitale.

« Un public en or »

Les propositions de « cours » dépassent les besoins, et les organisateurs s'efforcent de sélectionner les sujets les plus intéressants pour les retraités : la médecine, l'histoire et les voyages. Un professeur de médecine parlera *« du développement et du vieillissement »*, un juriste n'hésitera pas à traiter *« des donations et des testaments »*, tandis qu'un autre évoquera *« une sociologie de l'antisémitisme »*.

Cet homme de soixante-dix-huit ans, qui s'avoue *« autodidacte et végétarien »*, a *« appris à lire à l'armée »*. Casquette inclinée et parler faubourien, il ne manque jamais une conférence. Pas plus que cette ancienne bibliothécaire de la Sorbonne, passionnée de philosophie. Mais ils ne se rencontrent pas, ne se parlent pas. Souvent, l'exposé se prolonge par une discussion soutenue entre l'amphithéâtre et le professeur. Consultation médicale ou juridique quelquefois, mais aussi débat d'idées sur un point d'histoire ou controverse politique. Aucune *relation ne s'établit*, pourtant, entre les auditeurs qui s'éparpillent, sitôt le cours terminé, dans la salle des pas perdus vite déserte.

Puis, dans les rues estivales du quartier Latin, où les *« vrais »* étudiants de tous les pays se sont donné rendez-vous, le troisième âge retrouve sa solitude.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Université d'été de Paris. Les cours ont lieu du lundi au vendredi à 10 heures (université René-Descartes) et à 15 heures (université Pierre-et-Marie-Curie). Programme dans toutes les mairies d'arrondissement. Renseignements : 274-25-52, postes 31 ou 35.

Le Monde

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

Les industriels s'organisent pour contrer la percée japonaise dans l'électronique

MATIÈRES PREMIÈRES

mercure espagnol d'Alm...

A ciel ouvert

Le Monde

économie

ÉTRANGER

Aux États-Unis

Les industriels s'organisent pour contrer la percée japonaise dans l'électronique

« Sans un fort soutien, l'industrie américaine des super-ordinateurs sera dépassée par les Japonais à long terme. » Ce jugement formulé par M. Jack Worlton du laboratoire national de Los Alamos à l'occasion d'une conférence scientifique sur ces machines, en rejoint d'autres. Les Américains s'inquiètent vivement des percées de l'industrie nippone sur ce qui était jusqu'ici leurs chasses gardées : les nouvelles technologies des circuits intégrés ou de l'informatique. Il faut réagir, poursuit M. Worlton, comme l'Amérique a réagi au défi des Soviétiques lorsqu'ils lancèrent le premier Spoutnik.

Les scientifiques proposent une augmentation des commandes publiques et une révision des lois anti-trust qui devrait permettre aux entreprises de mettre en commun leurs recherches. Deux propositions souvent émises lorsqu'on parle de politique industrielle aux État-Unis (*le Monde* du 10 août 1983) et qui commencent à se traduire dans les faits.

Ainsi deux nouvelles sociétés ont vu le jour ces derniers mois : à l'initiative des entreprises américaines du secteur : Micro-Electronics and Computer Cooperative (M.C.C.) et Semi Conductor Research Corp (S.R.C.). Selon *Business Week*, S.R.C. finance pour 8 millions de dollars des recherches universitaires, sur les circuits intégrés. Certains de ses membres voudraient par exemple s'attaquer directement aux mémoires de 4 millions de « bits » (1) pour prendre les Japonais de vitesse en les produisant dès 1987. M.C.C., en revanche, dispose de ses propres chercheurs, une cinquantaine pour l'instant à Austin, au Texas. Son patron, M. Inman est un ancien de l'Agence nationale de sécurité et ancien directeur adjoint de la C.I.A... Aux États-Unis, toute mobilisation passe par le complexe militaro-industriel.

Les objectifs du M.C.C. sont l'étude des ordinateurs de la cinquième génération (avec un budget de 15 millions de dollars par an sur dix ans), la conception assistée par ordinateur (11 millions de dollars par an sur huit ans), les logiciels (8 millions de doll[rs par an ou sur huit ans) et le montage automatisé des « puces ». Le département de la justice observe ces projets soucieux du respect des lois anti trust, et plusieurs observateurs s'attendent à un procès que tous les industriels américains suivront de près.

(1) Actuellement les mémoires les plus complexes comportent 64 000 « bits » (unité de mesure informatique).

Au Japon

La semaine en cinq jours progresse timidement

De notre correspondant

Tokyo. – Après des années de tergiversations, et malgré des combats d'arrière-garde, les banquiers japonais ont pris, en août, la décision « historique » de mettre la clé sous la porte le deuxième samedi de chaque mois. Après la fonction publique et certaines grandes entreprises du secteur privé, les banques sacrifieront désormais une fois sur quatre à la semaine en cinq jours. Pas plus pour le moment.

.Il aura fallu bien du temps pour aboutir à ce quart de mesure que bien des petits patrons désapprouvent. C'est en 1972 que la Fédération nippone des associations de banquiers mit à l'étude un projet de semaine anglaise. Elle le fit non pas par philosophie sociale, ni même sous la pression (inexistante) des syndicats, mais par souci d'harmonisation des normes et horaires entre le secteur dominant de l'économie japonaise et les partenaires occidentaux de Tokyo.

Il y a longtemps que les Occidentaux dénoncent vertement la concurrence déloyale des horaires japonais et la brièveté des congés. En 1979, malgré les justifications de type culturel mise, en avant ici, ils avaient vivement conseillé aux Japonais d'harmoniser leurs horaires, sinon leur éthique du travail, avec ceux en vigueur dans les pays de l'O.C.D.E. Là encore, l'ardeur et la spécificité nippones étaient considérées comme une cause supplémentaire de frictions commerciales. Les Japonais promirent de faire le nécessaire pour qu'avant 1985 la (ou une) semaine en cinq jours voit le jour. Le premier pas vient d'être fait.

La presse locale n'hésite pas à présenter la mesure comme une audace. Le Japon n'est pourtant que le quatre-vingt-douzième pays, et l'avant-dernier membre de l'O.C.D.E., à introduire peu ou prou la semaine en cinq jours dans ses mœurs. Dans la banque, les Etats-Unis et la France avaient pris cette disposition, de façon plus extensive, au début des années 50, il y a déjà trente ans...

Il n'est pas difficile d'imaginer qu'il faudra pas mal de temps pour adopter la semaine en cinq jours. En fait, bien que le Japon ait été nettement moins touché que ses partenaires industrialisés par la crise de ces dernières années, les horaires de travail ont eu tendance à augmenter. Quant aux congés, les Japonais les ont « volontairement moins pris ». Là encore, la réalité contraste avec les engagements antérieurs. On travaille ici en moyenne un bon mois de plus qu'en Europe et aux Etats-Unis, pour moins cher et avec une moyenne de congés effectivement pris ne dépassant pas six jours par an.

A l'heure où les banquiers expérimentent tardivement et de façon très limitée la semaine anglaise, la grande majorité des P.M.E., qui constituent l'essentiel du tissu économique et où le taux de syndicalisation est très bas, travaillent six jours par semaine, cinquante-deux semaines par an et souvent plus de huit heures par jour, compte non tenu de deux à trois heures de transports quotidiennes.

Il n'est pas exceptionnel que, dans certains cas, compte tenu de circonstances variées mais toujours impératives, des entreprises travaillent sept jours sur sept pendant des mois et parfois des années. Les congés sont fonction de la productivité, des profits et de la compétitivité.

Les difficultés économiques et financières qui ont touché les P.M.E. ces dernières années creusent chaque jour un peu plus l'écart entre les P.M.E. et les grandes firmes.

Pour la survie de nombreuses petites entreprises affrontées à une concurrence impitoyable, c'est tout juste si sept jours suffisent...

R.-P. PARINGAUX.

Au Luxembourg

L'Etat va prendre 20 % du capital de l'Arbed

L'Etat luxembourgeois va porter de 2 à 20 % sa participation dans le capital du groupe sidérurgique Arbed. Cette augmentation devrait s'effectuer au travers d'une augmentation de capital. La société Arbed va procéder à une émission d'obligations convertibles pour 5,25 milliards de francs luxembourgeois (790 millions de francs français) couverte en majorité par l'Etat. Ces obligations seront ensuite transformées en actions, ce qui portera le capital de l'Arbed à 12,9 milliards (1,9 milliard de francs français). Ces opérations seront soumises à une assemblée extraordinaire des actionnaires le 16 septembre prochain.

Le plan de restructuration de l'Arbed se met en place. Décidé à la fin du mois de mars, après un rapport de M. Jean Gandois, ex - P. - D.G. de Rhône-Poulenc, le plan prévoit des investissements de l'ordre de 15 milliards de francs (2,25 milliards de francs français) étalés sur cinq ans et parallèlement une baisse sensible des effectifs du groupe. Selon M. Gandois le rythme des départs annuel devrait être porté à 1 300 personnes – alors qu'il n'est que de 1 000 – pour que les effectifs atteignent 10 500 personnes environ en 1987 (17 000 aujourd'hui). A cette même date la production de la société Arbed devrait être ramenée à 3,1 millions de tonnes d'acier laminé soit la moitié de ce qu'elle était en 1974. Le groupe Arbed qui détient, outre la société Arbed, 26,5 % de la société Sidmar en Belgique, 24,1 % de Arbed-Saarstahl en R.F.A., et quelques autres participations de moindre importance, a produit au total 9,9 millions de tonnes d'acier brut l'an passé contre 14,5 millions en 1974.

Si l'aspect social est délicat – l'Arbed est le premier employeur du Grand-Duché, – l'aspect financier ne l'est pas moins. L'endettement du groupe atteint 55 milliards de francs luxembourgeois, (*le Monde* du 17 mai 1983), et les charges financières dépassent 5 milliards par an. Pour redresser ce bilan, boucher les pertes, financer les investissements et les départs de personnel, le gouvernement espère vendre des actifs (Sidmar au gouvernement belge) et emprunter sur les marchés financiers. Il a dû aussi augmenter les impôts de 10 % et certains taux de T.V.A. La nationalisation partielle de l'Arbed concerne donc, et de près, l'ensemble des citoyens.

MATIÈRES PREMIÈRES

DEUX MILLE ANS DE PRODUCTION, UN TIERS DE LA CONSOMMATION MONDIALE

Le mercure espagnol d'Almaden au beau fixe

De notre correspondant

Almaden (Ciudad-Real). – La petite cuve de deux mètres sur deux, parfaitement étale, ressemble à un miroir. Seule une légère ondulation à la surface indique la présence d'un liquide. Sûr de son effet,notre guide prend un poids de 10 kilos et le jette dans la cuve, où il se met curieusement à flotter. « *Il y a dans cette mare pour 40 millions de pesetas de mercure* » (2 millions de francs), précise-t-il.

Du mercure, on en voit effectivement partout aux alentours : au fond de la mine, à 7 mètres sous terre, on ramasse, en pateaugeant dans une boue couleur argent, la pierre rouge de cinabre, à laquelle s'accrochent de petites boules argentées. A une quinzaine de kilomètres, dans une autre mine à ciel ouvert, d'énormes bulldozers éventrent la terre et en retirent des amas de roche rougeâtre.

A 300 kilomètres au sud de Madrid, aux confins des provinces de Cordoue, Ciudad-Real et Badajoz, dans une région de grands champs de céréales parsemés de chênes verts, fortement touchée par la sècheresse, se trouvent les plus importantes mines de mercure du monde, celles d'Almaden, qui produisent, bon an mal an, près d'un tiers de la consommation de la planète. Ce sont aussi,précisent avec fierté les habitants de l'endroit, les mines de métal en exploitation les plus anciennes du monde : deux mille ans de production ininterrompue.

Des écrits de Pline l'Ancien l'attestent en effet : les Romains connaissaient les mines d'Almaden, et extrayaient du cinabre le vermillon qui parait les joues des belles dames de l'époque. Après avoir conquis la région au huitième siècle, les Arabes, qui donnèrent à la ville son nom d'Al-mahden, utilisèrent le mercure à des fins décoratives, et les fontaines des palais de la région se mirent à dégorger un liquide argenté.

Après la Reconquista, les mines furent confiées aux chevaliers de l'ordre de Calatrava, une congrégation ecclésiastique, avant de revenir à la couronne d'Espagne. Charles Quint crut bon d'éponger ses dettes à l'égard des banquiers allemands de la famille Fugger en leur cédant l'exploitation des mines d'Almaden, qu'ils conservèrent pendant cent vingts ans. Leur retour définitif à l'Etat espagnol eut finalement lieu au début du dix-septième siècle. Elles dépendent aujourd'hui du patrimoine national.

A ciel ouvert

Si le filon est donc ancien, il paraît toutefois loin d'être épuisé. Bien au contraire : la région d'Almaden pourrait recéler un véritable pactole. Outre la mine ancienne, souterraine, toujours en exploitation, une autre à ciel-ouvert, celle d'Entredicho, est entrée en phase de production en 1980. Une troisième, Las-Cuevas, également souterraine, est actuellement préparée pour entrer en fonctionnement en 1984. A une vingtaine de kilomètres, à Navalmedio, c'est une exploitation de plomb, d'argent et de zinc qui entrera bientôt en activité. La Compagnie des mines d'Almaden, qui a reçu aux alentours une concession de 11 000 kilomètres carrés, prospecte à tour de bras et a bon espoir de faire de nouvelles découvertes.

Extraire le mercure est relativement aisé, et le procédé n'a guère changé depuis l'époque ancienne : le minerai est chauffé à degrés (quatre petits hauts-fourneaux ont été construits près de la vieille mine), et le mercure se volatilise avant d'être recueilli par condensation. On obtient ainsi une boue de couleur argentée, dont le vif-argent est isolé par un lavage à l'acide nitrique. Ses usages sont multiples et vont des instruments de mesure à l'électrolyse du chlore, en passant par la peinture pour navires, les piles des machines à calculer, les fongicides et le mercurochrome.

« Nous produisons actuellement 50 000 flacons par an (unité de mesure du mercure, équivalant à 34,5 kg), affirme M. Arturo Espa, directeur du centre minier. *Nous pourrions tout aussi bien en produire six fois plus, mais nous ne ferions alors que déprimer les prix sans rencontrer de débouchés suffisants, puisque la consommation mondiale actuelle avoisine les 150 000 flacons. C'est le seul secteur dans lequel l'Espagne bénéficie d'une position à ce point prédominante. Mais les ressources apportées par le mercure ne sont pas suffisantes pour justifier une politique coûteuse de recherches et d'études de nouveaux débouchés. »*

Près du bureau de M. Espa, un graphique montre l'évolution de la production d'Almaden depuis le seizième siècle. Elle épouse fidèlement les fluctuations de l'histoire économique mondiale. La courbe est ascendante à partir de la conquête de l'Amérique du Sud par les conquistadores : les galions espagnols qui mettaient le cap sur le Nouveau Monde emportaient dans leurs soutes le mercure qui servirait à amalgamer les métaux précieux exploités sur les hauteurs des Andes. La perte des colonies marque une chute brutale de la consommation, une tendance vite inversée avec le début de la révolution industrielle en Europe. La production enregistre une forte poussée au moment de la crise de 1929, lorsque le mercure profite lui aussi de la spéculation sur les métaux, puis durant les deux guerres mondiales (le maximum est atteint en 1941 : 85 000 flacons), avant de se stabiliser *grosso modo* au niveau actuel.

Les cours du mercure sont instables. Après être montés à 600 dollars le flacon, ils étaient brutalement descendus à 80 dollars, il y a une dizaine d'années, après la catastrophe de la baie de Minamata, au Japon, où une entreprise avait provoqué un tragique empoisonnement dans la région en jetant à l'eau ses résidus de mercure. Tout en ne niant pas le caractère toxique du produit, les responsables de la mine d'Almaden affirment qu'un maximum de précautions sont maintenant prises : les ouvriers ne travaillent que deux jours par semaine dans les zones soumises aux émanations, et les contrôles sont permanents.

L'hydrargyrisme, la célèbre maladie du mercure, qui faisait autrefois des ravages, ne serait plus qu'un mauvais souvenir. Quant aux entreprises utilisatrices, elles sont tenues à des normes plus sévères, destinées principalement à éviter la pollution par les eaux. *« Le mercure, c'est comme la dynamite, il ne présente pas de danger, pourvu que l'on s'en serve correctement »*, affirment les responsables du centre minier, en simplifiant sans doute quelque peu le problème.

C'est à la nocivité du métal que la Compagnie des mines d'Almaden doit paradoxalement d'être devenue le premier propriétaire terrien de la région. Après la Reconquista, ce sont des prisonniers qui furent chargés d'extraire le mercure. Faute de mesures de précaution, ils ne tardèrent pas à tomber malades et durent sans cesse être remplacés. Les progrès de la science avaient alors permis de découvrir que le mercure absorbé par l'organisme s'élimine très bien par la sueur. Les mineurs d'Almaden reçurent chacun un lopin de terre où, dans la touffeur d'une des régions les plus chaudes d'Espagne (il y fait régulièrement plus de 40 degrés en été), ils purent à la fois diversifier les sources de bénéfices de la compagnie et transpirer leur trop-plein de vif-argent.

Aujourd'hui, les responsables des mines d'Almaden sont à la tête de quelque 10 000 hectares, sur lesquels ils sont en train d'installer le plus grand troupeau de moutons du pays : vingt-quatre mille têtes, qui permettront de fournir en viande toute la région. La compagnie, dont le bilan enregistre un confortable excédent, joue la carte de l'expansion, construit des barrages et des usines de béton, cherche à diversifier au maximum ses activités. Dans un pays où bon nombre d'entreprises publiques se trouvent en difficile posture, la bonne santé d'Almaden apparaît d'ailleurs plutôt réconfortante.

THIERRY MALINIAK.

En Côte-d'Ivoire

LA PRODUCTION DE CACAO BAISSERAIT CETTE ANNÉE DE PLUS DE 100 000 TONNES

Abidjan (*A.F.P.*). – La production de cacao de la Côte-d'Ivoire chutera cette année d'environ 115 000 tonnes (1), vient d'annoncer le ministre ivoirien de l'agriculture, M. Denis Bra Kanon. Cette chute, qui correspondra à une perte de revenus estimée à 34,5 milliards de francs C.F.A. (1 franc C.F.A. = 0,02 F.F.), est attribuée aux effets cumulés de la sécheresse et des feux de brousse qui ont ravagé le pays de novembre 1982 à février 1983. Les régions les plus affectées sont celles de la boucle du cacao (centre et est du pays), qui ne produiront, selon le ministre, que le tiers de la production nationale, alors qu'elles en fournissaient l'essentiel.

Le ministre de l'agriculture a en outre déclaré que le taux de fréquence de la sécheresse demeurera très élevé dans ces régions et qu'il n'est donc pas envisagé une production forte à long terme. Toutefois, M. Bra Kanon s'est félicité de la qualité des fèves, qualité qui répond à l'objectif fixé par le gouvernement. Les résultats obtenus par les fèves ardoisées sont notamment jugés satisfaisants.

Le premier client de la Côte-d'Ivoire demeure les Etats-Unis, suivis par les Pays-Bas, la France et la R.F.A. Selon le ministre, *« les prix ont subi, avec un certain retard, une évolution à la hausse depuis quelques mois, mais cette hausse se trouve largement annulée par plusieurs facteurs, dont le coût en dollars (transports, assurances et autres services) et le loyer de l'argent »*.

Pour contrer ces difficultés, M. Bra Kanon estime que la Côte-d'Ivoire doit s'engager sur la voie de la transformation sur place de sa production, afin d'en accroître la valeur ajoutée. Toutefois, avant tout, il pense que les efforts du gouvernement ivoirien doivent tendre vers l'amélioration de l'accord sur le cacao datant de 1980 et que la Côte-d'Ivoire a refusé de signer, le jugeant « trop injuste ».

(1) La production a représenté 450 000 tonnes en 1982 (410 000 tonnes en 1981.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le Danemark accuse Paris de pratiquer un protectionnisme camouflé

De notre correspondante

Copenhague. – Les autorités françaises sont accusées de nouveau de contribuer à augmenter le nombre des chômeurs au Danemark. Depuis le 1er juillet, elles exigent que tous les réfrigérateurs et congélateurs importés dans l'Hexagone soient soumis à un contrôle préalable, et répondent à une série de normes très précises. Cette mesure a été mise en application avec quatre jours seulement de préavis, ce qui a causé des difficultés sérieuses à une demi-douzaine de firmes danoises qui avaient commencé à s'implanter sur le marché français. La société Caravelle de Skive (Jütland), apparemment la plus touchée, a licencié aussitôt cinquante-cinq ouvriers, « *car*, a expliqué un membre de sa direction, *avec la bureaucratie française, nous attendrons sans doute six mois notre feu vert. Conséquence, nous risquons entre-temps de perdre la commande de 14 millions de couronnes que nous avions en vue.* »

Pour les milieux d'affaires danois, cette initiative française est l'expression d'un « protectionnisme » camouflé, contraire à l'esprit du traité de Rome. C'est pourquoi le gouvernement de Copenhague a saisi immédiatement la Commission de Bruxelles, en lui demandant d'user d'une procédure d'urgence pour obtenir des Français qu'ils fassent machine arrière ou acceptent au moins que soit établie une période de transition avant la mise en route de ces nouveaux règlements.

Au cours de l'automne 1982, le traitement réservé aux magnétoscopes à Poitiers avait suscité une levée de boucliers analogue au Danemark et entraîné le dépôt d'une plainte danoise auprès de la cour de justice de la C.E.E. La société Bang et Olufsen, principale productrice de magnétoscopes en Scandinavie, estime qu'à cette occasion elle a subi de grosses pertes. Elle comptait en effet vendre 3 000 à 4 000 appareils en France pour les fêtes de fin d'année. De surcroît, elle s'est indignée de ne pas bénéficier auprès des Douanes d'une préséance qu'elle aurait dû avoir par rapport à ses concurrents des pays tiers, comme les Japonais.

Il y a déjà un certain temps, avant mai 1981, une affaire du même genre avait eu lieu entre Français et Danois à propos de l'importation en France de portes fabriquées au Danemark. La Cour de justice européenne, saisie de ce dossier, avait donné raison au Danemark.

Les Danois crient très fort et sans doute à bon droit, mais, malgré tout, ils ne sont pas de leur côté sans pécher dans ce domaine. Voici longtemps qu'ils imposent, par exemple, aux appareils électriques étrangers des conditions de contrôle draconiennes. En raison de leurs règlements vétérinaires, ils refusent toujours d'autoriser l'entrée chez eux d'une liste assez longue de produits alimentaires alors qu'ils sont depuis dix ans maintenant dans le Marché commun. La charcuterie cuite et fumée, par exemple, n'a pas droit de cité ici. Et, malgré les efforts déployés par la diplomatie française, les saucissons d'Arles et les rillettes du Mans sont toujours placés au Danemark au banc d'infamie.

CAMILLE OLSEN.

AFFAIRES

LA GUERRE DES RABAIS SUR LES CARBURANTS

Nouveaux actes de vandalisme contre des centres Leclerc

La « *guerre des rabais* » sur les carburants a donné lieu, ces derniers jours, à de nouveaux incidents. Des actes de vandalisme ont été commis à Carcassonne (Aude) et à Narbonne où des pompes de centres Leclerc ou d'hypermarchés ont été mises hors de service. A Vire (Ille-et-Vilaine) des inconnus ont sectionné les tuyaux d'alimentation des pompes du centre Leclerc. En revanche, à Pamiers, dans l'Ariège, la tension est retombée.

De notre correspondant.

Toulouse. — Simple trêve dominicale ou fin des hostilités ? Les pompistes de Pamiers et des environs qui occupaient depuis mercredi dernier le centre Leclerc de Saint-Jean-du-Falga, en Ariège, ont levé le camp, samedi 20 août, en début d'après-midi, un peu à la surprise de tout le monde. Le gérant de cette grande surface venait en effet de ramener les prix au niveau autorisé : 4,89 F pour le super, 4,56 F pour l'essence, soit la remise légale de 10 et 9 centimes. Après avoir pratiqué pendant plusieurs semaines des rabais de 20 centimes par litre, le centre Leclerc semblait ainsi vouloir mettre un terme à une pratique commerciale dénoncée de longue date par les détaillants en carburant du département.

Ouverte il y a quelques mois, cette grande surface était vite devenue pour les deux autres centres commerciaux de la ville un exemple à suivre. Tentées, concurrence oblige, de pratiquer à leur tour des rabais de 20 centimes par litre, elles avaient pourtant rapidement fait marche arrière face à la détermination des détaillants ariégeois. Selon le SARSAMAP (le Syndicat des artisans de la réparation et du service automobile et motocycle d'Ariège-Pyrénées), près de quatre cent vingt personnes dans ce département vivent de la vente du carburant. Toujours selon la même source, la marge des détaillants serait en moyenne de 13 centimes par litre, déduction faite des taxes, ce qui, bien entendu, met dans l'impossibilité de consentir des rabais importants. « *Le problème de l'emploi est posé*, explique M. René Kapfer, président du syndicat. *J'ai trois salariés. Si notre chiffre d'affaires continue à baisser, je ne pourrai plus les garder tous.* »

Dans leur ensemble, les détaillants ne tiennent pas à envenimer la situation, mais ils soulignent au passage les torts que leur causent les « *casseurs de prix* ». Deux stations-service ont fermé ces derniers temps et certaines ont même enregistré une baisse de 30 % de leur chiffre d'affaires, raconte-t-on le long de la R.N. 20 qui traverse Pamiers et sur laquelle pas moins d'une douzaine de revendeurs tentent de se partager une clientèle infidèle.

Les détaillants de l'Ariège soutenus par leurs collègues et voisins de l'Aude, réclament en fait la taxation des carburants et un prix égal sur tout le territoire national. Ils savent cependant bien que leurs problèmes ne trouveront pas de solution durable à l'échelon local.

De son côté, M. Philiponneau, le gérant du centre Leclerc, déjà deux fois verbalisé par les services de la concurrence et des prix et sous le coup d'une procédure judiciaire, n'a pas désarmé. S'il refuse de commenter la décision de remonter ses prix à la pompe, il assure qu'il consent toujours les mêmes rabais aux automobilistes. Son astuce : le ticket de caisse, anonyme bout de papier, remis aux clients.

Alerté, le Syndicat des pompistes entend bien ne pas tolérer ce qu'il estime être un nouveau détournement de la réglementation. Au début de cette semaine, il doit faire vérifier par huissier l'utilisation des bons de caisse et constater du même coup l'illégalité des pratiques commerciales du centre Leclerc de Pamiers. Pour l'instant, les consommateurs comptent les points.

GÉRARD VALLÈS.

● **La Fédération nationale des coopératives de consommateurs** estime, dans un communiqué, « *que le problème de l'organisation du marché pétrolier en France dépasse de beaucoup celui du prix du carburant dans les stations-service* ». Elle « *refuse de s'associer à une opération publicitaire qui, sous le couvert abusif de l'intérêt des consommateurs, dissimule la vraie question, qui est celle de la capacité des pouvoirs publics à faire respecter la législation qu'ils ont promulguée* ».

MONNAIES

RECUL GÉNÉRAL DU DOLLAR

Déjà en repli en début de matinée le lundi 22 août à Tokyo où il s'était traité à 242,75 yens, contre 242,90 yens le vendredi précédent, le dollar a poursuivi par la suite son mouvement de repli sur l'ensemble des places européennes.

A Paris, la devise américaine est retombée à 7,93000 F environ, contre 7,97350 F en séance officielle à la vieille du week-end, le cours du franc étant pratiquement inchangé, à 3,0075 F. A Francfort, le « *billet vert* » a également baissé pour s'établir aux alentours de 2,6300 deutschemarks (contre 2,6550), et le même mouvement était constaté à Zurich avec un dollar à 2,1440 francs suisses environ (contre 2,1500).

Cette régression du dollar s'explique essentiellement par l'annonce, vendredi 19 août, d'une diminution de 500 millions de dollars de la composante M-1 de la masse monétaire américaine au vu des statistiques relatives à la semaine bancaire au 10 août dernier. Cette contraction de M-1, qui intervient après une augmentation contenue à 400 millions de dollars la semaine précédente, incite les professionnels à penser que la Réserve fédérale ne décidera pas de resserrement de sa politique du crédit lors de la réunion, le 23 août, du comité fédéral de l'« open market », chargé de surveiller la circulation monétaire aux Etats-Unis.

● **La première tranche, de 120 millions de dollars**, du crédit « stand-by » de 240 millions de dollars accordé à l'Uruguay par le Fonds monétaire international (F.M.I.), dans le cadre de l'accord signé en juillet dernier, a été versé le 17 août. Selon des sources de la Banque centrale d'Uruguay, le tirage de la seconde tranche, de 51 millions de dollars environ, pourra être effectué en novembre. L'accord prévoit le refinancement de 627 millions de dollars de dettes à court et à moyen terme, sur six ans, avec un délai de grâce de deux ans. — *(A.F.P.)*

FISCALITÉ

L'imposition des hauts revenus

(Suite de la première page.)

Elle pourrait même passer à 15 %. La paierait, tous ceux dont les impôts de 1984 dépasseront 30 000 F.

Les tranches du barème de l'impôt sur le revenu seront toutes relevées du même montant pour corriger l'inflation. Mais cette correction pourrait être incomplète : 6 % au lieu de 8,5 % ou 9 %. En d'autres termes, le barème de l'impôt tiendrait compte de l'inflation de l'année de paiement de l'impôt et non plus de l'année d'encaissement des revenus. En revanche, il ne semble pas qu'une tranche à 70 % soit créée dans le barème, M. Mitterrand y étant opposé.

Ce que les experts appellent plaisamment « *recettes de poches* » serait augmenté assez fortement : tabac, alcool, vignette automobile. Le taux de la T.V.A. serait alourdi sur les téléviseurs, les appareils photographiques, la Hi-Fi. Presque toutes ces mesures toucheront en fait la plupart des contribuables. Dans la mesure où il a besoin de rentrées fiscales importantes, l'Etat ne peut pas exonérer beaucoup de monde de l'effort nécessaire. De quelque façon qu'on retourne le problème, cette vérité d'évidence toujours réapparaît. Encore certains « trésors cachés » s'épuisent-ils : tel semble être le cas pour les banques qui pourraient échapper à un nouveau prélèvement exceptionnel.

Pour diminuer un peu l'amertume des mesures qui seront annoncées dans quelques semaines, et donner au parti communiste, à la C.G.T. aux « purs » du P.S. des gages de bonne volonté, on va modifier les droits de succession et l'impôt sur les grosses fortunes. Sûrement pour les premiers, très probablement pour le second.

Malgré les réticences et les inquiétudes de M. Delors à ce sujet, les droits de succession seront alourdis pour les héritages très élevés : le taux qui est actuellement de 20 % au maximum en ligne directe pourrait passer à 50 % pour la fraction des héritages extrêmement élevés comme il en avait été question il y à un an. Une autre formule à laquelle on semble plus attaché rue de Rivoli pourrait être de créer une progressivité plus grande au-delà de 20 % avec un taux maximum de 40 %. Mais ce nouveau taux serait applicable à des successions moins considérables.

L'impôt sur les grandes fortunes pourrait voir — à titre exceptionnel pour la seule année 1984 — son taux maximum passer de 1,5 % à 2 % au-delà d'un certain capital. En revanche, et ce serait une bonne nouvelle pour les chefs d'entreprise, l'imposition de l'outil de travail au titre de ce même impôt sur les grandes fortunes serait *définitivement abandonnée*. Si ces projets étaient retenus, faudrait-il y voir une nouvelle évolution qui conduirait à l'extinction progressive de l'impôt annuel sur les fortunes et à son remplacement par une nouvelle législation des droits de succession ?

ALAIN VERNHOLES.

FAITS ET CHIFFRES

Etranger

● **L'industrie américaine a tourné à 75,8 %** de ses capacités en juillet contre 74,6 % (chiffre révisé) en juin. Il s'agit du taux le plus élevé d'utilisation des capacités de production industrielle depuis septembre 1981 (77 %). En novembre 1982, au creux de la récession, ce taux était tombé à 69,6 %. Pour sa part, la production industrielle a progressé de 1,8 % en juillet. — *(A.F.P.)*.

● **Vers la fin de la grève chez A.T.T. ?** — Commencé le 7 août dernier, le conflit qui opposait la direction d'A.T.T. (American Telephone and Telegraph) à ses 675 000 employés serait sur le point de s'achever.

Les trois syndicats qui avaient *lancé le mot d'ordre de grève ont accepté*, le 21 août, le projet d'accord présenté par la compagnie A.T.T. Il reste à savoir maintenant ce que décideront les employés grévistes.

Selon le projet, A.T.T. augmenterait les effectifs et améliorerait la sécurité de l'emploi. — *(A.F.P.)*.

● **Italie : les pertes du groupe public IRI dépasseront 15 milliards de francs en 1983.** — M. Prodi, président de l'Institut pour la reconstruction industrielle (IRI) estime que 70 % de ces pertes sont imputables à la sidérurgie. Les pertes cumulées de ce secteur, sur trois ans, dépassent 35 milliards de francs. « *Des fermetures de sites sont indispensables* », a ajouté M. Prodi.

● **SUÈDE : Le propriétaire d'Ikea va donner ses actions.** — M. Ingvar Kamprad, propriétaire d'Ikea, la principale entreprise suédoise du meuble, a annoncé, en fin de semaine, qu'il fera don de la totalité de ses actions à une institution calviniste néerlandaise. Agé de cinquante-six ans, M. Kamprad entend ainsi assurer l'existence de sa firme après sa mort et la faire échapper aux conséquences éventuelles de l'introduction des fonds salariaux en Suède. Ce système de fonds permettrait aux syndicats, si le projet du gouvernement est adopté, d'acquérir 49 % des parts des principales firmes suédoises.

Ikea, dont le chiffre d'affaires est d'environ 5 milliards de couronnes suédoises (soit autant de francs), est implantée dans une dizaine de pays.

Social

● **Le M.R.A.P.** (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), dans un communiqué, « *met en garde l'opinion française contre l'intense campagne d'intoxication attribuant aux immigrés la responsabilité de tous les problèmes actuels* ».

« *Le développement du chômage*, poursuit le M.R.A.P., *est indépendant de la présence des travailleurs immigrés et le départ de ceux-ci, loin de le supprimer, ne peut qu'aller de pair avec la destruction de secteurs entiers de l'économie, au préjudice de toute la population.* »

● **Fin de l'occupation de l'usine Maglum.** — Après trois années d'occupation, les 140 anciens salariés de l'usine Maglum de Ronchamp (Haute-Saône) ont remis les clés de l'entreprise, le 18 août, à l'inspecteur du travail. Un accord était intervenu avec les pouvoirs publics, le 28 juillet dernier, aux termes duquel quarante personnes suivraient un stage rémunéré de douze semaines dans une partie des locaux prêtés par le syndic. Pendant ce temps, le groupe Happich étudie une solution industrielle de reprise partielle des activités de Maglum, en liquidation judiciaire.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. −	Rep. +ou	Dép. −	Rep. +ou	Dép. −
$ E.-U.	7,9380	7,9450	+ 155	+ 210	+ 275	+ 345	+ 700	+ 840
$ can.	6,4458	6,4499	+ 155	+ 220	+ 290	+ 366	+ 762	+ 985
Yen (100)	3,2640	3,2655	+ 152	+ 193	+ 286	+ 338	+ 889	+ 973
DM	3,0045	3,0061	+ 187	+ 210	+ 347	+ 380	+ 977	+ 1040
Florin	2,6872	2,6888	+ 144	+ 170	+ 270	+ 300	+ 800	+ 860
F.B. (100)	14,9929	15,0019	+ 452	+ 620	+ 800	+ 1030	+ 1942	+ 2370
F.S.	3,7007	3,7022	+ 258	+ 290	+ 483	+ 525	+ 1395	+ 1480
L (1 000)	5,0345	5,0374	− 247	− 189	− 470	− 387	− 1542	− 1388
£	12,1166	12,1217	+ 280	+ 389	+ 518	+ 659	+ 1336	+ 1592

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 7/16	9 13/16	9 5/8	10	9 13/16	10 3/16	10 1/4	10 5/8
DM	4 9/16	4 15/16	4 13/16	5 3/16	4 15/16	5 5/16	5 1/2	5 7/8
Florin	5 3/4	6 1/4	5 11/16	6 1/16	5 13/16	6 3/16	6 1/8	6 1/2
F.B. (100)	8 1/2	9 1/2	8 1/4	8 3/4	8 1/2	9	9 1/2	10
F.S.	1 1/8	1 6/8	4	4 3/8	4 1/8	4 1/2	4 1/2	4 7/8
L (1 000)	16	16 1/2	16 3/4	17 1/4	17 1/4	17 3/4	18 1/2	19
£	9 1/4	9 3/4	9 5/16	9 11/16	9 1/2	9 7/8	10	10 3/8
F. franç.	12 3/16	12 5/16	12 3/4	13 1/8	13 5/8	14	15 7/8	16 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AGENCE HAVAS

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de l'Agence Havas s'est réunie le 18 août 1983 au siège de la société sous la présidence de M. André Rousselet, président-directeur général.

Elle a décidé de proposer aux actionnaires de la société le fractionnement en certificats de droits de vote et certificats d'investissement d'une action pour six actions détenues.

Elle a autorisé également le conseil d'administration à augmenter le capital social.

Le président a indiqué que l'Agence Havas, en inaugurant la formule des certificats d'investissement, parcourait la première étape d'un processus qui en comportera deux autres.

En effet, le fractionnement, qui n'intéressera en pratique que l'État, permettra à celui-ci de disposer d'une masse de certificats d'investissement qu'il pourra céder sur le marché sans pour autant se séparer des droits de vote correspondants.

Une partie du produit de cette cession sera utilisée par l'État à souscrire pour sa part à l'augmentation de capital qui constitue la troisième et dernière étape de l'opération.

M. Jaffré, représentant l'actionnaire majoritaire, a confirmé que l'État participera à la future augmentation de capital en maintenant intégralement sa participation dans l'Agence Havas à hauteur de 50,26 %.

Le président André Rousselet a précisé de son côté que le montant de cette augmentation de capital se situera autour de 180 millions de francs.

MARCHÉS FINANCIERS

A l'initiative de N.M. Rothschild

UN MARCHÉ DE L'OR AU COMPTANT POURRAIT S'OUVRIR A TOKYO

La banque britannique N.M. Rothschild, considérée comme le principal intervenant sur le marché de l'or dans la City, étudie actuellement avec quatre sociétés japonaises spécialisées sur le métal fin (1) la possibilité d'ouvrir un important marché international de l'or au comptant à Tokyo, rapporte le *Financial Times*.

A titre d'essai, ces cinq partenaires ont mis au point un schéma de transactions et de cotations pour la période de juillet à octobre de l'année en cours afin de déterminer quel intérêt pourrait susciter un marché de cette nature – libellé en yens, – alors que les cours de l'or pratiqués à Tokyo étaient alignés *jusqu'à présent* sur ceux de Londres, moyennant une surcote correspondant au coût du transport physique du métal fin, explique le quotidien britannique.

L'idée est donc de créer un marché local qui soit plus souple et plus économique pour les acheteurs et les vendeurs d'or de la région, c'est-à-dire l'ensemble de l'Asie du Sud-Est. Depuis que les investisseurs privés nippons peuvent légalement détenir de l'or – en fait, depuis 1978, – Tokyo a assisté à un fort développement de son rôle de centre de négoce de l'or et le Japon a importé, en 1981, plus de 160 tonnes de métal précieux, ce qui équivaut à environ 15 % de la production mondiale.

Selon le schéma retenu par N.M. Rothschild, un prix à l'achat et à la vente – coté en yens – serait déterminé pour des lots de 50 kilos minimum, mais il semble que les négociants nippons préfèrent intervenir sur des lots de 10 kilos seulement. En fonction des quotités retenues (10 kilos ou 50 kilos), le volume d'affaires sur ce nouveau marché serait alors compris entre 40 kilos et 200 kilos d'or par jour. Si le projet se concrétise, quatre autre négociants japonais sont déjà prêts à se mettre sur les rangs et Rothschild espère également rallier à sa cause la célèbre firme londonienne Samuel Montagu, ainsi que la Republic National Bank of New-York.

(1) Il s'agit de Tanaka, Sumitomo Corporation, Mitsubishi Metals Corporation et Mitsui and Company.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	11 août	19 août
	–	–
Valeurs franç. à revenu variable	1098,4	1132,4
Valeurs étrangères	3741,3	3794,2
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	158,5	163,4
Valeurs étrangères	508,2	512
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	136,9	141,1
Pétroles-Energie	118,4	132,3
Métallurgie	76,5	76,3
Chimie	144,3	151,5
Bâtim., mat. constr., trav. publics	119	120,1
Constructions mécaniques	100,6	101,9
Matériel électrique	153,6	155,7
Automobile et accessoires	107,1	111
Industr. de consom. non alim.	194,2	197,4
Agro-alimentaire	188,9	188,1
Distribution	88,6	92,2
Transports	135,3	134,5
Services	163,6	163,3
Assurances	104,2	104,8
Banques	157,5	157,9
Immobilier et foncier	135,5	137,3
Investissement et portefeuille	145,8	150,2
Valeurs industrielles (base 100, 1972)	161,1	167,3
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe (*)	104,3	104,3
Emprunts d'Etat (*)	105,1	105,2
Emprunts garantis et assimilés (*)	104,2	104,2
Sociétés (*)	104	104,2
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés (*)	91,6	91,6
Sociétés (*)	98,9	99,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	131,2	135
Produits de base	115,7	126
Construction	114,7	115,7
Biens d'équipement	112,2	113,4
Biens de consom. durables	137,5	141
Biens de consom. non durables	180,8	188,6
Biens de consom. alimentaires	187	186,4
Services	114,7	116,7
Sociétés financières	142,5	145,7
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	105,2	106,4
Valeurs industrielles	135	139,6
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	113,8	110,9

(*) indices provisoires.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CENTENAIRE-BLANZY. – La société l'Immobilière construction de Paris (I.C.P.) indique que sa participation dans le capital de Centenaire-Blanzy a franchi le seuil réglementaire de 10 % qui oblige à dévoiler l'identité de l'acheteur.

PARIDOC. – Au cours du premier semestre 1983, le groupement Paridoc a enregistré une augmentation de près de 10 % de son chiffre d'affaires total (hors taxes), lequel a atteint 17,19 milliards de francs. Selon la société, la progression d'un semestre sur l'autre ressort à 10,5 % pour le secteur hypermarchés à sociétés comparables, 11,9 % pour les supermarchés, et à 21,5 % pour les activités de gros, le secteur P.M.S. (succursales et supérettes), subissant, lui, un recul de 0,1 %.

Par type d'activité, la structure du chiffre d'affaires se répartit en 31,77 % pour les supermarchés, 48,56 % pour les hypermarchés, 13,88 % pour les P.M.S. et 5,79 % pour l'activité de gros.

PHILIPS. – Le bénéfice net du groupe électronique d'Eindhoven a augmenté de 4 % pendant le premier semestre de 1983 par rapport à celui des six premiers mois de 1982, passant de 250 millions de florins à 259 millions, selon les chiffres publiés par la société.

Le bénéfice net du deuxième trimestre est passé de 134 millions de florins en 1982 à 137 millions en 1983.

Pendant le premier semestre de 1983, le chiffre d'affaires a augmenté en valeur de 1 %, s'établissant à 20,6 milliards de florins (contre 20,4 milliards en 1982), mais, pour le deuxième trimestre, il a accusé une légère baisse, passant de 10,6 milliards en 1982 à 10,5 milliards en 1983.

Les effectifs mondiaux de Philips s'élevaient, au 30 juin dernier, à 341 200 salariés (en 1982 : 343 700), dont 72 100 aux Pays-Bas (1982 : 75 100).

ROYAL INSURANCE. – Le groupe britannique d'assurances Royal Insurance annonce, pour le premier semestre 1983, une hausse de 56 % de son bénéfice imposable, à 50,1 millions de livres contre 32 millions de livres pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le dividende intérimaire passe à 10,50 pence contre 10 pence précédemment.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	18 août	19 août
Valeurs françaises	137	137,5
Valeurs étrangères	158,5	158

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	18 août	19 août
Indice général	134,3	135

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 22 août .... 12 5/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 août	22 août
1 dollar (en yens)	243,95	242,75

BOURSE DE PARIS Comptant 19 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	2 655
5 %	....	2 740
3 % amort. 45-54	....	0 156
4 1/4 % 1963	105 50	4 203
Emp. 7 % 1973	9980	..
Emp. 8,80 % 77	114 50	2 140
9,80 % 78/93	88 90	1 044
8,80 % 78/86	90 20	6 052
10,80 % 79/94	91 60	10 368
13,25 % 80/90	100 60	2 824
13,80 % 80/87	101 90	11 645
13,80 % 81/99	101 35	8 204
16,75 % 81/87	110 20	15 786
16,20 % 82/90	111 15	9 720
16 % juin 82	111 12	3 148
E.D.F. 7,8 % 61	138 10	8 780
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 40	2 969
Ch. France 3 %	135	..
CNB Bques janv. 82	101 80	1 901
CNB Paribas	101 85	1 901
CNB Suez	101 90	1 901
CNI janv. 82	101 83	1 901
B.S.N. 10,50% 77	2052	210
Carrefour 6,75% 76	299	29 980
Interbail (obl. conv.)	208 10	20 700
Lafarge 6 % 72	310	30 100
Martell 8,75 % 77	1092	110
Michelin 5,50% 70	622	62 200
Moët-Hennes. 8%77	1526	150
Pétr. (Fse) 7,50% 79	206 20	20 620
Peugeot 6 % 70-75	338	..
Sanofi 10,25 % 77	585	58 100
SCREG 9,75 % 78	139	13 860
Télém. 7 % 74	148	14 800
Thom.-CSF 8,9% 77	211 10	21 110

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	42 20	43 90
A.G.F. (St Cent.)	365	360
A.G.P. Vie	3140	3140
Agr. Inc. Madag.	63	63 10
Alfred Herlicq	78	79
Allobroge	303	300
André Roudière	72 80	79 50 d
Applic. Hydraul.	285	291
Arbel	39 50	39 50
Artois	318	319 50
At. Ch. Loire	12 10	13 30 d
Ausseden-Rey	14	14
Bain C. Monaco	83 90	81
Banania	404	403
Banque Hypoth. Eur.	334	....
Blanzy-Ouest	282	285
B.N.P. Intercontin.	85	85
Bénédictine	1230	1235
Bon-Marché	82 15	85 40
Borie	307	314 80
Bras. Glac. Int.	520	525
Calif	360	359
Cambodge	165	165
C.A.M.E.	98	96
Campenon Bern.	196	194
Caout. Padang	250	....
Carbone-Lorraine	52	53 50
Carnaud S.A.	100	100
Caves Roquefort	780	751
C.E.G.Frig.	131 80	135
C.E.M.	30 30	31 10
Centen. Blanzy	710	721
Centrest (Ny)	105	100
Cerabati	62	63
C.F.F. Ferrailles	112 90	112 90
C.F.S.	595	....
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	8 40	....
C.G.V.	69	92 90 d
Chambon (M.)	320	315
Chambourcy (M.)	1169	1169
Champex (Ny)	102	102
Chim. Gde Paroisse	52 80	51 10
C.I. Maritime	305 50	305
Ciments Vicat	185	184
Citram (B)	125	124
Clause	280 80	279
Cl. MA (Fr.-Bail)	350	350
CMN-Mar Madag.	5 40	4 75
Cochery	53 50	....
Cofradel (Ly)	400	....
Cogifi	204	206
Comindus	394	394
Comiphos	152	152
Comp. Lyon-Alem.	191 10	185
Concorde (La)	250	250
C.M.P.	16 40	17 50
Conte S.A. (Li)	18 50	17
Crédit (C.F.B.)	203	206
Créd. Gén. Ind.	383	388 20
Crédit Univers.	433	....
Créditel	101 20	101
C. Sabl. Seine	116	....
Darblay S.A.	138	145
De Dietrich	314	314
Degremont	175	175
Delalande S.A.	190	197 60 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delmas-Vieljeux	579	556
Dév. Rég. P.d.C (Li)	112 30	112 30
Didot-Bottin	277	277
Dist. Indochine	286 20	300
Drag. Trav. Pub.	189	190
Duc-Lamothe	225	225
Dunlop	4 45	4 90 d
Eaux Bass. Vichy	976	951
Eaux Vittel	680	676
Ecco	2040	2049
Economats Centre	427	444
Electro-Banque	220	215
Electro-Financ.	440	430
Elf-Antargaz	147	145 50
E.L.M. Leblanc	611	620
Entrepôts Paris	245 20	255
Epargne (B)	1152	1130
Epargne de France	320	317
Epeda-BF	1080	1090
Escaut-Meuse	340	345
Eurocom	462	462
Europ. Accumul.	31	31
Everitt	210	218 40
Félix Potin	1085	1128
Ferm. Vichy (Ly)	115	125
Files-Fourmies	2 90	2 79 o
Finalens	92	92 60
FIPP	91 70	95 40 d
Fnac	200	200 50
Focep (Chât. eau)	1510	1500
Foncière (Cie)	170	165
Fonc. Agache-W.	84 50	....
Fonc. Lyonnaise	1320	1320
Foncina	135	135
Forges Gueugnon	12 50	12 50
Forges Strasbourg	116 90	117
Forinter	1310	1300
Fougerolle	116 50	117 50
France I.A.R.D.	102	....
France (La)	440	471
Frankel	169	191 d
Fromageries Bel	575	580
From. Paul Renard	371	....
GAN	670	690
Gaumont	581	560
Gaz et Eaux	1105	1119
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	24 80	25 70
Gerland (Ly)	555	565
Gévelot	90	92 70
Gr. Fin. Constr.	168 20	168 20
Gds Moul. Corbeil	88	89
Gds Moul. Paris	265	265
Groupe Victoire	400	400
G. Transp. Ind.	126	126
Huard-U.C.F.	39	40 50
Hutchinson	29 90	31
Hydro-Energie	91 50	98
Hydroc. St-Denis	57 90	....
Immindo S.A.	170	172
Immoinvest	123 80	122 50
Immobail	245	245
Immobanque	409	409
Immob. Marseille	1286	....
Immofice	335	345
Imp. G.-Lang	3	....
Industrielle Cie	577	580
Interbail (act.)	310 10	310 10
Jaeger	65	58 10
Kinta S.A.	640	640
Laffitte-Bail	235	235
Lambert Frères	46	47 80 d
Lampes	105	105
La Brosse-Dupont	55 20	60 50 d
Lebon Cie	612	613
Lille-Bonnières	245	245
Locabail Immob.	386 50	386
Loca-Expansion	132	132
Locafinancière	184	184
Locatel	326	324
Lordex (Ny)	105	....
Louvre	273 50	265
Luchaire S.A.	141	142
Machines Bull	38 20	38 30
Magasins Uniprix	57	57 90
Magnant S.A.	48	....
Maritimes Part.	134	134
Marocaine Cie	32	36 60
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	275 10	....
M. H.	38 80	37 20
Mic	250	....
Mors	461	461
Nadella S.A.	80 90	84 10 d
Naval Worms	126 80	126 80
Navig. (Nat. de)	54	54 50
Nicolas	315 50	327
Nodet-Gougis	59	....
OPB Paribas	114 40	114
Optorg	87	89 90
Origny-Desvroise	144 30	145
Palais Nouveauté	308	296
Paris France	130 50	133
Paris-Orléans	115	115 50
Part. Fin. Gest. Im.	220	221
Pathé-Cinéma	205	210
Pathé-Marconi	133	127 70

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Files Wonder	90	90
Piper-Heidsieck	278 50	278 50
P.L.M.	114	113 50
Porcher	171	171
Profils Tubes Est	6 40	6 35
Prouvost ex-Lain.R.	38 50	....
Providence S.A.	323	324 50
Publicis	848	848
Raff. Souf. R.	160	164 50
Ressorts Indust.	90	93
Révillon	440	450
Ricqlès-Zan	129	134 d
Ripolin	45	41 10 o
Risla (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	70 20	70 20
Rochette-Cenpa	16 50	16 80
Rosario (Fin.)	85 10	85 15
Rougier et Fils	65	63 40
Rousselot S.A.	365	379 50 d
Sacer	36	....
Saclor	2 95	3
SAFAA	87	....
Safic-Alcan	195	198
SAFT	135 60	136 10
Saunier Duval	27	26 15
SGE-SB	145	144
Saint-Raphaël	75	75 70
Salins du Midi	228 60	228
Santa-Fé	174	176
Satam	50 50	50 50
Savoisienne (M)	87 40	....
SCAC	183	180
Sellier-Leblanc	269	270
Senelle Maubeuge	150 10	150 20
S.E.P. (M)	91	....
Serv. Equip. Véh.	35 10	35
Sicli	39 50	39 50
Sicotel	211 50	208
Sintra-Alcatel	638	635
Sinvim	119 70	116 10
Siph (Plant. Hévéas)	196 90	193 90
Sliminco	418	418
SMAC Acieroïd	153	153
Sofal financière	330	326
Sofio	151 20	157 20 d
Soficomi	375	379 90
S.O.F.I.P. (M)	103	113 d
Sofragi	740	745
Sogepal	215	212
Soudure Autog.	87	85
S.P.E.G.	89 50	86
Speichim	171 60	174 50
S.P.I.	153 50	158
Spie Batignolles	148	148 50
Stemi	240	240
Synthelabo	302 60	315 d
Taittinger	469	474
Testut-Aequitas	100 20	80 40 o
Thann et Mulh.	48	48
Tissmétal	30 90	30 10
Tour Eiffel	286	286
Trailor S.A.	200	200
Ufiner S.M.D.	150	154 80
Ugimo	175	176 20
Unibail	470	476
Unidel	138	140
U.A.P.	560	552
Union Brasseries	56	56
Union Habit.	224	224
Un. Imm. France	227	....
Un. Ind. Crédit	274 80	275
Usinor	1 17	1 20
U.T.A.	167	....
Vincey Bourget (Ny)	4 80	6 80 d
Virax	51	53
Waterman S.A.	228	....
Brass. du Maroc	145 50	146
Brass. Ouest-Afr.	20 40	20 30

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	270	271
Akzo	284	288
Alcan Alum	395	400
Algemeine Bank	1450	1440
Am. Petrofina	620	605
Arbed	235	....
Asturienne Mines	90	....
Banco Central	99	100
Bco Pop Espanol	84	84
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	39500	39950
Barlow Rand	120	....
Blyvoor	160	173
Bowater	38 50	....
British Petroleum	70 10	70 20
Br. Lambert	460	460
Caland Holdings	120	130
Canadian-Pacific	400	392
Cockerill-Ougre	20	....
Cominco	450	....
Commerzbank	686	....
Courtaulds	15	15
Dart. and Kraft	720	718

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Beers (port.)	111 50	....
Dow Chemical	350	347
Dresdner Bank	742	732
Entrep. Bell Canada	230	230
Femmes d'Auj.	76 20	....
Finoutremer	280	....
Finsider	0 37	....
Fosaco	21 50	....
Gén. Belgique	388 50	388
Gevaert	443	....
Glaxo	148	147
Goodyear	320	323 50
Grace and Co	475	480
Grand Metropolitan	59 80	59 80
Gulf Oil Canada	164 90	160
Hartebeest	902	900
Honeywell Inc.	1200	....
Hoogovens	128	....
I. C. Industries	472	460
Int. Min. Chem	500	....
Johannesburg	1450	1440
Kubota	14 80	14 80
Latonia	246	249 50
Mannesmann	550	....
Marks-Spencer	33 60	33 60
Midland Bank S.A.	69	69
Mineral-Ressourc.	130 60	....
Nat. Nederlanden	551	552
Noranda	222 50	227
Olivetti	22 50	22 60
Pakhoed Holding	218	230
Petrofina Canada	850	....
Pfizer Inc.	833	815
Phoenix Assuranc.	46	....
Pirelli	13 50	13 30
Procter Gamble	576	575
Ricoh Cy Ltd	38	39 90
Rolinco	1120	1137
Robeco	1120	1124

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Shell fr. (port.)	100 20	....
S.K.F. Aktiebolag	225	234
Sperry Rand	480	470
Steel Cy of Can.	230	229
Stilfontein	202	....
Sud. Allumettes	272	....
Tenneco	407	430
Thorn EMI	86	....
Thyssen c. 1 000	275	....
Toray indust. inc	19 75	19 80
Vieille Montagne	602	606
Wagons-Lits	405	400
West Rand	104 50	106

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	738	720
Dafsa	270	269
Far East Hotels	1 36	1 36
Merlin Immobilier	1890	1860
Métallurg. Minière	125 50	125 50
M.M.B	280 20	281 50
Novotel S.I.E.H.	1320	1330
Petit Bateau	380	372
Petrofigaz	495	495
Sodexho	2030	2030
Sofibus	216	217
Rodamco	495	498 90

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	8 30	8 90
Alser	175	....
Cellulose du Pin	22 95	....
Coparex	475	495
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	61	....
Pronuptia	130	....
Rorento N.V.	695	689
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	97 50	100
Total C.F.N.	63	....
Ufimex	232	....

SICAV 19/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	201 99	192 83
Actions-Investiss.	265 38	253 33
Actions sélectives	307 23	293 30
Audificand	325 26	310 51
A.G.F. 5000	226 79	216 51
Agfimo	341 32	326 84
Altefi	226 41	216 14
A.L.T.O.	182 78	174 49
Amérique Gestion	557 23	531 96
Associc	20752 04	20752 04
Bourse-Investiss.	261 58	249 72
Capital Plus	1183 89	1183 89
C.I.P.	815 41	778 43
Convertimmo	285 87	272 91
Cortexa	1058 09	1010 11
Credinter	403 88	385 57
Croiss. Immobil.	351 32	335 39
Démeter	61880 31	61495 82
Drouot-France	277 28	264 69
Drouot-Investiss.	703 11	671 23
Drouot-Sécurité	191 05	182 39
Energia	253 68	242 18
Epercourt Sicav	5881 43	5852 17
Epargne Associations	22872 99	22804 58
Epargne-Croiss.	1430 62	1365 75
Epargne-Industr.	418 46	399 48
Epargne-Inter	692 20	660 81
Epargne-Oblig.	170 93	163 18
Epargne-Unie	851 32	812 72
Epargne-Valeur	338 95	323 58
Eparoblig	1033 49	1031 43
Eurocic	8478 01	8093 57
Euro-Croissance	396 68	378 69
Foncier Investiss.	603 53	576 16
France-Garantie	271 40	265 08
France-Investiss.	399 02	380 93
Fr.-Obl. (nouv.)	392 61	374 81
Francic	226 44	216 17
Fructidor	227 06	216 76
Fructifrance	394 16	376 28
Fructivar	58686 76	58544 42
Gestion Associations	107 83	105
Gestion Mobilière	563 27	537 73
Gest. Rendement	477 23	455 59
Gest. Sél. France	349 60	333 75
Haussmann Oblig.	1189 72	1135 77
Horizon	586 69	560 09
I.M.S.I.	343 50	327 92
Indo-Suez Valeurs	660 53	630 58
Ind. française	12152 31	12152 31
Interoblig.	10069 64	9613 02
Intersélect France	258 02	246 32
Intervaleurs Indust.	379 54	362 33
Invest. Obligataire	11890 90	11867 17
Invest. St-Honoré	700 70	668 93
Laffitte-crt-terme	113360 03	113360 03
Laffitte-Expansion	631 98	603 32
Laffitte-France	180 85	172 63
Laffitte-Oblig.	135 39	129 25
Laffitte-Rend.	200 40	191 31
Laffitte-Tokyo	870 15	830 69
Lion-Associations	10848 36	10848 36
Livret portefeuille	486 36	464 31
Mondiale Investissem.	330 92	315 91
Monecic	52375 28	52375 28
Multi-Obligations	458 13	437 38
Natio.-Assoc.	21620 03	21576 88
Natio.-Epargne	11737 04	11620 83
Natio.-Inter.	908 18	866 98
Natio.-Placements	57888 56	57888 56
Natio.-Valeurs	472 24	450 83
Oblisem	161 18	153 87
Pacifique St-Honoré	421 47	402 36
Paribas Epargne	11356 08	11310 82
Paribas Gestion	543 62	518 97
Patrimoine-Retraite	1080 42	1059 24
Phénix Placements	225 75	224 63
Pierre Investiss.	391 22	373 48
Province Investiss.	258 38	246 64
Rendem. St-Honoré	11360 80	11304 28
Sécur. Mobilière	393 94	376 08
Sélcourt terme	11350 39	11265 90
Sélec. Mobil. Div.	328 88	313 97
Sélection-Rendem.	165 99	158 46
Sélect. Val. Franç.	183 76	175 42
Sicav-Associations	1018 01	1015 98
S.F.I. fr. et étr.	449 84	429 44
Sicavimmo	447 21	426 93
Sicav 5000	194 70	185 87
Silvafrance	319 52	305 03
Sivam	309 33	295 30
Silvarente	188 39	179 85
Silvinter	365 67	349 09
S.I.-Est	985 24	921 47
S.I.G.	776 32	739 32
S.N.I.	1080 37	1031 38
Sofinvest	437 17	417 36
Sogepargne	327 54	312 69
Sogevar	861 91	822 83
Sogintor	1098 30	1048 50
Soleil Investiss.	462 49	441 52
U.A.P. Investiss.	342 91	327 36
Unifrance	238 23	227 43
Unifoncier	628 86	600 34
Unigestion	615 23	587 33
Uni-Japon	1067 48	1019 07
Unirente	1695 28	1639 54
Univer	12467 04	12467 04
Valorem	400 22	382 07
Valorg	10539 01	10486 58
Valrem	115323 44	115208 23
Worms Investiss.	702 86	670 80

◆ : prix précédent.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2125	4,5 % 1973	2180	2152	2149	2140
3075	C.N.E. 3 %	3023	3030	3025	3028
....	Accor	182	179 80	181 90	182
720	Agence Havas	745	755	755	750
415	Air Liquide	455	453	453	453
285	Als. Superm.	293 50	297 40	297 40	291 60
56	A.L.S.P.I.	67	70 50	72	70 50
144	Alsthom-Atl.	139 50	139 80	139 80	138 10
990	Amrep	1110	1080	1080	1065
335	Applic. gaz	315	320	320	318
280	Arjom. Prioux	285	280	278 80	274 50
940	Aux. Entrepr.	1048	1053	1060	1032
460	Av. Dass.-Br.	451	452	452	443 10
195	Bail-Equipem.	216 80	216 50	216 50	217
450	Bail-Investiss.	477	482 40	482 40	480
250	Cie Bancaire	296 20	298	299	295
106	Bazar H.-V.	105 10	105 30	105 30	107
....	B.C.T. Midi B.	163	162	162	164
290	Béghin-Say	338	334	334	330
645	Bic	636	632	633	623
240	B.I.S.	248	248	246	245
1190	Biscuit (Géné.)	1385	1350	1380	1350
1590	Bongrain S.A.	1600	1590	1590	1560
730	Bouygues	764	760	755	751
1880	B.S.N.-G.D.	1980	1960	1999	1999
1290	Carrefour	1380	1374	1375	1385
830	Casino	898	887	886	896
480	Cedis	545	570	585	559
184	Cetelem	210	210	209	207
475	C.F.A.O.	488	487	487	480
63	C.F.D.E.	75 80	74 60	74 40	75 90
7 70	Ch. France Dunk.	7 80	7 75	7 75	7 90
225	Charg. Réunis	234 80	234 50	236	230 10
14	Chiers-Châtill.	14 25	14 30	14 30	14
172	Ciments franç.	188	188	194	185
1170	C.I.T. Alcatel	1325	1320	1325	1300
720	Club Méditerr.	896	892	895	890
97	Codetel	97	96 10	96 10	96 10
174	Cofimeg	168	168	169	167 10
210	Coles	218	218	218	219 50
107	Compt. Entrepr.	113	110 20	110 20	110 20
240	Compt. Mod.	286	275	277	275
415	Créd. Foncier	462	470	470	470
183	Crédit F. Imm.	184 80	180	180	183 50
360	Crédit Nat.	340	341	341	344 80
30	Creusot-Loire	38	42 40	42 20	41 60
106	Crouzet	132	132 50	131 90	130
290	C.S. Saupiquet	286	285	285	285
900	Damart-Servip	1018	1017	1017	1001
615	Darty	672	690	700	690
475	Docks France	580	590	590	580
54	D.M.C.	72 10	73 90	74 30	72 50
775	Dumez	945	930	925	920
360	Eaux (Gén.)	368 80	373	373	365 50
163	Elf-Aquitaine	189	191	190	191
156	– (certific.)	179	178	180	174 50
1590	Essilor	1550	1538	1536	1568
305	Esso S.A.F.	339 50	337	336	335 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
410	Eurafrance	475	475	478	470
705	Euromarché	694	730	730	730
690	Europe n° 1	650	650	648	640
630	Facom	618	629	629	622
850	Fichet-Bauche	910	960	960	941
137	Finextel	148 10	148	148	147
157	Fives-Lille	165 10	167 90	167 90	168
23	Fonderie (Géné.)	23	22	22	21 60
88	Fraissinet	90	87	87	87
350	Francarep	423	403	408	395
134	Gal. Lafayette	139	137	137	139
1070	Gén. Géophys.	1190	1210	1215	1195
330	GTM-Entrepose	340	337 50	337 50	330 90
300	Guyenne-Gasc.	325	333	335	333
1040	Hachette	1110	1150	1165	1150
280	Hénin (La)	291 50	291 50	291 50	290
63	Imétal	87 70	65 05	65 05	65
220	Imm. Plaine-M.	222	225	225	220 50
305	Ind. et Particip.	298	307	305	307
670	Inst. Mérieux	698	710	710	710
1300	Intertechnique	1315	1335	1335	1308
149	J. Lefebvre	159 50	159 50	158	160
142	Jeumont Ind.	147 80	150	150	147
335	Lab. Bellon	351	360	360	352 80
280	Lafarge-Coppée	281 20	280	279	280
1870	Legrand	2010	1950	1955	1975
1080	Lesieur	1085	1050	1050	1051
240	Locafrance	232	231	230 50	235
515	Locindus	533	530	530	540
590	Lyonn. Eaux	699	695	695	695
425	Mais. Phénix	467 50	469	470	464 90
845	Majorette (Ly)	885	886	886	875
132	Manurhin	98 50	79	79	79
56	Mar. Wendel	59	59 10	59 15	58
980	Martell	1115	1130	1125	1130
860	Merlin-Gerin	825	823	823	810
1040	Matra	998	990	995	998
790	Michelin	767	780	786	778
920	Midi (Cie)	985	1000	1010	1000
125	Mines Kali (Sté)	117	110 90	112	109 10
42	M.M. Penarroya	47 20	45	45 10	45 50
1240	Moët-Hennessy	1238	1248	1250	1243
515	Mot. Leroy-S.	547	546	548	536
81	Moulinex	81	80	80	79
380	Mumm	454	451	454	451
185	Navig. Mixtes	182	181	181	181
8	Nobel-Bozel	6 40	6 05	6 05	6 20
52	Nord-Est	47 50	47 50	47 50	47 10
300	Nordon (Ny)	300	300	300	300
69	Nouvelles Gal.	68 10	68 50	68	67 90
....	Occident. (Gén.)	740	744	740	744
....	Olida-Caby	176	180	180	176 40
....	Omn. F. Paris	1030	1005	1005	1010
....	Opfi-Paribas	139	137	138	137
....	Oréal (L')	1838	1960	1838	1940
56	Papet. Gascogne	57	58 90	58 90	59 80
490	Paris-Réescomp.	660	656	656	645
123	Pechelbronn	138 50	137	137	138 90

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
395	Penhoet	414	410	411	402
675	Pernod-Ricard	760	740	742	740
180	Pétroles (Fse)	184	182	181 20	178 50
41	– (certific.)	41 60	41 60	41 60	41 15
127	Pétroles B.P.	95	95 30	95 30	93 50
177	Peugeot S.A.	178 80	178 50	179	176
82	Poclain	79 80	80	80	80
325	Poliet	347	352	352	345
131	Pompey	118	117	117	114 70
285	P.M. Labinal	339	335	335	330
1190	Presses Cité	1085	1075	1090	1075
700	Prétabail Sic.	740	740	734	730
235	Primagaz	247	240	238	245
110	Printemps	105 80	106	106 10	106 10
980	Promodès	1185	1188	1188	1188
355	Radiotechn.	417	414	416	414
95	Raffin. (Fse)	96	93	93	93
980	Redoute (La)	1065	1052	1052	1052
330	Roussel-Uclaf	432	429	428 10	429
985	Rue Impériale	915	925	925	919
136	Sade	146	147	147	147
1160	Sagem	1150	1149	1149	1127
265	St-Louis B.	314	308	315	302
375	Sanofi	423	419	418 50	419
245	S.A.T.	249	245	245	245
15 50	Saulnes	15 50	15 40	15 40	15 40
81	Schneider	108	112	116	110
28	S.C.O.A.	27 95	27 50	27 60	27 25
99	S.C.R.E.G.	103 80	102	102	103
350	Seb	324	327 30	330	322
240	Sefimeg	235	235	235	233
660	S.F.I.M.	671	675	674	662
123	S.G.E.-S.B.	145 50	146	146	144
690	Sign. Ent. El.	680	678	676	684
430	Silic	427	420	420	411 60
255	Simco	268	271	271	267
121	Simnor	123 60	122	122	122
920	Skis Rossignol	1005	980	980	980
400	Sogerap	428	426	425	424 90
340	Sommer-Allib.	391	389	387	389
330	Source Perrier	332 50	332	332 50	332
300	Talcs Luzenac	315	318	317 90	318
1040	Tél. Elect.	1100	1125	1120	1110
139	Thomson-C.S.F.	155	163 50	167	162 70
1640	T.R.T.	1790	1775	1785	1765
184	U.F.B.	190	189	189	186
415	U.I.S.	441	451	451	449
148	U.C.B.	162 50	162 50	162 60	162 10
290	Valéo	271 50	273	278 50	273
70	Vallourec	81 50	80	80	78 50
1470	V. Clicquot-P.	1485	1485	1485	1471
735	Viniprix	935	950	950	950
1010	Elf-Gabon	1260	1242	1242	1217
280	Amax Inc.	296	292 10	292	289
725	Amer. Express	739	743	738	477
650	Amer. Teleph.	691	699	698	687
225	Anglo Amer. C.	228	230 50	230 50	226
1270	Amgold	1360	1390	1380	1390

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
910	B. Ottomane	961	965	965	946
610	BASF (Akt)	660	647	649	658
620	Bayer	635	632	632	620
665	Buffelsfont.	685	676	688	662
47	Charter	44 60	45	44 90	45
545	Chase Manh.	530	530	529	530
330	Cie Pétr. Imp.	329	328	328	322
105	De Beers	112 80	111 40	111 10	111 10
1350	Deutsche Bank	1303	1300	1300	1301
186	Dome Mines	192	191 40	190	194 90
395	Driefontein Cid	399	400 10	402	400
490	Du Pont-Nem.	533	533	533	527
720	Eastman Kodak	707	734	729	720
206	East Rand	204 80	202 20	202 50	201 10
590	Ericsson	545	550	551	547
355	Exxon Corp.	427	418	417	412
610	Ford Motors	624	610	615	601
495	Free State	533	519	521	511
280	Gencor	291	289 50	289	285 10
375	Gén. Belgique	380	375	375	368
545	Gén. Electr.	512	507	507	516
785	Gen. Motors	745	745	746	733
89	Goldfields	97	98 70	98	98
250	Harmony	269 90	268 20	268 20	268 20
37	Hitachi	38 70	39 40	39 25	39 05
640	Hoechst Akt.	659	653	653	641
81	Imp. Chemical	92 30	92 60	92 50	92 50
157	Inco. Limited	173 50	169	169	169
1280	IBM	1318	1324	1324	1312
56	Ito-Yokado	58	59 35	59 10	58 80
470	ITT	460	457	454	457

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
72	Matsushita	72 60	73 70	73 80	73 70
980	Merck	1055	1063	1063	1050
860	Minnesota M.	850	830	830	821
320	Mobil Corp.	351	351 80	352	347 50
20100	Nestlé	20970	21000	21000	20890
850	Norsk Hydro	851	808	816	800
1090	Petrofina	1229	1239	1221	1215
610	Philip Morris	668	671	666	661
183	Philips	173	168 60	169	169
500	Pres. Brand	541	531	531	526
560	Président Steyn	586	599	599	596
1340	Quilmès	1293	1258	1270	1232
1530	Randfontein	1620	1617	1616	1620
475	Royal Dutch	536	536	530	525
86	Rio Tinto Zinc	105	105 90	105 70	105 50
465	St Helena Co	483	479	477 90	480
585	Schlumberger	667	652	649	650
89	Shell transp.	102	102 30	103	101 50
1470	Siemens A.G.	1428	1422	1422	1400
150	Sony	145 50	146 80	146 80	145 20
236	T.D.K.	248 90	250	250	250
735	Unilever	770	768	772	....
735	Unit. Techn.	749	748	748	748
1330	Vaal Reefs	1460	1448	1448	1459
830	West Deep	862	859	859	850
565	West Hold.	601	605	597	604
485	Xerox Corp.	490	491	485	484
2 96	Zambia Corp.	3	2 98	2 98	2 98

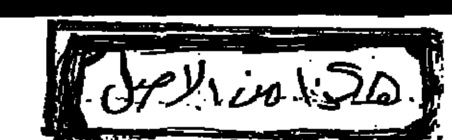
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/8	Cours des billets aux guichets : Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 917	7 973	7 850	7 850
Allemagne (100 DM)	300 800	300 640	290	310
Belgique (100 F)	15 023	15 003	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	268 900	268 610	256	276
Danemark (100 krd)	83 510	83 500	80	88
Norvège (100 k)	107 100	107 300	106	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 044	12 100	11 700	12 500
Grèce (100 drachmes)	8 865	8 845	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 051	5 042	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	369 300	370 200	363	384
Suède (100 krs)	101 500	101 900	99	106
Autriche (100 sch)	42 770	42 800	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 308	5 310	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 485	6 530	6 100	5 700
Canada ($ can 1)	6 415	6 460	6 380	6 700
Japon (100 yens)	3 257	3 278	3 200	3 380

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/8
Or fin (kilo en barre)	107200	107400
Or fin (en lingot)	107400	107000
Pièce française (20 fr)	700	697
Pièce française (10 fr)	408	.....
Pièce suisse (20 fr)	704	696
Pièce latine (20 fr)	699	690
Souverain	847	846
Pièce de 20 dollars	4265	4220
Pièce de 10 dollars	2080	2080
Pièce de 5 dollars	1265	.....
Pièce de 50 pesos	4490	4485
Pièce de 10 florins	720	720



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 21-22 août 1983 a été tiré à 443 025 exemplaires

PERQUISITION AU SIÈGE DU PARTI DES FORCES NOUVELLES

L'ancien responsable de l'Aube inculpé et écroué

Trois membres du bureau politique du Parti des forces nouvelles (extrême droite), MM. Roger Girard, secrétaire général, Roland Hélie et Jacques Marchal, ont été interpellés, puis relâchés, vendredi 18 août, par les policiers de la sixième section de la direction centrale de la police judiciaire agissant sur commission rogatoire de Mme Catherine Just, juge d'instruction au tribunal de Troyes. Ces auditions ont été effectuées à propos de l'enquête concernant deux jeunes garçons, MM. Philippe Craeye et Vincent Gillier, arrêtés la semaine dernière, et auteurs présumés de six fusillades dont une contre le siège de la fédération départementale du parti communiste à Troyes (Aube) dans la nuit du 25 au 26 octobre 1982 (*le Monde* du 20 août). Les deux jeunes gens ont déclaré avoir agi à l'instigation de l'ancien responsable départemental du P.F.N. pour l'Aube, M. Laurent Rohmann, dix-neuf ans, qui a été inculpé et écroué, samedi 20 août, de *« complicité, dégradation volontaire d'un objet mobilier et d'un bien immobilier appartenant à autrui, ...préparée par une bande organisée. »*

MM. Philippe Craeye et Vincent Gillier sont considérés comme des sympathisant du P.F.N. Le juge d'instruction, Mme Just, a également entendu l'actuel responsable pour l'Aube du P.F.N., M. Pascal Chaton, et a lancé une commission rogatoire dans le but de rechercher d'autres personnes sympathisantes, ou membres du P.F.N., susceptibles d'avoir incité MM. Craeye et Gillier à commettre plusieurs agressions, notamment contre des Maghrébins. Des perquisitions ont donc été opérées au domicile des trois membres du bureau politique du P.F.N. ainsi qu'au siège provisoire de cette organisation politique, 45, rue de l'Echiquier à Paris (10e). Un fichier de plusieurs centaines de noms a été découvert au domicile de M. Roland Hélie.

Dans un communiqué, publié samedi 20 août, le bureau politique du P.F.N. proteste contre ces interpellations et ces perquisitions, dénonçant le *« gouvernemnt décidément prêt à tout pour supprimer les libertés politiques et tenter de criminaliser les organisations d'opposition »*. Au palais de justice de Troyes, on précise que la commission rogatoire délivrée par Mme Just n'est pas dirigée contre les responsables du P.F.N. mais a pour but de rechercher des personnes directement mêlées aux infractions commises par MM. Craeye et Gillier.

Au Liban

De nouveaux bombardements sur les quartiers chrétiens de Beyrouth ont fait une vingtaine de morts

De notre correspondant

Beyrouth. — Le Grand-Beyrouth, plus exactement son secteur chrétien et la banlieue de celui-ci, a de nouveau été bombardé, ce lundi 22 août au matin.

Après une accalmie qui durait depuis le bombardement de l'aéroport le 10 août, la zone chrétienne (trois obus seulement sont tombés dans la *banlieue sud de Borj-Barajne à prédominance musulmane*) a été copieusement arrosée d'obus. Ils provenaient, selon la radio phalangiste, des positions syriennes surplombant la montagne, ainsi que des positions druzes à Aley, zone sous contrôle militaire israélien.

Plus de cinq cents projectiles, notamment des fusées Grad (de fabrication soviétique) et des obus de 130 et de 122, sont tombés sur les quartiers visés, faisant plus de vingt morts et blessés, et causant des destructions et des incendies. Quelques obus sont tombés à proximité de l'aéroport, mais celui-ci n'a pas été directement touché et demeurait ouvert lundi matin.

Ces nouveaux bombardements sont attribués par les médias phalangistes à une tournée du ministre syrien de la défense, le général Tlass, dans les positions occupées par son armée au Liban. Il est tout aussi possible d'y voir une riposte syro-druze à la visite concomittante du ministre israélien de la défense, M. Arens, dans le secteur chrétien de Beyrouth.

Les très légers progrès enregistrés sur la voie d'une entente nationale, qui permettrait la relève par l'armée libanaise des troupes israéliennes en montagne après leur départ imminent, seront-ils sabotés ou, au contraire, accélérés par les événements de ce lundi matin ? C'est difficile à prévoir. Un des ministres qui participent aux entretiens avec l'opposition a déclaré : *« Ce n'est pas une mission impossible... »* Ça l'est presque. Pour le moment, on en est à discuter avec l'opposition — MM. Frangié et Karame représentant M. Joumblatt — de la possibilité de se rencontrer pour négocier.

Entre-temps, l'émissaire américain, M. McFarlane, continue imperturbablement sa mission. Avant de regagner Beyrouth, dimanche 21 août, il a catégoriquement affirmé au Caire : *« Une partition du Liban est hors de question. »*

LUCIEN GEORGES.

M. POIVRE D'ARVOR NE PRÉSENTERA PLUS LE JOURNAL D'ANTENNE 2

C'est décidé, P.P.D.A. ne présentera plus, jusqu'à nouvel ordre, le journal d'Antenne 2. Les ambitions soudaines de Patrick Poivre d'Arvor — un statut égal à *celui de Christine Ockrent*, rédactrice en chef des journaux de la soirée (*le Monde* du 10 août), — se sont heurtées à la fermeté de la direction de la chaîne et notamment celle de son directeur de l'information, Pierre Lescure : pourquoi remettre en cause un organigramme et un mode de fonctionnement satisfaisant, *à la seule requête d'un* journaliste, fût-il la star talentueuse qu'est devenu P.P.D.A. ? Celui-ci *« savait depuis le début du mois que je ne céderais pas sur ses exigences »*, nous a déclaré Pierre Lescure.

Patrick Poivre d'Arvor est actuellement en Colombie pour participer à une mission humanitaire. *On ne sait pas encore* quel sera son sort sur la deuxième chaîne, ou s'il choisira de la quitter, comme il l'avait clairement laissé entendre si on n'accédait pas à ses désirs.

Son remplaçant n'est pas encore désigné. Bénéficiant d'une image sereine, la direction de la chaîne a décidé de se donner le temps de choisir, parmi plusieurs journalistes, celui dans lequel elle pourrait « investir » pour façonner une nouvelle vedette du petit écran.

En Jamaïque

UN JEUNE POÈTE OPPOSANT AU RÉGIME A ÉTÉ ASSASSINÉ

L'ambassade de Jamaïque à Bruxelles a confirmé ce lundi 22 août l'assassinat à Kingston, le 17 août, de Michael Smith, poète jamaïquain, *qui devait se rendre en* Grande-Bretagne le mois prochain pour un récital. Selon l'ambassade, Michael Smith, qui est âgé de 32 ans, a été attaqué dans la rue par trois hommes et a été mortellement atteint d'une pierre lancée par l'un d'entre eux.

L'ambassade se refuse à confirmer l'information selon laquelle Michael Smith aurait été tué devant le siège du parti travailliste jamaïquain, la formation au pouvoir, dirigée par le premier ministre M. Edward Seaga. Selon *le Matin*, le poète aurait tenu la veille de son assassinat des propos très durs à l'égard du régime lors d'une réunion à laquelle assistait Mme Mavis Gilmore, ministre de l'éducation.

Alors qu'il passait le lendemain devant le siège du parti travailliste jamaïquain, il aurait été agressé par des gardes du corps de cette dernière, qui l'auraient reconnu. Il aurait été passé à tabac et achevé à coups de pierres.

Michael Smith pratiquait la « dub poetry », une poésie au rythme très marqué, *qui se récite* sur fond sonore musical et s'apparente au reggae. Il était très populaire dans les ghettos de Kingston et dans les milieux de l'émigration jamaïquaine à Londres.

Dans le cadre de l'enquête sur l'évasion de Licio Gelli

UN ANTIQUAIRE MONÉGASQUE EST DÉFÉRÉ DEVANT LE PARQUET DE NICE

(De notre correspondant.)

Nice. — M. Alain Deverini, trente et un an, antiquaire à Monaco, a été entendu comme témoin, samedi 20 août, dans l'affaire de l'évasion de Licio Gelli, l'ancien grand maître de la loge italienne P.2, et devait être présenté ce lundi à M. François Boisseau, juge d'instruction à Nice. M. Deverni s'est rendu de son propre gré, samedi, à la convocation de la police de l'air et des frontières.

Le nom de M. Deverini, décorateur de la famille Gelli, avec laquelle il entretenait des relations amicales, a été utilisé pour louer l'hélicoptère qui a transporté Gelli et deux autres personnes d'Annecy à Monaco, le 10 août dernier, après que l'ancien dirigeant de la loge maçonnique *se fut évadé* de sa prison genevoise.

M. Deverini avait déjà été entendu comme témoin en mars 1983, lors du procès du meurtrier d'un antiquaire monégasque, Louis Noguères. M. Deverini et son ami Raphaelo Gelli, fils de Licio Gelli, et désormais considéré comme l'organisateur de l'évasion de son père, avaient alors témoigné en faveur de ce dernier, mis en cause par l'accusé.

M. V.

En Yougoslavie

Condamnation de onze intellectuels bosniaques pour « activisme musulman »

Belgrade *(A.F.P.)*. — Onze intellectuels yougoslaves de Bosnie-Herzégovine, jugés coupables *d'« activité contre-révolutionnaire d'inspiration nationaliste musulmane »*, ont été condamnés, samedi 20 août à Sarajevo, à des peines allant de cinq à quinze ans de prison à l'issue d'un procès qui s'était ouvert le 18 juillet.

Ces militants, dont un écrivain, deux juristes, deux professeurs et deux religieux musulmans, étaient accusés d'avoir mené leurs activités *« à partir de positions nationalistes musulmanes »* et dans le dessein de *« renverser l'ordre social »* et *d'« établir un pouvoir islamique »*. Un douzième membre du groupe a été condamné à six mois de prison pour avoir *« porté assistance à une personne ayant commis un délit »*.

Réuni autour d'une « plate-forme », la *« déclaration islamique »* (dont l'auteur, M. Alia Izetbegovi, cinquante-huit ans, un juriste à la retraite, a été condamné à quatorze ans de prison), le groupe aurait cherché, selon les attendus du jugement, à faire de la Bosnie-Herzégovine un *« Etat islamique ethniquement pur »*. Il aurait tenté également de *« gagner le soutien de plusieurs pays étrangers en manipulant certaines de leurs institutions »*.

Ce procès s'inscrit dans le cadre d'une vaste campagne déclenchée par le régime contre les *« nationalistes de tous bords »*. Mais les lourdes peines infligées à ces intellectuels, arrêtés en juillet dernier, traduisent aussi la détermination du pouvoir à faire pièce à une percée de l'intégrisme musulman perceptible dans le pays depuis la révolution islamique en Iran. Implanté sur le sol de la Yougoslavie actuelle avec la domination des Turcs osmanlis au quinzième siècle, l'islam s'est propagé en particulier en Bosnie, où un grand nombre d'autochtones, Serbes et Croates, l'ont adopté. Aujourd'hui, les musulmans représentent dans cette république près de 40 % des 4,2 millions d'habitants (37,7 % sont des Serbes orthodoxes et plus de 20 % des Croates catholiques).

Les implantations israéliennes en Cisjordanie sont un creuset pour le terrorisme juif

déclare l'ancien chef du service de sécurité

De notre correspondant

Jérusalem. — Ce n'est pas la première fois que l'on dénonce en Israël l'apparition d'un terrorisme anti-arabe dans les territoires occupés et que l'on pointe un doigt accusateur en direction des colonies créées par le gouvernement Beghin. Mais, lorsque celui qui s'en charge est un ancien directeur du Shinbet, le service général de sécurité et de contre-espionnage, cela retient particulièrement l'attention et provoque même des remous.

Dans un article publié le 19 août par le quotidien *Davar* (de tendance travailliste), M. Avraham Ahituv, qui a dirigé le Shinbet de 1976 à 1980, décrit les implantations fondées ces dernières années en Cisjordanie comme *« un creuset psychologique pour le développement d'un terrorisme juif »*. M. Ahituv a notamment fait référence aux attentats dont ont été victimes les maires de Naplouse et de Ramallah en juin 1980 et à la fusillade déclenchée le 26 juillet dernier à l'intérieur du Centre universitaire islamique d'Hébron, où trois étudiants palestiniens ont été tués.

M. Ahituv souligne, à l'instar d'un rapport établi récemment par un magistrat, que les colons ont tendance à ne pas tenir compte de la loi et à faire justice eux-mêmes, au point, ajoute-t-il, *« de s'opposer parfois à l'armée israélienne »*. Il regrette, lui aussi, que ces fauteurs de troubles bénéficient d'un soutien politique important au sein de la majorité actuelle, ce qui leur vaut une quasi-impunité. Des policiers ou des militaires chargés du maintien de l'ordre en Cisjordanie, tout en gardant l'anonymat, n'ont pas caché leur approbation des propos de M. Ahituv, parce qu'ils ont eux-mêmes constaté qu'il était souvent impossible de mener une véritable enquête dans les implantations de Cisjordanie.

Les représentants des colons ont évidemment, pour leur part, protesté contre l'article de M. Ahituv, et l'un d'eux a déclaré que les allégations de l'ancien directeur du Sinbet constituaient *« une atteinte à la sûreté de l'Etat »*.

FRANCIS CORNU.

Au Pakistan

L'agitation continue dans la province du Sind où le gouvernement dénonce une « action subversive »

Islamabad *(A.F.P., Reuter, A.P.)*. — L'agitation antigouvernementale a continué samedi 20 et dimanche 21 août à Hyderabad, Shikarpur, Badin, Larkana et Mirpur-Mathelo. Les manifestants s'en sont pris à des bâtiments publics, à plusieurs commissariats de police et à des véhicules officiels ; le mouvement de protestation a gagné également plusieurs universités et collèges, où le parti populaire pakistanais (P.P.P.) de l'ancien premier ministre Ali Bhutto demeure fortement représenté. A Karachi, capitale de la province, la police a mis quatre heures pour venir à bout, dans la nuit de samedi à dimanche, d'une dizaine de milliers d'émeutiers.

Le Mouvement pour la restauration de la démocratie, qui conduit la campagne de désobéissance civile lancée le 14 août par huit formations de l'opposition, a réclamé la *« démission immédiate et dans l'honneur »* du général Zia-Ul-Haq, de son gouvernement, des membres du *majlis-e-shoora* (conseil islamique consultatif fédéral, dont les membres sont nommés par le chef de l'Etat) et des fonctionnaires chargés de percevoir les impôts islamiques. Le porte-parole du M.R.D. a indiqué que le rassemblement invitait la population à boycotter les élections locales qui doivent se dérouler le mois prochain et auxquelles les partis politiques — interdits depuis 1979 — ne sont pas autorisés à se présenter. *« Si le gouvernement maintient ce scrutin, nous l'empêcherons de le tenir »*, a-t-il ajouté.

D'autre part, pour la première fois depuis le début de la campagne, un influent chef spirituel du Sind, Makhdoom Talibul Maula, a fait savoir qu'il comptait se faire arrêter volontairement, comme l'ont déjà fait de nombreux membres ou sympathisants du M.R.D. depuis le début de la campagne d'agitation. Plusieurs responsables religieux ont également protesté contre le châtiment du fouet infligé par les tribunaux militaires à des opposants appréhendés.

En revanche, Mian Tufail Mohammed, chef du parti religieux Jamaat-i-islami, a réitéré son soutien au régime militaire. Au mouvement de désobéissance civile s'ajoutent une série d'appels à la grève dans plusieurs provinces. Au Pendjab, province restée quelque peu à l'écart de l'agitation, les employés des services publics et les avocats et magistrats, *notamment, devraient cesser* le travail.

Un porte-parole du gouvernement a indiqué que 715 personnes avaient été arrêtées depuis de début de la campagne d'agitation, dont 355 dimanche dans le Sind (l'opposition fait état de 3 000 arrestations et de 30 morts dans l'ensemble du pays). Il a ajouté que la loi serait appliquée *« avec toute sa vigueur »* et que le gouvernement n'avait pas l'intention d'entamer le dialogue avec l'opposition.

LE PRÉSIDENT MOUBARAK ATTENDU A PARIS A WASHINGTON ET A LONDRES FIN SEPTEMBRE ET DÉBUT OCTOBRE

Le président égyptien, M. Moubarak, s'entretiendra avec le président Mitterrand à Paris fin septembre et se rendra également à New-York (où il prendra la parole devant l'Assemblée des Nations unies), à Washington, puis à Londres.

Selon l'hebdomadaire du Caire, *Mayo*, de ce lundi 22 août, M. Moubarak sera reçu par le président de la République le 27 septembre, mais cette date n'est pas confirmée à l'Elysée, bien que le principe de la rencontre soit acquis. Le président égyptien sera reçu par le président Reagan le 3 octobre.

NOUVELLES BRÈVES

● *Au moins dix-huit personnes ont été tuées* et seize blessées dans l'effondrement d'un immeuble de quatre étages sur deux petites maisons voisines samedi 20 juillet au Caire. Quatre personnes au moins ont été tuées et huit autres portées disparues dans l'effondrement d'un immeuble de six étages survenu le même jour à Alexandrie. (A. P.).

● *Sept personnes ont été tuées* et soixante-dix blessées à la suite d'une collision de train dimanche 21 août au sud de Dublin. La collision s'est produite après qu'un train de passagers se fut arrêté sur la voie à 50 kilomètres de Dublin, dans le comté de Kildare, avec des problèmes techniques. *Un autre train de passagers*, venant de Galway, est arrivé derrière sans le voir et l'a heurté violemment. — *(A.F.P.)*.

A B C D E F G